Sur la route des Croisades : Tripoli

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15092 7 F

VENDREDI 6 AOÛT 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Remords japonais

MIEUX vaut tard que jamais. Le dernier geste du gouvernement japonais sortant, à quelques heures de sa démission, mercredi 4 août, aura été de reconnaître la responsabilité de son pays dans le recrutement forcé, pendant la seconde guerre mondiale, de « femmes de réconfort » par l'armée impériale. Près de 200 000 jeunes Asiatiques, mais aussi quelques Européennes, avaient été livrées ainsi à des militaires pour servir au repos du samouraï.

Toute guerre s'accompagne de son cortège d'atrocités. Mais le comportement des Japonais en Asie – et notamment en Chine – fut particulièrement odieux. Aussi choquant aura été le comportement des gouvernements nippons d'après-guerre, qui ont cherché toutes les échappatoires, même les moins glorieuses, pour refuser de reconnaître leur responsabilité. A l'opposé de l'Allemagne fédérale, dont les dirigeants ont reconnu les crimes nazis et se sont efforcés d'exorciser de vieux démons toujours prêts à renaître, les responsables japonais ont pratiqué la politique de l'autruche.

D'OÙ cette volonté de réécrire une histoire gênante, et ces polémiques sans gloire, tant de fois répétées, sur le fait de savoir s'il fallait exprimer « regrets » ou « excuses », ce dernier terme, jugé trop humiliant, étant généralement proscrit. Cette fois, le gouvernement de M. Miyazawa a eu le courage d'admettre les faits – têtus, il est vrai – et de reconnaître la responsabilité de ses militaires. Principale victime de ces rapts massifs et odieux, la Corée du Sud s'est « félicitée » de ces « plus profonds regrets » et « remords » venus de Tokyo.

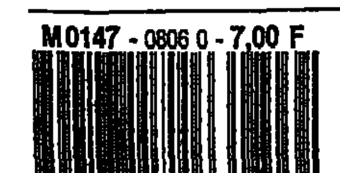
Les milieux nationalistes et d'extrême droite pousseront sans doute de hauts cris. Mais le geste de M. Miyazawa est à marquer d'une pierre blanche. Il indique en effet la volonté du Japon de gérer, enfin, son passé. On prête à la coalition des partis d'opposition appelée à remplacer le vieux Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir la volonté de faire un « geste » solennel de repentir à l'égard des victimes des exactions impériales. C'est en effet l'une des conditions posées par le Parti socialiste à sa participation au gouvernement.

ON ne saurait toutefois se leurrer sur la portée d'un tel repentir. S'il est sincère – à n'en pas douter, pour bien des Japonais, – il pourrait être utilisé par les nouveaux conservateurs, désireux de laisser derrière eux ce tabou pour permettre la montée en puissance internationale de l'archipel. Mais il aura l'avantage d'atténuer les méfiances et les ressentiments des anciennes victimes de l'agression nippone – en particulier asiatiques – choquées de la longue amnésie de la classe politique japonaise.

En assumant son histoire, en s'apprêtant à changer de gouvernement pour expérimenter à son tour l'alternance du pouvoir, qui est à la base de la démocratie, le Japon pourrait entrer dans une ère nouvelle. Mais le chemin n'est pas semé de roses : après trente-huit ans de stabilité et d'immobilisme stérile s'ouvre une période d'incertitude. La fragilité de la nouvelle coalition ne lui permettra guère de survivre plus de quelques mois.

Lire page 4 les articles de PHILIPPE PONS

M0147 - 0806 0 - 7,00 F



Avant une relance des négociations israélo-arabes

Damas demande des garanties à l'administration américaine

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher devait informer, jeudi 5 août, le premier ministre israélien des entretiens qu'il avait eus la veille avec les dirigeants syriens et libanais. Se montrant sceptiques après la récente offensive israélienne au Liban, les autorités syriennes ont demandé des garanties sur les principes de base des négociations de paix et sur la neutralité des Etats-Unis. Le Liban exige pour sa part qu'Israël s'engage à se retirer de son territoire avant tout projet de désarmement des milices dans la partie sud du pays. M. Christopher, qui devait avoir de nouveaux entretiens jeudi avec une délégation palestinienne, était attendu vendredi à Damas.

DAMAS

de notre envoyée spéciale

Avant d'aborder véritablement la relance du processus de paix, objectif de sa seconde tournée au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a dû, à Damas comme au Liban – où il s'est finalement rendu, – tenter de clarifier *« l'atmosphère très négative »* créée par sept jours de bombardements israéliens au Liban.

Décidée à poursuivre le processus de paix, la Syrie semble à cet égard avoir *« franchement »* demandé au secrétaire d'Etat le renouvellement, *« dans leur esprit et dans leur lettre »*, des garanties contenues dans le *« document Bush »*, cette lettre d'assurance américaine envoyée à chaque délégation avant la conférence de paix de Madrid – et qui stipulait que les négociations se dérouleraient sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, c'est-à-dire en vue de l'échange de territoires contre la paix.

La récente offensive israélienne au Liban, estime-t-on à Damas, est en contradiction avec l'esprit des négociations de paix, lesquelles devraient être, au minimum, une garantie contre la guerre. Les dirigeants syriens souhaitaient aussi que M. Christopher s'explique sur la position exacte des Etats-Unis dans cette crise, dont on estime ici qu'elle n'a pu être déclenchée sans un certain feu vert américain. En dépit des propos aimables du ministre syrien des affaires étrangères, Farouk Charah, sur la *« détermination américaine à stopper un peu tard, mais mieux vaut tard que jamais »*, les bombardements au Liban, de très sérieux doutes subsistent à Damas sur la crédibilité des Etats-Unis.

Les déclarations faites lundi au Caire par le secrétaire d'Etat américain, selon lesquelles *« ce qui s'est passé dans le sud du Liban est un avertissement quant à ce qui pourrait se passer dans la région si le processus de paix échoue »*, ont été très mal accueillies dans la capitale syrienne.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 6

Le FBI contre Herr Lopez

L'affaire d'espionnage industriel qui oppose General Motors à Volkswagen tourne à l'affrontement

NEW-YORK

de notre correspondant

Les rapports entre General Motors (GM) et Volkswagen (VW) n'ont cessé de s'envenimer depuis que José Ignacio Lopez de Arriortua, responsable des achats du groupe américain, a quitté en mars Detroit pour rejoindre Wolfsburg et l'équipe dirigeante du constructeur allemand. Il aurait emporté, semble-t-il, quantité de documents confidentiels.

Lundi 2 août, les dirigeants des deux constructeurs automobiles se sont entretenus au téléphone mais leur bref échange n'a pas permis de mettre un terme à la formidable bataille judiciaire que les deux firmes se livrent. L'affaire a pris un tour nouveau depuis qu'à la fin juillet le département américain de la justice a demandé au FBI d'enquêter à son tour. De son côté, Volkswagen a décidé de tenir, vendredi 6 août, une réunion extraordinaire de son conseil de surveillance pour évoquer ce conflit. Le 28 juillet, seuls quelques journalistes avaient noté qu'à l'occasion d'une conférence de presse organisée le 28 juillet à Wolfsburg, au siège de Volkswagen AG, Ferdinand Piëch, président du constructeur allemand, regardait machinalement sa montre. Il la portait au poignet gauche. Mauvais présage. La première règle que José Ignacio Lopez de Arriortua – le gestionnaire-miracle que le patron de VW venait d'arracher, à prix d'or, à General Motors – enseignait à ses *« guerriers »* (le terme est de lui), partis faire la chasse aux coûts, était de retirer leur bracelet-montre et de le glisser au poignet droit. En attendant l'ordre de changer de poignet. Seulement lorsque l'entreprise serait redevenue bénéficiaire.

M. Lopez – enjeu depuis six mois d'une formidable bataille judiciaire, sur fond d'espionnage industriel, amplement relayée par les médias – n'a pas pu remarquer ce détail. Il prenait alors *« des vacances bien méritées »*, répondait Ferdinand Piëch à ceux qui s'étonnaient de cette absence.

SERGE MARTI

Lire la suite page 20

La fronde de Virgin



Lire nos informations page 19

Le Népal sous les eaux

Après la sécheresse de l'an dernier des inondations catastrophiques ravagent le sud du pays

CHANDRINAGAHAPUR (sud du Népal)

de notre envoyé spécial

« Je me suis réveillée en pleine nuit dans la maison inondée, raconte Sonam Singh Lama. *J'ai agrippé mes deux filles et mon fils a suivi. J'avais de l'eau jusqu'au menton. Nous avons nagé longtemps avant de réussir à gagner la terre ferme. Mais il était trop tard pour mon fils. Il avait avalé tellement d'eau qu'il est mort quelques heures plus tard. Il avait onze ans. »* Sonam Singh Lama est l'une des huit cents rescapés qui ont trouvé refuge dans une école du village de Chandrinagahapur, dans le sud du Népal. Dans tout le district, des milliers de sans-abri ont ainsi été recueillis dans des camps improvisés depuis le début des inondations catastrophiques qui viennent de faire sans doute plus de quatre mille morts dans différentes régions de ce royaume himalayen, mais aussi en Inde et au Bangladesh.

Dans ce grand bâtiment blanchi à la chaux où les salles de classe ont été transformées en dortoirs, Sonam Singh Lama et ses compagnons d'infortune survivent à coups de dons gouvernementaux. Au milieu de la cour boueuse, un responsable égrenne au micro une liste de noms. Les réfugiés s'avancent, emportant un sari pour leur femme, une casserole de fer blanc, un broc de plastique bleu, quelques médicaments.

« Toute ma famille a pu être sauvée mais j'ai tout perdu. Tout ce qui me reste, je le porte sur moi », explique Lakshmi, une autre survivante, montrant, avec un désarmant sourire, son bolero rouge, sa longue jupe et ses bijoux. Dans son abrupte simplicité, la remarque résume les histoires toutes semblables de ces miraculés racontant, sans plaintes ni pleurs, cette nuit du 20 au 21 juillet où la rivière Bagmati, fleuve sacré d'entre les fleuves, a englouti maisons, champs, bêtes et gens, dans son divin courroux.

BRUNO PHILIP

Lire la suite page 8

Changement à la tête de la Comédie-Française

Le conseil des ministres du 4 août a nommé au poste d'administrateur général de la Comédie-Française le metteur en scène Jean-Pierre Miquel, ancien directeur du Centre dramatique de Reims, et qui a connu récemment un grand succès avec *le Souper*. Le gouvernement met ainsi fin au mandat de Jacques Lassalle, arrivé à échéance et qui n'est donc pas renouvelé. Le président de la République a rendu un hommage appuyé à l'administrateur ainsi remercié tardivement. Par ailleurs, le même conseil des ministres a procédé à la nomination de François Barré, jusqu'à présent délégué aux arts plastiques au ministère de la culture, à la présidence du Centre Georges-Pompidou à Paris, en remplacement de Dominique Bozo, décédé le 28 avril.

Page 17

Réinventer Maastricht

Face au désordre monétaire mondial l'Europe doit se ressouder politiquement

par Eric Le Boucher

L'époque est aux alliances contre nature : les tenants du nationalisme, qui souhaitaient que la France s'affranchisse de la tutelle du mark, ont mêlé leurs voix à celles des cambistes, ces « apatrides » qui, par fonction, prônent une liberté totale des changes, tout en voyant dans une union régionale telle que le système monétaire européen une citadelle à abattre. La défense du terroir rejoint dans ces cas-là les calculs de la finance internationale. Philippe Séguin et George Soros, même combat.

En élargissant les marges de fluctuation des parités au sein du SME à 15 %, les gouvernements des Douze leur ont donné gain de cause. Ils ont installé un flottement *de facto*. Chaque pays a théoriquement retrouvé une marge de manœuvre presque intégrale. Les politiques économiques et monétaires ont été « renationalisées ». Le niveau intermédiaire, européen, a sauté.

Etait-ce inscrit dans l'Histoire ? La mondialisation des économies, phénomène marquant de l'après-crise pétrolière, voue-t-elle à l'échec toute tentative d'organisation de ce type, dès lors qu'elle ne se limite pas à une zone de libre-échange ? Telle est la conviction des Britanniques. Il n'y a rien de viable entre la nation et le grand monde depuis que les déréglementations financières ont donné une liberté totale aux mouvements des capitaux et depuis que les ordinateurs ont donné aux transactions la vitesse du temps réel.

Lire la suite et nos informations page 19

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 180 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

EUROPE

TURQUIE : dix jours après leur enlèvement

Les efforts de médiation s'intensifient pour obtenir la libération des otages français du PKK

ISTANBUL

de notre correspondante

Les efforts de médiation se poursuivaient, jeudi 5 août en Turquie, pour tenter d'obtenir la libération des quatre otages français, Pierre Six, Michel Coudray, Fernand Haron et Robert Audoin, enlevés le 24 juillet près de Tatvan, ainsi que d'un ingénieur britannique David Rowbottom et sa cousine australienne, Tania Miller, enlevés le 4 juillet.

Après l'appel lancé la semaine dernière au nom des familles par le journaliste Ismet Imset, du *Turkish Daily News*, lors d'une rencontre avec le commandant Cemil Bayik du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) au Liban, la branche armée du parti aurait accepté, en principe, de libérer les six otages. Le porte-parole du Quai d'Orsay, Catherine Colonna, a confirmé le rôle de médiateur joué par M. Imset : « *Nous sommes au courant de ce développement qui est intervenu à la demande des familles et pour un objectif humanitaire. Nous espérons vivement qu'il conduise à une libération rapide de nos compatriotes* » a-t-elle déclaré.

Nouveaux massacres

En Belgique, le comité du Kurdistan a confirmé qu'une délégation menée par M. Imset et comprenant également des représentants de l'organisation Médecins du monde ainsi que de l'association turque des droits de l'homme s'était rendue dans le Sud-Est anatolien et que les otages seraient libérés prochainement. Depuis le début de la semaine, les ambassades sont en état d'alerte à Ankara dans l'attente d'un heureux dénouement mais les diplomates et les familles des otages sont conscients des obstacles existants.

Le PKK avait auparavant déclaré que les otages ne pourraient être libérés que lorsque leur sécurité serait garantie. Le fait est que les opérations militaires dans la région rendent leur transfert particulièrement difficile. Dans un entretien accordé à un journaliste du quotidien britannique le *Daily Mirror* qui les a rencontrés dans une base du PKK, les otages britannique et australien ont expliqué que le camp où ils étaient détenus avait été bombardé à plusieurs reprises par l'aviation turque.

Le PKK a également poursuivi ses opérations dans la province de Bitlis où les touristes français avaient été enlevés. Plusieurs minibus transportant des membres d'une tribu progouvernementale ont été interceptés, mercredi soir, sur la route. Après avoir vérifié les identités des voyageurs, les combattants kurdes ont ouvert le feu à l'arme automatique. Vingt-cinq personnes au moins ont trouvé la mort au cours de cette attaque et une cinquantaine d'autres ont été blessées. Plusieurs autres accrochages dans le sud-est anatolien ont causé la mort, mercredi, d'une douzaine de personnes, dont dix soldats turcs.

NICOLE POPE

RUSSIE

Boris Eltsine réaffirme sa volonté de poursuivre les réformes

Après plusieurs jours de silence, le président russe Boris Eltsine, cible de nouvelles attaques du Parlement conservateur, a relancé la bataille sur le terrain constitutionnel, mercredi 4 août, en réaffirmant sa volonté de « *poursuivre les réformes* » et de « *réduire au minimum les conséquences destructrices* » d'une lutte politique « *épuisante et insensée* ».

M. Eltsine a profité des cérémonies de commémoration de la défaite nazie à Orel (500 kilomètres au sud de Moscou) pour annoncer une nouvelle réunion des chefs régionaux de l'immense Fédération de Russie, les 13 et 14 août à Petrosavodsk, en Carélie, et la convocation finale, pour septembre, de la conférence constitutionnelle. « *Le processus constitutionnel prend de la vitesse* », a affirmé le président, qui tente depuis plusieurs mois de se débarrasser de la vieille Constitution brejnévienne pour instaurer un régime présidentiel. – *(AFP.)*

ASIE

JAPON

Les affrontements politiques à la Diète ont retardé l'élection du nouveau premier ministre

TOKYO

de notre correspondant

Réunie en session extraordinaire, la Diète devait élire, jeudi 5 août, un nouveau premier ministre. La désignation de Morihiro Hosokawa, président du Nouveau parti du Japon (NPJ), candidat de la coalition des forces opposées au Parti libéral-démocrate (PLD), ne faisait guère de doute. Le ralliement, la veille du scrutin, de six députés conservateurs non inscrits qui ont annoncé qu'ils voteraient pour le candidat de la coalition devrait assurer à celui-ci une majorité de 261 voix, 5 de plus que la majorité absolue.

Ce sera la première fois depuis trente-huit ans qu'une personnalité non libérale-démocrate accède aux fonctions de chef du gouvernement. Le PLD présentait, pour sa part, comme candidat son nouveau président, Yohei Kono, et les communistes le président du présidium du comité central, Tetsuzo Fuwa. Peu avant, le cabinet Miyazawa avait démissionné collectivement.

Des vives divergences entre les partis formant la coalition et les libéraux-démocrates passés à l'opposition sur la durée de la session extraordinaire et sur la désignation de la socialiste Takako Doi à la présidence de la Chambre basse ont retardé de plusieurs heures l'ouverture de la session. La vivacité des affrontements qui ont marqué l'ouverture de la session – le PLD faisant valoir que cette présidence revient traditionnellement au parti le plus nombreux, c'est-à-dire à lui – sont symptomatiques des difficultés que s'apprête à rencontrer le futur gouvernement.

Le départ de l'empereur vendredi pour Bruxelles, où il doit assister aux funérailles du roi Baudouin, pourrait en outre différer jusqu'au 9 août la mise en place officielle du nouveau cabinet : selon la Constitution, il revient en effet au monarque de nommer le premier ministre désigné par la Diète et de confirmer la nomination des ministres.

Ph. P.

Le gouvernement exprime ses « regrets » aux « femmes de réconfort »

TOKYO

de notre correspondant

La Corée du Sud, le pays dont la population féminine fut en priorité victime, pendant la dernière guerre, du recrutement forcé de filles à soldats par l'armée impériale japonaise, a réagi favorablement au rapport publié, mercredi 4 août, par le gouvernement nippon, qui a reconnu pour la première fois la responsabilité des autorités militaires (*le Monde* du 5 août).

Le ministère des affaires étrangères de Séoul s'est « *félicité que le gouvernement japonais, en présentant ses regrets aux victimes, exprime ses remords et sa détermination à faire face sans détour aux leçons de l'histoire* », et admette l'usage de la force dans le recrutement et la gestion des « *femmes de réconfort* » (en anglais « *comfort women* »), appellation utilisée par les Japonais pour désigner ces prostituées malgré elles. Selon le chef de la diplomatie coréenne, Han Sung-joo, ce rapport devrait être une première étape vers une amélioration profonde des relations entre son pays et le Japon.

Cette douloureuse question, qui concerne près de deux cent mille Asiatiques (1), était devenue depuis l'année dernière une épine diplomatique entre Séoul et Tokyo. Dans un premier rapport publié en juillet 1992, le gouvernement japonais avait reconnu les faits tout en refusant d'admettre, « *faute de preuves* », qu'il y avait eu coercition dans le recrutement.

Dans ce nouveau texte, beaucoup plus précis et fondé entre autres sur les récits de seize victimes coréennes, Tokyo admet que les autorités militaires se trouvaient derrière les recruteurs et tenanciers civils des bordels : « *Dans beaucoup de cas, les victimes étaient recrutées de force et l'armée participait directement à ces opérations.* » Dans la débâcle de l'armée impériale, ces femmes furent abandonnées sur place.

« *Le gouvernement japonais présente ses plus profonds regrets et exprime ses remords à toutes les femmes qui subirent des souffrances physiques et mentales irréparables.* » Mais la question des réparations n'est pas évoquée car Séoul avait exigé la vérité et non des compensations.

Des organisations sud-coréennes représentant les victimes, telles que le Conseil des femmes contraintes à l'esclavage sexuel, estiment que le rapport est incomplet et demandent la punition des responsables. Des enquêtes analogues pourraient être menées sur les Philippines, les Malaises et les Chinoises du continent et de Taïwan qui ont subi le même sort que les Coréennes.

Ph. P.

(1) Voir *le Monde* des 30 juillet et 5 septembre 1992 et du 16 avril 1993.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : un verdict jugé trop clément par la communauté noire

Deux policiers de Los Angeles ont été condamnés à trente mois de prison dans l'affaire Rodney King

LOS ANGELES

correspondance

Les deux policiers de Los Angeles reconnus coupables, en avril dernier, d'avoir violé les droits civiques de l'automobiliste noir Rodney King lors de son arrestation en 1991, ont été chacun condamnés, mercredi 4 août, à deux ans et demi de prison, peine qui n'a été assortie d'aucune amende. Le sergent Stacey Koon et l'agent Larry Powell risquaient dix ans de prison et 250 000 dollars d'amende. Ce jugement a déçu la communauté noire, qui y voit une preuve de plus que la justice n'est pas équitable entre Blancs et Noirs.

Après le verdict mesuré du 17 avril, lorsque deux policiers sur quatre avaient été jugés coupables, les juristes s'attendaient à des peines de cinq à sept années de prison. Mais le juge Davies, magistrat nommé par Ronald Reagan en 1986, a décidé d'annuler toute amende ou dédommagement pour la victime et de réduire les peines à deux ans et demi. Il a invoqué d'une part le premier procès – au niveau de l'Etat de Californie, – dans lequel les policiers avaient été déclarés non coupables, et d'autre part un abondant courrier lui présentant les deux policiers comme des citoyens modèles.

Le juge a aussi expliqué que le film vidéo pris par un amateur lors du passage à tabac de l'automobiliste noir montrait, au moins dans sa première partie, que M. King avait résisté à l'autorité des policiers. Ces derniers, a-t-il estimé, sont entrés dans l'illégalité lorsqu'ils ont continué à le battre alors qu'il avait cessé de leur opposer toute résistance.

« Tensions raciales aggravées »

« *Personne n'ira conclure que le jugement est juste* », a commenté aussitôt Maxine Waters, la représentante au Congrès du quartier de South Central, où avaient débuté les émeutes consécutives à l'acquittement des quatre policiers par un tribunal local, le 29 avril 1992. Ces trois journées de violence avaient fait cinquante-quatre morts, plus d'un millier de blessés et des dégâts évalués à plus de 1 milliard de dollars. « *C'est une insulte qui va aggraver les tensions raciales* », déclarait de son côté un autre élu. Dès l'annonce du jugement, dont le gouvernement fédéral peut décider de faire appel, le nouveau maire de Los Angeles, Richard Riordan, a lancé des appels au calme à la population.

Un autre procès vient de s'ouvrir à Los Angeles, non loin de la cour fédérale, celui de deux jeunes Noirs qui avaient frappé le camionneur blanc Reginald Denny aux premières heures des émeutes du printemps 1992. La communauté noire semble attendre de pouvoir comparer les deux verdicts, pour mesurer l'équité des juges dans deux procès *a priori* symétriques : l'un où des Blancs frappent un Noir, l'autre où des Noirs frappent un Blanc.

RÉGIS NAVARRE

Une employée du département d'Etat accusée d'espionnage au profit des rebelles libériens

Une secrétaire au département d'Etat et un Camerounais se présentant comme journaliste ont été inculpés d'espionnage au profit des rebelles libériens et placés en détention par un juge fédéral de Washington, mercredi 4 août. Geneva Jones, secrétaire au bureau des affaires politico-militaires du département d'Etat depuis 1989, est poursuivie pour avoir remis des documents confidentiels à un ressortissant camerounais, Dominic Ntube, qui transmettait ensuite ceux-ci aux partisans de Charles Taylor. Mme Jones et M. Ntube, arrêtés mardi par le FBI, sont passibles d'une peine de dix ans de prison et de 10 000 dollars d'amende.

Selon le FBI, Mme Jones remettait les documents – notamment des rapports adressés au département d'Etat par des ambassades américaines et des informations portant sur des opérations militaires des Etats-Unis en Somalie et en Irak – à M. Ntube depuis dix-huit mois. Seize « livraisons » ont été effectuées entre le 28 juin et le 29 juillet, comprenant un total de 130 pièces.

Mme Jones était en possession de papiers confidentiels lors de son arrestation. Au domicile de M. Ntube, les policiers ont saisi des milliers de documents du département d'Etat et trente-neuf dossiers de la CIA classés secrets. Un enquêteur du département d'Etat ayant visité les quartiers généraux abandonnés par Charles Taylor, a indiqué avoir trouvé quatorze câbles secrets de son administration adressés à une collaboratrice du chef des rebelles, Victoria Raffell et transmis par télécopieur depuis l'appartement de M. Ntube. Ce dernier publiait sporadiquement une lettre d'information, *The Continent*, et dirigeait un organisme dont l'objectif officiel est de promouvoir la culture africaine. – *(AFP, AP.)*

□ **Inculpation d'un septième homme dans l'attentat du World Trade Center.** – Abdul Rahman Yasin, qui serait actuellement en Irak, a été inculpé, mercredi 4 août, à New-York, dans le cadre de l'attentat contre le World Trade Center, qui avait fait six morts et plus d'un millier de blessés le 26 février dernier. Il est poursuivi pour avoir aidé deux des suspects à fabriquer la bombe de l'attentat et avoir appris à conduire la camionnette qui l'a transportée. L'inculpé – le septième dans cette affaire – a quitté New-York le 5 mars pour Amman en Jordanie, avant de se rendre en Irak, selon l'acte d'accusation. – *(AFP, AP.)*

□ **Exécution d'un condamné à mort au Texas.** – Joseph Jernigan, condamné à mort pour meurtre, a été exécuté, jeudi 5 août, au Texas, après que deux cours d'appel de l'Etat eurent refusé de surseoir à son exécution. Jernigan et un complice, Roy Lamb, avaient été reconnus coupables du meurtre d'Edward Hale qu'ils avaient tué au cours d'un cambriolage. Lamb, qui avait dix-sept ans au moment des faits, avait été condamné à trente ans de réclusion ; il a été mis en liberté conditionnelle il y a deux ans. Il s'agit de la soixante-quatrième exécution au Texas depuis que la Cour suprême a autorisé en 1976 le retour à l'application de la peine de mort, et de la deux cent onzième aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ANGOLA

L'armée gouvernementale bombarde le QG de l'UNITA

Le Comité international de la Croix-Rouge, a indiqué, dans un communiqué publié mercredi 4 août à Genève, que la ville de Huambo, où se trouve la direction de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), était la cible de bombardements aériens intensifs depuis mardi.

L'armée nationale angolaise a en effet fait savoir qu'elle avait effectué trente sorties mardi pour bombarder des « *cibles bien déterminées* » afin que le mouvement rebelle de Jonas Savimbi « *cesse les hostilités* ». Le CICR a indiqué que le bâtiment de sa délégation « *dûment marqué par l'emblème de la Croix-Rouge* » avait été détruit et que plusieurs quartiers de la ville, habités uniquement par la population civile, continuaient mercredi d'être affectés par ces bombardements. La population de Cuito et de Menongue est également la cible d'attaques aériennes, selon l'organisation.

D'autre part, l'UNITA a organisé plusieurs rassemblements à l'occasion du cinquante-neuvième anniversaire de Jonas Savimbi, mardi, mais celui-ci n'a été aperçu dans aucune de ces manifestations. Selon des diplomates portugais, le mutisme de la radio de l'UNITA soulève des questions sur l'endroit où se trouve actuellement M. Savimbi. – *(AFP, Reuter.)*

CONGO

La Mouvance présidentielle et l'opposition sont parvenues à un accord

Après une semaine de discussions à Libreville, sous l'égide du président gabonais Omar Bongo, les délégations de la Mouvance présidentielle et de l'opposition congolaises sont parvenues, mercredi 4 août, à un accord, selon lequel un collège international doit régler le litige électoral qui a provoqué des troubles meurtriers en mai et juin.

Ce collège, de sept magistrats – deux de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), deux de la Communauté européenne, deux de la France et un du Gabon, – devra statuer dans un délai de trois mois sur les recours en annulation des résultats des élections législatives de mai et juin derniers.

Le second tour, qui avait été boycotté par l'opposition, et qui porte sur onze sièges en ballottage, sera réorganisé sous l'égide d'un comité composé de représentants de l'OUA, de la France et de la CEE. La proclamation des résultats doit avoir lieu avant le 15 octobre. L'opposition a notamment renoncé, au cours de ces négociations, à exiger la dissolution du gouvernement.

CUBA

Remaniement ministériel pour symboliser le nouveau cap économique

Le Conseil d'Etat cubain, plus haute instance gouvernementale de l'île, a nommé, mercredi 4 août, quatre nouveaux ministres aux postes économiques des finances, de l'agriculture, de l'industrie sucrière et des communications. Ce remaniement fait suite au discours du président Fidel Castro, le 26 juillet, au cours duquel il a annoncé plusieurs mesures pour accroître les recettes en devises fortes de Cuba, en particulier par la légalisation de la détention de dollars pour les citoyens. La nomination de José Luis Rodriguez Garcia comme ministre président du Comité d'Etat aux finances, en remplacement de Rodrigo Garcia Leon, semble la plus significative. M. Rodriguez Garcia exerçait jusqu'à présent les fonctions de vice-directeur du centre d'investigations sur l'économie mondiale, institut lié au comité central du PC cubain. Il dirigeait également le bulletin d'information de l'économie cubaine, qui a récemment publié une analyse remarquée suggérant un « *réajustement stratégique du projet révolutionnaire* ». – *(AFP, Reuter.)*

IRAK

Paris demande la libération d'un Français détenu à Bagdad

Arrivés en début de semaine à Bagdad, deux diplomates français ont rencontré, mercredi 4 août, pendant près de deux heures et « *sans contrainte* », leur compatriote Jean-Luc Barrière emprisonné en juin dernier à Bagdad et condamné pour entrée « *illégale* » en territoire irakien (*le Monde* du 4 août).

Le prisonnier « *a déclaré qu'il était aussi bien traité que possible et n'avait à aucun moment été molesté* », a indiqué l'un des deux diplomates. Pierre-Wladimir Glasman et Eric Nicolas devaient demander jeudi aux autorités irakiennes de libérer M. Barrière, qui leur a réaffirmé qu'il avait été obligé par des soldats irakiens, de franchir la frontière irakienne, alors qu'il pensait être encore en territoire koweïtien et cherchait la route d'Abdali (nord du Koweït). Les diplomates lui ont remis un colis de sa famille et ont demandé à le revoir jeudi avant leur départ prévu pour vendredi matin, mais les autorités irakiennes n'ont pas accédé à cette demande. Ils espèrent néanmoins pouvoir organiser des visites régulières à partir d'Amman, où ils sont en poste. – *(AFP.)*

Attentat à la voiture piégée dans le centre de Bagdad

Un attentat à la voiture piégée commis, mercredi 4 août, dans le centre de Bagdad, a fait cinq blessés parmi les passants, selon un communiqué du ministère de l'information. Le véhicule – un taxi de marque allemande – était garé dans une grande artère, à proximité de l'un des principaux hôpitaux de la capitale, non loin d'un centre de télécommunications et de la radio-télévision nationale. Le dernier attentat à la voiture piégée dans la capitale remonte au 30 décembre 1991.

Les autorités locales ont attribué l'attentat de mercredi à des « *agents à la solde du régime iranien* », tout comme il y a un mois, après l'explosion d'une voiture piégée à Bassorah. L'Iran a « *catégoriquement* » démenti toute implication dans cette action terroriste. L'Irak s'apprête à célébrer, dimanche prochain, le cinquième anniversaire de la fin de la guerre qui l'a opposé, pendant huit ans, à son voisin iranien. – *(AFP.)*

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Nouvelle interruption des négociations sur la Bosnie

Les négociations de Genève entre les trois belligérants de Bosnie-Herzégovine ont été de nouveau interrompues dans la soirée du mercredi 4 août. Leur reprise, vendredi, dépend largement du retrait des forces serbes de positions conquises au-dessus de Sarajevo, selon le président musulman bosniaque Alija Izetbegovic.

A l'issue d'une journée de confusion à Genève, les chefs des Serbes et des Croates de Bosnie, respectivement Radovan Karadzic et Mate Boban, ont quitté Genève après neuf jours de négociations. Mais ils sont disposés à y revenir vendredi *« si les progrès sont suffisants »*, selon le porte-parole de la conférence, John Mills.

M. Izetbegovic, qui boycottait les négociations depuis dimanche, était attendu avec la présidence collégiale bosniaque, jeudi matin, au Palais des nations pour rencontrer les médiateurs David Owen (CEE) et Thorvald Stoltenberg (ONU). Ces derniers s'entretiendront également avec une délégation de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). Le ministre bosniaque musulman des affaires étrangères, Haris Silajdzic, a indiqué que la présidence avait exigé que les forces serbes se retirent des monts Bjelasnica et Igman, au-dessus de Sarajevo, comme l'a promis M. Karadzic. C'est ce refus des Serbes de reculer qui «bloque» les pourparlers, avait estimé John Mills dans la journée de mercredi.

Pour sa part, le représentant américain pour l'ex-Yougoslavie, Reginald Bartholomew, a indiqué mercredi soir, sans autres précisions, qu'il avait discuté avec les dirigeants serbes de la possibilité de frappes aériennes de l'OTAN en Bosnie.

Comme M. Karadzic, le président Slobodan Milosevic, revenu pour vingt-quatre heures en Suisse, confiant, estime que les discussions trilatérales entre belligérants bosniaques reprendraient bien vendredi. Enfin, Alija Izetbegovic a déclaré dans des interviews qu'il préférait un *« accord défavorable »*, et imposé aux Bosniaques par la communauté internationale, à la poursuite de la guerre en Bosnie. Mais il refusera la démilitarisation du futur mini-Etat à majorité musulmane. – *(AFP.)*

□ **Veillée à Paris pour Sarajevo et les villes bosniaques assiégées.** – Les collectifs parisiens contre la «purification ethnique» organisent une veillée, dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 août, à Paris, place du Trocadéro, sur l'esplanade des Droits de l'homme, en solidarité avec les villes bosniaques assiégées et les populations du Kosovo («Nuit pour Sarajevo», téléphone : 42-63-13-40). Dans l'ex-Yougoslavie, plusieurs milliers de personnes, en provenance de pays européens et des Etats-Unis, ont répondu à l'appel de Mir Sada («La paix maintenant») et sont en route pour Sarajevo, où un rassemblement est prévu le 6 août.

Fous de guerre et fous de la guerre

Le siège de Sarajevo n'a pas seulement provoqué des blessures physiques : de nombreux habitants souffrent de désordres mentaux

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Quand ils marchent dans les rues, ils ont parfois le regard un peu fixe. Ils ne se hâtent même plus en traversant les carrefours dangereux, signalés par un pauvre carton : *« Pazi Sniperja »* (Attention sniper). Soudain, sans raison apparente, l'un d'eux se met à courir, comme pris de panique. On croit certains disparus. Ils restent terrés chez eux, terrorisés, désespérés. Ils voudraient la paix *« à n'importe quel prix »*.

D'autres, en revanche, partent sur le front. Ils se mettent parfois à décharger leur arme automatique dans le vide, à tirer sans raison, à hurler contre un ennemi invisible. Ils se disent prêts *« à se battre jusqu'au bout »*. Les uns, dépressifs, sont «fous de la guerre». Les autres, agressifs, sont «fous de guerre». Tous sont victimes de la bataille livrée contre les villes assiégées de Bosnie, qui laisse des blessures invisibles mais parfois mortelles : celles infligées dans les têtes.

« Chaque jour, la violence augmente. Les gens ne peuvent plus exprimer des sentiments ordinaires. Parfois il retournent l'agressivité contre eux, parfois contre les autres », explique le chef du service psychiatrique de l'hôpital de Sarajevo, le docteur Ismet Ceric. Dans la capitale assiégée, matraquée, les «agressifs» font figure de gens «normaux» : ils ne sont pas soignés à l'hôpital. Certains, qui ont perdu leur femme, leurs amis, leur famille, *« n'ont plus qu'une raison de vivre, c'est l'ennemi, la revanche »*, explique Liliana Oruc, psychiatre de l'hôpital Nedo Zec. C'est à la fin du conflit que les «fous de guerre» poseront des problèmes, à l'image des soldats perdus du Vietnam. Ils constituent, avec les «idéalistes» et les «profiteurs», le noyau dur de ceux qui refusent toute négociation.

Insécurité et encerclement

Pour l'heure, les comportements dépressifs représentent la majorité des cas traités par l'hôpital psychiatrique de Sarajevo. A la section neuropsychiatrique de l'hôpital de Bihac, la seule enclave musulmane en Bosnie occidentale, le docteur Faruk Tabakovic fait le même diagnostic. *« Il y a peu de comportements agressifs. La plupart sont dépressifs, et sont dus à l'insécurité et l'encerclement »*, dit-il.

Les consultations externes, où l'on traite les patients par psychothérapie individuelle ou collective, ont augmenté de 40 % depuis le début de la guerre, précise le docteur Tabakovic. *« Nous avons des antidépresseurs mais nous avons surtout besoin de tranquillisants. Nous utilisons des plantes comme la valériane. »*

« Nous n'avons pas les moyens d'accueillir tout le monde », raconte, à Sarajevo, Mme Oruc. *« Ces trois derniers mois, nous avons pu hospitaliser cent cinquante personnes. Et nous traitons plusieurs milliers de cas dans nos consultations externes. »* A l'entendre, si l'hôpital était plus grand et la ville plus petite, on mettrait Sarajevo dans un service psychiatrique : *«Tout le monde souffre d'un désordre psychiatrique»*, estime le médecin. Paradoxalement, les seuls a être restés «normaux», à ne pas avoir été affectés par la guerre, sont les anciens patients de l'hôpital. *« Ils sont coupés de la réalité, leur comportement n'a pas changé »*, explique Mme Oruc.

Parce que l'hôpital se trouve à six cents mètres de la ligne de front, dans une zone réputée dangereuse, beaucoup ont peur de venir se faire soigner. Mais, pour certains, la douleur mentale, le désespoir sont tels *« qu'ils exposent leur vie pour venir ici »*, explique le chef du service psychiatrique. *« Même si la maladie est récente, nous avons du mal à prévenir son développement »*, souligne le médecin. *« Ils ont les symptômes d'une dépression sévère mais ne réagissent pas aux traitements habituels »*, explique-t-il.

Le chef du service psychiatrique estime qu'à Sarajevo, la guerre prend une forme originale : elle est d'abord mentale . Ceux qui assiègent la ville depuis plus de quinze mois *« utilisent toutes les armes psychologiques pour briser le mental de la population »*. Pour les assiégeants, il s'agirait moins de tuer des gens pour les tuer que pour terroriser le reste de la population, briser sa résistance.

Avant même les tueries, le premier choc fut affectif, lié à la nature «ethnique» de la guerre. *« Beaucoup ne savaient pas et ne savent toujours pas qui est Serbe, Croate ou Musulman. Pendant longtemps, nous avons voulu vivre dans l'illusion. Et il a fallu admettre cette réalité : même nos amis allaient nous tuer. Ce fut un choc psychologique énorme »*, raconte le docteur Oruc. *Avec 47 % de mariages mixtes avant guerre à Sarajevo, on ne sait pas qui est qui. Les gens n'ont plus confiance en personne : la paranoïa s'est développée. »*

«Nous vivons comme du gibier»

Après le choc affectif, il y a la terreur des bombardements. Une insécurité totale règne, affectant la santé mentale de la population. A moins de rester cloîtré dans un abri, sans lumière, chacun se sent menacé à chaque seconde. Peu d'endroits sont hors de portée des tireurs d'élite. Partout, et n'importe quand, un obus peut tuer. Même à la présidence, une pièce voisine du bureau du président Izetbegovic a été totalement détruite par un tir. Ce qui rend fous les habitants, ce n'est pas seulement la peur mais aussi l'humiliation ; la sensation de se savoir observé, épié, d'être à la merci d'un ennemi caché.

« Ils nous voient, nous vivons comme du gibier », dit en marchant un professeur de sociologie. Sans logique apparente, il enchaîne des ruelles, passe d'un côté à l'autre, suivant une trajectoire imprévisible qu'il juge plus sûre. Paradoxalement, seuls les enfants ne semblent pas ressentir cette sensation de viol permanent qui peut se terminer par un meurtre. Comme ce garçon de sept ans, qui reste immobile, impassible alors qu'une balle claque sur le bitume à quelques mètres de lui. *« Good sniper ! »*, dit-il en riant.

« Ils se comportent comme dans des conditions normales, explique le docteur Ceric. *C'est très dangereux, mais il n'y a pas d'autre solution que l'enfermement. Cela risque d'avoir de sérieuses conséquences dans le futur, à l'âge adulte »*, craint-il. Les adolescents déjà perturbés et les personnes âgées, qui commettent, selon le docteur, beaucoup de *« suicides passifs »*, semblent les plus touchés.

Il y a l'insécurité permanente ; il y a aussi l'isolement, dont se plaint amèrement Gordana. Journaliste, elle se souvient de ce qui fut pour elle *« le pire jour de la guerre »*. *«Le 2 mai, l'an dernier, le téléphone avec l'extérieur a été coupé »*, se rappelle-t-elle. Depuis un mois, les lignes à l'intérieur de la ville ne fonctionnent plus, la poste est depuis longtemps interrompue.

Abandonnés, encerclés, isolés, les plus endurcis, soumis aux bombardements constants, ont les nerfs peu à peu rongés. *« Nous souffrons plus que des prisonniers, car notre prison est bombardée ; nous ne connaissons pas la durée de la peine et le motif de notre enfermement »*, souligne le docteur Oruc. Le psychiatre déconseille fortement aux Occidentaux de visiter certains malades. *« Ils avaient placé toute leur confiance en vous ; ils croyaient que l'Ouest pouvait faire respecter les lois humaines*, raconte le docteur. *A votre vue, ils peuvent avoir une réaction violente. »*

JEAN-BAPTISTE NAUDET

ALLEMAGNE

Conseils de la police aux étrangers

Le meilleur moyen de se prémunir contre les incendies criminels racistes en Allemagne reste le bon vieil extincteur placé à portée de main à côté du lit. C'est l'un des conseils que donne la police aux étrangers vivant en Rhénanie-Westphalie, dans un dépliant diffusé à un million d'exemplaires.



nelle régionale, Fredrick Holtkamp. Cette opération de la police allemande, lancée par le ministre de l'intérieur du Land, Herbert Schnoor, vise à aider les étrangers de Rhénanie-Westphalie à se protéger eux-mêmes contre les agressions xénophobes, après l'incendie criminel de Solingen qui avait coûté la vie à cinq Turcs le 29 mai. *« Vous attendez avec raison aide et protection de votre police mais elle ne peut pas être partout pour empêcher toutes les attaques »*, explique le dépliant, qui poursuit : *« mais vous pouvez faire beaucoup vous-même pour votre propre sécurité. »*

Le document, rédigé en dix langues, dont le turc, le serbo-croate, l'italien, le polonais, le français et l'arabe, offre dix recommandations aux étrangers, parmi lesquelles tirer les rideaux à la tombée de la nuit, fermer les fenêtres même pendant une courte absence, surveiller ses voisins et avoir un extincteur près de soi.

Les premiers prospectus ont été distribués mercredi 4 août à Duisbourg, qui compte 70 000 étrangers sur 530 000 habitants, a indiqué un porte-parole de la police crimi-

Le porte-parole de la police de Düsseldorf, Ulrich Rungwerth, a reconnu que *« le conseil de l'extincteur chez soi était peut-être légèrement déplacé, car nous ne voulons pas que s'instaure un climat de peur »*. – *(AFP, AP.)*

ITALIE

Levée de l'immunité parlementaire de Bettino Craxi

La Chambre des députés italienne a voté à une large majorité, mercredi 4 août, la levée de l'immunité parlementaire de l'ancien secrétaire du Parti socialiste italien (PSI) et ancien président du conseil, Bettino Craxi, demandée par les juges milanais, qui ont relevé quarante-six chefs d'inculpation, pour diverses affaires de corruption. La Chambre a également autorisé, par 300 voix pour, 146 contre et 16 abstentions, les perquisitions au domicile de M. Craxi et la mise sous séquestre d'un compte bancaire en Suisse. Plusieurs de ces chefs d'inculpation ont trait aux pots-de-vin versés au PSI par des holdings et entreprises publiques comme l'ENEL, dans le domaine de l'électricité, ou de l'ENI, dans celui des hydrocarbures.

Bettino Craxi, qui assistait aux débats, a attaqué les parlementaires en estimant qu'ils avaient besoin d'un *« bouc émissaire, rite païen de tradition très ancienne »*. Il a annoncé qu'il allait continuer à se défendre et s'en est pris en particulier au patron du groupe Olivetti, Carlo De Benedetti, qualifié de *« prince de la corruption publique »* ayant la haute main sur un *« système d'influences sur les fonctionnaires, les administrateurs, les techniciens, les politiciens, les journalistes »*. Enfin il a affirmé que le financement illicite avait touché non seulement les partis au pouvoir mais aussi ceux de l'opposition et notamment, de façon importante, l'ancien Parti communiste italien, aujourd'hui Parti de la gauche démocratique (PDS).

La Chambre des députés avait rejeté le 29 avril dernier quatre des six demandes de levée d'immunité parlementaire présentées par les parquets de Rome et de Milan. Les députés n'avaient autorisé la justice à poursuivre M. Craxi que pour deux délits mineurs. L'*« absolution »* de ce dernier par ses pairs avait provoqué un tollé en Italie. – *(AFP.)*

□ **PORTUGAL : décès de Jorge Campinos.** – Ancien ministre socialiste des affaires étrangères dans le gouvernement de Mario Soares en 1976, Jorge Campinos, a trouvé la mort, vendredi 30 juillet, dans un accident de voiture, près de Mohamba, au Mozambique. Il était âgé de cinquante-six ans. Membre de la Cour de justice européenne, il s'était rendu dans ce pays, selon la radio de Maputo, pour aider à la rédaction d'une nouvelle Constitution.

Belgique : le maréchal Mobutu indésirable aux funérailles du roi Baudouin

Bien qu'il ait décrété un deuil national pour la mort du souverain de l'ancienne puissance coloniale, le président du Zaïre ne figure pas parmi les invités

BRUXELLES

de notre correspondant

Le maréchal Mobutu ne figurera pas parmi les dizaines de têtes couronnées, chefs d'Etat et personnalités qui – de la reine Elizabeth à l'empereur Akihito du Japon, en passant par MM. Mitterrand et Delors – assisteront, samedi 7 août, aux funérailles de Baudouin Ier. Le président du Zaïre avait pourtant fait du zèle à l'annonce du décès, décrétant un deuil national de huit jours dans son propre pays, avec mise en berne des drapeaux et diffusion de musique religieuse à la radio.

« Le président Mobutu se souvient avec émotion du geste posé par le couple royal belge à son égard lors du décès de sa première épouse, Maman Mobutu », déclarait son ambassadeur à Bruxelles, M. Kimbulu. La Belgique ne s'est pas pour autant laissé forcer la main. M. Mobutu n'est pas considéré comme *« invité »*.

Autre camouflet, Faustin Birindwa, premier ministre désigné par le maréchal-président, et non reconnu par Bruxelles, a été mis dans la situation de devoir s'abstenir de venir signer le registre de condoléances ouvert à l'ambassade de Belgique au Zaïre, l'ambassadeur en poste, Jean Coene, n'ayant manifesté aucune envie de l'accueillir. En revanche, M. Coene a reçu Mgr Monsengwo, président du Haut Conseil de la République, et Etienne Tshisekedi, chef du gouvernement concurrent émanant de l'opposition, qui a lui aussi décrété un deuil national, dont les dates ne concordent pas avec celles fixées par son rival...

Dans les milieux officiels, on fait valoir qu'il était difficile d'inviter tous ceux qui prétendent représenter l'ancienne colonie belge. Mais il est probable que Mgr Monsengwo occupera, au titre de personnalité amie, une des chaises tant convoitées dans la cathédrale Saint-Michel de Bruxelles, qui ne peut guère recevoir plus de 1 100 personnes assises. Et M. Willy Claes, ministre des affaires étrangères, a été très clair : l'absence d'invitation *« est un jugement sur la responsabilité de la détérioration de la situation dans un pays et, en même temps, sur la dégradation des relations entre deux pays »*.

Les présidents serbe et irakien aussi

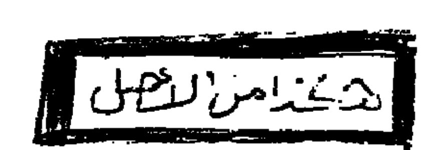
Alors que Bruxelles et Kinshasa conservent des relations diplomatiques, la coopération est réduite au domaine humanitaire. Au sein de la « troïka » qu'elle forme avec la France et les Etats-Unis pour évaluer la situation au Zaïre, la Belgique tient le langage le moins conciliant à l'égard de M. Mobutu. Les nombreux membres de la famille présidentielle n'obtiennent plus de visa pour venir profiter des somptueuses résidences en leur possession à Bruxelles.

Le gouvernement du roi Baudouin ne paraissait plus rien attendre de l'ancien homme fort de Kinshasa. Certains Belges s'en réjouissent, notamment chez les socialistes flamands. D'autres veulent encore espérer en son amendement, mus par la nostalgie de l'ancien Congo, auquel Baudouin Ier avait accordé l'indépendance et où il avait fait plusieurs voyages officiels.

La Libre Belgique s'interroge sur la mise au ban d'un homme qui *« n'en demeure pas moins, selon le vœu même de la conférence nationale, le chef de l'Etat pour toute la période de transition »*. Le quotidien catholique se demande *« s'il fallait absolument donner un contenu politique à un événement qui devrait d'abord revêtir une portée sentimentale et affective »*. Mais le gouvernement de la petite Belgique peut manifester du caractère et n'a aucune envie de faire du « sentiment » avec des gens qu'il estime peu fréquentables. Les présidents serbe et irakien sont aussi sur la liste des indésirables.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

□ **ERRATUM :** contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du mardi 3 août, Baudouin Ier était le cinquième roi des Belges. Ses prédécesseurs étaient Léopold Ier, Léopold II, Albert Ier et Léopold III.



PROCHE-ORIENT

IRAN : alors que sa politique a fait de nombreux mécontents

Le président Rafsandjani place son deuxième mandat sous le signe de la continuité

Le président iranien est déterminé à poursuivre les *«grandes lignes»* de la politique qu'il a mise en route lors de son accession à la présidence en 1989. Ali Akbar Hachémi Rafsandjani l'a affirmé, mercredi 4 août, lors de sa prestation de serment devant le Majlis (Parlement), pour un deuxième mandat de quatre ans. La veille, le guide de la République islamique Ali Khameinei avait promulgué un décret entérinant les résultats de l'élection présidentielle du 11 juin dernier.

M. Rafsandjani place donc son nouveau mandat sous le signe de la continuité sur une voie émaillée de compromis et de concessions, et qui, à ce jour, a fait davantage de mécontents que de satisfaits, aussi bien à l'intérieur, qu'à l'extérieur de l'Iran. Trop éloignée des grands principes de la révolution islamique pour les éléments les plus conservateurs du régime, trop timide pour les partisans d'une véritable libéralisation, trop libérale pour la fraction dite de gauche de l'équipe au pouvoir, elle est par ailleurs jugée belliciste, voire terroriste, par de nombreux pays, notamment occidentaux.

«Rafsandjani a raté le coche en ne croisant pas le fer avec les plus durs dès son premier mandat», commente un opposant en exil. *«Il a voulu naviguer entre deux eaux et il est trop tard pour redresser la barre»*, ajoute-t-il. Car nombre d'opposants, qu'ils soient simples citoyens ou membres de formations politiques, créditaient M. Rafsandjani, lors de son arrivée au pouvoir en 1989, d'un certain pragmatisme, d'une réelle volonté d'ouverture économique et politique qui auraient eu pour conséquence quasi inévitable une libéralisation des us et coutumes rigoristes imposés en Iran depuis l'avènement de la République islamique en 1979.

Or, il n'en a rien été, ou très timidement. Jusqu'aux élections législatives de mai 1992, qui lui ont permis d'éliminer du Majlis ceux que l'on appelle les «radicaux» dans la terminologie politique iranienne, c'est-à-dire ce groupe de religieux et de politiques hostiles à toute réforme économique, M. Rafsandjani bénéficiait encore d'un certain crédit. Les «radicaux» étaient accusés de tous les maux et l'on attendait du chef de l'Etat, après le scrutin, qu'il mette à exécution les réformes promises pour reconstruire le pays.

Multiplicité des centres de décision

Mais sa valse-hésitation entre la mise en œuvre de son programme de libéralisation économique et la soumission aux freins qu'y mettaient les religieux «conservateurs» – effarouchés à l'idée que de telles réformes, auxquelles ils se disent pourtant favorables, puissent entraîner une contamination par la culture occidentale, – a amené un désenchantement certain. D'où le désintérêt des électeurs pour le srutin présidentiel du 11 juin dernier – 43 % d'abstention – et un vote relativement important «de protestation», qui a fait porter 23,8 % des voix sur le candidat des «conservateurs», Ahmad Tavakkoli.

En un an, entre les législatives de 1992 et l'élection présidentielle de juin dernier, M. Rafsandjani ne pouvait pas faire des miracles, disent ses partisans. Une réforme économique fondamentale c'est long et cela demande à la population des sacrifices qu'elle consent difficilement, ajoutent-ils en substance.

Cette argumentation est vraie, mais en partie seulement, et les Iraniens sont las d'attendre que leurs dirigeants se mettent d'accord entre eux. Que les électeurs iraniens aient été conscients de la portée de leur vote en juin dernier ou non, le résultat est le suivant : forts de leur succès électoral relatif, les «conservateurs» réclament aujourd'hui des maroquins et n'entendent pas laisser les coudées franches au président.

Le guide de la République islamique qui les conduit a encore rappelé mercredi que l'islam avait *«sa propre conception de l'économie»*, mais aucun exégète de la politique iranienne n'a réussi, à ce jour, à comprendre cette spécificité, à cela près qu'elle prône la justice sociale. L'ironie de l'Histoire veut que les «radicaux» – qui, bien qu'évincés du Parlement n'avaient pas jeté l'éponge – s'allient aujourd'hui à M. Rafsandjani contre les «conservateurs». Ce qui risque de pousser le chef d'Etat à faire aux uns et aux autres des concessions, dans la plus grande confusion.

Aussi, la politique du gouvernement risque-t-elle de demeurer chaotique, évoluant au gré des équilibres entre les différentes factions au pouvoir. Un peu à l'image des travaux entrepris depuis quelque temps à Téhéran : un matin des ouvriers des PTT creusent le trottoir, le lendemain la municipalité vient boucher les trous, le jour suivant un autre organisme va tout recommencer pour, cette fois, l'eau, l'électricité ou le gaz.

«La politique de l'Iran n'a jamais été aventurière et elle ne le sera jamais», a déclaré, mercredi, M. Rafsandjani à l'occasion de son investiture. L'Iran entend *«s'affirmer dans le monde comme un centre culturel et spirituel et non par la force des armes et la terreur»*, a ajouté le président iranien. Il s'adressait en tout premier lieu à l'Occident – principalement les Etats-Unis – qui, outre l'affaire Salman Rushdie, l'accusent de soutien au terrorisme, d'exportation de la révolution et de surarmement. Mais il souhaitait sans doute également être entendu par l'équipe au pouvoir, dont toutes les composantes ne le suivent pas sur cette voie pourtant nécessaire à la relance du pays. Car la grande question demeure de savoir qui, de tous les centres d'autorité détient réellement le pouvoir de décision en Iran et si M. Rafsandjani n'est pas constamment court-circuité. Un exemple récent de l'anarchie en la matière vient d'être donné à l'occasion de l'offensive israélienne contre le Liban. Alors que le ministre des affaires étrangères Ali Akbar Velayati aurait contribué à l'apaisement dans ce pays en demandant au Hezbollah d'arrêter le pilonnage des localités dans le nord d'Israël, le chef de file des «radicaux» islamistes, Ali Akbar Mohtachémi, demandait au Hezbollah d'attaquer les intérêts américains au Liban et *«d'étendre son champ d'action militaire au Moyen-orient, à l'Europe et aux Etats-Unis»*. Craignant sans doute d'être accusé de collusion avec Israël et les Etats-Unis, le ministère des affaires étrangères a aussitôt cru bon de mettre les points sur les «i» et a démenti l'existence d'un *«accord secret»* pour *«contenir le Hezbollah»*.

M. Rafsandjani doit en principe présenter dimanche au Parlement la liste de son nouveau gouvernement et demander la confiance. Le problème, écrivait déjà à la veille de l'élection présidentielle l'éditorialiste de la revue *Iran-é Farda*, n'est pas *«qui gouvernera ? mais comment va-t-on gouverner ?»*. *«Or, aucune évaluation n'a été faite, aucun chiffre n'existe qui puisse servir de repère pour discuter du succès ou de l'échec du premier mandat. Que l'exécutif nous dise lui-même qu'il a fait monts et merveilles n'est pas une raison pour le croire»*, ajoutait-il.

MOUNA NAÏM

Damas demande des garanties aux Etats-Unis

Suite de la première page

A Damas, on veut savoir si cette politique de pression fait désormais partie du contexte des négociations. M. Christopher, qui a eu trois heures d'entretien avec le président Hafez El Assad, précédées de plus d'une heure de discussions avec son homologue syrien, n'a semble-t-il pas réussi à convaincre et rassurer totalement ses interlocuteurs. Les deux ministres ont d'ailleurs donné des versions contradictoires du contenu de leur conversation, consacrée *«pour l'essentiel au processus de paix»*, a déclaré M. Christopher, *«aux événements du Liban»*, a affirmé M. Charah.

A l'issue d'une conférence de presse commune avec ce dernier, le secrétaire d'Etat a certes estimé possible *«un progrès»* dans les négociations, mais, a-t-il ajouté, *«nous avons besoin de beaucoup, beaucoup de travail sérieux avant d'y arriver»*. *«C'est un long, long processus,* a-t-il encore dit, *nous n'en sommes qu'au tout début, mais j'espère que nous sommes en train de sortir de l'impasse.»* Après vingt-deux mois de négociations, c'est un aveu éloquent.

Tout laisse à penser que les dirigeants syriens, rendus encore plus méfiants par les récents événements au Liban, se sont contentés de réaffirmer que la seule façon de sortir les négociations de l'impasse était un engagement israélien de retrait des territoires occupés. Interrogé sur d'éventuels progrès sur la question du Golan, M. Charah a d'ailleurs répondu : *«Nous ne pouvons pas parler de progrès maintenant, après ce qui s'est passé au Liban. Mais, après l'arrêt des bombardements, nous croyons que cette visite peut sauver le processus de paix, car si les bombardements s'étaient poursuivis, ils l'auraient enterré.»* *«Je vais rendre compte cette nuit* (au premier ministre israélien, Itzhak Rabin) *de ce que m'a dit le président El Assad. Je ne suis pas sûr que ces éléments soient nouveaux, mais je pense qu'ils sont significatifs»*, a poursuivi M. Christopher, qui avait indiqué qu'il n'était porteur d'aucune nouvelle proposition.

En réponse à une question, M. Charah a fermement démenti que des livraisons d'armes iraniennes au Hezbollah libanais transitaient par la Syrie. *«C'est absolument faux. La résistance nationale libanaise, y compris le Hezbollah, n'a pas besoin d'un tel approvisionnement. Seize ans de guerre civile ont transformé le Liban en une jungle»*, a affirmé M. Charah qui a précisé cependant que la question avait été abordée avec M. Christopher. Les dirigeants syriens ont d'ailleurs insisté pour que le secrétaire d'Etat se rende au Liban pour y entendre, de la bouche des responsables libanais, *«la réaffirmation de la légitimité de la résistance»*.

«Compassion» américaine

C'est à Zahlé, ville natale du chef de l'Etat libanais, à quarante-cinq minutes de Damas, que M. Christopher a donc rencontré, outre le président Elias Hraoui, le premier ministre Rafic Hariri, le président du Parlement, Nabih Berri, et le ministre des affaires étrangères, Farès Boueiz. Beyrouth souhaite que les Etats-Unis fassent pression sur Israël pour obtenir de l'Etat juif *«un engagement de retrait, sans lequel*, affirme M. Hariri, *il est impossible de désarmer la résistance»*.

Le Liban, qui négocie avec l'ONU les conditions du déploiement de son armée dans le sud du Liban aux côtés de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), veut aussi le maintien de cette dernière. Lors du premier déploiement de l'armée libanaise, en janvier 1992, dans des villages contrôlés jusque-là par la FINUL, celle-ci s'était retirée, estimant que l'on ne pouvait avoir deux armées différentes sur le même terrain. Pour Beyrouth, aujourd'hui, le maintien de la FINUL est indispensable, ne serait-ce que comme force d'interposition de nature à servir d'intermédiaire entre les armées libanaise et israélienne. Aussi longtemps qu'elles n'auront pas obtenu un engagement politique de retrait de l'armée israélienne, les autorités libanaises refuseront en effet la création, réclamée par Israël, d'un comité militaire mixte chargé d'assurer la sécurité. Or, si l'armée libanaise est déployée pratiquement au contact de l'armée israélienne, des échanges seront nécessaires pour éviter tout incident, et c'est là où la FINUL devrait intervenir.

Quatre jours après l'arrêt des bombardements massifs israéliens dans le sud du Liban, le secrétaire d'Etat américain ne pouvait faire moins que d'exprimer *«sa compassion»* pour les Libanais, auxquels il a annoncé une aide américaine de onze millions de dollars, sous forme, notamment, d'assistance alimentaire et d'envoi de sept cent cinquante lits d'hôpitaux équipés. M. Christopher, qui a réaffirmé l'engagement des Etats-Unis *«envers la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban»*, a indiqué que Washington *«soutenait»* le déploiement de l'armée libanaise dans le Sud et espérait que le cessez-le-feu *«se poursuivrait et se renforcerait»*. *«Les Etats-Unis travailleront activement dans ce but et j'appelle urgemment toutes les parties à faire de même»*, a-t-il dit. A l'issue de ces entretiens, il a exprimé l'espoir que *«le processus de paix pourra bénéficier d'une nouvelle impulsion et que nous puiserons dans ces tragiques événements une nouvelle force pour parvenir à la paix.»*

FRANÇOISE CHIPAUX

AFRIQUE

RWANDA : après plus d'un an de négociations

Le gouvernement et le Front patriotique ont signé un accord de paix

Après plus d'une année de négociations laborieuses, le gouvernement et le Front patriotique rwandais (FPR) ont signé, mercredi 4 août à Arusha, dans le nord de la Tanzanie, un accord de paix qui doit mettre un terme à près de trois ans de guerre. Des institutions provisoires, incluant des représentants de l'ancienne rébellion, doivent être mises en place avant la mi-septembre.

Dans les camps de réfugiés, la nouvelle de la signature de l'accord de paix a été accueillie par des youyous et des danses, signale l'AFP. De cessez-le-feu rompus en négociations suspendues, la population rwandaise ne croyait plus en un règlement pacifique de la crise qui a coûté si cher au pays. Mais au cours d'une cérémonie solennelle, le chef de l'Etat, Juvenal Habyarimana, et le président du Front patriotique rwandais (FPR), Alexis Kanyarengwe, ont finalement fait la paix, en s'engageant à *«éradiquer les causes profondes qui ont donné naissance à cette guerre»*.

Cet accord devra être mis en application de manière scrupuleuse pour que disparaisse un scepticisme général nourri par l'expérience. Depuis l'offensive lancée par le FPR le 1er octobre 1990, à partir de l'Ouganda, massacres et exodes se sont succédé. Hutus victimes des exactions de l'agresseur, le FPR, Tutsis victimes des sanglantes représailles des Hutus au pouvoir... La haine ancestrale entre l'ancien maître tutsi, chassé du pays à l'indépendance, en 1962, et le pouvoir hutu a fait des milliers de morts chez les civils. En mars dernier, un huitième de la population (neuf cent mille personnes) était sur les routes ou dans des camps de réfugiés.

Les délais prévus pour réconcilier les frères ennemis sont courts : trente-sept jours après la signature de l'accord, un Parlement provisoire et un gouvernement de vingt-deux ministres, dont cinq issus du FPR, doivent être mis en place. D'un commun accord, il a été décidé que le cabinet serait dirigé par M. Faustin Twagiramungu, président du Mouvement démocratique républicain (MDR, opposition). Première anicroche : le MDR, qui s'était prononcé sur un autre nom, signalait mardi aux «parrains» de l'accord d'Arusha (le président tanzanien Ali Hassan Mwinyi et les observateurs britanniques, belges, américains et français) que M. Twagiramungu avait été exclu de leur parti.

Le départ des militaires français

Reste aussi à mettre en pratique la clause sur l'intégration des combattants du FPR au sein de l'armée nationale. Alors que les négociations achoppaient sur cette question épineuse, il a été décidé que l'armée intégrerait les anciens éléments rebelles dans ses rangs – à hauteur de 40 % à la base et de 50 % au niveau du commandement – dès que les institutions provisoires seront mises en place. Puis, dans les vingt-deux mois suivant la signature de l'accord, des élections législatives et présidentielle devront être organisées.

L'accord prévoit également le départ des troupes étrangères à partir de l'entrée en fonction d'une *«force internationale neutre»*. Les deux compagnies françaises – environ trois cents hommes – restées au Rwanda malgré l'accord conclu à Dar-es-Salaam le 7 mars dernier, devront donc quitter le pays dès que cette force sera à pied d'œuvre. L'ONU ne dispose que de trente-sept jours pour la mettre en place. Aussi, selon plusieurs sources, s'oriente-t-on d'un commun accord vers un élargissement du Groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN) de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), sur place depuis plusieurs mois. Sous commandement de l'ONU, le GOMN pourrait tenir lieu de *«force internationale neutre»*.

MARIE-PIERRE SUBTIL

SOMALIE

L'ONU critique l'ONU...

Un rapport interne de l'ONU remet en question la légalité des attaques militaires sans sommation contre les positions des partisans du général Mohamed Farah Aïdid, indique les quotidiens britannique et américain, *The Guardian* et *The Washington Post*, dans leurs éditions du jeudi 4 août.

Ce rapport confidentiel, rédigé par un expert juridique américain du département d'Etat, et adressé au représentant spécial de l'ONU en Somalie, l'amiral Jonathan Howe, indique que certaines des attaques des «casques bleus» pourraient être assimilées par des Etats membres ou des organisations non gouvernementales à *«des meurtres purs et simples»*.

A Mogadiscio, les partisans du général Aïdid ont relancé l'offensive, après un relatif répit de quatre jours. Dans la nuit de mardi à mercredi, ils ont lancé une série d'attaques tous azimuts contre les troupes internationales. Trois soldats américains ont été blessés. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

Un second journaliste assassiné

ALGER

de notre correspondante

Un reporter de l'Entreprise nationale de télévision (ENTV), Rabah Zenati, a été tué par balles, mardi 3 août, devant le domicile de ses parents, situé dans le quartier populaire de Baraki, à l'est d'Alger. Ses agresseurs, au nombre de trois, selon la radio algérienne, ont réussi à prendre la fuite *(nos dernières éditions du 5 août)*.

Ce meurtre – le premier dont ait été victime un journaliste du secteur public – a provoqué une grande émotion dans les milieux de la presse, un des secteurs de la société algérienne particulièrement menacés par l'actuelle vaque de terrorisme . Rabah Zenati est le quatrième journaliste à être la cible d'un attentat en l'espace de quatre mois. Tahar Djaout, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire d'expression française *Ruptures*, avait été assassiné dans des circonstances analogues le 26 mai. Le directeur du quotidien indépendant *El Watan*, Omar Belhouchet, et Merzak Baghtache, nouvelliste, ont échappé de peu aux balles des terroristes.

Hamraoui Habib Chawki, ministre de la culture et de la communication, qui a participé, mercredi, à un rassemblement de la profession dans les locaux de l'ENTV, a condamné *«cet acte terroriste, perpétré contre un des enfants modestes de l'Algérie»*.

Agé de trente-cinq ans, Rabah Zenati, issu d'une famille populaire, travaillait au service des reportages et «couvrait» l'actualité nationale et internationale. Il avait notamment commenté la marche des *«démocrates contre les violences politiques»*, le 22 mars dernier, à Alger – commentaire que la télévision nationale a rediffusé, mercredi, en hommage au journaliste disparu.

CATHERINE SIMON

EN BREF

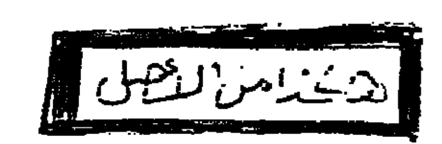
□ **AFRIQUE DU SUD : un an de prison pour un journaliste ayant refusé de coopérer avec la police.** – Un journaliste sud-africain, Andries Cornelissen, du journal *Afrikaner Beeld*, a été condamné, mercredi 4 août, à un an de prison, pour avoir refusé de fournir à la police des informations sur Peter Mokaba, un dirigeant controversé de la ligue des jeunesses du Congrès national africain (ANC). D'autre part, pour la première fois, une personnalité noire a accédé à la présidence de la radio-télévision nationale sud-africaine (SABC), Mme Yvy Matsepe-Casaburri, élue mercredi à ce poste. – *(AFP.)*

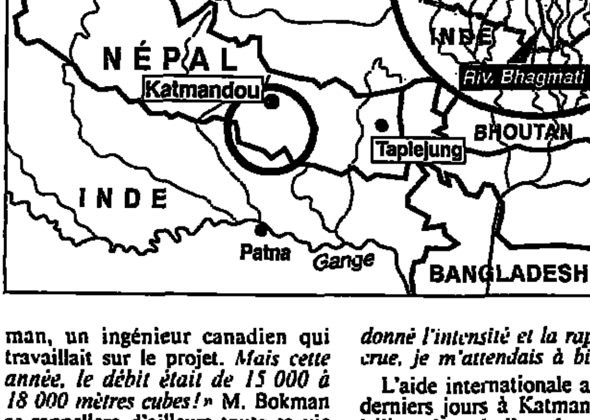
□ **NIGÉRIA : Moshood Abiola en visite à Londres.** – Moshood Abiola, qui semble avoir remporté l'élection présidentielle du 12 juin, annulée par le pouvoir militaire, a une nouvelle fois rejeté l'idée d'un gouvernement intérimaire, dans une entretien accordé à la BBC. M. Abiola, en visite à Londres, a affirmé, mercredi 4 août, qu'il ne renoncera *«jamais»* à son mandat. Il a nié avoir quitté le Nigéria pour des raisons de sécurité, comme l'avait affirmé le représentant de son parti à Washington, et affirmé qu'il était en route pour Washington afin d'avoir des entretiens sur la situation de son pays. – *(AFP.)*

□ **ÉGYPTE : nouvelles menaces contre le président Moubarak.** – Dans un communiqué publié mercredi 4 août, l'organisation clandestine Jamaa Islamiya a renouvelé ses menaces de mort contre le président Hosni Moubarak, et appelé le peuple égyptien à le renverser. M. Moubarak est mis *«au défi»* de prouver l'implication de la Jamaa Islamiya dans les récents attentats au Caire. Celui qui *«a tué d'une manière injuste»* doit savoir qu'il subira le même sort et que sa mort sera *«juste»*, affirme le communiqué, faisant allusion à la condamnation à mort et à la pendaison de quinze islamistes. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : cent trente-deux morts lors des bombardements israéliens.** – Le ministre libanais de la santé a indiqué, mardi 3 août, que cent trente-deux personnes avaient été tuées et cinq cents autres blessées par les bombardements massifs israéliens de la semaine dernière dans le sud du Liban. – *(AFP.)*

□ **JORDANIE : les élections législatives fixées au 8 novembre.** – Le roi Hussein a dissous, mercredi 4 août, la Chambre des députés et le gouvernement a fixé au 8 novembre la date des premières élections multipartites depuis 1956. Le projet du gouvernement de modifier la loi électorale dans la perspective de ce scrutin est contesté par certains députés, notamment islamistes, qui craignent de ne plus être majoritaires au Parlement. Selon le ministre de l'intérieur, l'électorat constitue 40 % de la population, soit un million six cent mille personnes. – *(AFP.)*


هكذا من الأصل



SOCIÉTÉ

Le Népal sous les eaux

Suite de la première page

Ce matin, Sa Majesté Birendra, roi du Népal, a atterri non loin de là dans son hélicoptère blanc pour prendre la mesure du désarroi de son peuple. « *Il nous a dit que tout ira bien, que l'on prendrait soin de nous* », assure une grand-mère au visage parcheminé de Tibétaine. Cette profession de foi inébranlable à l'égard de celui qui reste souvent, pour le petit peuple, la réincarnation du dieu Vishnou, fait sourire un jeune étudiant. « *Birendra est resté plutôt vague. En fait, il n'a rien promis de vraiment concret.* » Il est vrai que, depuis le retour de la démocratie, en 1990, dans le dernier des royaumes hindous de la planète, les choses ont bien changé au pied du Toit du monde ! Jadis souverain de droit divin, le roi a perdu de son prestige puisqu'il doit désormais se plier aux lois de la monarchie constitutionnelle...

Dans les dortoirs improvisés, on s'est entassé tant bien que mal sur les pupitres et les bancs d'écoliers. Quelques malades dorment, enroulés dans de méchantes couvertures. Beaucoup d'enfants souffrent de diarrhée, on signale quelques cas de rougeole, mais rien de bien alarmant. Même si, comme le remarque un membre d'une équipe de Médecins sans frontières, première ONG internationale à s'être rendue sur place, « *il faut toujours se méfier des épidémies qui peuvent se déclarer en pareilles circonstances* ». La presse népalaise, alarmiste, parle de cas de choléra, mais l'information reste invérifiable. A Chandrinagahapur, les infirmiers affirment contrôler la situation.

Ce sont les districts de Sarlahi et de Rautahat, situés dans la plaine du Terai, cette étroite bande de jungle et de rizières qui court le long de la frontière indienne au sud des premiers contreforts himalayens, qui ont le plus souffert des crues. D'autres régions du pays n'ont pas été épargnées : au Makwanpur, un peu plus au nord, vers Katmandou, des glissements de terrains ont fait de nombreuses victimes. Même chose à l'extrême est, dans la région de Taplejung, où les pluies ont été très violentes.

Les dégâts matériels sont sérieux. Katmandou, la capitale, est encore aujourd'hui virtuellement coupée du monde : une douzaine de ponts situés sur les principales voies d'accès reliant la ville à l'Inde voisine ont été endommagés ou détruits. Résultat, le prix des denrées de première nécessité a spectaculairement augmenté dans ce pays enclavé qui reste dépendant du « grand frère » indien pour son approvisionnement. Des dizaines de milliers d'hectares de surface cultivable ont été balayés par les crues, un désastre pour une nation rurale à 90 %, où l'on n'avait jamais vu une pareille mousson depuis cinquante ans. « *Quand on pense que, l'année dernière, c'était la sécheresse !* », soupire un commerçant de Katmandou.

200 km
CHINE
NÉPAL
Katmandou
Makwanpur
NÉPAL
INDE
Riv. Bhagmati
BHOUTAN
Taplejung
INDE
Patna
Gange
BANGLADESH

Un bilan difficile à établir

Sous la pluie qui redouble, l'hélicoptère frappé de l'étoile rouge de l'armée népalaise vire soudain de bord et se pose rapidement au milieu des champs. Une foule se presse autour du Super-Puma d'où un soldat extrait rapidement une dizaine de sacs de riz. Pas question de s'attarder. On s'est battu il y a quelques jours après l'atterrissage d'un hélicoptère pour se disputer les sacs de nourriture, et les policiers en uniforme bleu, armés de longs bâtons de bambous, surveillent les rescapés. Inondation ou pas, la distribution gratuite de vivres est toujours un événement dans ce pays qui est l'un des plus pauvres de la planète...

En survolant le damier des rizières, on comprend mieux ce qui s'est passé : le fleuve Bagmati a soudainement gonflé, emportant maisons et villages, parfois sur plusieurs centaines de mètres de largeur. A certains endroits, la rivière en crue a regagné son lit aussi brutalement qu'elle en était sortie, comme l'atteste le contraste des couleurs entre le vert des champs épargnés et le gris-beige de la terre boueuse. C'est en remontant plus en amont le cours du fleuve que les destructions se font plus criantes. A la sortie d'une gorge, là où elle s'élance vers la plaine, la Bagmati a tout balayé. Il ne reste rien des maisons de pisé, la route est détruite. Seuls subsistent les restes de quelques habitations « en dur » démantelées par les eaux. La présence d'un barrage destiné à l'irrigation a aggravé les effets de l'inondation dans une partie des districts de Sarlahi et de Rautahat.

« *Les spécialistes en hydrologie avaient conçu ce barrage pour résister à un débit de 8000 mètres cubes par seconde*, explique Hilbert Bokman, un ingénieur canadien qui travaillait sur le projet. *Mais cette année, le débit était de 15 000 à 18 000 mètres cubes !* » M. Bokman se rappellera d'ailleurs toute sa vie cette nuit du 20 au 21 juillet, quand le niveau de la rivière est monté de plus de 2 mètres en quelques heures. Lui aussi réveillé en pleine nuit dans sa chambre inondée, il a dû nager jusqu'à un immeuble voisin, aggripé à un jerrycan. La même nuit, sept de ses collègues chinois affectés au même projet se sont noyés.

Officiellement, le bilan des inondations se monte à plus de neuf cents morts (1), et à peu près autant de disparus pour l'ensemble du Népal. Un colonel de l'armée estime cependant que le nombre des victimes pourrait atteindre trois mille morts dans le sud du pays seulement. La presse avance parfois des chiffres impressionnants et sans doute fantaisistes. Le correspondant local de l'agence américaine UPI a même parlé de douze mille disparus. Il est vrai qu'au Népal, personne n'hésite à jongler avec les chiffres. « *Certaines familles ont tout intérêt a déclarer un nombre important de victimes car le gouvernement offre des compensations financières pour toute personne décédée*, explique un résident étranger. *Il est facile d'exagérer car tout le monde n'est pas recensé sur les listes électorales.* »

Certains observateurs, visiteurs ou membres d'organisations internationales, ont d'ailleurs l'impression que la catastrophe, bien que tragique, pourrait ne pas avoir l'ampleur décrite par les autorités ou les médiasnépalais. « *Les dégâts matériels sont très importants et les pertes en vie humaines sont difficilement chiffrables*, estime ainsi un expert. *Mais j'avoue que, étant donné l'intensité et la rapidité de la crue, je m'attendais à bien pire.* »

L'aide internationale a afflué ces derniers jours à Katmandou et les hélicoptères de l'armée assurent un véritable pont aérien vers les zones sinistrées. Dans tout le pays, un impressionnant mouvement de solidarité s'est créé. On a même vu de jolies stars du cinéma népalais faire la quête dans les rues de la capitale. Les fonctionnaires ont donné plusieurs jours de salaire, les ministres la moitié de leurs revenus de juillet, et chaque entreprise y a été de sa collecte.

Accessoirement, les inondations ont calmé le jeu politique au moment où la puissante opposition communiste s'apprêtait à relancer son mouvement d'agitation pour exiger la démission du gouvernement. Fin juin et début juillet, de violentes manifestations avaient fait plusieurs morts à Katmandou, quand la police avait ouvert le feu sur la foule.

Mais la catastrophe risque cependant d'accroître encore les problèmes du premier ministre Giri Prasad Koirala, bête noire des communistes, alors que la situation économique ne cesse de s'aggraver. Menacé par ses rivaux au sein de son propre parti, le Congrès, le premier des chefs de gouvernement élu au suffrage universel depuis plus de trente ans se trouve dans une position de plus en plus précaire. « *Les Népalais commencent à se demander si Koirala ne leur porte pas la poisse*, commente un journaliste. *En deux ans, trois avions se sont écrasés, et la sécheresse puis les inondations ont dévasté une partie du pays...* »

BRUNO PHILIP

(1) Un dernier bilan, fourni jeudi 5 août par l'ambassade du Népal, fait état de 972 morts et 786 disparus.

COMMUNICATION

Le débat outre-Atlantique sur le contenu des émisssions à la télévision

Le Congrès américain accentue sa campagne contre la violence sur le petit écran

Paul Simon, le sénateur démocrate de l'Illinois, a donné soixante jours aux responsables de la télévision américaine réunis à Los Angeles pour commencer à purger le petit écran de la violence endémique qui y sévit. Sinon, le Congrès sera amené à prendre des mesures autoritaires, a-t-il menacé.

LOS ANGELES

correspondance

Devant la communauté hollywoodienne convoquée au premier « sommet » sur la violence à la télévision, le sénateur Paul Simon, auteur du Télévision act law de 1990 et principal instigateur de la croisade anti-violence, n'a pas mâché ses mots, lundi 2 août. « *S'il s'avère qu'une partie de votre industrie préfère l'argent à la notion de responsabilité, voilà qui ne passera pas inaperçu à Washington* », a-t-il lancé à un parterre de sept cents participants où l'on retrouvait les dirigeants des *networks*, ABC, CBS, NBC, Fox ainsi que des chaînes câblées, des producteurs, des scénaristes... sans oublier Jack Valenti, président de la Motion picture association of America, le syndicat professionnel des majors de Hollywood.

Déjà mis « KO » par l'exposé des recherches universitaires prouvant une corrélation entre télévision et criminalité (*le Monde* du 3 août), le Tout-Hollywood a dû écouter et applaudir poliment l'avertissement solennel du sénateur démocrate de l'Illinois, qui a réaffirmé la détermination du Congrès à légiférer si les *networks* ne modifient pas rapidement leur programmation. Selon Paul Simon, les « créatifs » doivent faire preuve de retenue dans le traitement des sujets violents et, parce que l'ensemble de l'industrie (câble, *syndication*, cinéma...), est concernée à tous les échelons et à long terme, il propose la création d'un *Advisory office on television violence*. (Conseil consultatif sur la violence à la télévision), un organisme indépendant qui serait chargé de « surveiller » le petit écran.

Le sénateur a précisé qu'il s'en prenait tout particulièrement à la glorification de la violence (la violence « *glamour* »), blâmant même la célèbre réplique de Clint Eastwood dans l'un des « Inspecteur Harry », « *Make my day* » (« *fais moi plaisir* »), sous entendu, tire moi dessus. Il faut, a ajouté le sénateur, se soucier de la dimension internationale de la télévision en alignant plutôt la production américaine sur les critères en vigueur dans les autres pays, plutôt moins complaisants sur ce sujet. Un (mauvais) exemple : le dessin animé « *Teenage mutant ninja turtles* », sorti en deux versions, l'une « *hard* » pour le marché américain, l'autre atténuée pour les ventes internationales.

Paul Simon a donné soixante jours aux *networks* pour parvenir à un premier résultat, « *sinon quelques un de mes collègues vont intervenir en force* ». « *Voilà qui a jeté un froid* », commentait, interloqué, un producteur. A la session plénière qui suivit, les applaudissements furent unanimement réservés à ceux des intervenants qui protestèrent contre la « *censure* » voire l'« *atteinte à la liberté d'expression* » et à ceux qui établirent une comparaison avec le code Hays (code moral régissant les films, de 1930 à 1966) ou qui firent des parallèles avec la période du maccarthysme. « *Qui osera produire un show qui risque de se retrouver affublé du label « violent » ?* », se lamentait Dick Wolf, producteur d'« Un flic à Miami ». « *La perspective d'un boycott des annonceurs me terrifie* », a avoué Jeff Sagansky, président des programmes à CBS. Hollywood est-il prêt à engager un bras de fer avec Washington ? Une chose est sûre : la rentrée 1993, outre ses shows inédits, sa course à l'audience, ses nouvelles têtes, apportera une obsession nouvelle au paysage audiovisuel américain : débusquer la violence cathodique.

CLAUDINE MULARD

A la suite des incidents de Bordeaux et de Marseille

M. Bourges précise aux journalistes de France-Télévision leurs droits et devoirs en matière d'information sportive

Les incidents dont ont été victimes à Bordeaux, Marseille et Toulon les journalistes sportifs des chaînes de service public ont amené Hervé Bourges à préciser, dans une note interne datée du 2 août, les droits et devoirs des journalistes sportifs de France-Télévision. Selon cette note, « *une plainte a été déposée pour coups et blessures à la suite des agressions commises contre nos équipes ainsi que des dégâts occasionnés aux matériels* ». En outre, « *une action a été engagée auprès de la Ligue nationale de football et de la Fédération française de football pour faire garantir l'accès aux enceintes sportives des journalistes* » de France 2 et France 3, « *et ainsi faire respecter le droit à l'information du public* ». Ces organismes, indique M. Bourges, « *ont assuré France-Télévision de leur soutien dans cette affaire et indiqué que les équipes pouvaient effectuer normalement leur travail dans les stades* ».

M. Bourges « *attire enfin* » l'attention des journalistes « *sur le respect* » de « *principes légaux, réglementaires et professionnels* ». Il précise que ses journalistes ne doivent pas « *pénétrer sans autorisation dans des propriétés privées ou attenter au droit à l'image reconnu à tout citoyen* ». Le PDG de France-Télévision rappelle enfin que France 2 et France 3 sont, « *elles-mêmes, détentrices de droits exclusifs d'un certain nombre d'événements sportifs majeurs. Nous devons donc veiller à respecter les droits des autres télédiffuseurs, de la même façon que nous souhaitons que ces derniers respectent les nôtres* ». Précision qui ne manque pas de sel, M. Bourges ajoute, qu'il faut « *se garder des tentations de médiatisation disproportionnée en cas d'incident* ».

Manœuvres autour de Télé-Lyon Métropole

Plusieurs stratégies s'affrontent pour la reprise de la station locale lyonnaise

LYON

de notre bureau régional

Après la prolongation au 4 octobre du délai de grâce accordé par le tribunal de commerce à Télé-Lyon Métropole, station de télévision locale en dépôt de bilan, plusieurs stratégies de reprise s'affrontent. Pour l'instant, les principaux actionnaires (la Générale des eaux, *le Progrès*, René et Robert Bianco, hommes d'affaires savoyards, Fernand Galula et Caméra) ont débloqué des fonds, au prorata de leurs parts (1,8 million de francs) pour assurer le financement de l'exploitation en août et septembre.

Quant au plan de reprise, plusieurs stratégies s'affrontent. Toutes ont pour objectif unique de bâtir un réseau de stations locales (une sorte de France 3 privée) qui permette, en l'absence d'accès à la publicité de la distribution, d'amortir les coûts sur un ensemble. M6, qui souhaite poursuivre sa politique de décrochages locaux, a ainsi proposé un partage d'antenne avec TLM. Mais cette solution n'a guère rencontré d'écho tant auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) que des actuels opérateurs. La Générale des eaux, déjà actionnaire, est prête à participer à une relance de la station mais attend un soutien financier important des collectivités locales. Lesquelles n'ont guère manifesté jusqu'à présent un quelconque désir de s'engager plus avant. Il reste deux mois pour les convaincre. En tout état de cause, toute modification dans l'actionnariat ou la fourniture de programmes est susceptible d'un accord préalable du CSA. Enfin, la Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT), bien qu'actionnaire de M6, pourrait également soutenir un plan de reprise alternatif qui passerait par la reprise de TLM par RTL-TV. Cette filiale émet actuellement sur la Lorraine avec un accord tacite du CSA.

Dans tous les cas, le dossier sera traité politiquement autant que juridiquement par le CSA. Le ministère de la communication, qui avait un temps imaginé de mettre en réseau national toutes les stations locales, s'est heurté fortement à l'hostilité des chaînes hertziennes déjà en place, et notamment de M6, qui ne voient pas d'un bon œil l'arrivée d'un nouveau concurrent en dehors des procédures d'appel d'offres habituelles.

B. C.

SPORTS

NATATION : championnats d'Europe

Franzy, sirène d'Allemagne

Deuxième titre européen pour l'Allemande Franziska Van Almsick. Après le 100 mètres nage libre, elle a remporté, mercredi 4 août, à Sheffield, le 200 mètres nage libre. Troisième du relais 4 x 200 mètres, l'équipe de France messieurs a obtenu une médaille de bronze en améliorant le record national de la distance (7 min 19 s 86 contre 7 min 23 s 03 en 1988).

SHEFFIELD

de notre envoyée spéciale

Cachée derrière ses lunettes, ses cheveux serrés sous son bonnet de plastique, Franziska Van Almsick semble femme. Lorsqu'elle vient se lover sur le plot de départ, dans une position qui n'appartient qu'à elle, c'est un fauve prêt à bondir pour croquer des adversaires qu'elle semble ignorer du regard. Et sa course est magnifique ! L'Allemande glisse, seule en tête, si légère dans l'eau, dans une sérénité d'apparence. Des mouvements amples, faciles, innés. Elle frôle le record du monde, elle devient double championne d'Europe. On aurait juré qu'elle devait à une longue carrière d'en être arrivée là.

Plus tard, les masques sont tombés. Quand Franziska Van Almsick est réapparue, enveloppée dans un survêtement trop grand, on a découvert une enfant, prodige, sans aucun doute. Une adolescente de quinze ans pleine de santé, la crinière blond vénitien, la moue adorable et un candide franc-parler qui fait vite sourire. Elle avoue souffrir d'un trac terrible avant toutes les courses, que rien n'est facile du tout, même si elle sait qu'elle est née avec un corps sculpté pour nager, qu'elle ne pense même pas à broyer les records du monde – ce que tout le monde attend d'elle – mais seulement battre les autres, gagner. Elle dit qu'elle a bien le temps de devenir une légende. Elle accordera encore cinq ans à la compétition, avant de passer à autre chose car il y a d'autres choses à faire que de passer sa vie dans une piscine. Au lycée, Franziska est une excellente élève.

Un symbole de la réunification

Douze mois auront suffi pour que l'enfant devienne une star. Quand elle plonge pour la première fois, en août 1992, dans le bassin olympique de Barcelone, elle n'est qu'une jeune championne allemande venue représenter son pays. Et puis, l'exploit. A quatorze ans, elle remporte deux médailles dans les épreuves individuelles de nage libre, l'argent sur 200 mètres et le bronze sur 100 mètres, et deux autres dans les relais, l'argent et le bronze, aussi. Depuis, elle est devenue la coqueluche des Allemands avec une cote de popularité comparable à celle de la championne de tennis Steffi Graf.

Ses fans l'appellent « Franzy », les sponsors se l'arrachent, les affaires vont bon train, elle fait de la publicité pour le chocolat Suchard. Werner Köster, un manager appelé à la rescousse pour gérer la carrière de l'adolescente, lui a négocié des contrats pour 2,3 millions de marks (plus de 7 millions de francs) : « *En Allemagne, la natation vient bien loin après le football et le tennis*, explique-t-il. *Si elle a tant de succès, c'est parce qu'elle représente plus qu'une athlète bardée de médailles. Elle est un symbole. L'hebdomadaire* Der Spiegel *l'a consacrée première vedette de la réunification.* »

Née à Berlin-Est, fille d'un ancien entraîneur de gymnastique, Franzy est devenue l'égérie d'un pays qui se recoud tous les jours. Excepté ses revenus exorbitants, son quotidien n'a pas changé. Levée tous les matins à 6 h 30, elle partage ses journées entre un entraînement de quatre heures au fameux complexe sportif du Sport Forum, où elle a toujours travaillé, et les cours. La célébrité la gêne un peu. Elle préférerait passer inaperçue dans le métro. On lui demande son avis sur des questions politiques. Sur la montée du racisme ou la réunification, elle a les idées humanistes que peut avoir une adolescente.

Quand on lui parle de l'ex-Allemagne de l'Est, elle répond que sans la sévère formation qu'elle y a reçue, dès l'âge de sept ans, elle n'aurait pu atteindre un tel niveau, malgré ce corps quasiment parfait pour la natation : sa faible densité osseuse la rend extrêmement légère dans l'eau et ses bras interminables lui permettent de brasser une énorme quantité d'eau. « *Franziska est trop jeune pour être salie par les affaires de dopage qui secouèrent les sportifs de l'ex-RDA* », estime Werner Köster.

Elle reste abasourdie par sa gloire soudaine, elle qui n'a pas été championne olympique à Barcelone. Elle a failli le devenir, battue d'un dixième de seconde dans le 200 mètres nage libre par l'Américaine Nicole Haislett : « *J'ai été horriblement déçue sur le coup*, a-t-elle raconté. *Quelques jours après, je me suis dit que c'était mieux de ne pas gagner l'or à quatorze ans. Cela me donne un but pour les Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996.* » Alors, elle n'aura que dix-huit ans.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du mercredi 4 août

MESSIEURS

100 mètres papillon : 1. R. Szukala (Pol.) 53 s 41 ; 2. D. Pankratov (Rus) 53 s 43 ; 3. M. Milosevic (Cro.) 53 s 65... 5. F. Esposito (Fra.) 54 s 11 (nouveau record national, ancien record 54 s 35 par Bruno Gutzeit en 1992).

400 mètres quatre nages : 1. T. Darnyi (Hon.) 4 min 15 s 24 ; 2. J. Sievinen (Fin.) 4 min 15 s 51 ; 3. M. Wouda (P.-B.) 4 min 17 s 90.

4 x 200 mètres nage libre : 1. Russie (Lepikov, Pyshnenko, Mukhin, Sadovy) 7 min 15 s 84 ; 2. Allemagne (Hoffman, Troeger, Keller, Zesner) 7 min 18 s 53 ; 3. France (Marchand, De Fabrique, Poirot, Bordeau) 7 min 19 s 86 (nouveau record de France, ancien record 7 min 23 s 3 en 1988).

DAMES

200 mètres nage libre : 1. F. Van Almsick (All.) 1 min 57 s 97 ; 2. L. Dobrescu (Rou.) 2 min 0 s 39 ; 3. K. Pickering (G.-B.) 2 min 1 s 15.

200 mètres brasse : 1. B. Bécue (Bel) 2 min 31 s 18 ; 2. A. Nikitina (Rus) 2 min 32 s 15 ; 3. M. Hardiman (GB) 2 mn 32 s 48.

□ **FOOTBALL : championnat de France de deuxième division.** – Les résultats de la troisième journée du championnat de France de deuxième division disputée les 3 et 4 août sont les suivants :

*Alès et Nimes	0-0
Rennes b. *Rouen	3-2
Beauvais b. *Laval	4-1
*Gueugnon et Charleville	1-1
*Nancy b. Saint-Brieuc	1-0
*Bourges et Dunkerque	1-1
Bastia b. *Red Star	2-1
*Istres et Mulhouse	2-2
*Le Mans b. Valence	1-0
*Nice et Niort	1-1

*Sedan et Valenciennes 1-1.

Classement : 1. Niort, Beauvais, Nancy, 5 pts ; 4. Bastia, Rennes, Rouen, Charleville, Gueugnon, Nice, 4 pts ; 10. Bourges, Alès, Mulhouse, Le Mans, 3 pts ; 14. Red Star, Sedan, Saint-Brieuc, Dunkerque, Valence, Nîmes, 2 pts ; 20. Valenciennes, Istres, Laval, 1 pt.

SOCIÉTÉ

L'enquête sur la tentative de subornation de témoin après le match VA-OM

Le restaurateur corse André-Noël Filippeddu a été entendu par le juge Beffy

Entendu, mercredi 4 août, par le juge d'instruction Bernard Beffy, le restaurateur corse André-Noël Filippeddu a de nouveau réfuté les accusations de l'ancien entraîneur Boro Primorac, qui dit avoir fait l'objet, le 17 juin, d'une tentative de subornation de témoin pour *« porter le chapeau »* dans l'affaire du match Valenciennes-OM. En marge de cette audition, M. Tapie a fait parvenir au procureur de la République de Valenciennes une demande d'enquête sur des *« pratiques d'écoutes téléphoniques »*, tant sur ses lignes privées que professionnelles.

VALENCIENNES

de notre envoyé spécial

André-Noël Filippeddu n'est pas un homme bavard. Mercredi 4 août, à sa sortie du tribunal de Valenciennes, où il venait d'être entendu par le juge Bernard Beffy, le restaurateur corse, propriétaire du Grand Bleu sur le port de plaisance de Bonifacio, ne s'est pas montré très disert. Il s'est juste borné à confirmer très brièvement sa version de la journée du 17 juin, au cœur de « l'affaire dans l'affaire », autrement dit de l'éventuelle tentative de subornation dont l'ancien entraîneur de Valenciennes Boro Primorac affirme avoir fait l'objet.

M. Filippeddu a répété avoir déjeuné ce jour-là au Fouquet's en compagnie de M. Primorac et d'un mystérieux troisième homme qu'il ne connaissait pas. En revanche, il a de nouveau démenti, par l'intermédiaire de son avocat, Me Olivier Metzner, avoir ensuite conduit Boro Primorac dans les locaux de Bernard Tapie Finances, avenue de Friedland, pour lui proposer, après une entrevue avec le président de l'OM, de *« porter le chapeau »* dans l'affaire du match Valenciennes-OM. Selon Me Metzner, le restaurateur n'a pas reconnu le « troisième homme » (toujours non identifié) sur la quinzaine de photos que lui a présentées le magistrat instructeur. Cette première audition de M. Filippeddu par le juge Beffy n'aurait donc rien apporté d'essentiel au dossier.

Des horaires sujets à variations

Les enquêteurs ne s'attendaient pas qu'il en soit autrement. Les déclarations du restaurateur, ami de plusieurs joueurs ayant évolué à l'Olympique de Marseille et de l'ancien Monégasque Marcel Dib, devraient néanmoins permettre d'affiner le déroulement des événements en cette journée du 17 juin. Car il se confirme que les horaires avancés par les uns et les autres méritent des vérifications, tant ils sont sujets à variations, y compris de la part de l'ancien ministre socialiste, Jacques Mellick, le témoin-surprise de Bernard Tapie, qui affirme avoir rencontré le président de l'OM, ce jour-là, dans ces bureaux de l'avenue de Friedland (*le Monde* du 4 août).

Ce témoignage tardif, accueilli avec sérénité par les enquêteurs, devrait donner lieu à des vérifications (étude des agendas des différents protagonistes) et à des auditions dans les semaines à venir. Il ne remet pas en cause la version de Boro Primorac, ce dernier ayant fourni de nombreux détails indiquant qu'il a effectivement pu se rendre dans le bureau de M. Tapie. Tout au plus le témoignage de M. Mellick sert-il d'argument à M. Tapie, qui n'a pourtant pas encore fait connaître officiellement son emploi du temps du 17 juin, promis au juge Beffy le 6 juillet.

Cette enquête, comme celle sur le volet « corruption », est en fait entrée dans une phase d'attente. Le juge Beffy et le procureur de la République Eric de Montgolfier, qui vont s'accorder quelques jours de vacances, attendent les résultats de diverses investigations en cours pour avoir une vision globale de ce dossier complexe. Tout ou partie de ces éléments devrait être à leur disposition au début du mois de septembre.

Ph. Br.

La « ruine » de Bernard Tapie

« J'ai réussi à éviter la prison, pas la ruine. Voilà la réalité. Inutile de chercher : je suis ruiné. » Cette surprenante confession de Bernard Tapie au *Nouvel Observateur*, dans son édition du 5 août, relève-t-elle du gag ou de l'information ? Lors d'un bref entretien accordé à l'hebdomadaire, M. Tapie donne diverses indications sur l'état de sa fortune. Il affirme ainsi que ses affaires *« ne valent plus rien »*, que son hôtel particulier à Paris vaut *« 30 millions de francs au maximum »* (il l'aurait acheté 100 millions) et est *« hypothéqué en partie »*. Il estime que son yacht, le *Phocéa*, *« ne vaut pas plus de 20 millions et est hypothéqué lui aussi »*. Le président de l'OM précise enfin qu'il a vendu un tableau de Rubens et *« une partie de ses meubles »*.

M. Tapie a vivement réagi après la publication de ces propos. *« Moi, ruiné ? C'est un gag ! »*, a-t-il indiqué, mercredi 4 août, à l'Agence France-presse, *« Un journaliste de cet hebdomadaire m'a interrogé par téléphone sur l'état de ma fortune. Compte tenu de la nature de ses questions, je lui ai répondu ce qu'il voulait de toute évidence entendre, c'est-à-dire que j'étais ruiné. De ma part, c'était une plaisanterie. A ce genre de questions, je ne donne les bonnes réponses que si le demandeur est le fisc. »*

Les sévices au 21e RIMa de Fréjus

François Léotard juge « inacceptables » les brimades exercées à l'égard de jeunes recrues

François Léotard, ministre de la défense et maire de Fréjus, a jugé *« inacceptables »*, mercredi 4 août, les *« brimades qui ont été exercées à l'encontre de jeunes soldats »* du 21e régiment d'infanterie de marine (RIMa) basé à Fréjus. Huit plaintes de jeunes engagés ont été enregistrées jusqu'à présent par le parquet de Marseille, après celle déposée contre X le 28 juin par le colonel Philippe Tracqui, chef de corps du 21e RIMa (et non dix-huit comme indiqué dans nos éditions des 4 et 5 août).

« Un beau régiment »

Ces brimades, a précisé M. Léotard, *« ne sont pas acceptées, d'ailleurs, puisque des sanctions disciplinaires ont été prises et que des sanctions judiciaires seront probablement prises »*. Le ministre a aussi tenu à dissocier le dossier des « marsouins » brutalisés et celui du jeune Didier Boucher, incorporé au 21e RIMa en décembre 1992 (dans une compagnie différente de celle des cadres sanctionnés), qui s'était donné la mort sur une plage de Fréjus le 31 mars dernier. Les parents du jeune homme avaient déclaré récemment qu'ils considéraient que les mauvais traitements dont leur fils se disait l'objet à l'armée l'auraient *« acculé au suicide »*. M. Léotard a indiqué qu'il estimait *« avoir à lutter contre une injustice, celle qui consiste à amalgamer un drame personnel à ces exactions »*.

Le ministre a en outre souligné que le 21e RIMa, l'une des composantes de la Force d'action rapide (FAR), est actuellement en mission à Sarajevo *« sous le feu et les obus des soldats qui n'hésitent pas à l'atteindre »*. Depuis le 1er juillet, la moitié de cette unité d'élite formée par environ 1 250 soldats est affectée à la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Bosnie.

Ce régiment, qui appartient à la sixième division légère blindée (DLB), a été engagé dans de nombreuses missions outre-mer, notamment au Rwanda, au Gabon et en Nouvelle-Calédonie. Constitué de quatre compagnies de combat, une compagnie d'éclairage et d'appui et d'une autre de commandement et de soutien, le 21e RIMa, dont la devise est « Croche et tiens », a également participé à l'« opération Daguet », lors de la guerre du Golfe. François Léotard a souhaité que *« sa réputation qui est très belle, car c'est un beau régiment, et que l'honneur des armes seront préservés (...) lorsqu'on sanctionnera encore davantage par la justice les sévices qui auraient été commis »*. *« Mais ça, c'est à la justice de le faire »*, a-t-il précisé.

L'enquête préliminaire de la gendarmerie de Fréjus, qui a auditionné une vingtaine de militaires du rang, avait été transmise à la section au parquet de Marseille, qui, conformément à la procédure, a sollicité l'avis du ministre de la défense, avant de décider du choix des poursuites. Passibles de quarante jours d'arrêt, les quatre militaires mis en cause – un sergent, un caporal-chef et deux caporaux – ont déjà purgé trente jours et devraient à nouveau en purger dix autres prochainement (le règlement interne prévoit une coupure de huit à dix jours après trente jours d'arrêt). Ultérieurement, la décision judiciaire sera susceptible d'être sanctionnée disciplinairement par une rétrogradation ou la résiliation de leur contrat. Treize des jeunes recrues maltraitées auraient fait connaître leur intention de résilier leur contrat.

MÉDECINE

En Californie

Un bébé naît 104 jours après la mort de sa mère

Une équipe de médecins californiens a réussi à faire naître le bébé d'une femme enceinte, cent quatre jours après avoir déclaré cette femme cliniquement morte. *« Il s'agit d'un beau bébé de sexe mâle parfaitement développé »*, a déclaré le docteur Richard Fulroth, qui a surveillé la césarienne effectuée par ses collègues au Highland General Hospital d'Oakland (Californie).

Le bébé, qui pèse 2,2 kilos, devrait survivre malgré certains problèmes respiratoires. La mère, Trisha Marshall, âgée de vingt-huit ans, avait été déclarée cliniquement morte alors qu'elle était enceinte de dix-sept semaines, deux jours après avoir reçu une balle dans la tête au cours d'une tentative de cambriolage.

Une équipe médicale a maintenu la femme artificiellement en vie, afin d'assurer le développement du fœtus, et ce à la demande de sa famille et d'un homme qui affirmait être le père de l'enfant. Le système de survie a été débranché après la césarienne, a-t-on indiqué de même source. Selon les médecins, seul un autre fœtus avait survécu davantage, il y a quelques années, dans l'Etat du Vermont, une femme avait été déclarée cliniquement morte dans la seizième semaine de sa grossesse. – *(AFP)*

[Les progrès de la réanimation autorisent aujourd'hui l'accomplissement de tels « miracles ». Il y a quelques mois déjà, une affaire similaire avait alimenté une très vive polémique outre-Rhin lorsque des médecins bavarois avaient maintenu en « survie » artificielle une jeune femme enceinte âgée de dix-huit ans. L'enfant n'avait pu voir le jour, un avortement spontané s'étant produit six semaines après le début de la réanimation.

De telles affaires voient s'opposer avec force les tenants du respect absolu de la vie dès la fécondation et ceux qui dénoncent ce qui constitue une nouvelle forme d'acharnement thérapeutique. L'une des questions essentielles posées est celle de l'impact que peut avoir une telle situation sur le développement du fœtus et le psychisme de l'enfant. L'utérus d'une femme « cliniquement morte » peut-il raisonnablement être assimilé à une « couveuse » ? Qu'en est-il des relations si importantes normalement établies entre la mère et l'enfant qu'elle porte ? La science et la médecine sont, ici, muettes. – J.-Y. N.]

Le projet de cession au groupe autrichien Immuno

La Fédération des donneurs de sang bénévoles est opposée au rachat du centre de fractionnement de Strasbourg

La possible acquisition du centre de fractionnement sanguin du CRTS de Strasbourg par le groupe autrichien Immuno (*le Monde* du 5 août) a conduit Jean-Marie Habouzit, président de la Fédération française des donneurs de sang bénévoles (FFDSB), qui groupe 800 000 adhérents, à prendre position : pour lui, le principe de cette acquisition *« ne s'inscrit nullement dans le cadre de l'actuelle réforme transfusionnelle »* mais résulte d'une initiative privée du CRTS de Strasbourg.

« Nous sommes pour notre part totalement opposés à la cession de ce centre à une firme privée, ajoute M. Habouzit. *Tous les centres français de fractionnement doivent entrer au sein du LFFB (Laboratoire français de fractionnement et de biotechnologies). Ce n'est qu'ensuite, sous l'égide de cette structure, que d'éventuelles transactions pourront se faire. Nous pensons que d'autres solutions doivent être retenues et que, s'il est « surdimensionné », l'appareil français de fractionnement pourrait être utilement utilisé en collaboration avec d'autres pays européens, comme ceux d'Europe de l'Est. »*

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, ont par ailleurs confirmé, mercredi 4 août, que les instances compétentes des six centres français de fractionnement sanguin seront très rapidement invitées à ratifier la convention constitutive du LFFB, ce laboratoire devant *« obéir aux grands principes de l'éthique en matière de don du sang »*.

REPÈRES

FAITS DIVERS

Un colis radioactif perdu entre Paris et Grenoble

Un colis contenant un produit radioactif a disparu le 2 août lors de son transfert entre Paris et Grenoble. Il s'agit d'un paquet de 2 kilos et 20 centimètres sur 20, renfermant un solution de 70 millicuries d'iode radioactif 131 pour application médicale, qui devait être livré au CHU de Grenoble. Le service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI) précise que ce produit, utilisé pour le traitement de certains cancers, *« n'est pas dangereux s'il n'est pas avalé ou conservé durant quinze jours dans les vêtements d'une personne »*. Il demande cependant à toute personne qui le découvrirait de prévenir *« immédiatement les services d'incendie, de police ou la gendarmerie »*. Les services lyonnais de la sécurité civile tente de déterminer l'itinéraire exact emprunté par le transporteur routier chargé de la livraison, afin de déceler une éventuelle *« erreur de livraison »*.

ENVIRONNEMENT

200 millions de francs pour lutter contre la pollution de l'air

La lutte contre la pollution atmosphérique sur les sites industriels sera soutenue par une aide de l'Etat évaluée à 200 millions de francs, a indiqué le ministère de l'environnement dans un communiqué publié mercredi 4 août. Cette somme correspond au montant de la taxe parafiscale perçue en 1993 auprès de 1 500 établissements industriels et usines d'incinération d'ordures ménagères. Vingt-huit sites se partageront 120 millions de francs. EDF percevra 70 millions de francs pour le traitement des fumées de sa centrale thermique de Cordemais (Loire-Atlantique). Cette centrale thermoélectrique *« constitue la première source d'émission de SO2* (anhydride sulfureux) *de France,* précise le ministère de l'environnement. *L'investissement projeté, supérieur à 1,1 milliard de francs doit permettre de réduire ces émissions de près de 50 %. »* L'Agence pour le développement et la maîtrise de l'énergie (ADEME), chargée de l'exécution de cette directive, attribuera une somme de 33 millions de francs à la recherche et au développement de nouvelles techniques pour la réduction des émissions polluantes.

ÉDUCATION

Guy Pouzard nommé inspecteur général

Guy Pouzard, recteur de l'académie de Limoges jusqu'en mai 1993, a été nommé, mercredi 4 août, en conseil des ministres, inspecteur général de l'éducation nationale.

[Né le 29 septembre 1938 à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), Guy Pouzard est agrégé de sciences physiques et docteur d'Etat. Il est nommé successivement maître-assistant à la faculté des sciences de Marseille (1967), puis maître de conférences (1975) et professeur (1979) à l'université de Provence, dont il est le président de 1981 à 1987. En 1989, il devient délégué à l'information scientifique et technique au ministère de la recherche et de la technologie. Puis, d'octobre 1991 à mai 1993, il est recteur de l'académie de Limoges.]

EN BREF

□ **Les dirigeants de la société de Bourse Tuffier-Ravier-Pie seront jugés en octobre .** – Cinq dirigeants de la société de Bourse Tuffier-Ravier-Pie devront comparaître devant le tribunal de Paris les 25, 26, 27 octobre et 2 novembre, dans le cadre de l'affaire du détournement de trois cent trente-huit millions de francs de titres remis en dépôt à des organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (*le Monde* du 9 novembre 1990).

□ **Sécurité routière : 116 morts sur les routes au cours du dernier week-end.** – Cent seize personnes ont été tuées dans des accidents de la circulation, entre le vendredi 30 juillet et le dimanche 1er août, à l'occasion du traditionnel chassé-croisé des vacanciers sur les routes de France. En 1992, le nombre de morts s'était élevé à cent vingt et un. La Sécurité routière précise que le nombre des blessés a nettement progressé avec une hausse de 12,4 %. La circulation a vu son volume augmenter de 10 % dans le sens des départs et de 5 % dans celui des retours. Mille sept cent quatre-vingt-cinq accidents ont été répertoriés sur l'ensemble de cette période, soit une augmentation de 17,7 % par rapport à l'an dernier. Le temps perdu dans les bouchons atteint 1,5 million d'heures, mais, selon la Sécurité routière, *« le blocage généralisé qui était à craindre sur certaines zones a pu être évité »*.

SOCIÉTÉ

Le Népal sous les eaux

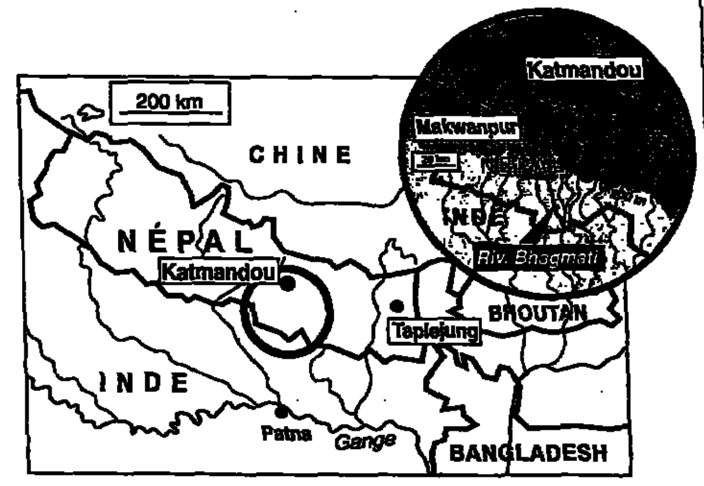
Suite de la première page

Ce matin, Sa Majesté Birendra, roi du Népal, a atterri non loin de là dans son hélicoptère blanc pour prendre la mesure du désarroi de son peuple. *« Il nous a dit que tout ira bien, que l'on prendrait soin de nous »*, assure une grand-mère au visage parcheminé de Tibétaine. Cette profession de foi inébranlable à l'égard de celui qui reste souvent, pour le petit peuple, la réincarnation du dieu Vishnou, fait sourire un jeune étudiant. *« Birendra est resté plutôt vague. En fait, il n'a rien promis de vraiment concret. »* Il est vrai que, depuis le retour de la démocratie, en 1990, dans le dernier des royaumes hindous de la planète, les choses ont bien changé au pied du Toit du monde! Jadis souverain de droit divin, le roi a perdu de son prestige puisqu'il doit désormais se plier aux lois de la monarchie constitutionnelle...

Dans les dortoirs improvisés, on s'est entassé tant bien que mal sur les pupitres et les bancs d'écoliers. Quelques malades dorment, enroulés dans de méchantes couvertures. Beaucoup d'enfants souffrent de diarrhée, on signale quelques cas de rougeole, mais rien de bien alarmant. Même si, comme le remarque un membre d'une équipe de Médecins sans frontières, première ONG internationale à s'être rendue sur place, *« il faut toujours se méfier des épidémies qui peuvent se déclarer en pareilles circonstances »*. La presse népalaise, alarmiste, parle de cas de choléra, mais l'information reste invérifiable. A Chandrinagahapur, les infirmiers affirment contrôler la situation.

Ce sont les districts de Sarlahi et de Rautahat, situés dans la plaine du Terai, cette étroite bande de jungle et de rizières qui court le long de la frontière indienne au sud des premiers contreforts himalayens, qui ont le plus souffert des crues. D'autres régions du pays n'ont pas été épargnées : au Makwanpur, un peu plus au nord, vers Katmandou, des glissements de terrains ont fait de nombreuses victimes. Même chose à l'extrême est, dans la région de Taplejung, où les pluies ont été très violentes.

Les dégâts matériels sont sérieux. Katmandou, la capitale, est encore aujourd'hui virtuellement coupée du monde : une douzaine de ponts situés sur les principales voies d'accès reliant la ville à l'Inde voisine ont été endommagés ou détruits. Résultat, le prix des denrées de première nécessité a spectaculairement augmenté dans ce pays enclavé qui reste dépendant du « grand frère » indien pour son approvisionnement. Des dizaines de milliers d'hectares de surface cultivable ont été balayés par les crues, un désastre pour une nation rurale à 90 %, où l'on n'avait jamais vu une pareille mousson depuis cinquante ans. *« Quand on pense que, l'année dernière, c'était la sécheresse ! »*, soupire un commerçant de Katmandou.



Un bilan difficile à établir

Sous la pluie qui redouble, l'hélicoptère frappé de l'étoile rouge de l'armée népalaise vire soudain de bord et se pose rapidement au milieu des champs. Une foule se presse autour du Super-Puma d'où un soldat extrait rapidement une dizaine de sacs de riz. Pas question de s'attarder. On s'est battu il y a quelques jours après l'atterrissage d'un hélicoptère pour se disputer les sacs de nourriture, et les policiers en uniforme bleu, armés de longs bâtons de bambous, surveillent les rescapés. Inondation ou pas, la distribution gratuite de vivres est toujours un événement dans ce pays qui est l'un des plus pauvres de la planète...

En survolant le damier des rizières, on comprend mieux ce qui s'est passé : le fleuve Bagmati a soudainement gonflé, emportant maisons et villages, parfois sur plusieurs centaines de mètres de largeur. A certains endroits, la rivière en crue a regagné son lit aussi brutalement qu'elle en était sortie, comme l'atteste le contraste des couleurs entre le vert des champs épargnés et le gris-beige de la terre boueuse. C'est en remontant plus en amont le cours du fleuve que les destructions se font plus criantes. A la sortie d'une gorge, là où elle s'élance vers la plaine, la Bagmati a tout balayé. Il ne reste rien des maisons de pisé, la route est détruite. Seuls subsistent les restes de quelques habitations « en dur » démantelées par les eaux. La présence d'un barrage destiné à l'irrigation a aggravé les effets de l'inondation dans une partie des districts de Sarlahi et de Rautahat.

« Les spécialistes en hydrologie avaient conçu ce barrage pour résister à un débit de 8000 mètres cubes par seconde, explique Hilbert Bokman, un ingénieur canadien qui travaillait sur le projet. *Mais cette année, le débit était de 15 000 à 18 000 mètres cubes ! »* M. Bokman se rappellera d'ailleurs toute sa vie cette nuit du 20 au 21 juillet, quand le niveau de la rivière est monté de plus de 2 mètres en quelques heures. Lui aussi réveillé en pleine nuit dans sa chambre inondée, il a dû nager jusqu'à un immeuble voisin, aggripé à un jerrycan. La même nuit, sept de ses collègues chinois affectés au même projet se sont noyés.

Officiellement, le bilan des inondations se monte à plus de neuf cents morts (1), et à peu près autant de disparus pour l'ensemble du Népal. Un colonel de l'armée estime cependant que le nombre des victimes pourrait atteindre trois mille morts dans le sud du pays seulement. La presse avance parfois des chiffres impressionnants et sans doute fantaisistes. Le correspondant local de l'agence américaine UPI a même parlé de douze mille disparus. Il est vrai qu'au Népal, personne n'hésite à jongler avec les chiffres. *« Certaines familles ont tout intérêt a déclarer un nombre important de victimes car le gouvernement offre des compensations financières pour toute personne décédée*, explique un résident étranger. *Il est facile d'exagérer car tout le monde n'est pas recensé sur les listes électorales. »*

Certains observateurs, visiteurs ou membres d'organisations internationales, ont d'ailleurs l'impression que la catastrophe, bien que tragique, pourrait ne pas avoir l'ampleur décrite par les autorités ou les médias népalais. *« Les dégâts matériels sont très importants et les pertes en vie humaines sont difficilement chiffrables*, estime ainsi un expert. *Mais j'avoue que, étant donné l'intensité et la rapidité de la crue, je m'attendais à bien pire. »*

L'aide internationale a afflué ces derniers jours à Katmandou et les hélicoptères de l'armée assurent un véritable pont aérien vers les zones sinistrées. Dans tout le pays, un impressionnant mouvement de solidarité s'est créé. On a même vu de jolies stars du cinéma népalais faire la quête dans les rues de la capitale. Les fonctionnaires ont donné plusieurs jours de salaire, les ministres la moitié de leurs revenus de juillet, et chaque entreprise y a été de sa collecte.

Accessoirement, les inondations ont calmé le jeu politique au moment où la puissante opposition communiste s'apprêtait à relancer son mouvement d'agitation pour exiger la démission du gouvernement. Fin juin et début juillet, de violentes manifestations avaient fait plusieurs morts à Katmandou, quand la police avait ouvert le feu sur la foule.

Mais la catastrophe risque cependant d'accroître encore les problèmes du premier ministre Giri Prasad Koirala, bête noire des communistes, alors que la situation économique ne cesse de s'aggraver. Menacé par ses rivaux au sein de son propre parti, le Congrès, le premier des chefs de gouvernement élu au suffrage universel depuis plus de trente ans se trouve dans une position de plus en plus précaire. *« Les Népalais commencent à se demander si Koirala ne leur porte pas la poisse*, commente un journaliste. *En deux ans, trois avions se sont écrasés, et la sécheresse puis les inondations ont dévasté une partie du pays... »*

BRUNO PHILIP

(1) Un dernier bilan, fourni jeudi 5 août par l'ambassade du Népal, fait état de 972 morts et 786 disparus.

COMMUNICATION

Le débat outre-Atlantique sur le contenu des émisssions à la télévision

Le Congrès américain accentue sa campagne contre la violence sur le petit écran

Paul Simon, le sénateur démocrate de l'Illinois, a donné soixante jours aux responsables de la télévision américaine réunis à Los Angeles pour commencer à purger le petit écran de la violence endémique qui y sévit. Sinon, le Congrès sera amené à prendre des mesures autoritaires, a-t-il menacé.

LOS ANGELES

correspondance

Devant la communauté hollywoodienne convoquée au premier « sommet » sur la violence à la télévision, le sénateur Paul Simon, auteur du Télévision act law de 1990 et principal instigateur de la croisade anti-violence, n'a pas mâché ses mots, lundi 2 août. *« S'il s'avère qu'une partie de votre industrie préfère l'argent à la notion de responsabilité, voilà qui ne passera pas inaperçu à Washington »*, a-t-il lancé à un parterre de sept cents participants où l'on retrouvait les dirigeants des *networks*, ABC, CBS, NBC, Fox ainsi que des chaînes câblées, des producteurs, des scénaristes... sans oublier Jack Valenti, président de la Motion picture association of America, le syndicat professionnel des majors de Hollywood.

Déjà mis « KO » par l'exposé des recherches universitaires prouvant une corrélation entre télévision et criminalité (*le Monde* du 3 août), le Tout-Hollywood a dû écouter et applaudir poliment l'avertissement solennel du sénateur démocrate de l'Illinois, qui a réaffirmé la détermination du Congrès à légiférer si les *networks* ne modifient pas rapidement leur programmation. Selon Paul Simon, les « créatifs » doivent faire preuve de retenue dans le traitement des sujets violents et, parce que l'ensemble de l'industrie (câble, *syndication*, cinéma...), est concernée à tous les échelons et à long terme, il propose la création d'un *Advisory office on television violence*, (Conseil consultatif sur la violence à la télévision), un organisme indépendant qui serait chargé de « surveiller » le petit écran.

Le sénateur a précisé qu'il s'en prenait tout particulièrement à la glorification de la violence (la violence *« glamour »*), blâmant même la célèbre réplique de Clint Eastwood dans l'un des « Inspecteur Harry », *« Make my day »* (*« fais moi plaisir »*), sous entendu, tire moi dessus. Il faut, a ajouté le sénateur, se soucier de la dimension internationale de la télévision en alignant plutôt la production américaine sur les critères en vigueur dans les autres pays, plutôt moins complaisants sur ce sujet. Un (mauvais) exemple : le dessin animé *« Teenage mutant ninja turtles »*, sorti en deux versions, l'une *« hard »* pour le marché américain, l'autre atténuée pour les ventes internationales.

Paul Simon a donné soixante jours aux *networks* pour parvenir à un premier résultat, *« sinon quelques un de mes collègues vont intervenir en force »*. *« Voilà qui a jeté un froid »*, commentait, interloqué, un producteur. A la session plénière qui suivit, les applaudissements furent unanimement réservés à ceux des intervenants qui protestèrent contre la *« censure »* voire l'*« atteinte à la liberté d'expression »* et à ceux qui établirent une comparaison avec le code Hays (code moral régissant les films, de 1930 à 1966) ou qui firent des parallèles avec la période du maccarthysme. *« Qui osera produire un show qui risque de se retrouver affublé du label « violent » ? »*, se lamentait Dick Wolf, producteur d'« Un flic à Miami ». *« La perspective d'un boycott des annonceurs me terrifie »*, a avoué Jeff Sagansky, président des programmes à CBS. Hollywood est-il prêt à engager un bras de fer avec Washington ? Une chose est sûre : la rentrée 1993, outre ses shows inédits, sa course à l'audience, ses nouvelles têtes, apportera une obsession nouvelle au paysage audiovisuel américain : débusquer la violence cathodique.

CLAUDINE MULARD

A la suite des incidents de Bordeaux et de Marseille

M. Bourges précise aux journalistes de France-Télévision leurs droits et devoirs en matière d'information sportive

Les incidents dont ont été victimes à Bordeaux, Marseille et Toulon les journalistes sportifs des chaînes de service public ont amené Hervé Bourges à préciser, dans une note interne datée du 2 août, les droits et devoirs des journalistes sportifs de France-Télévision. Selon cette note, *« une plainte a été déposée pour coups et blessures à la suite des agressions commises contre nos équipes ainsi que des dégâts occasionnés aux matériels »*. En outre, *« une action a été engagée auprès de la Ligue nationale de football et de la Fédération française de football pour faire garantir l'accès aux enceintes sportives des journalistes »* de France 2 et France 3, *« et ainsi faire respecter le droit à l'information du public »*. Ces organismes, indique M. Bourges, *« ont assuré France-Télévision de leur soutien dans cette affaire et indiqué que les équipes pouvaient effectuer normalement leur travail dans les stades »*.

M. Bourges *« attire enfin »* l'attention des journalistes *« sur le respect »* de *« principes légaux, réglementaires et professionnels »*. Il précise que ses journalistes ne doivent pas *« pénétrer sans autorisation dans des propriétés privées ou attenter au droit à l'image reconnu à tout citoyen »*. Le PDG de France-Télévision rappelle enfin que France 2 et France 3 sont, *« elles-mêmes, détentrices de droits exclusifs d'un certain nombre d'évènements sportifs majeurs. Nous devons donc veiller à respecter les droits des autres télédiffuseurs, de la même façon que nous souhaitons que ces derniers respectent les nôtres »*. Précision qui ne manque pas de sel, M. Bourges ajoute qu'il faut *« se garder des tentations de médiatisation disproportionnée en cas d'incident »*.

Manœuvres autour de Télé-Lyon Métropole

Plusieurs stratégies s'affrontent pour la reprise de la station locale lyonnaise

LYON

de notre bureau régional

Après la prolongation au 4 octobre du délai de grâce accordé par le tribunal de commerce à Télé-Lyon Métropole, station de télévision locale en dépôt de bilan, plusieurs stratégies de reprise s'affrontent. Pour l'instant, les principaux actionnaires (la Générale des eaux, *le Progrès*, René et Robert Bianco, hommes d'affaires savoyards, Fernand Galula et Caméra) ont débloqué des fonds, au prorata de leurs parts (1,8 million de francs) pour assurer le financement de l'exploitation en août et septembre.

Quant au plan de reprise, plusieurs stratégies s'affrontent. Toutes ont pour objectif unique de bâtir un réseau de stations locales (une sorte de France 3 privée) qui permette, en l'absence d'accès à la publicité de la distribution, d'amortir les coûts sur un ensemble. M6, qui souhaite poursuivre sa politique de décrochages locaux, a ainsi proposé un partage d'antenne avec TLM. Mais cette solution n'a guère rencontré d'écho tant auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) que des actuels opérateurs. La Générale des eaux, déjà actionnaire, est prête à participer à une relance de la station mais attend un soutien financier important des collectivités locales. Lesquelles n'ont guère manifesté jusqu'à présent un quelconque désir de s'engager plus avant. Il reste deux mois pour les convaincre. En tout état de cause, toute modification dans l'actionnariat ou la fourniture de programmes est susceptible d'un accord préalable du CSA. Enfin, la Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT), bien qu'actionnaire de M6, pourrait également soutenir un plan de reprise alternatif qui passerait par la reprise de TLM par RTL-TV. Cette filiale émet actuellement sur la Lorraine avec un accord tacite du CSA.

Dans tous les cas, le dossier sera traité politiquement autant que juridiquement par le CSA. Le ministère de la communication, qui avait un temps imaginé de mettre en réseau national toutes les stations locales, s'est heurté fortement à l'hostilité des chaînes hertziennes déjà en place, et notamment de M6, qui ne voient pas d'un bon œil l'arrivée d'un nouveau concurrent en dehors des procédures d'appel d'offres habituelles.

B. C.

SPORTS

NATATION : championnats d'Europe

Franzy, sirène d'Allemagne

Deuxième titre européen pour l'Allemande Franziska Van Almsick. Après le 100 mètres nage libre, elle a remporté, mercredi 4 août, à Sheffield, le 200 mètres nage libre. Troisième du relais 4 × 200 mètres, l'équipe de France messieurs a obtenu une médaille de bronze en améliorant le record national de la distance (7 min 19 s 86 contre 7 min 23 s 03 en 1988).

SHEFFIELD

de notre envoyée spéciale

Cachée derrière ses lunettes, ses cheveux serrés sous son bonnet de plastique, Franziska Van Almsick semble femme. Lorsqu'elle vient se lover sur le plot de départ, dans une position qui n'appartient qu'à elle, c'est un fauve prêt à bondir pour croquer des adversaires qu'elle semble ignorer du regard. Et sa course est magnifique ! L'Allemande glisse, seule en tête, si légère dans l'eau, dans une sérénité d'apparence. Des mouvements amples, faciles, innés. Elle frôle le record du monde, elle devient double championne d'Europe. On aurait juré qu'elle devait à une longue carrière d'en être arrivée là.

Plus tard, les masques sont tombés. Quand Franziska Van Almsick est réapparue, enveloppée dans un survêtement trop grand, on a découvert une enfant, prodige, sans aucun doute. Une adolescente de quinze ans pleine de santé, la crinière blond vénitien, la moue adorable et un candide franc-parler qui fait vite sourire. Elle avoue souffrir d'un trac terrible avant toutes les courses, que rien n'est facile du tout, même si elle sait qu'elle est née avec un corps sculpté pour nager, qu'elle ne pense même pas à broyer les records du monde – ce que tout le monde attend d'elle – mais seulement battre les autres, gagner. Elle dit qu'elle a bien le temps de devenir une légende. Elle accordera encore cinq ans à la compétition, avant de passer à autre chose car il y a d'autres choses à faire que de passer sa vie dans une piscine. Au lycée, Franziska est une excellente élève.

Un symbole de la réunification

Douze mois auront suffi pour que l'enfant devienne une star. Quand elle plonge pour la première fois, en août 1992, dans le bassin olympique de Barcelone, elle n'est qu'une jeune championne allemande venue représenter son pays. Et puis, l'exploit. A quatorze ans, elle remporte deux médailles dans les épreuves individuelles de nage libre, l'argent sur 200 mètres et le bronze sur 100 mètres, et deux autres dans les relais, l'argent et le bronze, aussi. Depuis, elle est devenue la coqueluche des Allemands avec une cote de popularité comparable à celle de la championne de tennis Steffi Graf.

Ses fans l'appellent « Franzy », les sponsors se l'arrachent, les affaires vont bon train, elle fait de la publicité pour le chocolat Suchard. Werner Köster, un manager appelé à la rescousse pour gérer la carrière de l'adolescente, lui a négocié des contrats pour 2,3 millions de marks (plus de 7 millions de francs) : *« En Allemagne, la natation vient bien loin après le football et le tennis*, explique-t-il. *Si elle a tant de succès, c'est parce qu'elle représente plus qu'une athlète bardée de médailles. Elle est un symbole. L'hebdomadaire* Der Spiegel *l'a consacrée première vedette de la réunification. »*

Née à Berlin-Est, fille d'un ancien entraîneur de gymnastique, Franzy est devenue l'égérie d'un pays qui se recoud tous les jours. Excepté ses revenus exorbitants, son quotidien n'a pas changé. Levée tous les matins à 6 h 30, elle partage ses journées entre un entraînement de quatre heures au fameux complexe sportif du Sport Forum, où elle a toujours travaillé, et les cours. La célébrité la gêne un peu. Elle préférerait passer inaperçue dans le métro. On lui demande son avis sur des questions politiques. Sur la montée du racisme ou la réunification, elle a les idées humanistes que peut avoir une adolescente.

Quand on lui parle de l'ex-Allemagne de l'Est, elle répond que sans la sévère formation qu'elle y a reçue, dès l'âge de sept ans, elle n'aurait pu atteindre un tel niveau, malgré ce corps quasiment parfait pour la natation : sa faible densité osseuse la rend extrêmement légère dans l'eau et ses bras interminables lui permettent de brasser une énorme quantité d'eau. *« Franziska est trop jeune pour être salie par les affaires de dopage qui secouèrent les sportifs de l'ex-RDA »*, estime Werner Köster.

Elle reste abasourdie par sa gloire soudaine, elle qui n'a pas été championne olympique à Barcelone. Elle a failli le devenir, battue d'un dixième de seconde dans le 200 mètres nage libre par l'Américaine Nicole Haislett : *« J'ai été horriblement déçue sur le coup*, a-t-elle raconté. *Quelques jours après, je me suis dit que c'était mieux de ne pas gagner l'or à quatorze ans. Cela me donne un but pour les Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996. »* Alors, elle n'aura que dix-huit ans.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du mercredi 4 août

MESSIEURS

100 mètres papillon : 1. R. Szukala (Pol.) 53 s 41 ; 2. D. Pankratov (Rus) 53 s 43 ; 3. M. Milosevic (Cro.) 53 s 65... 5. F. Esposito (Fra.) 54 s 11 (nouveau record national, ancien record 54 s 35 par Bruno Gutzeit en 1992).

400 mètres quatre nages : 1. T. Darnyi (Hon.) 4 min 15 s 24 ; 2. J. Sievinen (Fin.) 4 min 15 s 51 ; 3. M. Wouda (P.-B.) 4 min 17 s 90.

4 x 200 mètres nage libre : 1. Russie (Lepikov, Pyshnenko, Mukhin, Sadovy) 7 min 15 s 84 ; 2. Allemagne (Hoffman, Troeger, Keller, Zesner) 7 min 18 s 53 ; 3. France (Marchand, De Fabrique, Poirot, Bordeau) 7 min 19 s 86 (nouveau record de France, ancien record 7 min 23 s 3 en 1988).

DAMES

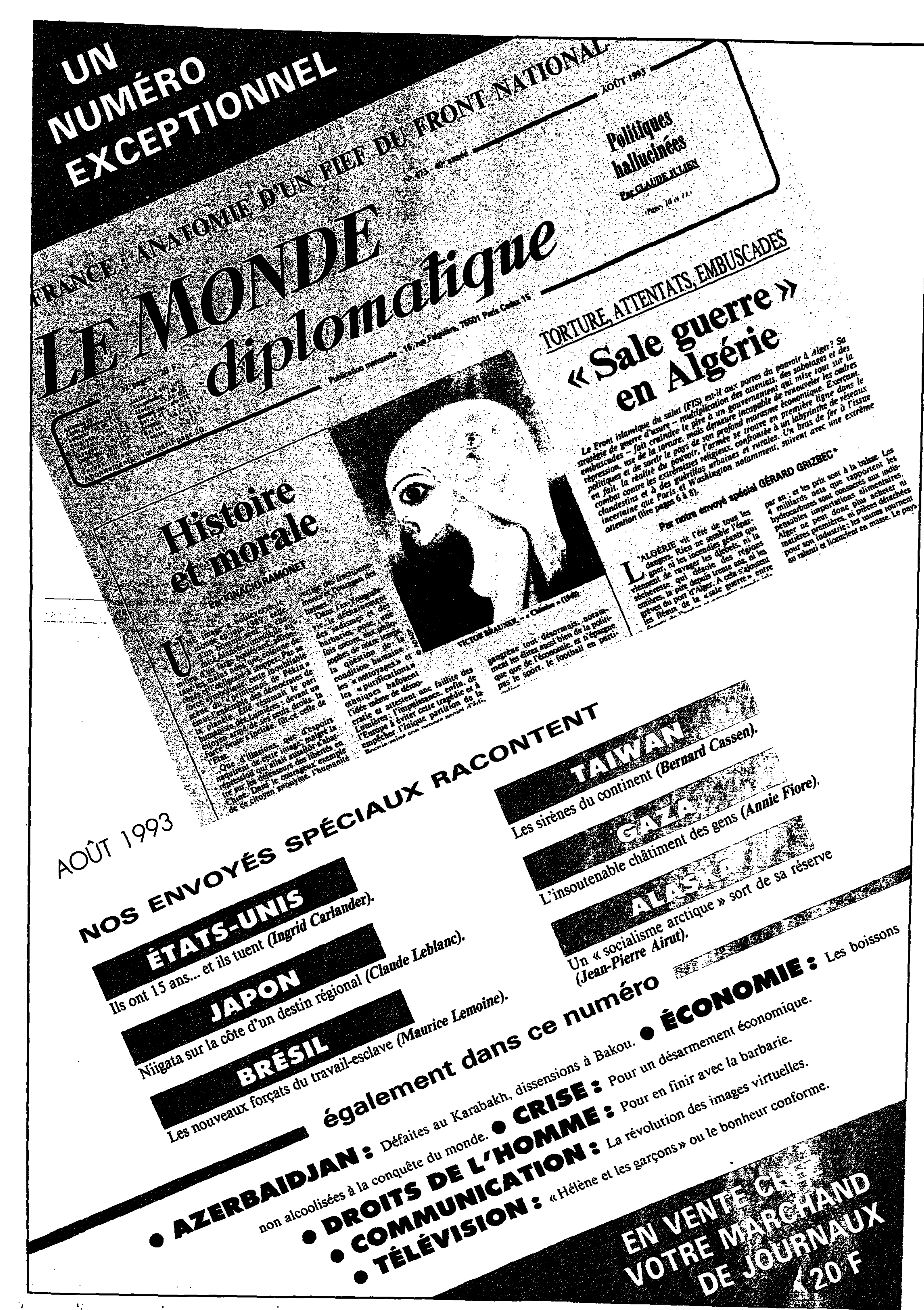
200 mètres nage libre : 1. F. Van Almsick (All.) 1 min 57 s 97 ; 2. L. Dobrescu (Rou.) 2 min 0 s 39 ; 3. K. Pickering (G.-B.) 2 min 1 s 15.

200 mètres brasse : 1. B. Bécue (Bel) 2 min 31 s 18 ; 2. A. Nikitina (Rus) 2 min 32 s 15 ; 3. M. Hardiman (GB) 2 mn 32 s 48.

□ **FOOTBALL : championnat de France de deuxième division.** – Les résultats de la troisième journée du championnat de France de deuxième division disputée les 3 et 4 août sont les suivants :

*Alès et Nîmes	0-0
Rennes b. *Rouen	3-2
Beauvais b. *Laval	4-1
*Gueugnon et Charleville	1-1
*Nancy b. Saint-Brieuc	1-0
*Bourges et Dunkerque	1-1
Bastia b. *Red Star	2-1
*Istres et Mulhouse	2-2
*Le Mans b. Valence	1-0
*Nice et Niort	1-1
*Sedan et Valenciennes	1-1.

Classement : 1. Niort, Beauvais, Nancy, 5 pts ; 4. Bastia, Rennes, Rouen, Charleville, Gueugnon, Nice, 4 pts ; 10. Bourges, Alès, Mulhouse, Le Mans, 3 pts ; 14. Red Star, Sedan, Saint-Brieuc, Dunkerque, Valence, Nîmes, 2 pts ; 20. Valenciennes, Istres, Laval, 1 pt.


UN NUMÉRO EXCEPTIONNEL
FRANCE : ANATOMIE D'UN FIEF DU FRONT NATIONAL
AOÛT 1993
Politiques hallucinées
Par CLAUDE JULIEN
LE MONDE diplomatique
TORTURE, ATTENTATS, EMBUSCADES
« Sale guerre » en Algérie
Par notre envoyé spécial GÉRARD GRIZBEC
Histoire et morale
Par IGNACIO RAMONET
VICTOR BRAUNER. – « Chimère » (1939)
AOÛT 1993
NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX RACONTENT
ÉTATS-UNIS
Ils ont 15 ans... et ils tuent (Ingrid Carlander).
JAPON
Niigata sur la côte d'un destin régional (Claude Leblanc).
BRÉSIL
Les nouveaux forçats du travail-esclave (Maurice Lemoine).
TAIWAN
Les sirènes du continent (Bernard Cassen).
GAZA
L'insoutenable châtiment des gens (Annie Fiore).
ALASKA
Un « socialisme arctique » sort de sa réserve (Jean-Pierre Airut).
également dans ce numéro
• AZERBAIDJAN : Défaites au Karabakh, dissensions à Bakou. • CRISE : Pour un désarmement économique. • ÉCONOMIE : Les boissons non alcoolisées à la conquête du monde. • DROITS DE L'HOMME : Pour en finir avec la barbarie. • COMMUNICATION : La révolution des images virtuelles. • TÉLÉVISION : « Hélène et les garçons » ou le bonheur conforme.
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
20 F

ENQUÊTE

Les aventuriers de la générosité

III. – *Repli sur l'Hexagone ?*

Sous le choc de la crise, les situations d'urgence se multiplient, et des professionnels se mobilisent, inventant de nouvelles parades à la misère (*le Monde* des 4 et 5 août). Va-t-on vers un repli sur soi, en ignorant des malheurs plus lointains? C'est la question de ce troisième volet de notre enquête.

310,5 millions de francs! Le sixième Téléthon, les 4 et 5 décembre 1992, a battu tous les records de générosité depuis sa création, en 1987. Organisé chaque année par l'Association française contre les myopathies sur France 2, il ne semble pas souffrir des restrictions de la crise. La recette dépasse de 80 millions celle de 1989. A Mialet, dans le Gard, elle a carrément triplé. Ce village abrite un petit myopathe, c'est un fait. Charité bien ordonnée...

Dans le métro parisien, la ritournelle de la manche a changé. Le *« Pour mon bébé yougoslave qui a faim »* a fait place au *« J'ai le sida et je n'ai pas de toit »*. Dans les rues de France, le chômeur qui tend la main ne récolte plus grand-chose. *« Ils sont trop nombreux. Et, moi aussi, j'ai des problèmes »*, entend-on murmurer par ceux qui pressent le pas. Aux multiples quêtes en place publique des organisations caritatives, les réponses se font plus motivées. *« Pour le cancer, d'accord. Mais, pour le sida, non. Ils n'ont qu'à pas se droguer. Tous des pédés... »* Effet d'image, il y a les dons « propres », et les autres. C'est un fait : les dons maximaux, toutes catégories confondues, vont à la recherche sur le cancer. La menace de la maladie frappe quasiment toutes les familles. Effet de proximité.

Les Français se replieraient-ils sur l'Hexagone en tourmente? Des sondages se succèdent, tendant à le confirmer. Le mensuel *Actuel*, dès juillet 1992, publiait les résultats de l'un d'eux réalisé par la SOFRES sur le thème « Les Français et la générosité » : *« 47 % reprochent aux organisations humanitaires de ne pas s'occuper de la France. »* Un an plus tard, confirmation dans le « Baromètre de la solidarité » publié chaque année par le Comité catholique contre la faim et pour le développement. Dans ce hit-parade des « causes » jugées prioritaires, le chômage passe désormais devant la faim dans le monde. Et les Français déclarent préférer *« les actions organisées dans la commune »* plutôt que celles menées d'altitudes plus grandes.

« Arrêtez de prendre l'avion ! c'est chez nous que ça se passe », lance une vieille dame à Bernard Kouchner. L'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire, un des hommes les plus populaires de France – comme son ami l'Abbé Pierre, – inventeur au Biafra en 1968 du « French Doctor », devenu célèbre dans le monde entier, reçoit encore des dizaines de lettres chaque jour. On le remercie, on l'encourage, on le prie de poursuivre. *« Arrêtez de prendre l'avion ! »* Le message est entendu. Bernard Kouchner vient de créer la Fondation pour l'action humanitaire. A son programme figure la lutte, en France, contre la toxicomanie et le chômage. Mais son promoteur prévoit aussi la mise en place d'un réseau international d'intellectuels et de personnalités de bonne volonté, formant *« un réel système d'alerte pour prévenir les massacres »*. Car mieux vaut prévenir que guérir sur le champ de guerre. Telle est une des leçons apprises en Bosnie, après celles du Biafra et du Liban.

Ici et ailleurs, cette fondation choisit de marcher sur ses deux jambes. Contredisant la rumeur des sondages, des faits concrets lui donnent raison. D'abord « Globus », le service militaire humanitaire créé par Bernard Kouchner alors ministre, fait fureur chez les jeunes Français. *« Enfin l'aventure ! »* En 1992, année de lancement, quatre cents recrues sont parties réparer des postes de télévision au Mali ou les canalisations de Lima. *« On ne veut pas rentrer. Quel pied ! »* Des milliers de candidats se sont fait connaître. Les voyages forment la jeunesse : *« On découvre d'autres horizons, toute une civilisation. C'est une expérience qu'on n'oubliera plus. »* Cette perspective tente davantage que celle de manier le balai dans une régie de quartier. *« De l'air..., dit* un de ces jeunes, *on suffoquait. »* Au point que Lucette Michaux-Chevry, ministre actuel de l'action humanitaire, assure que le gouvernement va créer un *« vrai »* service national de ce type, *« avec l'accord de son collègue à la défense »*...

Services et dons en hausse

Sur un autre registre, les permanences de quartier tenues par Médecins sans frontières et Médecins du monde sont débordées, et de nouvelles têtes sont venues renforcer les équipes de médecins bénévoles. L'association Equilibre, très active sur les fronts d'Europe de l'Est, a ouvert à Sainte-Foy-lès-Lyon une école de formation au CAP dans cinq métiers différents, pour quatre-vingts personnes en difficulté. Elle se prépare à ouvrir ses « hôtels », – des tentes aménagées pour les « sans-abri ». Elle a intégré – *« avec succès »* – dans ses équipes une trentaine d'anciens toxicomanes, pratiquant le voyage humanitaire à titre de postcure. Est-ce le signe de ce repli présumé? Ces organisations poursuivent de plus belle leurs aventures de l'urgence à l'échelle planétaire.

Les dons faits par les Français aux grandes organisations non gouvernementales (ONG) de l'aide internationale ou aux fondations sont en augmentation *(lire l'encadré)*. Voilà la réalité de la plupart des comptes d'exploitation, soldés l'an passé. Pourtant, des sondages prévoyaient le pire. Les Français sont traditionnellement moins généreux que leurs voisins, qui bénéficient de plus larges déductions fiscales en la matière (1). Deviendraient-ils plus pingres, sous le vent de la crise? Eh bien, non. Peut-être donnent-ils à chaque fois un peu moins. Mais ils multiplient les petits dons.

Certes, les situations varient d'une organisation à l'autre. Sans entrer dans ce maquis, un exemple parmi d'autres donne une mesure précise de cette croissance des dons. Le docteur François Rémy préside le Comité français de l'UNICEF, qui dépend directement du Secrétariat général des Nations unies. A la tête de cette institution consacrée à l'enfance dans le monde, ce médecin, qui trouve aussi le temps d'assurer des permanences bénévoles pour Médecins du monde, connaît le dossier, et ne se cache pas derrière une discrétion de bon ton chez d'autres financiers. Le don, dit-on avec componction, ne se doit-il pas d'être discret?

D'avril 1992 à avril 1993, le Comité a reçu 761 161 chèques, soit une augmentation d'environ 130 000. Il a enregistré, pendant la même période, 15 000 adhésions, soit 6 000 de plus. Les abonnés à ses périodiques, *les Enfants du monde* et *la Lettre*, sont passés respectivement de 6 400 à 7 300, et de 1 895 à 9 495. Pour les fêtes de fin d'année, le Comité a vendu 16 632 000 cartes de vœux, soit 1,3 million de plus que l'année précédente. Elément de comparaison : leur produit représente l'équivalent de la moitié de l'aide de l'UNICEF à l'Inde.

Et, dans le même temps, les Restos du cœur ont battu, eux aussi, leur propre record en nombre de repas distribués aux crève-la-faim de France. Où est le repli sur l'Hexagone? Les Français manifestent un réalisme certain – ce qui n'est pas pareil. Quelques cassandres chercheraient-ils, par quelques coups de sonde, à les culpabiliser, histoire de leur faire bourse délier?

Détournement de sens

Dans leur bureau parisien du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), Valérie Beaudouin et Aude Collerie de Borely se disent *« surprises »* de l'accueil fait par les médias à leur recherche récemment publiée sous le titre *« Enquête sur le consommateur français des années 90 »*. Les voilà sollicitées comme jamais. Un des résultats de leurs travaux a fait mouche : *« 37 % des Français interrogés sur leurs intentions d'achats accordent une place primordiale à l'engagement des fabricants dans les actions écologiques et les causes humanitaires. »* Les auteurs les qualifient de *« citoyens-consommateurs »*. La presse, surtout celle spécialisée en communication et en marketing, en a fait ses choux gras, reprenant le concept en l'amplifiant.

Ces deux jeunes femmes ne décolèrent pas. *« Pourquoi ce passage abusif, dans l'interprétation, de la déclaration d'intention au comportement ? »* Leur exigence scientifique condamne le glissement de formulation. *« Cela fait bien de se déclarer en faveur de l'humanitaire ou de l'environnement. Mais passer à l'acte, c'est une autre affaire. »* Leur souci moral les amène à s'inquiéter des conséquences éventuelles du détournement de sens opéré par leurs commentateurs : *« C'est une utilisation abusive de nos résultats, peut-être bien pour récupérer le côté humanitaire des gens au profit d'une stratégie de marketing. »* Passée la mode des « produits allégés », dans un marché poussif, les entreprises *« doivent trouver d'autres arguments pour vendre »*. L'humanitaire, justement. Le danger, c'est qu'une fois de plus les consommateurs se sentent floués *« et se détournent pour de bon de l'action humanitaire »*.

Valérie Beaudoin se fait précise. Acheter une bouteille d'Evian, dont 20 centimes du prix, si on renvoie l'étiquette, vont dans les caisses d'une des quatre organisations humanitaires choisies pour l'opération, *« cela ne coûte guère au consommateur, moins en tout cas que de payer de sa personne »*. *« Les Français votent, en quelque sorte, en achetant leur produit. L'enquête avait lieu en pleine campagne électorale. L'environnement, qui préoccupe nos citoyens-consommateurs, n'a pas fait recette aux législatives de mars. »*

Valérie Beaudoin et Anne Collerie de Borely ne se sont *« jamais dit »*, au cours de leur recherche : *« Fantastique ! Les Français sont généreux. »* Cependant, elles ont été étonnées des réponses : *« Nous ne nous y attendions pas du tout. Les plus jeunes et les plus vieux manifestent plus de cœur. C'est à partir de cinquante ans que l'on donne davantage, quels que soient ses moyens. »*

A deux pas du CREDOC, sur la place d'Italie noire de monde, un grand Noir en costume de cuir et son pote rouquin proposent aux passants de signer une pétition pour aider *« les malades du sida »*. On y va de son obole, une pièce de 10 francs, un billet de 50. Les listes se remplissent à vue d'œil. Soudain, une sirène de police. Les deux oiseaux s'envolent à tire d'aile avec leur butin. Tels sont les risques du « métier ».

A la page 90 du rapport CREDOC, on peut lire : *« Après l'individualisme qui a marqué les années 80, où l'on a assisté à un repli sur le bonheur individuel et domestique – le « cocooning », – on assiste à un essor du sentiment humanitaire. »* Mais l'angélisme est moins que jamais de propos.

DANIELLE ROUARD

(1) Dans les pays voisins, le régime fiscal accorde plus de facilités aux généreux donateurs. En France, les particuliers peuvent déduire, dans la limite de 5 % de leur revenu imposable, 40 % du montant de leurs dons, et les entreprises jusqu'à 3 % de leur chiffre d'affaires dans le bénéfice imposable. De fait, ces dispositions ne sont pas toujours utilisées. Aussi toute estimation de la la générosité sur le plan national à partir des seules données fiscales est-elle sujette à caution.

Prochain article :

L'esprit d'entreprise humanitaire

« Et si vous gagniez au Loto ? »

A la question posée en 1992 par le CREDOC – *« Et si vous gagniez au Loto, que feriez-vous ? »* – la réponse d'un Français sur deux peut se résumer par : *« Moi, seulement moi. »* Meilleurs vœux à ce champion de l'individualisme qui rêve avant tout de loisirs et vacances. Délit de fuite, contre l'étouffement quotidien : *« Je m'achèterai une Ferrari décapotable, un appartement. Je monte une entreprise. Je placerai le reste dans sa totalité »*, rêve un jeune. A cet âge, en quête d'un premier emploi, on est fourmi plutôt que cigale.

La seconde moitié, plus altruiste, pense *« prendre un plaisir personnel et rendre les autres moins malheureux »*. Les autres... se résument souvent à l'entourage familial. *« Je ferais profiter mes enfants. L'autre partie, pour moi, un voyage de quinze jours, trois semaines. Un don pour le sida, le cancer, les handicapés. »* On ne fantasme plus guère, en termes de consommation, passé la cinquantaine. Se satisfait-on de son sort ?

« Pour caricaturer, conclut le rapport du CREDOC, *les jeunes ne pensent qu'à eux, les personnes âgées pensent aussi aux autres. »*

D. R.

Une étude de la Fondation de France

Aconfessionnelle et apolitique, de droit privé et à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, la Fondation de France a été créée en 1969 à l'initiative du général de Gaulle et d'André Malraux. Elle distingue les pôles de solidarité et de santé parmi ses multiples actions de financement et de conseil aux particuliers, aux associations et aux entreprises. C'est à elle que l'on peut utilement s'adresser si l'on envisage de créer sa propre fondation.

Elle privilégie l'innovation, tels ces soins palliatifs assurés à l'hôpital par des défricheurs venus de l'extérieur, et inspirés d'une pratique anglo-saxonne. Ici, ils ouvrent un relais d'hébergement pour les parents venus de province au chevet des malades. Là, ils aménagent l'« amphithéâtre » – la morgue, reléguée derrière les poubelles de l'hôpital, parce que la mort fait peur. Beaucoup de gens meurent sur place. Respect à leur dépouille et à leur entourage. D'autres assurent des consultations d'ethnopsychiatrie pour des immigrés qui ont besoin d'une écoute prenant en compte la réalité de leur pays comme celle d'ici. *« Ces étrangers ont quelque chose à nous apprendre en retour »*, dit le docteur Catherine Levertowski, un de ces praticiens novateurs, qui dirige par ailleurs le pôle santé.

En juillet 1992, le mensuel *Fondation de France* a publié une enquête sur « Les Français et la générosité », réalisée à sa demande par l'Institut Lavialle en mai 1991 sur les dons concrètement effectués l'année précédente. Voici les conclusions de cette étude originale, à partir d'un échantillon de deux mille personnes de plus de dix-huit ans.

- Priorité des dons à la santé (54 %), puis, dans l'ordre décroissant : services sociaux, Eglises, éducation et recherche, aide internationale, culture et droits de l'homme, environnement.
- Physionomie des donateurs : plus âgée, plus féminine et plus aisée que la moyenne des Français. 43 % des Français sont donateurs mais ils sont 54 % chez les plus de 60 ans et 20 % parmi les 18-25 ans.
- Catégories socioprofessionnelles : la première place aux retraités, avant les cadres supérieurs et les agriculteurs.
- Des donateurs en nombre croissant avec le niveau de revenu. Mais la contribution individuelle est proportionnellement la plus importante chez ceux qui perçoivent entre 2 500 et 4 000 francs par mois, puis chez ceux qui gagnent plus de 20 000 F.
- Les plus généreux des donateurs sont plutôt urbains, vivent en famille, se reconnaissant dans une appartenance religieuse, du moins culturellement.

D. R.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

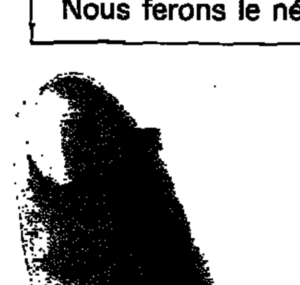
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10







DES LIVRES

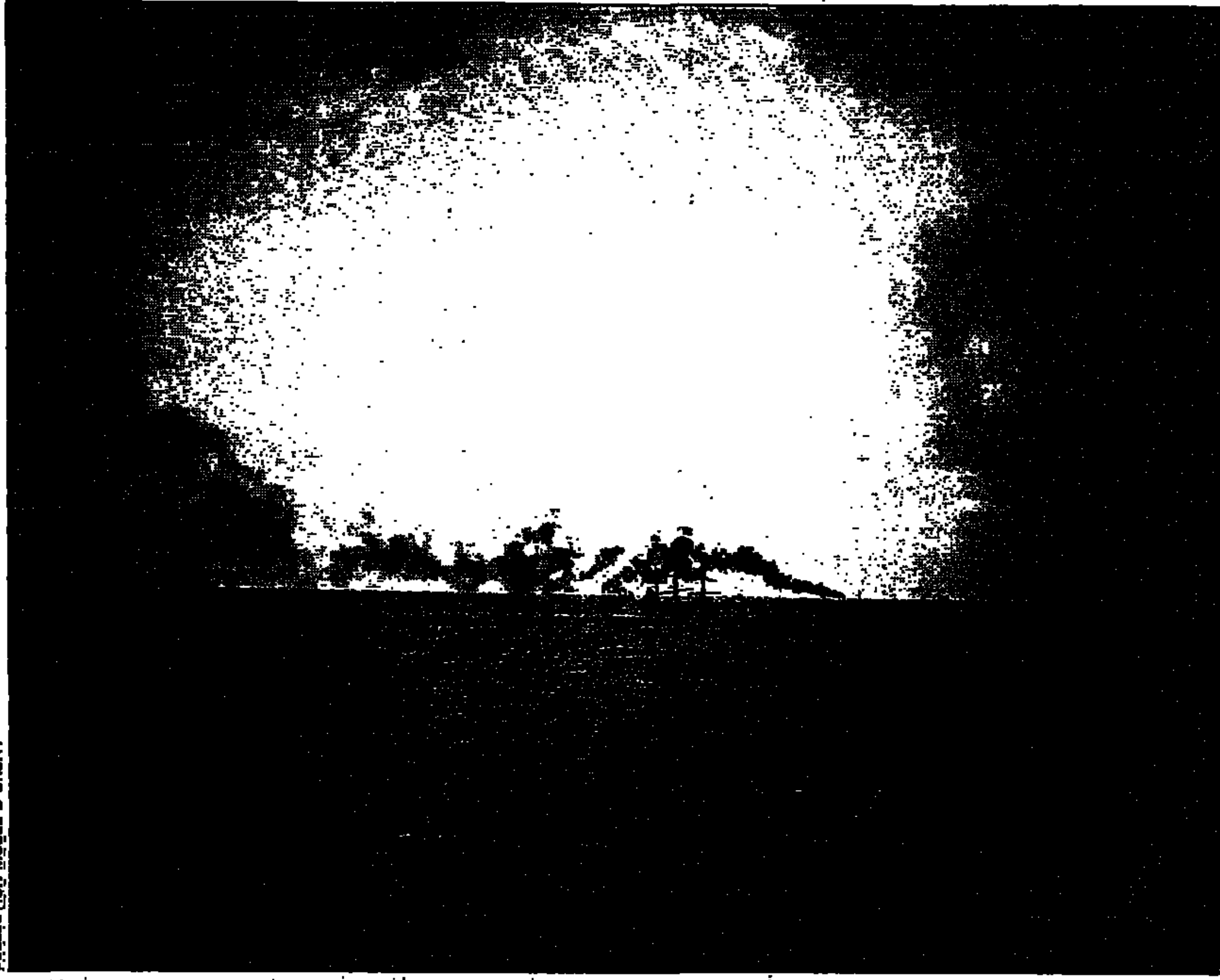
Cœurs de brutes, plumes d'esthètes

Voici des nouvelles inédites de Kipling et une réédition de Conrad. Bonne occasion de comparer l'univers littéraire de ces deux géants

LE MIRACLE DE SAINT JUBANUS
de Rudyard Kipling.
Traduit de l'anglais
par Jean-Pierre Richard,
Rivages Poche, 226 p., 62 F.

LES FANTOMES DE JOSEPH CONRAD
(In Search of Conrad)
de Garin Young
Traduit de l'anglais
par Alain Bories,
Payot, 424 p., 160 F.

PAROLES DE SAGESSE
de Joseph Conrad.
Textes choisis par G. Jean-Aubry,
Traduit de l'anglais
par Philippe Neel,
Robert d'Humières
et G. Jean-Aubry,
Ed. Maren Sell/Calmann-Lévy,
96 p., 82 F.


COLLECTION MUSÉE D'ORSAY

Gustave Le Gray, Le Vapeur, 1857.

Que l'éventuel lecteur de cet article se rassure : l'auteur n'a pas le moins du monde l'intention de se livrer à une comparaison point par point entre ces deux géants de la littérature anglaise que sont Kipling et Conrad, mais, tout au plus, de relever au passage les sympathies qu'entretiennent leurs œuvres, et les différences qui les rendent étrangères l'une à l'autre.

Rappelons pour commencer que, né en Inde, Kipling n'y vécut que deux fois six ans : d'abord jusqu'à cet âge tendre, ensuite entre sa dix-septième année et sa vingt-troisième année. Journaliste, il n'a pas mis longtemps à passer des chiens écrasés à la rubrique mondaine, ce qui est peut-être du pareil au même, du court récit à la nouvelle, en un mot à la littérature. Ajoutons ensuite que Conrad, le Polonais, lequel, à dix ans, devant un planisphère, avait posé son doigt sur le cœur inexploré de l'Afrique en disant : *«Quand je serai grand, j'irai là»*, ce Jozef Konrad Korzeniowski qui fut un vrai marin, un trafiquant d'armes à l'occasion, n'avait jamais songé à devenir écrivain.

A l'entendre, il le devint sans trop y penser, un matin, à Londres, où, dans le désœuvrement propre aux gens de sa profession entre deux voyages, le souvenir indélébile d'un pittoresque Hollandais rencontré douze ans auparavant, se fit lancinant. Il avait alors trente-deux ans, et bientôt il n'allait plus quitter la terre ferme, la patrie secrète qui l'attendait depuis qu'il avait appris à baragouiner l'anglais à bord de steamers et de cargos, *«avec des gaillards bâtis comme pour durer éternellement»*.

Les affinités entre Kipling et Conrad que l'on s'est proposé de signaler? Tout d'abord, une manière d'invention de l'Orient qui leur est commune, et a eu, au bout du compte, la particularité de s'ajouter à la réalité même de l'Orient, voire de s'y fondre.

Les deux écrivains, fascinés, s'attachèrent à ces hommes forts, marins ou soldats, courageux souvent par désespoir ou par manque d'imagination, simples en apparence, obscurs dans le tréfonds, et en firent les héros de leurs fictions. *«Des brutes finies»* disait Henry James à propos des soldats de Kipling, avant d'ajouter : *«Mais c'est précisément ce fini qui nous enchante»*, ne leur déniant pas, au demeurant, *«des mystères et des infinis à la Carlyle»*. Des héros qui devaient hanter jusqu'à la fin leurs créateurs, lesquels, d'histoires vraies, mais que le monde ignorait jusqu'à ce qu'ils les racontent, firent des récits qui frisent la légende.

En outre, Kipling et Conrad ont encouru d'identiques reproches : leur réserve concernant les turbulences psychologiques, et leur manière précautionneuse, pour ainsi dire «indirecte» de susciter l'émotion : ne se montraient-ils pas plus sensibles aux forces de la nature, à la lutte au cœur d'une tempête ou sur le front, qu'à l'être humain en soi – celui que n'épargnent ni l'amour ni la haine, qui, désespéré, espère, qui sait qu'il n'y a de paradis que les paradis perdus, et qui a peur?

Quant aux différences... Sans s'attarder sur le fait que Kipling est un conteur et un poète et Conrad un romancier – le dernier et le plus grand selon la conception «classique» du genre, – ce qui les différencie est, pour l'essentiel, l'usage de la langue. Virginia Woolf – qui lui a consacré un essai et plusieurs notes de lecture – trouvait Conrad, qu'elle plaçait très haut, trop formel, trop courtois, trop scrupuleux par rapport à une langue qui n'était pas la sienne : *«Il manipule les mots comme si c'étaient des choses précieuses prêtées par leur propriétaire absent.»*

Comment la contredire, alors que l'esthétique de l'auteur de *Lord Jim* repose sur ce principe qui contient l'aveu de son souci, de son tourment : *«Toute œuvre littéraire qui aspire, si humblement soit-il, à s'élever à la hauteur de l'art, doit justifier son existence à chaque ligne.»* A chaque ligne... Pas de doute, à l'égard de sa langue d'adoption, Conrad ne sentait rien de moins que le devoir d'atteindre à la perfection – de la composition du récit, de la page, du paragraphe, de la «ligne» et, en particulier lorsqu'il s'agit de remarques générales, de l'ordre de la pensée. Les fragments réunis jadis par G. Jean-Aubry (1) et aujourd'hui réédités en donnent un aperçu.

Kipling, en revanche, qui n'eut jamais de problèmes de langue à résoudre, se les posait néanmoins comme pour s'en amuser, courant l'aventure de l'argot, de tous les argots, ou recherchant systématiquement les consonances saxonnes de l'anglais plutôt que les latines, et ne craignant pas ces mutations de la langue qui font disparaître les nuances et la signification latérale d'une tournure ou d'un mot.

Borges soutenait que, dans la vie de Kipling, il n'y eut pas de passion comparable à celle de la technique littéraire : *«Un bon exemple de ce que j'avance se trouve dans les dernières nouvelles qu'il publia – celles de* Limits and Renewals *(1932) – aussi expérimentales, aussi ésotériques, aussi injustifiables – et incompréhensibles pour le lecteur non initié – que les jeux les plus secrets de Joyce ou de don Luis de Gongora.»*

Le Miracle de saint Jubanus comporte sept de ces nouvelles. On comprend, à la lecture, qu'elles soient demeurées inédites en français alors que toute l'œuvre de Kipling – excepté, certes, un certain nombre de poèmes – était publiée depuis fort longtemps : saluons la prouesse du traducteur – avec Jean-Pierre Richard, cela risque de devenir une routine – qui n'en est pas moins obligé d'éclairer le texte au moyen de notes : cent soixante-quatre pour environ cent quatre-vingt-dix pages de texte.

La «technique» dont parle Borges se rapporte aussi bien à la construction du récit – par exemple, quelque chose arrive que les personnages ignorent et que, seul, le lecteur connaît – qu'à l'utilisation du langage : un lexique proprement «technique» correspondant à toutes sortes d'engins; mots composés, mots d'argot, mêlés à des allusions, à des événements ou des gens que l'oubli ne tardera pas à ensevelir.

Les sujets? Hétéroclites : on trouve des marins, bien entendu, mais aussi un faussaire littéraire et des *«bailleurs d'histoires»* et de *«prose standardisée»* au service d'une maison d'édition, laquelle annonce des mœurs éditoriales de notre époque; des gens de cinéma dans une histoire mystérieuse et loufoque; ou, dans celle qui donne son titre au recueil – composé, quelques semaines avant sa mort, par l'éditeur Gilles Barbedette, – un saint.

Et, bien que le récit soit d'essence comique, on y retrouve le culte de l'héroïsme cher à Kipling, à travers la figure de saint Jubanus, un Gaulois qui commande une légion à l'époque où le christianisme se répandait dans l'armée romaine : le sachant déjà baptisé, ses officiers jettent l'épée pour embrasser la Croix. Or, lui, Jubanus, à la tête d'une troupe dont les rangs se sont éclaircis, va vaincre l'ennemi : il fallait rendre à César ce qui appartient à César. Maintenant, du haut de son char, il peut renier publiquement les anciennes divinités, refuser les lauriers, et mourir décapité sur le champ de bataille où il vient de remporter la victoire. Derrière le complexe tissu verbal, tous les thèmes qui ont séduit, sa vie durant, l'écrivain, resurgissent à l'improviste, glissés dans une simple phrase quelquefois – la métempsychose, son secret mysticisme... Ainsi dans cet échange de paroles : *«Je me demande quel cadavre je ferai. – Tu ne le sauras jamais. Tu ne sauras même pas que tu es mort avant le moment où tu regarderas dans le miroir et ne verras pas de reflet»*.

L'ouvrage de Gavin Young sur Conrad est le récit de son voyage en Orient où, en suivant de façon scrupuleuse les itinéraires de Josef Konrad Korzeniowski, le marin, en contemplant les paysages que celui-ci ne vit peut-être pas sur le moment, mais recréa d'après les impressions enfouies que sa mémoire et les foucades de son imagination, de concert, n'auront pas manqué de lui fournir, il cherche les traces laissées par tel ou tel individu ayant inspiré tel ou tel personnage. Et voici les descendants de l'un d'eux, ou la tombe du «modèle» de lord Jim.

Hommage émouvant d'un lecteur passionné, ce livre n'est pas à mettre dans toutes les mains, mais – exclusivement – dans celles des vrais connaisseurs des cinq ou six premiers titres du romancier.

Kipling, Conrad : deux génies littéraires à travers l'œuvre desquels on perçoit, comme chez peu d'autres écrivains, à quel point l'écriture se nourrit des moments décisifs de la vie, la vie de ce que l'écriture en a tiré... Et ainsi de suite.

Hector Bianciotti

(1) Gallimard, 1947.

La cabale réhabilitée

Déviance messianique, tradition noire, science occulte ? Contre Gershom Sholem, Charles Mopsik réévalue une philosophie juive du Moyen Age qui ne cesse de fasciner

LES GRANDS TEXTES DE LA CABALE
LES RITES QUI FONT DIEU
Pratiques religieuses et efficacité théurgique dans la cabale des origines au milieu du XVIII[e] siècle
de Charles Mopsik.
Verdier, coll «Les Dix Paroles»,
674 p., 198 F.

Plus que jamais la tradition théosophique juive née en Provence il y a environ sept siècles, connue sous le nom de cabale, attire philosophes et savants. Certains épistémologues veulent même y déceler une source du formalisme scientifique moderne, comme Henri Atlan, récemment encore, dans sa préface au *Golem* de Moshé Idel (Cerf). Pourtant, si la cabale fascine, à l'heure où les religions institutionnelles affrontent en Occident la crise de désaffection la plus grave de leur histoire, évoquée dans la dernière livraison de la revue *le Débat*, n'est-ce pas plutôt parce qu'on la compte au nombre des sciences occultes? Paradoxalement, l'œuvre considérable de l'érudit israélien d'origine allemande Gershom Scholem (disparu à Jérusalem il y a une dizaine d'années), à qui le «public cultivé» doit de connaître l'étendue et la complexité du *corpus* cabalistique, n'a pas peu contribué à entretenir l'image d'une doctrine confinée dans les marges de la foi officielle, tradition noire, voire matrice des hérésies qui émaillent l'histoire juive...

Le livre de Charles Mopsik représente de ce point de vue la première lecture «post-scholemienne» d'importance de la cabale, en français. Son auteur met entre les mains du lecteur des textes dont certains sont imprimés pour la première fois (les manuscrits de Yohanan Alemanno, le maître et ami de Pic de la Mirandole, conservés à la Bibliothèque nationale, attendent encore leur édition...). Ceux qui ont pratiqué ce genre de littérature ne pourront que saluer la prouesse d'un spécialiste qui a su non seulement traduire mais aussi rendre lisibles des écrits rédigés en araméen ou en hébreu médiéval, à l'ésotérisme souvent déroutant.

Il ne s'agit pas pour autant d'une simple anthologie – comme le titre le laisse trop modestement penser. Ces «grands textes de la cabale» sont insérés dans la trame d'un discours qui les rassemble, les analyse et les commente autour d'une thèse : celle d'une cabale conçue d'abord comme une réflexion moins mystique que philosophique sur le sens et l'efficacité des pratiques religieuses.

Un des principaux objets de la cabale, pour Charles Mopsik, est en effet de montrer comment, par le rituel, l'homme est capable d'agir sur Dieu lui-même. Dieu, dans la cabale, n'est plus le Dieu impersonnel et tout-puissant des théologies classiques. L'homme a sur Lui une efficace. La créature est même investie d'une responsabilité cosmique qui consiste à «réparer» le dommage provoqué chez le Créateur par l'irruption du mal. En somme, il appartient à l'homme de *«faire Dieu»*. C'est ce que Charles Mopsik, à la suite d'autres spécialistes, appelle la fonction «théurgique» de la cabale.

Empressons-nous de dire que cette croyance en une efficace de la prière humaine sur le plérome divin n'a pas fait, loin s'en faut, l'unanimité dans le judaïsme. Dès les premiers temps, ces théories furent vivement combattues, dans la ville même d'un des premiers cabalistes, Isaac l'Aveugle, par le rabbin Meir Ben Siméon de Narbonne, pour qui le culte ne pouvait avoir d'autre rôle qu'éducatif.

Nicolas Weill

Lire la suite page 15

LETTRES ALLEMANDES

Les souffrances du jeune Heym

Il est mort accidentellement, à vingt-quatre ans, au début du siècle. Auparavant, il avait composé quelques brefs récits qu'un petit éditeur a rassemblé sous le titre *la Dissection*. Centrés sur la souffrance, tous révèlent la force visionnaire et hallucinatoire de Georg Heym, son refus, jusqu'à la folie ou au blasphème, de l'énorme injustice de la vie. Ce n'est pas là délectation symboliste, thématique de jeune poète, mais bien un appel à faire face à la mort, à lui résister. Comme si Heym, disparu en 1912, avait la prescience de l'apocalypse proche...

Page 12

ESSAIS

Ce que disent les cartes

Depuis les Grecs, les géographes utilisent deux langages pour dire le monde et ceux qui l'habitent : les textes, mais aussi les cartes. Celles-ci, aujourd'hui, sont partout. Il est donc légitime de s'interroger sur ce qu'elles veulent dire. C'est le but d'une somme passionnante, érudite et amoureuse, de Christian Jacob, qui explore l'univers cartographique comme un espace rigoureusement défini de savoir, mais aussi comme un lieu de rêveries. Reste que les cartes peuvent aussi mentir. Mark Monmonnier, dans un précis allègre et caustique, débusque les manipulations en tous genres et engage à un *«scepticisme de bon aloi»*.

Page 14

LETTRES ALLEMANDES

Les souffrances du jeune Heym

Sept récits pour révéler la force visionnaire d'un expressionniste berlinois mort accidentellement à vingt-quatre ans

LA DISSECTION ET AUTRES NOUVELLES
de Georg Heym.
Traduit de l'allemand
par Marie-Hélène Clément
et Silke Hass.
Ed. Fourbis. 184 p., 90 F.

Le 16 janvier 1912, deux amis patinent sur la Havel, près de Berlin. La glace cède. Les deux patineurs sont engloutis. Il n'y a pas de témoin et il faudra plusieurs jours pour retrouver les corps. L'un d'eux s'appelait Georg Heym. Il avait vingt-quatre ans. Comme le rappelle Jean-Yves Masson dans la postface, cette mort, il l'avait entrevue presque deux ans plus tôt dans un rêve qu'il avait noté avec précision selon son habitude. Intime imbrication de la mort et de l'écriture.

Comment d'ailleurs ne pas songer à cette mort quand on lit la fin de la nouvelle « Le dément » : *« Il avait l'impression de descendre dans la profondeur, toujours de plus en plus profondément, aussi léger qu'une plume. Une musique éternelle venait d'en bas et son cœur mourant s'ouvrit, frémissant d'une félicité incommensurable. »* Cette félicité pour les morts, on la retrouve à la fin de « La dissection », ce bref récit intense comme un poème en prose qui n'est pas sans rappeler l'alliance baudelairienne de la beauté et de la putréfaction et qui a donné son titre à l'ouvrage dans l'édition française.



Ludwig Meidner : Rue ivre avec autoportrait, *1913*.

Mais la mort n'est que la fin du voyage – comme le montre la nouvelle « Le navire », – avant, il y a la souffrance. C'est elle le personnage principal de ces sept récits : souffrance qui débouche sur la démence, le délire, la révolte, la rage. Souffrance des fous, des enfants, souffrance du peuple dans le récit liminaire consacré à un épisode de la Révolution française. Les phrases crépitent comme un feu contre l'énorme injustice de la vie, celle qui prive de pain, d'espoir, de liberté, d'amour.

Non, chez Georg Heym, la souffrance n'est pas une morbide délectation symboliste, une thématique de jeune poète, un appel à la mort mais, au contraire, une façon de lui faire face, de résister, souvent jusqu'à la folie ou le blasphème qui jaillissent d'une trop grande lucidité sur notre condition : *« Et le Christ, ce pauvre minable, était suspendu là et souriait toujours. On aurait dit qu'il ne souffrait jamais assez, on aurait dit qu'il se réjouissait de ses supplices, et à Jonathan le sourire du dieu paraissait singulier, méchant et fait à l'image de celui d'une volupté vénale. »* La force visionnaire et hallucinatoire du style de Georg Heym condense cette souffrance hirsute et révèle les convulsions d'une modernité en brutale gestation, jusqu'à l'apocalypse de la première guerre mondiale.

Pierre Deshusses

Amère patrie

Wolfgang Hilbig, alors citoyen de la RDA, raconte une société excisée

LES BONNES FEMMES
(Die Weiber)
de Wolfgang Hilbig.
Traduit de l'allemand
par Brigitte Vergne-Cain
et Gérard Rudent,
Gallimard, 128 p., 80 F.

Avant d'abandonner ses enfants, légitimes ou bâtards, militants ou dissidents, la patrie socialiste a été une mère abusive et castratrice. Tel est le réquisitoire de l'anti-héros des *Bonnes Femmes*, un livre que Wolfgang Hilbig, alors citoyen de la RDA, fit publier à l'Ouest en 1987, pour dénoncer, dans une langue qui frémit de ses propres hallucinations, une société où l'intégrité de l'individu est assimilée à une monstruosité.

Atteint d'une étrange maladie qui affecte sa peau et transforme son odeur, un ouvrier est renvoyé de l'usine où il travaillait. Relégué jusqu'alors dans une cave, employé à ranger des moules de fonderie, il pouvait encore apercevoir, par le soupirail de son purgatoire, les ouvrières, lourdes et suantes, occupées à servir les machines. Depuis son renvoi, il erre dans la ville glauque, en proie à une impression étrange : toutes les femmes ont disparu, et, avec elles, s'est *« effacé de la ville jusqu'au moindre atome de féminité »*. Commence alors une errance hallucinée dans un univers cauchemardesque.

En suivant le mot de Lénine qui désigne *« le fait de se complaire dans la sphère sexuelle comme l'un des passe-temps favoris des intellectuels »*, la RDA a banni méthodiquement le sexe de la société socialiste. Le *sex*, c'est bon pour le capitalisme décadent. L'Est doit être une société propre, épurée. Des éléments féminins, on n'a gardé que le haut ; le bas des corps, *« avec leur délicatesse parfumée »*, a émigré à l'Ouest, de l'autre côté du mur. La vie dans ce pays est devenue un enfer, d'où la nature est bannie, autant celle des paysages – que l'on pense aux catastrophes écologiques de l'ancienne RDA – que celle des humains, comme si le propre du socialisme était de rendre le naturel sale et obscène.

Les femmes ne sont plus que des êtres artificiels et tronqués, que l'imagination détraquée du héros et son langage devenu malade assimilent à des gerbes de cheveux coupés, comme ceux qui avaient jonché les baraquements de l'ancien camp de concentration où il jouait autrefois, *« noirs lambeaux de drapeaux, bannières déplorant les traditions meurtrières de ma patrie »*. Au nom de la pureté socialiste, l'Etat a tué. Il a tué l'amour que sa mère aurait pu avoir pour lui, l'amour que les hommes et les femmes auraient pu se donner. L'expérience de cette perte se transforme en une fuite panique dans les nuits pâles de l'insomnie, délire pornographique et honteux où le désir est assimilé à l'ordure.

Mais la révolte alterne avec la honte. Convoqué devant un tribunal, il rumine les arguments de sa défense. Oui, il est un dégueulasse, oui, son désir lubrique fait peur aux femmes proprement éduquées, mais à qui la faute ? Cette propreté qui lui est enjointe par la morale socialiste n'est qu'une lèpre malodorante qui transforme les individus en lobotomisés du cœur et du corps. Dans cette République, tout est factice. Vous-même, Madame le Procureur, qui m'interrogez, vous n'êtes pas une femme, vous êtes mon père !

Le miracle de Berlin

S'il a commis l'erreur de se laisser éduquer selon les principes de cette République, il sait qu'il ne peut désormais plus rien attendre de ce monde obsédé par la purification idéologique. Il sait qu'il lui faut réapprendre à voir, qu'il lui faut s'engendrer à nouveau, s'engendrer seul, sans l'aide de sa mère qui a honte de son propre fils, sans l'aide d'une mère-patrie qui protège ses enfants pour mieux les étouffer. *« J'oublierai que l'Etat a essayé de supprimer mon sexe.... que la réalité m'a été dérobée. »*. ...

A la recherche du monde confisqué, il titube, se cogne, se souille, se maudit, se redresse, et, un jour, le miracle se produit : à Berlin, du haut d'un toit d'usine, il aperçoit, dans la cour d'une prison, des femmes qui tournent, flanquées de gardiennes tenant en laisse de gros bergers allemands. Elles aussi ont attenté à l'ordre socialiste. Elles l'aperçoivent et lui font un signe, non ce n'est pas une hallucination, un signe grossier – pouce passé entre l'index et le majeur, – signe de vie, signe d'alliance contre cet Etat aseptisé, devenu à son tour obscène à force de refoulements imposés.

P. Ds.

Mémoires d'un touche-à-tout

La chronique de Franz Jung est un témoignage unique sur le grand chambardement de la première moitié du siècle

LE SCARABÉE-TORPILLE
(Der Weg Nach Unten)
de Franz Jung.
Traduit de l'allemand
par Pierre Gallissaires
Editions Ludd, 612 p., 260 F.

De lui, on pourrait dire qu'il a tout vu, tout vécu. Successivement poète, romancier, anarchiste, soldat, dramaturge, agent d'assurances, correspondant du Komintern, Franz Jung donne pourtant l'impression d'être resté en marge, regardant toujours davantage le monde avec un détachement mêlé de résignation et un vrai étonnement : *« Que je n'y ai pas jusqu'à présent laissé ma vie, que l'on ne m'ait pas purement et simplement assommé comme un chien galeux, n'y a-t-il pas là une sorte de miracle ? »*

Franz Jung est né en 1888 à Neisse, en haute Silésie, dans une ville de garnison qu'il quitte bien vite pour aller faire des études à Munich. Il y rencontre la bohème expressionniste et anarchiste. Collaborateur de la prestigieuse revue *Die Aktion*, il écrit des articles où la littérature est intimement liée à la politique. Il côtoie Kurt Hiller, Sternheim, les éditeurs Fischer et Rowohlt, Alfred Kerr, Else Laske-Schüler et d'autres qui, comme Georg Trakl (1), se sont ensuite engagés dans la première guerre mondiale par idéalisme et ont été fauchés par la mitraille.

Il nous raconte l'histoire de Fritz Klein, dont le détachement avait revêtu l'uniforme anglais pour prendre les lignes ennemies à revers et qui fut abattu par l'artillerie d'un régiment saxon. *« Depuis ce temps-là, il existe, dit-on, un profond fossé dans le domaine artistique entre Munich et la Saxe. »* A Berlin, il rencontre les animateurs du groupe dada. Entre les deux guerres, il côtoie Kurt Weill et Brecht. Agent d'une société commerciale, il finance certaines pièces de ce dernier et en écrit pour Piscator, à qui il consacre pourtant quelques pages cinglantes.

Son engagement littéraire n'a d'égal que son engagement politique. Envoyé à Moscou comme émissaire du KAPD, le parti communiste allemand, il rencontre Lénine. Directeur du Service ouvrier international dont le bureau est à Berlin, il met sur pied un programme d'aide et de reconstruction. Rédacteur de la revue *Der Gegner* (l'Opposant), qui est associée à la revue française d'architecture *Plan*, dont l'animateur est Le Corbusier, il participe à l'élaboration d'un programme de construction sociale dans la banlieue de Paris, qui se heurte aux intérêts en place.

De tout cela, il ne tire aucune gloire. Souvent mal à l'aise dans les mouvements littéraires qui lui reprochent son métier de correspondant boursier ou commercial, il découvre aussi à quel point les idéaux politiques sont malmenés et dévoyés par des doctrinaires perfides et cyniques. Il est en première ligne pour assister aux luttes d'influence et aux magouilles en tous genres qui jettent chaque fois les projets d'entraide par-dessus bord.

Il voit comment la direction soviétique du parti lâche la révolution allemande. Dans l'entre-deux-guerres, il assiste à la collusion entre la Russie et l'Allemagne qui se réarme, au double jeu de Churchill. *« En assistant sans bouger aux provocations successives de Hitler, les soi-disant amis de la paix ont eux aussi provoqué la guerre par leurs dérobades, même si elles n'étaient destinées qu'à rattraper leur retard dans le domaine de l'armement. On commence aujourd'hui à comprendre qu'il faut accepter, bien plus, qu'on est obligé, d'employer la force contre la guerre. »*

« Comme une sorte de confiance... »

Pourtant, jamais Jung ne ne pose en donneur de leçons, en héros trop longtemps méconnu. Le temps l'a meurtri. L'une de ses rares fiertés est d'avoir eu un ancêtre qui fut l'auteur du premier attentat de l'histoire contre un souverain et empereur prussien, Guillaume Ier. L'anarchiste veille. S'il déclare avoir rarement été aidé, écouté dans ses tentatives littéraires – ses œuvres complètes forment tout de même douze volumes chez Nautilus à Hambourg, – il n'accuse personne. *« J'ai provoqué moi-même mon isolement dans la société, alors que celle-ci ou sa copie – mon proche entourage – s'employait à m'accueillir et à m'assigner une place qui, peut-être, eût été à ma convenance. »*

Cette place, il l'a trouvée dans *le Scarabée-torpille*, un livre qu'il commence en 1958 aux Etats-Unis où il a émigré après la guerre, après avoir échappé aux camps de concentration. Rien n'est perdu tant qu'on ne se tue pas ou qu'on n'est pas tué, tant qu'il reste en soi assez de force pour prendre son élan, tel le scarabée-torpille, insecte velu, têtu et maladroit, fragile et cuirassé, qui prend son vol vers un but incertain, avant de se cogner et de retomber à terre. *« J'ai souvent pris ensuite le scarabée dans ma main... Et je sentais la chaleur de son corps détendu, la douceur de cette enveloppe de fourrure et comme une sorte de confiance entre moi et quelque chose qui n'appartient plus aux hommes tout autour. »*

On ne peut terminer sans attirer l'attention sur le travail du traducteur, Pierre Gallissaires, qui a su trouver le ton juste pour rendre la coloration et la respiration de cette chronique d'une grande époque.

P. Ds.

(1) Signalons la nouvelle traduction, due à Jacques Legrand, des *Poèmes majeurs* du grand poète expressionniste autrichien (Aubier, Bilingue, 348 p., 145 F.)

Une enfance à Swinemünde

MES ANNÉES D'ENFANCE
(Meine Kinderjahre)
de Theodor Fontane.
Traduit de l'allemand
par Jacques Legrand,
Aubier, 214 p., 120 F.

1892 : malade, Theodor Fontane, « le vieux Fontane », pour reprendre l'expression de Thomas Mann qui le vénérait comme l'un de ses maîtres, lutte sur le manuscrit d'*Effi Briest* commencé deux ans plus tôt. Les différents traitements – on songe un moment à l'envoyer dans un hôpital psychiatrique – s'étant tous révélés inopérants, le médecin lui conseille de renoncer à poursuivre son roman pour entreprendre quelque chose d'autre. Pourquoi pas l'histoire de sa vie ?

Mes années d'enfance commence à la naissance du jeune Theodor en 1819 et s'achève en 1832, avec son départ en pension. Mais les années passées à Swinemünde, petit port de la Baltique aujourd'hui polonais qui servira de cadre à la première partie d'*Effi Briest* et où se scellera la destinée tragique de l'héroïne, figurent au centre du livre.

Lorsque les Fontane – le père et la mère, bien que très fiers d'appartenir à la colonie huguenote française, sont plus prussiens que nature, – quittant l'atmosphère étriquée de Neuruppin, s'installent à Swinemünde en 1827, la ville ne compte guère que quatre mille habitants, mais l'air du large, le caractère cosmopolite de la population où Allemands, Suédois, Ecossais, Hollandais côtoient les autochtones de la campagne environnante, y font passer un vent de poésie et d'aventure.

L'image du père

Dès l'arrivée, l'enfant est épouvanté à la vue d'un cercueil fraîchement laqué, déposé au milieu du chemin. La nuit, des bruits mystérieux se font entendre en provenance du grenier où une roue, qui servit jadis à faire passer un assassin de vie à trépas, fait partie du bric-à-brac. L'auteur brosse une série de portraits tendrement ironiques des notabilités. Il passe en revue les minuscules faits divers qui font le tissu de la vie locale.

Le principal événement est l'exécution publique d'un couple de criminels sous la haute surveillance de son père, armé d'un sabre et coiffé d'un chapeau à plumes, tandis que sa mère à la maison régale de porto ses amies. Les échos de l'Histoire parviennent jusqu'à Swinemünde, notamment les péripéties de l'insurrection polonaise de 1830 qui font sur l'enfant, aussi épris de liberté qu'attaché à l'ordre établi, une impression mitigée : *« La victoire d'un nain contre un géant me déséquilibre et me paraît indécente dans la mesure où elle contrevient au cours naturel des choses. »*

Le personnage le plus attachant du livre est, au demeurant, le père de l'auteur, à la fois volage, naïf et sentencieux, aussi imbattable sur la hiérarchie et les décorations dans l'Etat prussien que sur les noms et titres des maréchaux de Napoléon. Un morceau de bravoure : la visite, quarante ans plus tard, de l'auteur vieilli auprès du père vivant ses derniers jours, séparé de sa femme, dans une masure isolée des marais de l'Oder, et l'aveu de celui-ci, ruiné par le jeu, que sa passion ne lui procurait en fait aucun agrément. *« Je jouais abominablement mal, mais, après avoir passé toute la journée à m'ennuyer, le soir, je voulais au moins une diversion et c'est ainsi que j'ai perdu tout mon argent. »* *Mes années d'enfance* paraissent en 1894. Dès 1893, Fontane, guéri, s'est remis à écrire *Effi Briest* – un chef-d'œuvre de la littérature européenne – qui sortira en 1896, deux ans avant sa mort.

Jean-Louis de Rambures

La mort de Gert Hofmann

L'écrivain allemand Gert Hofmann est mort à Erding près de Munich le 1er juillet. Il était âgé de soixante-deux ans.

Né le 29 janvier 1931 en Saxe, Gert Hofmann, enseigna la littérature dans plusieurs universités britanniques et américaines. Il connut le succès en Allemagne, en 1979, avec son roman *la Dénonciation*. Explorateur impitoyable de la mémoire allemande, l'écrivain plonge ses lecteurs dans le passé récent de son pays, dans cette Allemagne où *« la moitié des gens est en procès avec l'autre »*. Mais la verve corrosive de Gert Hofmann, héritée de Thomas Bernhard, n'est qu'une facette de son œuvre. En effet, il sait aussi entraîner son lecteur aux frontières du réel, lui donnant à voir des personnages mystérieux et inquiétants comme le sorcier de *Juste avant la pluie* (1988). Et c'est peut-être dans ces violences imposées à la réalité, ces silences lourds de sens et cette chasse à l'apparence que se manifeste le mieux son art d'écrivain.

F. P.

★ Les romans et nouvelles de Gert Hofmann ont été traduits chez Robert Laffont, sauf *la Dénonciation*, paru, en 1992, chez Maren Sell-Calmann-Lévy.

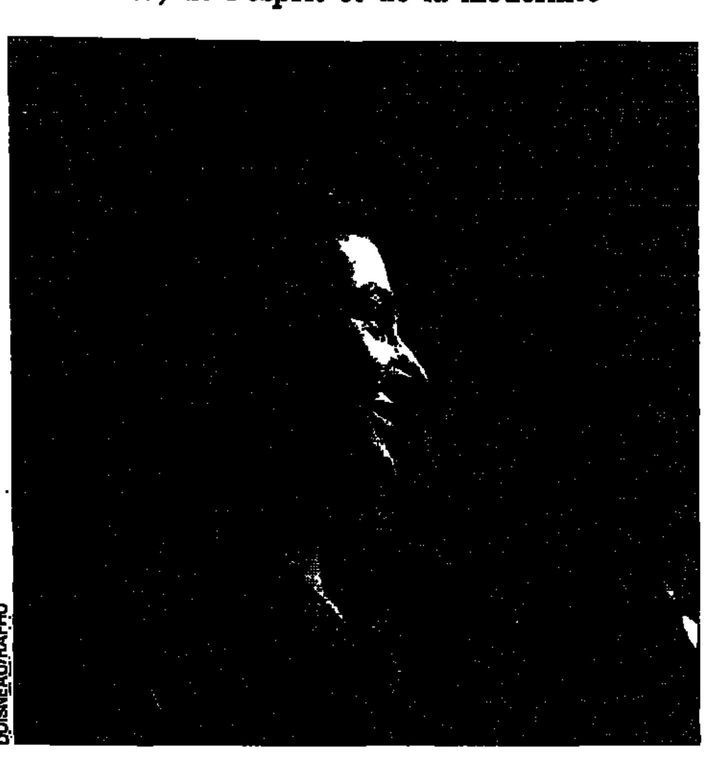
Une séductrice inspirée

Au fil d'une vie mouvementée, Louise de Vilmorin a connu toutes les saisons de l'amour, de l'esprit et de la modernité

LOUISE OU LA VIE DE LOUISE DE VILMORIN
de Jean Bothorel.
Grasset, 318 p., 120 F.

Figure légendaire du «monde» et témoin actif d'une société disparue, Louise de Vilmorin est née en 1902 à Verrières, dans la famille des fameuses graines. Enfance et jeunesse dorées entre ses quatre frères et sa sœur, mais auxquelles aura manqué l'attention d'une mère trop prise par ses activités sociales. Son éducation, confiée à un abbé, ne l'a en rien prédisposée à une vie effacée et rangée. Jolie, fine, intelligente, elle manifeste très tôt un goût de l'indépendance et le souci d'échapper aux tutelles, fût-ce celle d'un homme amoureux.

Fiancée officiellement à Antoine de Saint-Exupéry, dont elle sera probablement l' «amour unique», elle s'échappe : cette séductrice ne se livre que pour mieux se déprendre, se reprendre. Elle exercera toujours ainsi le pouvoir de son charme sur les prétendants, appréciant le bonheur du moment qui passe, avant de les contraindre à la traquer. Plus d'un se lassa.


DOISNEAU/RAPHO

Louise de Vilmorin : la ligne du cœur.

Poursuivait-elle de cette façon un peu hagarde une chance de bonheur léger, dont le dessin du trèfle à quatre feuilles qui accompagnait sa signature pouvait servir de symbole, ou se méfiait-elle de la continuité sclérosante d'un rapport amoureux, des enchaînements qu'il provoque, des compromis qu'il implique ? Toujours est-il que dans le tracé de vie de Louise de Vilmorin la ligne de cœur (brisée) ponctue les diverses étapes de l'inspiration littéraire.

L'auteur des *Fiançailles pour rire* – son premier recueil de poèmes, au titre significatif – affirmait : *«Je crains que mes désirs ne soient au-dessus de mes moyens.»* Pourtant, une peur panique de l'abandon lui rendait toute rupture franche impossible, et elle continuait de chérir, sur une autre portée, celui qui était entré dans sa vie. *«Elle avait*, note Jean Bothorel, *le talent d'oublier ses infidélités, de superposer les sentiments et les événements sans que l'impression de trahir l'effleurât.»*

De Malraux, qui l'aida à composer son premier roman, *Sainte-Unefois*, publié en 1934, à Gaston Gallimard, son éditeur, de Pierre Seghers à Orson Welles (à qui elle dira dans une jolie formule : *«Je t'aime pour la vie, ce soir»*), de ses amitiés amoureuses avec Cocteau et Roger Nimier, la liste est longue de ses conquêtes.

Dans cette dérive sentimentale, deux ancrages, deux mariages qui ont tout l'air d'épisodes romanesques : le premier avec un riche Américain, Henry Leigh-Hunt, lui fait passer quatre ans, de 1925 à 1929, à Las Vegas, à peine sortie des sables ; le second, avec un aristocrate hongrois, le comte Paul Palffy, l'entraîne de 1938 à 1944 dans un château des Carpates. Louise négligea les enfants nés de cette union et reprit sa liberté.

«Je vais au lit, confiait-elle, *pour ne pas perdre un homme qui veut obtenir ce à quoi, moi-même, je n'attache pas une énorme importance.»* Si on excepte une liaison fiévreuse et tardive avec un mystérieux soupirant, Louise a surtout, peut-être, été amoureuse de l'idée de l'amour.

Ses livres – de *Julietta* à *Madame de*, de *Migraine* à *l'Heure Maliciôse* – lui ressemblent, mêlant la fantaisie à la tendresse, le pathétique au rire, l'épanchement à la nostalgie. Dans le salon bleu de Verrières, où elle retrouve Malraux à la fin de sa vie pour des échanges difficiles entre deux tempéraments si opposés, défilaient les célébrités, les gens en vue et ceux qui aspiraient à l'être. Elle y jouait sa comédie personnelle avec éclat, avide de plaire, habile à séduire, *«persifleuse, railleuse, vache, fuyante, câline ou drôle»*, douée dans l'art de l'improvisation et de la répartie.

Avec brio et vivacité, Jean Bothorel retrace le parcours de cette muse impétueuse qui passait si vite de l'emballement au repli, de la provocation à l'anxiété, goûtait l'intelligence avec gourmandise et le talent avec esprit, et recomposait en un mouvement perpétuel le ballet de sa vie, quitte à défier, à décevoir ou à meurtrir, mais en «figure libre».

Pierre Kyria

La vérité d'André Stil

Militant communiste et écrivain : deux façons d'« être au milieu des autres »

UNE VIE A ÉCRIRE
Entretiens d'André Stil avec Jean-Claude Lebrun,
Grasset, 332 p., 118 F.

Une autobiographie est faite aussi pour se délivrer des images, plus ou moins fausses, qui vous ont été attachées au cours d'une vie. Grâce aux questions aiguës de Jean-Claude Lebrun au cours d'entretiens traversés d'évocations solaires du Roussillon où il habite, André Stil entend rétablir la vérité, «sa» vérité. Il ne veut pas demeurer dans l'ombre des fonctions politiques (même s'il n'en renie aucune) qu'il a assumées dans le passé, en tant que rédacteur en chef à *l'Humanité* pendant dix ans et membre du comité central du PCF.

Il évoque sans fard cette époque militante et dessine des portraits précis et vifs de Maurice Thorez, de Laurent Casanova et surtout d'Aragon auquel l'a lié une amitié très forte, depuis les jours exaltés où le poète écrivait dans *la Tribune des mineurs* de Lens jusqu'aux soirs du *Grand chapeau et du masque*, où, derrière le village du Livre, à la fête de *l'Humanité*, il chantonnait des airs de sa jeunesse en lui prenant les mains : *« Et c'était à pleurer, la fin de Louis. »*

Même si *« les illusions historiquement nécessaires »* se sont, depuis longtemps, évanouies, et qu'il croit moins à un temps futur où le *« hasard serait moral »*, André Stil reste communiste. Il affirme son goût et sa volonté d'être *« au milieu de tous les autres »*, ce leitmotiv qui scande l'autobiographie et nous donne ainsi une leçon de fraternité vigilante et de dévouement clairvoyant.

Mais ce qui demeure le plus important aux yeux d'André Stil, c'est l'écriture, dont le but principal, dit-il, est *« d'écouter battre le cœur du monde de son vivant »*. Il n'a cessé d'accomplir cette mission depuis son premier texte, *le Mot « mineurs » camarades*. Même si une partie de son œuvre – notamment ses romans consacrés à la guerre d'Algérie – épousent l'Histoire, il a veillé à ce que son engagement de citoyen ne vînt pas exagérément *« gauchir »* ce qu'il était en train d'écrire.

La littérature est aussi un apprentissage de l'abandon. Ce ne sont pas les idées – cantonnées à une *« place bien tempérée »* – qui l'ont conduit, mais la réalité, avec ses égarements et ses soubresauts parfois tragiques. Quand il apprend, en 1979, que sa femme Moun est atteinte d'un cancer, il écrit à chaud *le Médecin de charme*, croyant qu'avec ce livre ils peuvent gagner ensemble contre le mal.

Bravoure désespérée

André Stil bouleverse lorsqu'il évoque, à tâtons, cette lutte par les mots au cours de laquelle – Moun malade, se tenant au-dessus de son épaule – il cherche à comprendre son personnage, à pénétrer la faute médicale dont le docteur à peine fictif s'est rendu coupable, tout comme plus tard il parviendra à pardonner à l'assassin de son fils Simon, tué en septembre 1987.

Cette absence de ressentiment saisit. Il y a des pages admirables sur la bravoure désespérée avec laquelle l'écrivain traverse la nuit des deuils et du doute total, sur sa manière de se retenir, pour ne pas sombrer, à la rédaction de livres pour enfants comme *les Berlines fleuries*, avant de lancer un nouveau personnage de roman en éclaireur devant lui et de retrouver la ligne du bonheur romanesque dans les *Quartiers d'été*.

Seuls les livres lui ont permis de reprendre en main l'unité de son existence, de ne rien perdre d'elle, ce *« vrai chalut qu'on traîne »*, chargé de gloires et de désastres, d'horreur et de douceur mêlées. Les recherches sur la forme, la discipline du style, l'oubli de soi dans la recréation des destins croisés, de Robespierre et de Danton notamment, ont donné à Stil un détachement calme qui ne l'empêche pas, malgré les blessures politiques et intimes, de continuer à *« miser »* sur les rapports humains.

Aussi cette autobiographie dépourvue de toute solennité a-t-elle la gravité lumineuse d'une promenade qu'un homme de cœur accomplit à travers sa propre vie, en revenant vers la source de son écriture qui en assure la permanence et la dignité.

Jean-Noël Pancrazi

Le cercle vert

Dominique Muller renouvelle avec brio le roman du jeu

C'ÉTAIT LE PARADIS
de Dominique Muller.
Seuil, 254 p., 95 F.

Chaque instant autour d'une table de jeu est le raccourci d'une tragédie. De l'espoir à la chute, une tonique petite mort en toute impunité : demain tout recommence. Pour le joueur, une drogue qui exalte, pour l'entourage, un abîme où s'évapore l'argent. Il est à parier que le joueur jamais ne supplie qu'on le tire de cet enfer, pour lui paradis et raison de vivre. Car le jeu – comme la religion – nous protège de l'angoisse ou plutôt l'organise, la soustrait à l'inconnu, en invente les règles qui la rendent jouissive. Dominique Muller a parfaitement compris que, à l'instar de l'amour, le jeu propose deux certitudes : l'excitation de la peur et la fulgurance du plaisir. Un vertige qui nous détourne du vide.

C'était le paradis est un roman totalement romanesque (1) : le cérémonial des cartes utilise d'emblée la structure du récit. La fiction est ici la doublure de la réalité, une inépuisable unité de lieu et une dilatation excessive du temps dans la répétition immobile d'un rituel. Le décor ? Le Cercle Monceau, où se retrouvent rombières et vieux beaux, monomaniaques pétrifiés depuis l'époque où ils sont entrés dans la tribu. Les héros ? Un jeune homme monté du Midi, Abel Cancino, flambeur et gigolo, et la patronne de la salle de jeu, Nelly Henner, femme déjà très mûre sous l'inoxydable perfection de son corps, prêtresse fatale, incarnation ambiguë de la chance et de l'échec. Un duo classique : le jeune homme et la légende de sa mort.

Dominique Muller a décrit avec talent, brio et humour la violence feutrée du jeu et cet effroyable dédoublement du parieur qui hurle de douleur chaque fois qu'il doit quitter son personnage. Elle renouvelle pourtant le genre, se refusant à s'en tenir à la radiographie d'une déchéance. Abel Cancino est démoli par une autre passion, le désir de rendre ordinaire une femme qui triche pour se garder exceptionnelle. Abel veut tuer l'illusion qui brouille son avenir. Mission impossible pour qui, justement, demande aux cartes de simuler la fatalité.

L'intérêt du roman de Dominique Muller, outre une très belle écriture qui accepte le minimum d'émotion mais ne se raidit jamais dans la rigueur du diagnostic, est de faire glisser sans bruit l'intrigue vers l'intolérable. L'éclairage du roman est donné par le regard de la narratrice, auparavant employée au Monceau, candide témoin qui participe et souffre. Maintenant mariée, elle est depuis de nombreuses années engluée dans ce qu'on appelle la vraie vie – un mari, des enfants, une maison : *«A peu de chose près, ma vie est organisée jusqu'à la fin de mes jours.»*. Et c'est le hasard d'un horaire de train qui lui permet d'apercevoir le bel Abel. Les souvenirs rejaillissent.

Moins réussi que la description du Monceau et de ses monstres joueurs est le parti pris d'opposer l'enfer de la vie ordinaire au paradis du jeu. Dominique Muller s'enfonce dans les lieux communs quand elle fait le procès de l'existence morne d'une femme de cadre moyen. Ses diatribes sont propos de salon pour qui est de l'autre côté de la vitre. Il y a des procédés plus subtils pour peindre la nostalgie du passé.

Nous aurions aimé connaître la narratrice. Elle n'est plus que le porte-parole stéréotypé d'un féminisme tiède. D'une façon plus générale, si Abel Cancino est raconté avec beaucoup de vérité, les femmes du roman frôlent la caricature, et l'auteur est trop souvent piégée pas ses dons de conteuse et de portraitiste. A une très habile investigation baroque de la passion du jeu, Dominique Muller mêle artificiellement une chronique d'humeur. On regrette ces pages qui viennent rompre l'intensité d'un beau roman d'atmosphère et altèrent la mélancolie d'une histoire d'amour insolite.

Hugo Marsan

(1) Pour ce roman, Dominique Muller a obtenu le prix Roger-Nimier 1993.

□ **Deux Salons du livre en Normandie.** – Le cinquième Salon du livre de Cabourg se déroulera au Grand Hôtel, samedi 7 août, de 14 h 30 à 19 heures. Le casino de Granville accueillera, samedi 7 et dimanche 8 août, une cinquantaine d'auteurs pour célébrer le dixième anniversaire des Journées du livre

□ **Précision.** – Le recueil de Guillevic, *Elle*, publié chez Deyrolle et mentionné dans «le Monde des livres» du 23 juillet, était également paru en 1992 aux éditions Phi, en coédition avec L'Arbre à paroles et les Écrits des forges, illustré par Célyne Fortin. (64 p., 65 F.)

□ **Prix littéraire.** – Le prix Tristan Tzara 1993 vient d'être remis au jeune poète Benoît Conort pour son livre *Au-delà des cercles* (Gallimard).

Un roman inédit de Jean Lorrain

La publication du « Poison de la Riviera » soulève le problème de l'appropriation littéraire

LE POISON DE LA RIVIERA
de Jean Lorrain
Edition établie, présentée et annotée par Thibaut d'Anthonay,
la Table ronde, 288 p., 130 F.

MONSIEUR DE PHOCAS
de Jean Lorrain,
la Table ronde, 248 p., 45 F.

A la fin de l'année 1900, Jean Lorrain s'exile de Paris, *«la ville empoisonnée»*, pour s'installer à Nice. Dans un premier temps, il s'enivre d'une atmosphère qui *«sent la rose et le foutre»*, apporte à un climat de carnaval mondain ses propres masques et outrances. Il amuse et s'amuse d'une société cosmopolite et extravagante, d'une faune diaprée et interlope où les cocottes se mêlent aux vieilles belles, les grands-ducs aux truands, autant de sujets d'études cruelles réunies dans *le Crime des riches*, *Fards et Poisons*, *l'Ecole des vieilles femmes*.

Nice gardera quelque rancune au romancier de l'avoir transformée en *«Rastaquouèropolis»*. Car, assez vite, l'écrivain déchante. Cet homme lassé, confronté à de graves ennuis de santé imputables pour partie à ses *«curiosités étranges»*, à des soucis matériels et à des procès pour diffamation et outrage aux bonnes mœurs, n'a pas trouvé sur la Riviera le hâvre de paix qu'il semblait souhaiter. Mais aurait-il pu ne pas participer, fût-ce avec dégoût, à cette scène d'un monde clinquant et trouble dont il aimait à être le chroniqueur impitoyable, voire le moraliste ?

A sa mort, en 1906, Jean Lorrain a sans doute laissé beaucoup d'inédits dans un certain désordre. Georges Normandy, son exécuteur testamentaire, qui lui a consacré deux ouvrages en *«gazant»* les réalités les plus intimes, par égard pour la mère de l'écrivain toujours vivante et par timidité, avançait qu'il avait trois grands romans en projet sans compter les ouvrages annoncés et qui ne parurent pas.

Divers « emprunts »

D'autres textes ont disparu. Ainsi pour la *Correspondance* qui devait comprendre quatre volumes et dont un seul a paru. Pierre-Léon Gauthier, qui a consacré une thèse à Lorrain, a pu consulter le jeu d'épreuves du second volume aux mains de Normandy. Qu'en est-il advenu ? Aujourd'hui, un projet est en cours pour rassembler cette correspondance éparse. Par ailleurs, Lorrain a été l'objet de divers «emprunts». Delphi-Fabrice, qui fait paraître, en 1914, *l'Homme de joie*, affirme que ce roman a été écrit en collaboration avec l'auteur de *Monsieur de Bougrelon*. Ce qui est plus qu'improbable, Lorrain ayant clairement indiqué qu'il refusait toute collaboration pour le roman, à la différence du théâtre.

Le dernier en date de ces emprunts est aujourd'hui constaté par Thibaut d'Anthonay qui a consacré récemment un livre à Jean Lorrain (1). Il a retrouvé la version intégrale d'un roman dont Normandy se serait attribué la paternité en le publiant, en 1912, sous le titre *l'Automne d'une fille*, puis, en 1943, sous son titre original, *le Poison de la Riviera*. Normandy aurait remanié à sa façon et complété l'ouvrage. Selon le responsable de cette édition, les ouvrages posthumes de Lorrain auraient été pareillement «revisités» et affadis par Normandy. Mais le mystère demeure : que sont devenus les archives littéraires, les manuscrits en possession de l'exécuteur testamentaire mort en 1946 ? Existent-ils encore ?

Le Poison de la Riviera appartient à la veine décadente évoquée plus haut, plus proche du *Vice errant* que de *Monsieur de Phocas*, réédité aujourd'hui, et dont il est loin d'avoir le relief, et la couleur. Atmosphère de corruption, de manipulation, de passions exaltées ou sournoises dans un ballet de gigolos, de courtisanes, d'aventuriers et d'artistes mégalomanes et sadiques. L'œuvre dépeint les amours de Viviane de Nalie, partagée entre ses aspirations pures en faveur d'un sculpteur et sa passion charnelle pour un dramaturge.

La belle n'est autre que Liane de Pougy, la fiancée pour rire de Lorrain, son complice, son inspirateur et conseiller littéraire comme le proclame la dédicace d'une œuvre de la courtisane, *l'Insaisissable*. L'homme de théâtre a eu pour modèle Henry Bernstein. Quant à l'auteur, il s'est projeté dans le personnage de l'écrivain Jean d'Arbos, ami de Viviane.

Thibaut d'Anthonay fournit les clés de ce roman à tiroirs et, plus encore, à miroirs, avec ses constats cyniques, ses charges fougueuses, son délire potinier, son climat fin de siècle déliquescent et ravageur. Avec, aussi, les hâtes, les facilités, les scories qui sont bien dans la manière fiévreuse, un peu hagarde, de Lorrain, trop avide de montrer pour peaufiner. Derrière ce théâtre à effets, le trait caricatural, le raccourci provocateur, on perçoit l'amer ricanement d'un homme meurtri et désenchanté. Un roman fin de vie.

P. Ky.

(1) *le Monde* du 30 août 1991.

Ce que disent les cartes

Christian Jacob et Mark Monmonier explorent l'univers des cartes géographiques. Qui mêle, comme les mots, vérité et mensonge

L'EMPIRE DES CARTES
Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire
de Christian Jacob.
Ed. Albin Michel, 537 p., 250 F.

COMMENT FAIRE MENTIR LES CARTES
Du mauvais usage de la géographie
de Mark Monmonier.
Traduit de l'anglais par Denis-Armand Canal.
Ed. Flammarion, 235 p., 150 F.

Depuis les Grecs, les géographes, pour décrire la terre et les hommes qui l'habitent, s'expriment par les textes et par les cartes. Une deuxième littérature géographique est celle des cartes et des atlas. Elle a ses codes, son vocabulaire, sa syntaxe visuelle, ses styles, ses genres, ses auteurs, ses époques, ses hauts et ses bas. Elle veut dire le vrai, mais elle peut aussi séduire, conter, raconter, tromper. Après 1968, j'en ai gardé le souvenir, pour certains jeunes géographes «avancés», il était de bon ton, afin d'éviter toute tromperie, de nier la valeur des cartes comme, pour quelques architectes, il était mieux de ne pas dessiner. Mais nous voici redevenus positifs. Elles sont partout. Tout, de par le monde, et à toute échelle, peut être représenté. Il est donc bien de s'interroger sur ce que veulent dire les cartes.

En présentant son *Empire des cartes*, Christian Jacob se défend d'avoir écrit un traité de cartographie ou une histoire des cartes et de la cartographie. Le gros livre, dense, parfois un peu trop, érudit, serré comme une carte de Cassini, mais aussi vivant et illustré qu'un globe de Coronelli ou que l'Atlas Miller, n'en est pas moins un parcours fort savant au pays des cartes, particulièrement de l'Antiquité à l'âge classique, avec, sans doute, une préférence pour les cartes richement imagées de la Renaissance au dix-huitième siècle.



CAGNAT

Le pétroglyphe de Bedolina

Ni historien, ni géographe, Christian Jacob se définit lui-même comme un *«braconnier»* ou un *«nomade intellectuel»*, amoureux des cartes, familier du département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale et sans doute de quelques autres cabinets précieux, bon connaisseur des meilleures références d'historiens et de géographes, acharné en définitive à cerner cette «étrangeté» ou cette *terra incognita* qu'est une carte : *«La projection graphique d'une image de la terre, qui est une création intellectuelle, artefact reflétant une vue de l'esprit, plus que décalque d'une réalité insaisissable par le regard sensoriel.»* Il s'ensuit un livre passionnant, d'une richesse rare.

«Qu'est-ce qu'une carte?» Il faut une centaine de pages à Christian Jacob pour faire le tour de cette question. Il lui en faut beaucoup plus pour analyser le graphisme d'une carte, l'écriture qui est presque toujours associée à sa représentation, l'image qu'elle met en scène. Ici et là, quelques pages de vrai bonheur intellectuel. Ainsi, l'évocation de ce qui serait *«la première carte»*, le pétroglyphe de Bedolina, en Italie du Nord, qui pourrait bien être un véritable *«plan d'occupation du sol»* de l'âge du bronze incisé au-dessus de la vallée qu'elle représenterait, sur un rocher poli par l'érosion glaciaire.

Ou bien celle des *«cartes éphémères»*, tracées sur le sable par tel ou tel vieil indien *«cartographe»* devant les explorateurs du Brésil central ou de l'Amérique du Nord avant la conquête des Blancs. Ou bien encore la présentation savante de ces merveilleuses cartes illustrées comme celles de l'Atlas Miller (1519) ou du globe de Coronelli (1683), véritables *«discours d'images»* ajouté à celui des côtes et des fleuves où peuvent se voir aussi bien des nègres et des éléphants, des perroquets et des coquillages, des pyramides et des dromadaires, des lianes et des guépards. Quelques siècles plus tard, les petits élèves de l'école laïque auront souvent sur leurs cartes murales la même double représentation, l'abstraction graphique et l'image lointaine et familière, la Seine en Normandie et le pommier à cidre, l'AOF et les grumes, l'Indochine et la rizière, la Mitidja et le vignoble...

Christian Jacob n'a jamais perdu de vue les deux lignes de force qu'il a tracées dès les premières pages de son livre : la carte comme construction rationnelle, comme espace rigoureusement défini de savoir; mais aussi la carte comme lieu de rêveries et de séduction imaginaire, comme expression de la mémoire affective et de la mémoire culturelle de ceux qui la font et de ceux pour lesquels elle est faite. La qualité de l'*Empire des cartes* est de ne jamais séparer l'une et l'autre démarches.

Mais les cartes mentent-elles? Mark Monmonier, spécialiste nord-américain fort averti, nous livre un petit traité du mensonge sous le titre : *Comment faire mentir les cartes ou Du mauvais usage de la géographie*. L'auteur connaît bien ses cartes, de la projection de Mercator aux exploits télévisuels de la guerre du Golfe, des labels autorisés des «National Map Accuracy Standards» aux traficotages plus ou moins innocents des promoteurs ou autres aménageurs de la Floride ou du Kansas.

Et même si presque tous les exemples sont nord-américains, peu importe. Voici les glissements successifs du mensonge. Mensonge obligé : une carte n'est qu'une représentation de la réalité; par nature elle déforme; mais cette déformation a ses règles, comme une grammaire, l'échelle, la projection, les symboles. Mensonges par maladresse, bévue ou négligence : la carte, comme l'erreur, est humaine. Mensonge par tromperie : des cartes pour la publicité, des cartes pour la planification, ou comment séduire en déformant et en arrangeant.

Mensonge stratégique : le bel exemple, jusqu'à l'absurde, des cartes soviétiques déformées ou erronées volontairement afin de tromper l'adversaire, lequel disposait en définitive d'excellentes cartes grâce à l'espionnage et à la télédétection alors que les citoyens du pays des soviets devaient se servir des fausses! Mensonge idéologique, afin de mettre en valeur la puissance et la gloire des Etats et des empires.

Mensonge contemporain, plus subtil, plus scientifique, dans la manipulation habile des statistiques, le jeu des classifications et des représentations, permettant éventuellement de dire tout et son contraire. La carte est maintenant produite industriellement, avec toute la richesse d'une information sans limite, toute la puissance des ordinateurs pour traiter les données, toute la science médiatique et sémiologique pour en assurer les représentations.

Mark Monmonier, cependant, aime les cartes. Son petit traité du mensonge est aussi un mensonge : il plaide pour les cartes. Son livre est en fait un précis de cartographie, plaisant, allègre, critique, caustique. Mais il engage à *«un scepticisme de bon aloi à l'égard des cartes»*. Il conclut sagement : *«Comme tout moyen de communication, l'abstraction cartographique a ses inconvénients et ses avantages. S'il n'est pas tenu en bride par la connaissance et par l'honnêteté de l'intention, le pouvoir des cartes peut échapper à tout contrôle.»*

Armand Frémont

★ **Qui évoque le monde des cartes ne peut manquer, en France, de citer les activités des géographes du groupe Reclus, basé à Montpellier, avec l'appui du CNRS et de la DATAR. Leur revue, *Mappemonde*, donne un bon aperçu de ce que permet la cartographie entre des mains expertes (*Mappemonde*, revue trimestrielle, Montpellier, Maison de la géographie).**

Sur cette nouvelle science que constitue la télédétection par satellite et l'exploitation des images qui en découlent, on lira avec profit l'*Atlas de géographie de l'espace*, établi sous la direction de Fernand Verger (SIDES-Reclus, 290 p., 289 F.). Une belle revue italienne, *Sistema Terra*, apporte régulièrement une illustration commentée sur ce thème. Sa dernière production porte sur la Méditerranée.

AU FIL DES LECTURES

par Pierre Drouin

Le vague à l'âme français

Qu'est-ce qui cloche? Pourquoi les Français qui n'ont pas tiré le plus mauvais numéro dans la loterie mondiale jouent-ils trop souvent les grincheux? Tristan Doelnitz, qui a troqué sa plume de journaliste contre celle d'essayiste, croit avoir trouvé. Tout simplement la France est hantée par sa puissance et ne peut accepter qu'on lui dispute son rang.

Notre auteur explique d'abord comment la France a perdu sa position éminente, atteinte au début du siècle des Lumières. La confrontation avec l'Angleterre lui paraît déterminante. *«Les Anglais ont su transformer leur handicap géographique en instrument de puissance (...). Les îles sont devenues un tremplin.»*

Après la seconde guerre mondiale et la perte des empires coloniaux, la Grande-Bretagne, pas plus que la France, ne peut objectivement s'imaginer encore qu'elle est le centre du monde. Mais la volonté de renouveau de notre pays, de 1945 à 1975, a étonné nos Alliés aussi bien que nos anciens ennemis. Malgré les erreurs accumulées depuis, la France croit avoir retrouvé son statut de grande puissance. Il y a là une *«charge affective»* très particulière (Pierre Chaunu) et qui prend ses racines dans la manière dont notre histoire nous fut contée par Michelet, Lavisse et de Gaulle. La frustration d'aujourd'hui perdurera-t-elle? Tristan Doelnitz ne le pense pas parce que la France détient une qualité devenue rare, *«l'exigence de son indépendance»*, qui peut conduire en Europe à un important *«effet de levier»*.

Un livre qui sait subtilement mêler les démarches diachroniques et synchroniques pour redonner des couleurs à notre *«cher et vieux pays»*.

▶ **La France hantée par sa puissance**, *de Tristan Doelnitz, Belfond, 230 p., 110 F.*

L'espace de la bonne conscience

Parce que la barbarie sous diverses formes s'affiche dans le monde, les vocables de l'exorcisme n'ont jamais tant fait florès : éthique, recherche du sens, de l'excellence, etc. Patrick Lamarque s'émeut à juste titre de ce *«désordre»* qui fait glisser la justice vers la justesse, l'équité vers l'éthique ou la vérité vers la véracité. A peu de frais, il se crée ainsi une large zone de bonne conscience d'où naissent les nouveaux dividendes du fric (*ethics pays*, disent les Américains), de la publicité, de l'Audimat, de la langue de bois politique.

Notre auteur s'inquiète, après tant d'autres dont il cite les propos, de la contradiction entre les vertus proclamées de la communication utilisée à toutes les sauces et le repli sur de microsolidarités quand ce n'est pas purement sur soi-même. Entretenir d'abord *«le clos et le couvert»*, disent les architectes. Transposé dans la vie, c'est le refus de l'Autre, automatiquement dérangeant (*«C'est ton problème»*).

L'un des numéros les plus réussis de Patrick Lamarque est celui où il fait défiler les modes de gouvernement, des unités de production ou de services, du *staff and line* (distinction des opérationnels et des fonctionnels), théorie introduite dans les fourgons du plan Marshall, jusqu'à la *«culture d'entreprise»* en passant par *«la direction par objectifs»*, la *«rationalisation des choix budgétaires»*, les relations humaines, les cercles de qualité, les groupes d'expression, etc. Sans doute n'y avait-il pas là que poudre aux yeux et désir d'arracher aux travailleurs leur *«cœur à l'ouvrage»*. Mais combien de circonvolutions parfois au lieu de mettre le cap sur des mots simples, dépoussiérés par notre auteur, comme *«contrat»* ou *«équité»*.

L'alarme sur les médias a été tant de fois branchée ces derniers temps que le discours paraît ici s'affadir. Mais non la réalité. Georges Balandier l'avait bien circonscrit (1) : *«Le mal démocratique aujourd'hui c'est l'anesthésie cathodique de la vie politique.»*

▶ **Les désordres du sens**, *de Patrick Lamarque, éd. ESF, 286 p., 170 F.*

(1) Dans *le Pouvoir sur scènes*. Editions Balland. 1992.

Comment la France perdit « l'Indo »

Pièce par pièce, Jacques de Folin, marin de la France libre et diplomate, démonte l'engrenage du « traumatisme vietnamien »

INDOCHINE 1940-1955
LA FIN D'UN RÊVE
de Jacques de Folin. Perrin, coll. «Vérités et légendes», 362 p., 140 F.

Les Français n'en finissent plus de réécrire l'histoire de l'Occupation. Mais combien parmi eux ont-ils ne serait-ce qu'une idée de ce qui s'est passé, pendant les années noires, dans la lointaine Indochine, jusqu'alors la partie la plus prospère et la plus peuplée de l'Empire?

C'est là pourtant que se sont amassés, pendant deux ans, au jugement de Jacques de Folin, marin de la France libre devenu ambassadeur, les ingrédients des deux guerres, la française et l'américaine, dont elle a été le théâtre. La Quatrième République ne s'est jamais remise de la première, qui a débouché sur celle d'Algérie. Et il a fallu l'élection de Ronald Reagan, en 1980, pour que les Etats-Unis viennent à bout du *«traumatisme vietnamien»* qui les aura paralysés pendant près d'une décennie.

Comme chef de cabinet, aux affaires étrangères, de Georges Bidault, puis de Pierre Mendès France, l'auteur a été directement mêlé à la négociation qui, au lendemain de Dien Bien Phu, a mis fin à la première guerre d'Indochine. Il faut lui savoir gré de s'être plongé dans les archives diplomatiques, maintenant disponibles tant à Paris qu'à Washington, comme dans les mémoires des acteurs de la tragédie, et les articles et ouvrages qui lui ont été consacrés. Ne craignant visiblement rien ni personne, il en a tiré un récit, écrit d'une plume alerte, qu'Olivier Todd a bien raison dans sa préface de juger *«décapant»*.

Aurait-on pu éviter la guerre? «Peut-être», répond l'auteur. Mais il y aurait fallu beaucoup de conditions, qu'il résume excellemment en peu de mots : *«Outre ses querelles internes, et une méconnaissance de l'adversaire, ce qui a paralysé la France et toute sa politique à l'égard de l'Indochine, c'est sa vision de l'Empire, son désir de le sauvegarder à tout prix.»*

– Ses *«querelles internes»* : l'amiral Decoux, proconsul de Vichy, a eu pendant cinq ans, face à l'occupant nippon, la lourde tâche de préserver la présence française, avec des moyens militaires plus que modestes et sans aucune aide extérieure. Il s'y est employé dans des conditions qui lui ont valu un non-lieu de la Haute Cour. De Gaulle n'avait aucune raison, quant à lui, de nourrir une indulgence particulière pour un homme qui le considérait comme un traître et avait appliqué à la lettre les décrets de Vichy, y compris ceux qui concernaient les juifs, les francs-maçons, ou la Légion des combattants. Il n'empêche que, le 14 novembre 1944, Pleven, alors ministre de la défense, envoyait à Decoux démissionnaire un télégramme lui ordonnant, avec l'accord du général, de rester à son poste. Mais d'autres veillaient, pour qui les règlements de comptes entre Français passaient avant la nécessité de présenter un front uni face aux Japonais et aux populations indochinoises. Le télégramme fut modifié de son propre chef par l'officier qui devait le remettre à l'amiral et le texte original a disparu des archives...

Avec l'aide des Britanniques

Aux querelles franco-françaises il faut ajouter celles qui opposaient les alliés. Roosevelt et De Gaulle s'entendaient, chacun le sait, comme chien et chat. Le premier nommé, déterminé à liquider les empires coloniaux, ne voyait aucune nécessité d'aider nos forces à revenir en Indochine, et le Vietminh reçut même, au début, une certaine aide américaine. Les Britanniques, pour des raisons qui devaient probablement plus à l'avenir de leur présence en Inde qu'à la francophilie avérée de Churchill, souhaitaient en revanche ce retour et ils firent tout pour le faciliter, ce dont le général, qui se méfiait de tout le monde, avait de la peine à se convaincre. Moyennant quoi, l'auteur démontre sans difficulté que, sans eux, la France ne serait pas arrivée à reprendre pied dans la péninsule après la capitulation du Japon, face à un Vietminh déjà largement installé au pouvoir.

– La *«méconnaissance de l'adversaire»* : Ho Chi Minh, *«l'oncle Ho»*, était un charmeur aux pièges duquel beaucoup d'Américains et de Français se sont laissé prendre. Mais c'était aussi un léniniste implacable, pour qui tous les moyens étaient bons, y compris le terrorisme pur et simple, pour assurer la victoire de son camp. Nul compromis durable n'était, en réalité, concevable avec lui. Le seul qui ait un peu duré est celui qui a été conclu à Genève en 1954 par Pierre Mendès France : il paraît difficilement contestable que sans la pression de l'URSS et de la Chine, qui, dans la foulée de la mort de Staline, cherchaient la détente pour éviter l'une le réarmement de l'Allemagne, l'autre une intervention américaine en Asie, Hanoï ne s'y serait jamais prêté. Encore la France avait-elle dû admettre que, comme Washington n'avait cessé de le dire, la seule chance d'éviter que l'Indochine ne bascule tout entière dans le camp communiste était de convaincre ses peuples qu'ils pouvaient avoir l'indépendance sans le communisme.

– Sa *«vision de l'Empire»* : s'il avait fallu tant de temps, et de sang versé, pour y parvenir, c'est qu'en 1944 pratiquement personne en France, y compris les communistes, n'envisageait une seconde qu'elle pût perdre l'Empire qui lui donnait son rang de grande puissance et avait fourni le tremplin de sa libération. De Gaulle le premier, malgré tout ce qu'on a fait dire par la suite au fameux discours de Brazzaville. Tout socialiste qu'il fût, le président de la République Vincent Auriol ne sera pas le dernier, par la suite, à rejeter toute idée d'abandon. Cela dit, il y en eut, Leclerc en tête, pour comprendre plus vite que d'autres la profondeur du nationalisme vietnamien et la nécessité absolue de le prendre en compte.

On n'a donné là qu'un bref aperçu de la richesse de ce livre, qui abonde en portraits des grands acteurs de cette époque, et notamment de ces deux grands chefs de guerre que furent de Lattre et Giap. Le lecteur y trouvera réponse à toutes les questions qu'il peut se poser sur les conditions dans lesquelles la France a perdu l'Indochine : qu'il s'agisse de l'ambiguïté longtemps entretenue sur l'appartenance de la Cochinchine au Vietnam, de l'absurdité de concepts stratégiques trop longtemps en vigueur, de l'éventualité d'une intervention militaire alliée au moment de Dien Bien Phu, de celle d'un recours, à cette occasion, à l'arme atomique, ou du rôle respectif dans la négociation de Genève de Bidault et de Mendès France. Le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne s'aimaient guère; et pourtant Jacques de Folin montre sans peine la continuité de leur action.

Certains en seront sans doute surpris, mais il y a déjà belle lurette que Philippe Devillers et Jean Lacouture en étaient arrivés à la même conclusion.

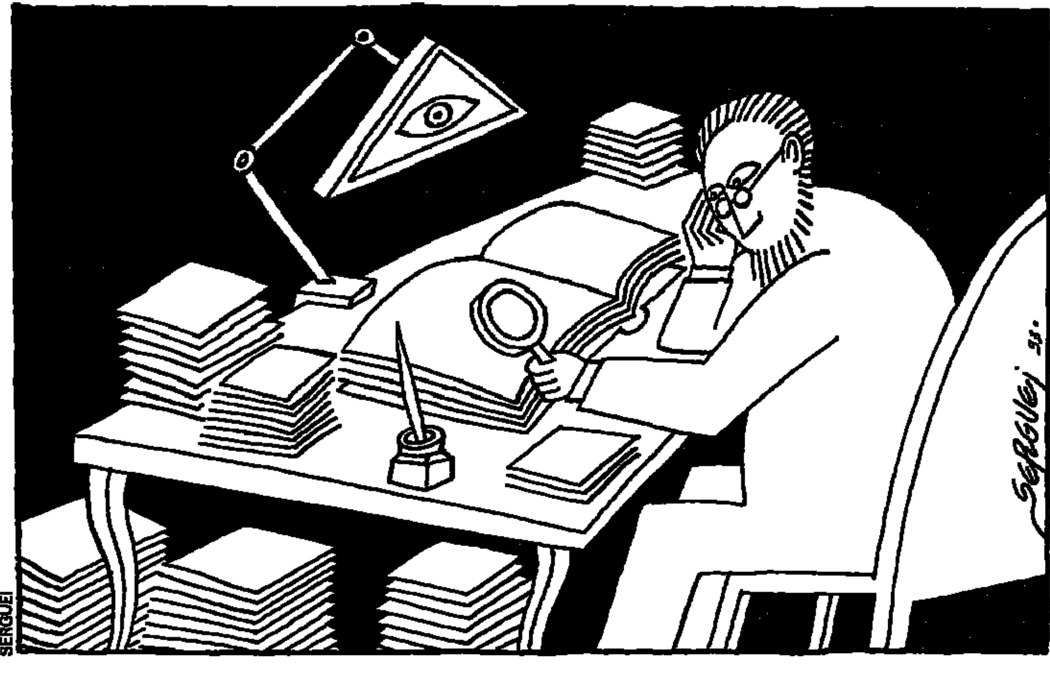
André Fontaine

La Bible selon Chouraqui

André Chouraqui remanie et annote ses traductions de l'Ancien et du Nouveau Testament. Une entreprise parfois déroutante

LA BIBLE TRADUITE ET COMMENTÉE
Entête (La Genèse)
Noms (Exode)
d'André Chouraqui.
J.-C. Lattès, respectivement 460 p., 149 F, et 545 p., 155 F.

UN PACTE NEUF ANNONCE DES QUATRE
Matyah (Evangile selon Matthieu)
Marcos (Evangile selon Marc)
d'André Chouraqui.
J.-C. Lattès, respectivement 385 p., 145 F, et 280 p., 135 F.



L'œuvre de traduction de la Bible, c'est-à-dire des cinq livres de Moïse, mais aussi des Evangiles, entreprise par André Chouraqui fera date. L'auteur dit avoir commencé à s'y intéresser dès l'âge de vingt ans. Les traductions des Ecritures étant multiples, et celles de Chouraqui déjà nombreuses, qu'y a-t-il de nouveau dans celle-ci?

Le traducteur indique qu'il a repris ses travaux antérieurs, auxquels il a joint des remarques et commentaires inédits. La présente version est donc définitive. Ce faisant, il prend place parmi la longue tradition de traducteurs juifs de la Tora, depuis Onqelos, l'auteur de la paraphrase araméenne *targoum* jusqu'à la traduction française du rabbinat publiée sous la direction de Zadoc Kahn.

Chouraqui signale d'emblée que sa traduction est non confessionnelle. C'est vrai, mais sa sensibilité, si empreinte d'universalisme et d'amour du prochain, si éloignée de tout dogmatisme religieux, n'en reflète pas moins une profonde culture talmudique et midrashique, ainsi qu'une connaissance très sûre des commentaires médiévaux (Ibn Ezra, Maïmonide, Nahmanide, les représentants de la cabale) et modernes (Martin Buber par exemple). Chouraqui n'oublie pas Philon d'Alexandrie, ni les Pères de l'Eglise ni même les tout premiers théologiens du christianisme. La Réforme, elle-même, avec Martin Luther et Calvin, n'est pas passée sous silence.

En nourrissant ses indispensables notes explicatives de tant de réminiscences juives et d'aperçus lexicographiques hébraïques, Chouraqui situe le texte dans son milieu naturel, un milieu que des traditions linguistiques étrangères (grec et latin) avaient peu à peu contribué à faire oublier. Cela est particulièrement net en ce qui concerne les traductions des deux Evangiles (Matthieu et Marc) où l'on voit apparaître un Jésus (toujours nommé *Iéshoua*) authentiquement juif. Venons-en à certaines originalités de cette traduction. Signalons, pour commencer, que l'impression d'ensemble est positive – malgré des choix verbaux parfois étonnants. Chouraqui est, en effet, un excellent connaisseur de l'hébreu biblique, comme du grec et de l'arabe, puisque même le Coran est appelé parfois à la rescousse. Par ailleurs, il est pratiquement le seul juif à avoir tenu compte des résultats de la critique biblique sans toutefois se ranger complètement sous sa bannière. Il insiste sur «l'unité profonde» du *textus* biblique et rend hommage à l'œuvre du (ou des) rédacteur(s).

La Bible contient un certain nombre de termes, de tournures et de formes syntaxiques qui ont plongé des générations de traducteurs, depuis les Septante jusqu'à nos jours, dans la plus grande perplexité. Un exemple : comment traduire les Noms divins? Chouraqui joint à chaque volume de sa traduction quelques feuillets où il explique les étymologies. Il jette son dévolu sur une formule un peu bizarre, puisqu'il reprend soit le terme hébraïque *Elohims* (avec un s bien que ce mot soit déjà un pluriel), soit le Tétragramme (IHWH), surmonté soit du terme *Adonaï*, soit du terme *Elohims*... On saluera ce retour à l'authenticité mais les spécialistes de la traduction resteront néanmoins sur leur faim.

Le livre de la Genèse, désormais appelé *Entête*, ce qui, il faut le reconnaître, correspond mieux à la lettre et à l'esprit de l'hébreu, comprend, aux yeux du traducteur, un symbolisme septennaire récurrent. Mais ce n'est pas le plus important, semble-t-il, car Chouraqui a choisi de briser la coque des traductions précédentes et de revenir à une version très proche du texte originel, afin d'en faire jaillir la richesse et la plénitude de sens. L'objectif a-t-il été atteint?

« L'os du jour »

Qu'on en juge : l'arbre de *«la pénétration du bien et du mal»* (au lieu de *«la connaissance»*), le *«Glébeux»* pour Adam, *«à la sueur des narines»* pour *«à la sueur de ton front»*, ou encore *«ses faces tombent»* pour marquer le découragement d'un individu...

Pourquoi avoir traduit littéralement la colère divine en disant (18; 30) : *«Que cela ne brûle pas Adonaï»*? Et le *«puits du serment»* (21; 31) devait-il nécessairement devenir celui du *«jurement»*? Pourquoi dire que la narine de Jacob brûle contre Rachel? Ou encore *«messier»* une stèle au lieu de *«oindre»*? Et le cuisinier en chef de Pharaon qui devient le chef des immolateurs? On retrouve les mêmes novations lexicales dans l'Exode, appelé les *Noms* (3; 5). On ne comprend vraiment pas l'expression *«l'os du jour»*, qui est à nouveau un hébraïsme, alors qu'il eut fallu dire *«au cours de cette même journée»*. C'est encore plus incompréhensible lorsqu'il est question de (24; 10) *«comme l'os des ciels* (sic) *en pureté»*! En revanche, la désagréable expression (20; 5) *«Dieu jaloux»* est avantageusement remplacée par *El ardent*. On comprendra comme on pourra l'invocation de Moïse en Exode (23; 6) : *«El matriciel, graciant, long de narines, abondant en chérissement et vérité»*...

Chouraqui ne faillit pas à sa méthode dans sa traduction des Evangiles qu'il nomme le *Pacte neuf* : *«Retrouver, sous le mot grec, l'hébreu ou l'araméen et l'exacte pensée qu'il exprimait, restituer l'idée ainsi dégagée dans son contexte sémantique, le fait décrit dans des réalités historiques trop souvent oubliées, telle est notre méthode de lecture et donc de traduction du Nouveau Testament.»*

Le traducteur ajoute, quelques pages plus loin : *«La rétroversion de Matthieu en hébreu coule de source et permet de lire cet évangile non plus mot à mot, comme en grec, mais d'esprit en esprit.»* L'une des pommes de discorde judéo-chrétienne porte sur la virginité de Marie : le terme hébraïque est *«alma»* que Chouraqui traduit habilement par *«la nubile»*.

Cette traduction de Chouraqui n'en demeure pas moins une performance, en raison justement de ses hébraïsmes et de ses commentaires très éclairants, ouverts et faciles à comprendre. Le seul reproche qu'on pourrait lui adresser est la recherche d'un littéralisme (qui n'est jamais étroit) et la volonté de dérouter le lecteur... dans le bon sens.

Maurice-Ruben Hayoun

► Le *Deutéronome*, dans la traduction de Chouraqui, paraîtra chez Lattès au début de septembre.

La cabale réhabilitée

Suite de la page 11

L'utilisation par Charles Mopsik du terme «théurgie» puisé au vocabulaire de la dernière philosophie antique, le néoplatonisme, représente plus qu'un simple emprunt terminologique. La parenté entre le néoplatonisme (de Proclus et de Jamblique) et la cabale est pour lui de l'ordre du fait. Comme si, au-delà de la traditionnelle rupture entre philosophie et mystique, il était possible d'établir l'existence d'une source platonicienne cachée de la pensée religieuse – persistance d'une *«spiritualité platonisante»* dont Charles Mopsik suggère, trop rapidement, qu'elle n'est pas le fait du seul judaïsme, puisqu'il la retrouve aussi bien chez le chrétien Jean Scot Erigène (vers 810-880) qu'en islam, avec le théosophe Mohyyidin Ibn Arabi (1165-1240)...

Attribuer une origine néoplatonicienne à la cabale ne signifie cependant pas la rapprocher du paganisme, mais bien de la rationalité philosophique. L'opposition traditionnelle entre la philosophie juive, symbolisée par l'aristotélicien Maïmonide (XII[e] siècle), et la cabale, entendue comme un mysticisme irrationnel dans son principe, doit être dépassée. Si la cabale s'oppose à Maïmonide, c'est comme une philosophie à une autre (philosophie tout de même profondément travaillée par la pensée religieuse). L'une s'inspire d'Aristote, l'autre de Platon. On est donc loin de Scholem, accusé par Charles Mopsik dans un numéro récent de la revue *Pardès* («Loi et Liberté») d'avoir commis *«un grave contresens à l'origine du dédain que les chercheurs ont généralement manifesté à l'encontre de l'étude des théories cabalistiques»*. Aujourd'hui, un certain nombre d'hypothèses émises par Scholem sont en cours de révision. Scholem avait par exemple crut repérer dans l'enseignement du cabaliste Isaac Louria (1534-1572) le ferment idéologique d'une des plus graves crises internes du judaïsme historique : l'équipée du faux messie Sabbataï Tsevi.

Confusion sur les rites magiques

Ce curieux personnage de l'Empire ottoman du XVII[e] siècle s'était proclamé roi-messie, avant de se convertir à l'islam en 1666. Le destin de ce genre d'hérésiarque occupa Scholem, qui lui consacra une longue étude (traduite également chez Verdier). A sa suite, les historiens prirent l'habitude d'associer systématiquement cabale et déviance messianisante, oubliant parfois que – comme le montre Charles Mopsik – certains cabalistes, disciples d'Isaac Louria, comme Moïse Hayim Louzzatto, comptèrent parmi les critiques les plus véhéments des apostats sabbatéens. L'inconsistance historique du lien entre lourianisme et hérésie sabbatéenne a récemment été établie par le successeur même de Gershom Scholem à l'université hébraïque de Jérusalem, Moshé Idel. Désormais, les études cabalistiques savantes tendent plutôt à «désenclaver» la cabale des marges de la religion, où la recherche érudite l'avait confinée jusque-là.

Autre confusion entretenue par Gershom Scholem : celle des pratiques cabalistiques et des rites magiques. La magie, précise Charles Mopsik, est un ensemble d'actes ayant une visée surnaturelle sans lien avec les valeurs ni les préoccupations de la religion instituée et marginale par essence. La théurgie cabalistique vise au contraire, en l'animant, à jouer un rôle central dans le système religieux.

Au vue de l'importance des réévaluations auxquelles Charles Mopsik se livre, le lecteur ne peut qu'être frustré face aux dérobades de l'auteur devant l'établissement historique de cette parenté entre philosophie néoplatonicienne et théurgie cabalistique. Il est vrai que celui-ci se situe dans une perspective délibérément philosophique et se borne à constater la coïncidence entre les deux systèmes de pensée.

Tout au plus indique-t-il quelques directions. Par exemple, la possibilité d'un «héritage commun» en amont de Proclus et de Plotin, dans une rencontre «orientale» entre le «moyen platonisme» et la tradition biblique (chez le contemporain syrien de Marc Aurèle Numénius d'Apamée). Les circulations complexes entre les derniers philosophes du paganisme et la théosophie juive restent donc à être mises en lumière. Outre l'édition de textes, c'est l'immense tâche qui attend les chercheurs. En attendant que les bibliothèques qui s'ouvrent peu à peu en Russie, où resurgissent des écoles cabalistiques dont l'existence n'avait pas même été soupçonnée, aient achevé de livrer leurs mystères.

Les problématiques de la cabale n'en paraissent pas moins bien éloignées de l'homme moderne (et ainsi sont-elles apparues au fondateur de l'historiographie juive contemporaine, au XIX[e] siècle : Henrich Gratz). On peut néanmoins se demander si cette prise au sérieux extrême de la relation entre l'homme et Dieu, caractéristique de la théurgie cabalistique, n'offre pas une autre voie au juridisme, moraliste ou politique, des religions institutionnelles, travaillées par l'intégrisme ou par la simple indifférence. Tel serait alors un autre secret de l'attrait qu'exerce, encore à la fin du XX[e] siècle, cette philosophie juive du Moyen Age.

Nicolas Weill

Dewey, l'ignoré

L'apport des pragmatistes est, en France, volontiers sous-estimé. A tort

LOGIQUE
Théorie de l'enquête
de John Dewey.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Gérard Deledalle.
PUF, 696 p., 320 F.

De tous les grands mouvements philosophiques du vingtième siècle, le pragmatisme est celui qui a le moins bien réussi en France. Est-ce parce qu'il est le seul à être né aux Etats-Unis? Parce qu'il tourne franchement le dos à la métaphysique traditionnelle? Ou parce qu'il passe – à tort – pour être une idéologie de techniciens et d'hommes d'affaires?

Quoi qu'il en soit, les éditeurs français font le coup du mépris à ses quatre principaux représentants. William James a bien connu quelques traductions dans les années 20 mais celles-ci sont aujourd'hui introuvables. Peirce, dont l'œuvre a suscité la curiosité des logiciens et des sémioticiens, a eu plus de chance (1). George Herbert Mead, en revanche, est pratiquement ignoré chez nous. Quant à Dewey, on ne connaît de lui qu'un livre, *Démocratie et éducation*, traduit en 1975 par Gérard Deledalle (2).

Pionnier de la pédagogie moderne, John Dewey (1859-1952) est l'un des premiers à avoir mis l'accent sur la nécessité de développer l'initiative de l'élève ainsi que sur l'importance de l'enseignement technique. Mais c'est aussi un authentique philosophe qui a su renouveler le pragmatisme de James. Il ne manquait, pour s'en convaincre, que de pouvoir lire en français une traduction de sa *Logique*. C'est désormais possible grâce – de nouveau – à Gérard Deledalle, excellent spécialiste de la philosophie américaine.

Sous-titrée *Théorie de l'enquête*, cette *Logique* n'est pas, malgré ses sept cents pages, d'une lecture trop aride. Il s'agit bien d'une somme mais d'une somme rédigée dans une langue accessible et consacrée à un problème d'intérêt général : l'analyse des processus à l'œuvre dans toutes les formes de la connaissance, des plus élémentaires (le sens commun) aux plus élaborées (la science).

Publié en 1938 au soir d'une vie bien remplie – et qui était encore loin de se terminer puisque Dewey mourut presque centenaire, – l'ouvrage est animé par une conviction inébranlable : la logique n'est pas un pur système de règles formelles qui s'appliqueraient mécaniquement à n'importe quelle matière, mais l'armature même des opérations par lesquelles l'esprit s'efforce de résoudre des problèmes concrets, en progressant de l'inconnu vers le connu.

Contre Russell

Bref, la logique ne jouit d'aucun privilège particulier. Sa vérité ne relève pas d'une évidence transcendantale, comme le voulait Husserl, ni d'un ensemble d'inductions spécifiques comme le prétendait John Stuart Mill. Son élaboration est directement liée à celle du travail scientifique. Ce sont les enquêtes des physiciens, des biologistes, des sociologues qui, lorsqu'elles débouchent sur des résultats, nous permettent d'apprécier, après coup, la validité des procédures qui les ont inspirées.

Au passage, Dewey se trouve conduit à polémiquer avec Russell ou les «positivistes logiques» qui, dans l'Europe des années 30, constituaient l'avant-garde philosophique. Contrairement à Carnap par exemple, Dewey ne voit aucune raison de distinguer la logique de l'épistémologie. Si la logique n'était qu'un symbolisme formel, elle ne présenterait selon lui aucun intérêt. Quant à l'épistémologie, elle lui semble devoir résider dans l'étude des logiques concrètes mises en œuvre par les différentes sciences, ainsi que dans celle des instruments et des techniques qui sont l'incarnation de ces logiques. Il ne s'agit pas, malgré les apparences, d'une simple querelle de mots. De fait, si le formalisme prôné par les néopositivistes a engendré d'élégantes constructions, il n'a guère fait progresser notre compréhension des mécanismes de la découverte. Convenablement actualisées, les hypothèses pragmatistes pourraient, au contraire, relancer ce type de recherche. Et même les sciences dites cognitives, actuellement fort en vogue, feraient bien de s'en inspirer.

Christian Delacampagne

(1) De Peirce, on peut lire en français *Ecrits sur le signe* (Seuil, 1978), *Textes anticartésiens* (Aubier, 1984) et *Textes fondamentaux de sémiotique* (Klincksieck, 1987).
(2) Armand Colin.

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ACQUISITIONS DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. Photographies. Galerie du forum. Jusqu'au 13 septembre.

BANLIEUES BUISSONNIÈRES, PHOTOGRAPHIES DE PATRICK BARD. Galerie de la BPI. Jusqu'au 30 août.

DOMINIQUE BOZO. Un regard. Galeries contemporaines. Jusqu'au 15 novembre.

LES FAUTEUILS DE MATISSE. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 septembre.

ICI PARIS (EUROPE). Espace consultation vidéo. Jusqu'au 30 septembre.

MARTIN KIPPENBERGER, CLOSKY, WOLFGANG STAEHLE. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

EMANUELE LUZZATI. Scénographe. Grand foyer. Jusqu'au 30 août.

MEUBLES ET IMMEUBLES. Design et architecture, les nouvelles acquisitions. Forum. Jusqu'au 13 septembre.

MALCOLM MORLEY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

NOIR DESSIN. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 26 septembre.

ON CONNAIT LA MUSIQUE. Michel Bouvet, Fauchère, Corbin, Annick Orliange. Centre d'information du Cci. Jusqu'au 6 septembre.

PHOTOGRAPHIES DE CLAUDE BRICAGE. Maguy Marin May Be. Petit foyer. Jusqu'au 31 août.

REVUE VIRTUELLE Nº 7, LE VIRTUEL EN QUESTIONS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

GERRIT THOMAS RIETVELD. Galerie du Cci. Jusqu'au 27 septembre.

TRAITS D'IMPERTINENCE. Le dessin d'humour de 1914 à nos jours. Salle d'actualité. Jusqu'au 6 septembre.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15, un lun. sur deux et tous les mer. jusqu'à 21 h 15.

ANTONELLO DE MESSINE, LE CHRIST A LA COLONNE. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 9 août.

LE DESSIN FRANÇAIS, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PIERPONT MORGAN LIBRARY. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (billet d'entrée du musée). Jusqu'au 30 août.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et fêtes de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h.

ROBERT COMBAS. Du simple au double. Jusqu'au 12 septembre.

NIKI DE SAINT PHALLE. Jusqu'au 12 septembre.

JEAN POUGNY (1892-1956). Entrée : 35 F. Jusqu'au 22 août.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

EN ROUTE M. LARTIGUE. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 septembre.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

TAKIS. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 octobre.

MUSÉES

ADRESSE PROVISOIRE POUR L'ART CONTEMPORAIN RUSSE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 21 août.

ALBUM DE VOYAGE. Des artistes en expédition au pays du Levant. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). T.l.j. sf mar. de12 h 30 à 18 h, sam., dim. et jours fériés de 14 h à 18 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 27 septembre.

L'AQUARELLE AUJOURD'HUI. Elie Abrahami, David Levine, Gottfried Salzman, Sam Szafran. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

LES ARDENNES DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-00). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 octobre.

ARMES ET ARMURES DES MONTMORENCY. Musée de l'armée, Hôtel national des Invalides, salle de l'Arsenal, place des Invalides (44-42-37-72). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 32 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 septembre.

LES ATELIERS DE PASCIN ET DE SES AMIS. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 septembre.

BABAR SUR SON 31. Halle Saint-Pierre, musée en Herbe, 2, rue Ronsard (42-58-72-89). T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h, sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 7 novembre.

CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h. Ateliers t.l.j. à 15 h, réservation au 40.67.97.66. Fermé du 9 au 22 août. Entrée : 13 F, atelier : 15 F. Jusqu'au 10 septembre.

CONSULTATION URBAINE, AUSTERLITZ-SALPÊTRIÈRE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 août.

CROIX ET TOTEMS. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre - galerie, 2, rue Ronsard (42-58-72-89). T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h, mer. et dim. de 10 h à 18 h.Entrée libre. Jusqu'au 12 septembre.

DE BELLEVILLE A MARSEILLE, VISA-VILLES. Parcours sonore Cécile Le Prado - Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de Belleville Lumière et En remontant la rue Vilin, du mer. au dim. et mar. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 26 septembre.

DE PISSARRO A PICASSO. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 septembre.

KRÉMÈGNE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 5 septembre.

MA QUÊTE D'ARCHITECTURE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 29 août.

MARWAN. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 28 août.

MIYABI, ART COURTOIS DU JAPON ANCIEN. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 18 h. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 16 août.

OBJETS D'USAGE ET DE GOUT DANS LES PREMIÈRES ANNÉES DU XIXe. Un album de dessins. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 août.

PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

PEINTURE DES ABORIGÈNES D'AUSTRALIE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 novembre.

LA RÉPUBLIQUE DANS SES MEUBLES. Les années 25 à la Manufacture de Beauvais. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 29 août.

LES ROIS SCULPTEURS. Art et pouvoir dans le Grassland camerounais. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LE SALON DE LA PHOTOGRAPHIE. Les écoles pictorialistes en Europe et aux Etats-Unis vers 1900. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 26 F. Jusqu'au 26 septembre.

YVES TRÉMORIN. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 28 août.

CENTRES CULTURELS

ARCHITECTURE ET PAYSAGE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 25 septembre.

PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TONY CATANY. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 8 août.

JEAN COCTEAU ET LE MYSTÈRE. Hôtel de Ville - salon d'accueil, 29, rue de Rivoli (42-76-40-66). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 octobre.

LES COULISSES DE L'OPÉRA. Opéra de Paris Garnier, bibliothèque-musée, place de l'Opéra (40-01-23-39). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F (comprenant la visite du théâtre). Jusqu'au 7 novembre.

DO NOT DISTURB, RÊVES D'HOTELS. Photographies, Polaroïds et dessins de Charlélie Couture. Fnac Forum des Halles, espace rencontres, niveau - 1, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 11 septembre.

EDITIONS TALLER JESUSA. Centre culturel du Mexique, 119, rue Vieille-du-Temple (44-61-84-44). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 14 août.

L'EGYPTE AU XIXe SIÈCLE. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 septembre.

SEAMUS FARRELL. Détour de chant. Carré des arts, parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 5 F (prix d'entrée du parc). Jusqu'au 5 septembre.

LES FONTAINES DE LA PLACE DE LA CONCORDE. Hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde (44-71-15-00). T.l.j. 24 h sur 24 h. Jusqu'au 15 août.

FORMES ET COULEURS. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.

GERMINATIONS VII. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 septembre.

DANIEL GRAFFIN. Espace Acier - immeuble Ile-de-France (49-00-62-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

MARTHA HELLION. Centre culturel du Mexique, 119, rue Vieille-du-Temple (44-61-84-44). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 14 août.

BORO IVANDIC. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 4 septembre.

MARSEILLE-MARSEILLES. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 26 septembre.

MARWAN. Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

NOTRE AMÉRIQUE LATINE. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 août.

PARIS 13e, 1750-2000 : LE QUAI, LA GARE, LA BIBLIOTHÈQUE. Cité de chantier de la Bibliothèque de France, 139, quai de la Gare (44-23-03-70). T.l.j. de 10 h à 17 h, ven., sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

LES SECRETS PERDUS DE LA FAIENCERIE DE GIEN. Hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde (44-71-15-00). T.l.j. 24 h sur 24 h. Jusqu'au 28 août.

LE TIVOLI DE COPENHAGUE. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (44-31-21-21). T.l.j. de 13 h à 18 h, dim. et fêtes de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre.

GALERIES

BROTO, CAMPANO, PLENSA, SICILIA. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Jusqu'au 30 septembre.

ARSHILE GORKY. Quarante dessins inédits de 1931 à 1947. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 20 octobre.

JEAN NOUVEL. Quelques meubles. Plan Venise, 28, rue de Venise (42-77-64-88). Jusqu'au 30 septembre.

CY TWOMBLY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 8 septembre.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Art nouveau et photographie. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 6 septembre.

CLAMART-MEUDON. Ferle, Absalon. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 septembre.

LA COURNEUVE. Art grandeur nature, Corillon, Ecker, Goldsworthy, Luy, O'Loughlin. Parc départemental de La Courneuve, entrée Tapis vert - avenue Waldeck-Rochet. Jusqu'au 31 octobre.

LA DÉFENSE. Différentes natures. Vision de l'art contemporain. Galerie de l'Esplanade, place de La Défense (49-00-17-13). Jusqu'au 26 septembre.

ECOUEN. Le Décor du château d'Ecouen à travers les dessins d'architectes. Du XIXe siècle. Musée national de la Renaissance, château (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 août.

ELANCOURT. Architecture rurale à Saint-Quentin-en-Yvelines. Les grandes fermes du plateau en 1900. Centre culturel de la Commanderie des Templiers de la Villedieu, cD 58 (30-50-82-21). T.l.j. de 14 h à 18 h. Exposition fermée du 2 au 15 août. Jusqu'au 26 septembre.

FONTAINEBLEAU. Tapisseries des Gobelins au château de Fontainebleau. Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 13 septembre.

FONTENAY-SOUS-BOIS. Sixième salon de l'éphémère. Place Moreau-David, parc et dalle de l'Hôtel de ville. Du 5 août au 5 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Azur. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LEVALLOIS. Francisco Infante-Arana. La Base, Centre d'art contemporain, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

MEAUX. Jochen Gerz. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 septembre.

MEUDON. Le Salon de la photographie. Les écoles pictorialistes en Europe et aux Etats-Unis vers 1900. Musée Rodin, villa des Brillants - 19, av. Auguste-Rodin (45-34-13-09). Sam. et dim. de 13 h 30 à 19 h. Jusqu'au 26 septembre.

MONTREUIL. Le Mouvement populaire de la Révolution française à aujourd'hui. Musée de l'histoire vivante, 31, boulevard Théophile-Queur (48-70-61-62). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h, sam. de 14 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 octobre.

PONTOISE. Otto Freundlich et ses amis. Musée Tavet, 4, rue Lemercier (34-43-34-77). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 août.

SAINT-DENIS. Fenosa. Sculpture. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.

SAINT-OUEN-L'AUMONE. Dixième Salon du livre. Abbaye de Maubuisson, rue Richard-de-Tour (34-64-36-10). Mer., ven., sam. de 10 h à 18 h, dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

VERSAILLES. Routes touristiques en Yvelines. Maison des Yvelines, 19, rue Georges-Clemenceau (30-21-79-78). T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 30 octobre.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

AU-DESSUS DE LA LOI. Film américain de Vic Armstrong, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CALIFORNIA MAN. Film américain de Les Mayfield, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

DUEL A ICHIJOJI. Film japonais d'Hiroshi Inagaki, v.o. : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LA LÉGENDE DE MUSASHI. Film japonais d'Hiroshi Inagaki, v.o. : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LA LOI SAUVAGE. Film suisse de Francis Reusser : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LOVE AFFAIR. Film américain de Sam Pillsbury, v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MUSASHI, UN FILM EN TROIS ÉPOQUES. Film japonais d'Hiroshi Inagaki, v.o. : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

UN CRIME. Film français de Jacques Deray : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

UN FLIC ET DEMI. Film américain d'Henry Winkler, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

UNE BALLE DANS LA TÊTE. Film Hongkong de John Woo, v.o. : Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55).

LA VOIE DE LA LUMIÈRE. Film japonais d'Hiroshi Inagaki, v.o. : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 6 AOÛT

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps » (premier parcours), 10 h 30, 1, rue du Louvre (L.-A. Lavigne).

« L'Opéra Garnier », 11 heures, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« La montagne Sainte-Geneviève, de Clovis à la construction du Panthéon », 11 h 15 et 15 h 30, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, parvis de la Madeleine (M.-C. Lasnier).

« Les salons de l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale », 14 h 30, 33, quai d'Orsay (P.-Y. Jaslet).

« Saint-Germain-des-Prés, promenade historique, l'église, le quartier », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés, sortie église (M. Brumfeld).

« Vingt vieilles maisons dans le Marais. Parcours historique à la recherche du temps perdu », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Chapelle, salons et grand amphithéâtre de la Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (D. Bouchard).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois, L.-A. Lavigne).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La vie du spectacle et la vie politique parmi les morts du cimetière Montparnasse », 15 heures, 3, boulevard Edgar-Quinet (Paris et son histoire).



Un choix de Jacques Toubon

La Comédie-Française a un nouvel administrateur général

Le metteur en scène Jean-Pierre Miquel a été nommé, lors du conseil des ministres du mercredi 4 août, administrateur général de la Comédie-Française en remplacement de Jacques Lassalle, dont le mandat de trois ans était arrivé à échéance le 5 juillet. Au cours de ce conseil, François Mitterrand a rendu hommage *« aux qualités exceptionnelles »* de Jacques Lassalle, qui a été *« un grand administrateur »*. M. Miquel sera secondé dans ses fonctions par Roch-Olivier Maistre, nommé directeur général. M. Maistre, membre du cabinet de François Léotard lorsque celui-ci était ministre de la culture, de 1986 à 1988, a, selon un communiqué du ministère, *« pour première mission d'étudier avant la fin de l'année quelles améliorations apporter à l'organisation et au fonctionnement de la Comédie-Française »*. Jacques Lassalle, ayant refusé une prolongation d'un an de son mandat, se verra prochainement proposer un *« contrat de metteur en scène indépendant »*.

Désinvolture

par Colette Godard

POURQUOI avoir attendu le conseil des ministres du 4 août pour faire entériner la nomination de Jean-Pierre Miquel à la Comédie-Française comme administrateur général et, par voie de conséquence, le départ de Jacques Lassalle, dont le mandat prenait fin le 5 juillet ? Pourquoi avoir attendu le 22 juillet pour lui proposer une prolongation d'un an sans suite possible, proposition inacceptable et que Jacques Lassalle a, bien entendu, refusée ?

Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, se défend d'avoir attendu la période des vacances. Il explique le retard par les lenteurs administratives, les emplois du temps chargés et les priorités des ministres. Depuis le mois de juin, il a rencontré Jacques Lassalle à plusieurs reprises, sans lui communiquer sa décision, afin de ne pas troubler les répétitions de *Dom Juan* dans la Cour d'honneur, mais sachant déjà que le mandat de l'administrateur ne serait pas renouvelé. Ne lui avait-il pas reproché publiquement de considérer la Comédie-Française comme un centre dramatique, et de ne programmer au Vieux-Colombier que des auteurs connus ?

La Comédie-Française, c'est d'abord une troupe avec un répertoire. Si Jacques Lassalle a engagé de nouveaux comédiens, sans pour autant gonfler la troupe, il a aussi distribué ceux de la maison – il n'y a eu qu'une seule démission pour cause de non-emploi. Entre *la Fausse Suivante*, de Marivaux, sa première mise en scène salle Richelieu, et la dernière en date, *Dom Juan* à la Cour d'honneur, il a de nombreuses fois *« assuré le rayonnement »* de la Comédie-Française. *Il a maintenu le répertoire*, lui a donné de nouvelles présentations, a cherché la cohérence pour les programmes du Vieux-Colombier. Il n'a pas caché sa volonté de se relier aux racines littéraires de la salle légendaire, de choisir des textes d'auteurs de l'après-guerre, français ou francophones, premiers pas vers la découverte de noms encore inconnus. Il a insisté sur la respiration que représente un petit théâtre rattaché au grand, mais dont les spectacles n'entrent pas au répertoire, ne sont pas soumis au comité de lecture, et dont les distributions sont libres – comme c'était le cas à l'Odéon, quand ce théâtre était « seconde salle » de la Comédie-Française.

Rien de tout cela ne pourrait s'appliquer à un centre dramatique national, ne serait-ce que pour une question de moyens, de structures. Et qu'est-ce qu'un « centre dramatique national ? » Chacun, selon sa taille, la région où il est installé, a son propre mode d'action, et il n'y a qu'une seule Comédie-Française. Jacques Lassalle y a mené une politique d'ouverture poursuivant celles de Maurice Escande, Pierre Dux, Jean-Pierre Vincent, Antoine Vitez, à qui il a succédé sans heurt majeur, en dépit de la disparition brutale de son prédécesseur. Comme eux, il a confié des mises en scène à des étrangers, pour la plupart francophones. C'est pourtant ce que ses adversaires déclarés lui reprochent. Il revient à Roch-Olivier Maistre et à Jean-Pierre Miquel de ne pas faire du Vieux-Colombier la « petite salle » du Français et de ne pas laisser confondre francophonie et xénophobie.

Jean-Pierre Miquel, un outsider obstiné



Le nom de Jean-Pierre Miquel a été régulièrement cité lors du renouvellement du poste d'administrateur général du Français. Depuis le départ de Pierre Dux, il a toujours été considéré par les gouvernements successifs comme un outsider possible pour un poste qu'il ne se défendait pas de convoiter. Sa nomination n'est donc pas à proprement parler une surprise. Mais, comme il le confiait au *Monde* en 1982, alors directeur du Centre dramatique national de Reims : *« Je ne fais pas du théâtre pour faire de la stratégie, sinon je serais entré en politique. »* Sa nouvelle fonction, si importante au regard de la tutelle du ministère de la culture et de l'ensemble des professions du théâtre, lui imposera de réviser sa position.

Comme de nombreux professionnels de sa génération – il a aujourd'hui cinquante-six ans, – Jean-Pierre Miquel est entré en théâtre par l'université. Il a dirigé pendant six ans le Groupe de théâtre antique de la Sorbonne à Paris avant de créer, dans la petite salle du Théâtre Récamier, une *série de spectacles autour d'auteurs nouveaux*. En 1971, le ministère de la culture décide de placer le Théâtre de l'Odéon sous la direction de l'administrateur général de la Comédie-Française. Jean-Pierre Miquel devient alors adjoint de Pierre Dux, chargé de la programmation de l'Odéon. Sa mission est d'accueillir régulièrement d'autres troupes au côté de celle du Français, pour des créations ou des reprises manifestant *« un esprit de recherche »*.

A la fin de la même année, Jean-Pierre Miquel dirige pour la première fois les comédiens-français dans *Horace*, de Corneille, un auteur qu'il vénère et sert régulièrement. La distribution est constituée essentiellement de jeunes pensionnaires parmi lesquels on découvre Ludmila Mikaël. C'est le début de nombreuses collaborations avec la troupe de la Comédie-Française dont le dernier jalon est *la Seconde Surprise de l'amour*, de Marivaux, en 1983.

Dans le même temps, le metteur en scène fait représenter à l'Odéon des textes de talents nouveaux comme Jean-Claude Grumberg, Louis Calaferte ou Victor Haïm. En 1978, l'Odéon est donné de plein droit à la Comédie-Française et Jean-Pierre Miquel doit démissionner de son poste. Il prend alors la direction du Centre dramatique national de Reims, qui succède au Théâtre populaire de Robert Hossein. Il y rejoint deux metteurs en scène associés, Philippe Adrien et Denis Llorca. Peu après, il devient professeur au Conservatoire national d'art dramatique dont il prend la direction, à la demande de Jack Lang, au début de 1983.

Depuis, Jean-Pierre Miquel a réalisé plusieurs spectacles dans des salles de moindre importance, comme le Théâtre 13 à Paris – dans l'arrondissement de Jacques Toubon – ou des salles privées parisiennes. Il y trouvera son plus grand succès public avec *le Souper*, de Jean-Claude Brisville, avec Claude Brasseur et Claude Rich, créé en 1989 au Théâtre Montparnasse. En 1991, il se lance pour la première fois dans la mise en scène d'opéra à la Bastille pour un *Idoménée* de petite mémoire.

O. S.

François Barré nommé président du Centre Pompidou

Un homme de dialogue

François Barré succède à Dominique Bozo à la tête du Centre Pompidou. La décision prise au conseil des ministres du 4 août était attendue depuis plusieurs semaines, et souhaitée par beaucoup. François Barré est un homme de dialogue, qui a fait ses preuves à la délégation aux arts plastiques (DAP) du ministère de la culture, où, en 1990, il succédait déjà à Dominique Bozo. Et auparavant à la Grande Halle de La Villette, *dont il a été le président* pendant cinq ans.

Cet ancien énarque (né en 1939), qui ressemble plutôt à un artiste, n'a pas choisi la voie toute tracée du parfait haut fonctionnaire. Après un tour au Quai d'Orsay à sa sortie de l'ENA, où il avait comme condisciple Jacques Toubon (avec lequel il s'entend toujours bien, malgré la différence de sensibilité politique), puis un séjour au cabinet de Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux (1966-1969), François Barré rejoint François Mathey à l'Union centrale des arts décoratifs. Avec ce conservateur de musée hors normes, il fonde et dirige le Centre de création industrielle (CCI), où il organise plusieurs expositions-manifestes (par exemple « Qu'est-ce qu'une campagne publicitaire ? ») qui lui valent une image d'agiteur culturel. Ses objectifs de l'époque (*grosso modo* son refus de participer à la « promotion des casseroles ») ne cadrant pas avec les objectifs du CCI devenu département du Centre Pompidou, François Barré en est exclu (1976). Il devient alors, pour une courte période, rédacteur en chef de la revue *Architecture d'aujourd'hui*, avant d'être responsable du « comité d'expression visuelle » de la régie Renault (1978-1980).

Après l'arrivée de la gauche au pouvoir commence pour François Barré l'aventure du Parc de La Villette. Il est chargé du programme du Parc – il propose alors de trouver une forme moderne des « jardins de plaisir » avec fontaines, orangeraie, spectacles..., et de l'organisation du concours : où il joue un rôle important dans le choix du lauréat, Bernard Tschumi. Président de la Grande Halle en 1985, il y organise notamment l'exposition « Cité-Ciné » (décembre 1987), qui connaît un gros succès, et est exportée en Belgique et au Québec. François Barré croit tenir là un nouveau « produit », à mi-chemin entre l'exposition et le spectacle. Mais « La traversée de Paris » qu'il monte sur le même principe à la Grande Arche pour le Bicentenaire de la Révolution montre les limites du genre.

François Barré quitte maintenant la DAP, *après avoir travaillé à la* réforme des enseignements artistiques, développé la commande publique avec le souci d'une bonne intégration de l'art contemporain dans la ville. Et après avoir organisé une autre importante exposition, « Design, miroir du siècle ».

Au Centre Pompidou, où il retrouve le fauteuil laissé par Dominique Bozo, il hérite du dossier particulièrement lourd des réformes en cours, que le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, lui demande de poursuivre, en *« s'appuyant sur le programme de rénovation entamé »* par son prédécesseur.

Celles-ci concernent aussi bien la réorganisation des services et la modernisation de la gestion et du *fonctionnement de l'établissement* que la rénovation du bâtiment. Le contexte budgétaire étant difficile et le climat de morosité certain au sein des équipes, la tâche de François Barré ne sera pas facile. Son dynamisme, son esprit d'ouverture peuvent l'y aider beaucoup.

GENEVIÈVE BREERETTE

Jacques Lassalle un artiste à maturité

Dans la chaleur d'une nuit d'été, il est venu saluer son public, un parmi une troupe soudée qui triomphait avec lui. C'était le 20 juillet dernier. La dernière représentation de *Dom Juan*, de Molière, mis en scène par Jacques Lassalle et interprété par la troupe de la Comédie-Française, aura été l'un des plus grands succès qu'ait connus la cour d'honneur du Palais des papes, cœur du Festival d'Avignon depuis *1947*.

Ces faveurs des spectateurs étaient une juste récompense pour l'un des serviteurs les plus ombrageux et pourtant les plus passionnants du théâtre français. Une manifestation de solidarité aussi, avec celui qu'on savait menacé dans une fonction qu'il assumait depuis trois ans avec un bonheur presque inattendu. Le 3 juillet 1990, Jacques Lassalle avait pris la direction de la Comédie-Française, succédant à Antoine Vitez, décédé brutalement deux mois plus tôt. Cette nomination fut contestée à l'intérieur même de l'institution par quelques sociétaires. Ceux-là étaient désireux de reconquérir un pouvoir entamé depuis le début des années 80 et affichaient leur méfiance face à l'entrée répétée en leur sein d'hommes atypiques en regard de ce qu'ils considéraient comme leur tradition.

Un cérémonial sacré

Jacques Lassalle devait s'accommoder de cette hostilité en prouvant ses bonnes intentions. Il s'appuie alors sur un noyau dur d'artistes incontestables comme Richard Fontana et Geneviève Casile (qui servirent sa vision noire de *la Fausse Suivante*, de Marivaux, en 1991), Françoise Seigner et Dominique Constanza qu'il dirige dans *Un mari*, d'Italo Svevo (1991), Alain Pralon, Jean-Yves Dubois, Jacques Sereys et Catherine Hiégel qui nous font redécouvrir *la Serva amorosa*, de Goldoni (1992), et enfin Roland Bertin et Christine Fersen qui défendirent dans les murs neufs du Théâtre du Vieux-Colombier les mots têtus de Nathalie Sarraute (*le Silence* et *Elle est là*, au printemps de cette année).

Dans ces choix, qui conjuguent son goût du répertoire et de la création contemporaine, Jacques Lassalle résumait l'engagement de toute une vie au service du théâtre d'art. Il avait pensé l'entamer par une carrière de comédien, formé au Conservatoire national d'art dramatique par Fernand Ledoux dans les années 50. Mais, c'est en chef de troupe qu'il s'affirmera très tôt, au Studio-Théâtre de Vitry-sur-Seine qu'il fonde en 1967. Là, il sert le répertoire classique, déjà, (Labiche, Goldoni) et crée ses propres textes (dont *Jonathan des années 30*, en 1973, et *Un couple pour l'hiver*, en 1974). Ces années d'un théâtre de recherche – on disait alors « engagé » – sont celles de l'apprentissage, en compagnie d'un groupe soudé qu'il reconstituera le plus souvent possible : Maurice Garrel, Dominique Labourier, Françoise Lebrun, Jean-Claude Dreyfus, Jean Dautremay, Michel Vinaver ou Yannis Kokkos.

En 1981, il réalise sa première mise en scène à la Comédie-Française avec *la Locandiera*, de Goldoni. Spectaculaire manifestation de sa « griffe » : élégance des décors et des costumes, solennité mêlée de gravité. Le théâtre est pour Jacques Lassalle un cérémonial sacré qu'il faut défendre à toute force. L'année suivante, il applique ses principes à sa première mise en scène d'opéra : *Lohengrin*, de Wagner, créé à la Scala de Milan puis repris à l'Opéra de Paris. Elle suscite des réserves qu'emportera le succès de *Lear*, d'Aribert Reimann, en 1982 à Garnier.

En 1983, Jacques Lassalle est nommé directeur du Théâtre national de Strasbourg où il succède à Jean-Pierre Vincent. Là, il continue de défendre sa vision d'un théâtre de l'exigence, presque ascétique parfois, alternant production et accueil d'œuvres du répertoire classique et contemporain. Début tonitruant avec *Tartuffe*, autour de Gérard Depardieu et François Périer, *puis travaux nombreux* consacrés à Labiche, Ibsen, Goldoni, Sarrazac ou Besset. Sa production du *Roi Lear*, dans une mise en scène de Matthias Langhoff, lui vaudra quelques démêlés d'ordre financier avec sa tutelle mais la considération renouvelée des artistes. Durant son mandat, qui s'achève en 1990 par la présentation très remarquée de deux « petits » Molière, *Sganarelle* et *le Mariage forcé*, il défend bec et ongle l'école du TNS, l' « autre conservatoire » qui, depuis la guerre, a formé beaucoup de nos meilleurs acteurs. Cette ambition pédagogique se manifestera avec le succès de deux spectacles interprétés par les élèves sous sa direction, *les Acteurs de bonne foi*, de Marivaux, et *Amphitryon*, de Molière.

Un projet ambitieux

A la mort d'Antoine Vitez, Jacques Lassalle est le mieux placé pour diriger une maison plus ouverte, plus généreuse. Outre ses propres mises en scène, il invite des hommes de théâtre et de cinéma étrangers, comme Idrissa Ouedraogo, Youssef Chahine, Anatoly Vassiliev, Otomar Krejca et Jiri Menzel. Il fait revenir Jean-Paul Roussillon, sociétaire honoraire, pour mettre en scène Balzac. La Comédie-Française s'affirme comme un théâtre vivant, en phase avec l'environnement artistique français et international. D'autant plus que l'administrateur général mène à son terme un projet ambitieux et vital : l'ouverture au printemps de cette année d'une seconde salle, le Vieux-Colombier, dont il vivifie la légende. Jacques Lassalle dispose enfin des moyens de défendre pleinement son projet : le maintien du grand répertoire, la recherche d'un répertoire contemporain et l'emploi satisfaisant de la troupe dans son *entier*.

Jacques Toubon a donc voulu se passer des services de cet artiste hors pair. Lui rendant hommage dans un communiqué, le ministre a indiqué qu'il *« bénéficiera par la suite d'un contrat de metteur en scène indépendant »*. Avec ou sans contrat, Jacques Lassalle est, a toujours été un metteur en scène « indépendant ». Et plus que jamais indispensable.

OLIVIER SCHMITT



CULTURE

ARTS

ERNEST PIGNON-ERNEST *à Arles*

Apparitions dans Naples

En collant six cents dessins sur les murs de la ville, l'artiste interroge sa mémoire

ARLES

de notre envoyé spécial

Depuis plus de vingt-cinq ans, Ernest Pignon Ernest pratique l'art de «l'intervention» en collant ses dessins dans les villes. On se souvient de son Rimbaud vagabond sur les murs de Paris, mais il y a aussi eu Belfort, Uzeste, les «arbrorigènes» au jardin des Plantes à Paris, Martigues, Certaldo en Toscane, Grenoble, Calais, Avignon, bientôt New York, et Nice, bien sûr, sa ville.

Et aujourd'hui Naples. Ernest Pignon-Ernest trouve depuis 1986, dans cette ville du Sud, un terrain idéal pour interroger la mémoire des lieux, faire dialoguer le passé et le présent. Il expose à Arles ses esquisses, travaux préparatoires et photos. Quant aux œuvres, c'est à Naples qu'il faut les voir.

Naples : «Naples est une ville de presque trois mille ans où les mythologies se superposent. Grecs, Romains, chrétiens. Mais aussi une ville contemporaine, exacerbée par les problèmes fonciers, la drogue, le chômage, la Camora... Quelles images inscrire dans cette ville? J'ai d'abord pensé au thème de la mort, avec la violence, les tremblements de terre. Dans la mythologie, l'enfer est situé à Naples. J'ai commencé à travailler à partir d'images d'actualité, des victimes de la Camora, mais ça ne fonctionnait pas. J'ai alors pensé à la représentation du corps dans la peinture, au Caravage essentiellement, même si on ne lui connait pas de dessins».

Le dessin : «Je procède par citations. Je cite des pietas, mais des pietas de civilisaltions différentes puisqu'on trouve, à Naples, des murs qui ont quinze siècles d'histoires accumulés. Le problème de la citation, c'est qu'on ne peut pas, d'un point de vue plastique, faire une «photo» du tableau et la mettre dans la rue. Les rues n'ont souvent guère plus de 3 mètres de large. Je dessine donc en distordant le corps, je modifie l'espace dans lequel il est étendu pour imposer une présence physique. J'imagine le spectateur découvrant le dessin, venant de la gauche ou de la droite.

» Le dessin fuit et n'a donc rien d'académique. Il s'inscrit dans les lignes verticales et horizontales du lieu, épouse parfois le passage entre le mur et la rue : les corps sortent des soupirails, les mains s'appuient sur le sol. L'effet plastique est évident, mais il est aussi symbolique : comme la rue est pavée de lave des volcans, je joue avec la fragilité des grosses dalles noires. Le sous-sol est également truffé de catacombes. Il y a une ville en creux sous Naples, d'où les corps surgissent comme une menace.»

Méthode : «D'abord, je lis beaucoup. J'ai travaillé un an sur la peinture napolitaine. Le travail est ensuite très physique. Je marche des heures, des jours; j'appréhende la ville comme un sculpteur. J'observe les couleurs, les matières, les lumières. Sans autorisation, presque par effraction, j'ai collé six cents dessins – cent à cent cinquante originaux, les autres sont des sérigraphies – la nuit, vers 3 heures, dans les quartiers populaires de la vieille ville. Je colle comme un peintre qui organise un tableau, j'utilise tel mur rouge, telles fissures. Je dessine sur les «chutes» des rotatives du *Monde*, un papier qui prend bien toutes les aspérités du mur. Parfois le lieu provoque une idée, parfois non. J'ai collé des images sur la cathédrale de Naples, le jour de Pâques. On m'a dit que j'étais fou mais elles sont quand même restées huit mois...»



DR

Rimbaud (1978-1979).

L'œuvre et l'exposition : «L'œuvre, c'est la rue de Naples. D'une certaine façon, je fais «un cadeau» à la ville, qui voudrait d'ailleurs organiser une exposition et publier un livre sur ce travail. J'ai refusé car les dessins seraient ainsi sacralisés, et la relation entre les images et la population serait faussée. La municipalité, en revanche, vient de publier un gros livre sur la culture napolitaine, avec une de mes images anonymes en couverture. Il y a même eu des articles de presse illustrés par mes photos. Quant à l'exposition, il faut la considérer comme un reportage, un compte rendu de l'œuvre. J'y montre toutes les étapes, les dessins préparatoires, les photos destinées à comprendre les lieux, les repérages, les croquis que je n'ai pas poursuivis.»

La photographie : «La photographie est essentielle, mais ce n'est qu'un constat, un passage obligé. Elle «cadre» mon image et la transforme en objet conventionnel. Mon intervention force la confrontation tout en s'intégrant aux trous, aux portes. En même temps, *in situ*, on voit bien que c'est du papier collé. La photo en revanche unifie tout, accentue l'effet de réel. On perd la réalité de la rue.»

Les réactions : «Je travaille aussi sur la façon dont les gens «rencontrent» mes images. Tout le monde connaît mon travail dans les vieux quartiers. Certains croient qu'elles sont là depuis des siècles, d'autres que les personnages suintent des murs. Certains attendent les nouvelles images, les curés indiquent où elles sont installées. Un curé a dit : *«Les premières images sont apparues à Pâques 1988.»* Des apparitions! Les gens ne savent pas qui fait ça, ce n'est jamais signé, mais ils sont persuadés que c'est un Napolitain. Certaines sont déchirées, emportées. C'est important de pouvoir les détruire. La fragilité de l'œuvre est une constante de mon travail.»

MICHEL GUERRIN

▶ **Lavoro in corso, chapelle du Méjan, place Massillon, quai Marx-Dormoy, Arles, jusqu'au 15 août. Tél. : 90-96-76-06.**

A lire : ***L'homme habite poétiquement*, entretiens entre Ernest Pignon-Ernest et Marcelin Pleynet, Actes Sud, 122 pages, 75 francs.**

PHILATÉLIE

Nouveaux tarifs, nouveaux timbres

Les changements de tarifs postaux intervenus le 5 juillet ont conduit La Poste à lancer de nouveaux timbres.

Ainsi sont apparues des *Marianne* à 2,40 F vert (tarif carte postale), 3,50 F vert clair (deuxième échelon de poids du tarif lent, dit «Ecoplis») et 4,40 F bleu (deuxième échelon de poids de la lettre en régime intérieur). Il n'y a pas eu de vente anticipée pour l'émission de ces trois timbres. Cependant, une oblitération «premier jour» a été réalisée, aux dates du 12 juillet pour le 2,40 F et du 26 juillet pour le 4,40 F. Ces oblitérations peuvent être obtenues – uniquement par correspondance – auprès du Bureau des oblitérations philatéliques, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09, pendant les huit semaines suivant la date du changement de tarif.

Le timbre sans valeur faciale à validité permanente (TVP), apparu en avril dernier évite ainsi à La Poste l'émission d'un timbre au nouveau tarif lettre à 2,80 F.

Par ailleurs, deux nouveaux carnets pour distributeurs ont été mis en service au fur et à mesure de leur fabrication : le 12 juillet, un carnet de dix TVP pour les distributeurs extérieurs (28 F); le 23 juillet, un carnet de timbres autocollants pour les distributeurs Sterners, comprenant sept TVP rouge et un timbre à 0,70 F brun, non dentelés, ainsi que deux vignettes publicitaires en faveur de l'usage de l'enveloppe à cases. Ce carnet, vendu 20 F, offre à l'usager un rabais de 30 centimes.

A noter, enfin, que La Poste a mis en service, le 26 mai, une version «roulette» (vente à l'unité par les distributeurs) du TVP, non dentelée verticalement et numérotée au verso tous les cinq timbres.

P. J.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, téléphone : (1) 49-60-33-28. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

• **Monaco à l'ONU.** – Le 28 mai dernier, la principauté de Monaco est devenue le cent quatre-vingt-troisième Etat membre de l'ONU. Pour marquer cet événement, l'Office des émissions de timbres-poste monégasque a mis en vente, le 28 juillet, un bloc-feuillet commémoratif de trois timbres à 10 F représentant l'effigie du prince Rainier III encadrée de l'emblème de l'organisation et les armoiries de la maison Grimaldi (Office des émissions de timbres-poste, 2, avenue Saint-Michel, MC 98050 Monaco Cedex. Tél. : (16) 93-50-22-22).

• **Vente.** – Vente sur offres Suréval (Paris, tél. : (1) 43-73-44-27) clôturée le 19 août. Plus de quatre mille lots, dont classiques de France, essais, type «Sage», variétés, carnets (*Sourire de Reims*, départ 2 000 F), marques départementales, guerre 39-45, colonies.

CINÉMA

UN CRIME, *de Jacques Deray*

Huis clos interactif

Alain Delon, le retour

Imaginons des maladies incommodes, le torticolis de la girafe, ou le goître de la tortue. Alain Delon semble souffrir d'un de ces syndromes burlesques. C'est un Narcisse, mais un Narcisse qui ne s'aime pas. Ou ne s'aime plus. Godard l'avait cruellement compris, mettant en scène dans *Nouvelle vague*, il y a trois ans, un Delon mélancolique et perplexe dans un double rôle, deux hommes sans nom aux personnalités incertaines. Après, ce fut pis. Delon se voulut danseur boiteux et dominateur, et coscénariste et producteur du très calamiteux *Dancing Machine*, de Gilles Béhat, puis il refusa d'endosser loyalement la défroque certes défraîchie mais encore bien séduisante du vieux *Casanova* d'Edouard Niermans... Il ne parlait plus de lui-même, disait-on, qu'à la troisième personne. On poussait çà et là des soupirs de crocodile : quel dommage, Delon, tout de même, vous vous souvenez, il fut sublime avec Visconti, avec Losey, avec Melville...

Si on était honnête, on ajoutait : il fut aussi formidable avec Deray. Sept films entre 1968 et 1980, pas tous inoubliables... mais deux au moins mieux que notables, *la Piscine* et *Borsalino*, les avaient réunis. Après treize ans d'interruption, l'attelage Deray-Delon se remet en marche. Avec un curieux polar nocturne, assez austère, hors du temps, nostalgique d'une «qualité française» mythiquement vilipendée.

La ville de Lyon en toile de fond. Elle apparaît secrète et lourde entre ses fleuves, sur un thème musical signé Frédéric Botton qui annonce la couleur, noire. Unité de temps, de lieu, d'action. Ce n'est tout de même pas du Racine, mais du Gilles Perrault adapté par Jean Curtelin. Tout se passe en une nuit, dans un appartement agressivement bourgeois. En tête-à-tête, un avocat célèbre (Alain Delon) et un jeune homme qu'il vient de faire acquitter du meurtre de ses parents (Manuel Blanc). A l'instant de liesse exagérée qui suit l'acquittement, le parricide présumé a glissé à l'oreille de son victorieux défenseur : vous croyez avoir gagné, mais non, je les ai tués et je peux le prouver...

Crimes commis ou fantasmés? Aveux donnés, aveux repris, victimes coupables, innocence impossible. Chacun, repu d'indices indécis et de simulacres sanglants, pourra, à la fin, selon son goût ou son penchant, opter pour l'issue convenable de ce huis clos interactif. En tout cas, au long de cette nuit bavarde, c'est le jeune chat vicelard, fabulateur et pathétique qui aura mené le bal. Manuel Blanc – déjà très bien dans *J'embrasse pas* d'André Téchiné – est avec beaucoup d'aisance, de charme culotté, cet assassin de toutes les certitudes.

En face de lui, Delon, en beau tigre fatigué, crispant certes un peu trop les mâchoires en étrécissant ses yeux d'un bleu labellisé, mais à nouveau présent, acceptant à nouveau le dialogue (pourtant assez lourdingue) avec un partenaire, comme en convalescence, comme revenu d'une absence de lui-même. Et par là, émouvant, retrouvé. Il a, depuis, tourné un nouveau film sous la direction de Jacques Deray.

DANIÈLE HEYMANN

UNE BALLE DANS LA TÊTE, *de John Woo*

Carnaval de mort

La terrifiante aventure de trois copains dans le Vietnam en guerre

Situé en 1967, le film conte les tribulations de trois adolescents, copains de toujours, pauvres, bagarreurs et bons vivants. Obligés de fuir leur fief, les bas quartiers de Hongkong alors en proie à une contestation gauchiste ultraviolente et à une féroce répression policière, ils se retrouvent à Saïgon, trafiquant pour sauver leur peau et atteindre la fortune dont ils rêvent, au milieu d'un pays en folie, où règnent une corruption et une confusion totales. Comment leur petit film noir se mélange au grand film de la guerre pour s'achever en un seul fleuve de sang, c'est le propos de ce cauchemar tonitruant, exaspéré et désespéré.

Dans l'œuvre du réalisateur de Hongkong présentée durant l'été à Paris, *Une balle dans la tête*, tourné en 1990, occupe une place à part, du fait de son sujet, de son ambition, et de l'échec commercial cinglant qu'il a valu à son réalisateur, alors coqueluche du box-office grâce aux thrillers brutaux, *le Syndicat du crime* (1 et 2) et *The Killers*. Le projet de Woo? Rien de moins que réaliser, d'un seul coup, à la fois *Apocalypse Now* et *Retour vers l'enfer* version Hongkong. Non seulement parce que le film se déroule pour l'essentiel au Vietnam pendant la guerre, mais parce qu'il se veut une métaphore du destin de la colonie – avec l'horizon 1997 en filigrane, – et une méditation spectaculaire sur le monde livré au chaos.

Dans un crescendo de folie, les trois amis (interprétés par le gratin des jeunes comédiens de Hongkong, Tony Leung, Waise Lee et Jacky Cheung) affrontent successivement les truands, puis l'armée sud-vietnamienne, le Vietcong, l'armée américaine, puis tout le monde à la fois jusqu'à ce que leur amitié et leurs esprits soient broyés dans ce carnaval de mort. Leur chemin croise celui d'un soldat perdu, romantique et cinglé, magnifiquement imposé par Simon Yam.

Avec une maîtrise qui n'exclut pas l'ironie, John Woo déploie tout son talent de chorégraphe de bagarres de masse et d'artificier, toutes les ressources du mélo extrême-oriental (ralentis, musique sirupeuse, grandes phrases définitives, outrances et regards appuyés). Mais son sens du rythme et de ses ruptures, le respect des personnages secondaires, la vibration haletante de tout le film lui donnent une ampleur épique, qui fait parfois songer à Sergio Leone. Même si, en de rares occasions, il n'évite pas une complaisance qui soudain le fait basculer, lorsque le réalisateur semble profiter du délire meurtrier qu'il prétend dénoncer.

JEAN-MICHEL FRODON

□ **Mort du jazzman Kenny Drew.** – Le pianiste de jazz américain Kenny Drew est mort, mercredi 4 août, à Copenhague. Il était âgé de soixante-quatre ans. Après avoir suivi une formation classique, ce musicien new-yorkais était venu au jazz à la fin des années 40. Au début de la décennie suivante, il enregistre aux côtés de Charlie Parker, Coleman Hawkins, Lester Young puis Buddy DeFranco, avant de s'installer en Californie, où il forme un trio. Mais Kenny Drew sera surtout, durant toute sa carrière, un «sideman» recherché, que l'on retrouve aux côtés de John Coltrane, Johnny Griffin, Donald Byrd, Buddy Rich. Il s'établit à Copenhague en 1964. Habitué du Café Montmartre, haut lieu de la capitale danoise alors également une des capitales du jazz, il enregistre avec Chet Baker, Sonny Rollins, Coltrane, puis en trio avec Leroy Vinnegar et Frank Butler.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

BILLET

Chauds dimanches pour Virgin

Quel pataquès ! Le dossier Virgin devient le symbole de ce qu'il ne faut pas faire : traiter à chaud – et sous la pression – une question de fond, qui met en jeu un choix de société. A savoir, la question du travail le dimanche. Malgré les efforts du ministre du travail pour calmer le jeu, la tension qui entoure l'ouverture dominicale du magasin de Virgin sur les Champs-Elysées est encore montée d'un cran ces dernières heures.

Les événements se précipitent : mardi 3 août, le tribunal de grande instance condamnait le groupe à une énorme astreinte (4 millions de francs par jour d'ouverture prohibé) s'il persistait à ne pas respecter les textes en vigueur (*le Monde* du 5 août). Avec un calme tranchant sur l'émotion suscitée par cette décision, le ministre du travail, Michel Giraud, remettait les choses au point le lendemain : d'une part, il soulignait la nécessité de *« s'en tenir aux décisions prises dans le respect de la loi »* sur le travail le dimanche, rappelant *qu'« il appartient au seul Parlement de* [la] *confirmer ou modifier »* ; d'autre part, il annonçait que le prochain examen par le Parlement de la « loi quinquennale pour l'emploi », actuellement en cours d'élaboration, permettra à la rentrée *« un grand débat de société dans le cadre duquel la représentation nationale s'exprimera sur la question, difficile et controversée, du repos dominical »*. Le ministre s'attirait les applaudissements de deux syndicats (FO, CFDT) et de la CGPME.

Quelques heures plus tard, cet effort d'apaisement est réduit à néant par une déclaration de son collègue Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, se disant *« favorable à l'ouverture de ce magasin le dimanche »* car *« il s'agit d'un cas particulier ». « Virgin facilite l'accès de biens culturels, dans un lieu très spécifique que sont les Champs-Elysées, à un large public qui se trouve le dimanche dans les meilleures conditions pour en profiter »*, ajoutait-il.

Le summum a été atteint par le PDG britannique du groupe Virgin, Richard Branson, qui se déclare résolu à se battre jusqu'au bout pour obtenir l'ouverture du magasin des Champs-Elysées – en infraction répétée – brandissant carrément la menace, en cas d'échec, de se *« retirer de France »*. Un chantage inacceptable et une menace difficilement croyable, qui occulte le vrai débat, déjà soulevé par le rapport de Jean Mattéoli présenté mardi 3 août : faut-il, sous la pression de la crise et du chômage, déréglementer à tout crin le droit du travail en France ?

FRANÇOISE VAYSSE

Sept entreprises italiennes vont être prochainement privatisées

Le comité des sages chargé de préparer les privatisations italiennes a publié mercredi 4 août la liste des sept sociétés qui doivent être cédées. Le calendrier prévisionnel n'a pas encore été totalement arrêté et s'échelonnera entre la fin de l'année et 1995. La liste comprend quatre établissements financiers : l'IMI (Istituto mobiliare italiano), le COMIT (Banca commerciale italiana), le Credito Italiano et la compagnie d'assurances INA. Elle comprend en outre trois firmes industrielles : l'entreprise de télécommunications STET, la compagnie d'électricité ENEL et la société pétrolière AGIP. Elle sera la dernière des sept sociétés à être privatisée, vraisemblablement pas avant 1995. – *(AFP.)*

La crise monétaire et ses conséquences

La Banque de France envisage avec prudence une baisse des taux d'intérêt

Le franc a effectué une nette remontée mercredi 4 août face au mark, tout comme la couronne danoise et le franc belge, revenu à l'intérieur de ses anciennes marges de fluctuation au sein du Système monétaire européen (SME).

La Banque de France maintient la vis du crédit serrée et le premier ministre Edouard Balladur a déclaré à l'issue du conseil des ministres du 4 août que *« rien de ce qui s'est passé ne conduit à penser qu'il faut à la France moins de discipline en matière financière et moins de stabilité en matière monétaire ». « Le cap sera maintenu. »*

Les détracteurs de la nouvelle formule retenue à Bruxelles dans la nuit du 1er au 2 août, à savoir l'élargissement des marges de fluctuation au sein du Système monétaire européen (SME), porté de 2,25 % à 15 % de part et d'autre d'un cours-pivot (30 % au total) doivent en convenir : pour l'instant, le flottement des devises du SME est réduit au minimum. A 3,46 francs environ, le cours du mark à Paris n'a monté que de 1 % par rapport à son ancien cours-plancher (3,43 francs). Certains, même, n'écartent pas la possibilité de le voir revenir vers les niveaux d'avant la crise (le cours pivot entre les deux monnaies, inchangé par la crise, est de 3,35386 francs pour un mark).

Il faut dire que les milieux financiers internationaux ont été littéralement sidérés par la décision de Bruxelles et par l'ampleur de l'élargissement des marges de fluctuation. Ils attendaient soit une dévaluation officielle du franc français, ce qui leur aurait permis d'empocher immédiatement le bénéfice de changes, soit une marge portée à 6 % seulement, ce qui les aurait certainement incités à tester à nouveau la résistance des nouveaux planchers et plafonds et essayer de les faire sauter.

La reconstitution des réserves

Maintenant règne l'incertitude, la pire des situations pour les spéculateurs, d'autant que le maintien à 10 % environ du taux de l'argent à court terme en France rend onéreuse la spéculation. On sait que pour vendre du franc dans l'espoir de le racheter moins cher, il faut auparavant l'emprunter au taux du marché.

Ce maintien, la banque de France va vraisemblablement le poursuivre pour faire rentrer les devises sorties, plus de trois cents milliards de francs, le double des sommes mises en jeu en septembre et en janvier derniers.

De plus, la régulation des cours d'une monnaie en « grand » flottement requiert une grande vigilance de la part de la Banque centrale concernée. Dans le cas de la France, elle peut difficilement abaisser sa garde, c'est-à-dire une politique de taux d'intérêts élevés, avant la reconstitution d'un avoir net en devises, 160 milliards de francs avant la crise.

Si tout se passe bien, elle pourra progressivement faire revenir le plus cher de ses taux directeurs (le second, à usage plus restreint, est toujours à 6,75 %) au niveau des taux allemands. Il est à souhaiter que ces derniers continuent à diminuer lentement, comme ils viennent de le faire, la Bundesbank ayant consenti à ramener le taux de ses pensions à court terme de 6,95 % à 6,70 % en deux jours.

Mais à Paris, les milieux économiques et financiers voudront aller plus vite (récession oblige). Après la pause du mois d'août, ce problème de taux, qui empoisonne l'atmosphère depuis un an et a provoqué trois crises monétaires majeures en trois mois, se trouvera à nouveau posé, au risque de mettre à l'épreuve la majorité gouvernementale et donc la tenue du franc. Certes, on peut permettre à ce dernier de glisser davantage, mais M. Balladur s'y opposera. Sera-t-il alors vraiment soutenu ?

FRANÇOIS RENARD

Au conseil des ministres

MM. Mitterrand et Balladur ont confirmé la « cohérence » de leurs positions

Le silence de François Mitterrand pendant la crise monétaire valait-il approbation de l'action du gouvernement ? Mercredi matin 4 août, les propos tenus tant par le chef de l'État que par le premier ministre, devant le conseil des ministres, dont la prochaine réunion est prévue pour le 25 août, ont, en tous les cas, confirmé la réalité de la *« cohérence à la tête de l'Etat »* (nos dernières éditions du 5 août).

Après la communication d'Edmond Alphandéry, qui a rendu compte de la réunion tenue à Bruxelles dans la nuit du 1er au 2 août par les ministres de l'économie et les gouverneurs de banque centrale des Douze, et l'intervention d'Edouard Balladur, M. Mitterrand a en effet pris la parole. Ses propos n'ont été rapportés ni par l'Elysée, ni par Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, qui a seulement répété que, tout au long de la crise, *« le premier ministre a tenu scrupuleusement informé le président de la République de toutes les étapes, de tous les incidents de cette négociation et à chaque fois de toutes les propositions qu'il était amené à faire au nom de la France »* et que *« ce qui a été décidé l'a été en plein accord »*.

Dans l'entourage de M. Mitterrand, on indique toutefois qu'à partir du moment où la sortie du mark du SME, souhaitée par la France, n'était pas acceptée, notamment par les Pays-Bas et la Belgique, le compromis de Bruxelles est jugé comme étant *« la moins mauvaise solution possible »*, sur la base d'une appréciation *« réaliste »* de la situation, dans la mesure où il *« préserve »* un système ordonné des changes et *« permet de ne pas hypothéquer trop lourdement le calendrier »* de l'union économique et monétaire.

Avant que n'intervienne M. Mitterrand, M. Balladur a souligné que la solution consistant à élargir les marges de fluctuation des monnaies au sein du système monétaire européen (SME) lui paraît *« la meilleure possible »* en ce qu'elle *« préserve l'avenir de la construction européenne »*. Selon M. Sarkozy, qui rendait compte des travaux du conseil des ministres, le premier ministre a tiré trois enseignements de ce qui vient de se passer : *« Premièrement, la politique économique de la France sera poursuivie »* car *« rien de ce qui s'est passé ne conduit à penser qu'il faut à la France moins de discipline en matière financière et moins de stabilité en matière monétaire »*. Deuxième leçon : *« Les problèmes qui sont apparus au sein du système monétaire européen ne doivent en aucun cas se transformer en affrontement entre la France et l'Allemagne. (...) Même si coopération étroite et amicale ne veut pas dire qu'il y ait identité de vues sur tous les sujets, l'Europe, la France et l'Allemagne ont besoin d'un axe Paris-Bonn fort. »* Troisième enseignement : il faut désormais *« laisser les choses se décanter »*.

Selon l'un des ministres participant au conseil, les paroles prononcées manifestaient *« une grande convergence de vues »* confirmant que les nécessités européennes et monétaires *« préservent des divergences d'analyse »*. Pour sa part, Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, a affirmé, jeudi 5 août, sur Europe 1, qu'il y a eu *« un très grand consensus à la fois au sein du gouvernement et entre toutes les autorités françaises »* pour considérer que l'accord de Bruxelles *« est le moins mauvais possible »*.

A. CH.

□ **M. Peyrefitte (RPR) souhaite *« un traité de Maastricht modifié »*.** – Alain Peyrefitte, député RPR de Seine-et-Marne, invite, dans l'éditorial du *Figaro* du 5 août, le gouvernement à *« penser à un traité de Maastricht modifié, où la monnaie commune (...) se substituerait peut-être, au moins dans une première étape, à la monnaie unique »* et à *« consolider d'abord l'union politique des membres de la Communauté.*

□ **Mme Guigou (PS) se réjouit que *« le cap de la politique européenne »* soit maintenu.** – Elisabeth Guigou, ancien ministre délégué aux affaires européennes, estime, dans un entretien au *Figaro* du 5 août, que *« la solution sur laquelle, finalement, les Douze se sont entendus est, au point où ils en étaient arrivés, la moins mauvaise possible ». Le gouvernement tient le cap de la politique européenne du président Mitterrand, je ne vois pas en quoi on pourrait être en désaccord. »*

Le casse-tête des nouvelles parités

L'établissement d'une nouvelle grille de parités pour les monnaies du système monétaire européen (SME) a suscité des interrogations. Chaque devise peut désormais fluctuer, en principe, de 15 % de part et d'autre du cours pivot, soit 30 % au total, au lieu de 4,5 % auparavant (2,25 % de part et d'autre du cours pivot). Ainsi, le mark peut varier entre 2,8881 francs (son plancher, soit le plafond du franc) et 3,8948 francs (son plafond, soit le plancher du franc), le cours pivot restant fixé comme avant la crise à 3,35386 francs pour un mark.

Or l'écart entre le pivot et le plafond du franc face au mark, qui devrait être de 15 %, est en fait, selon la manière dont on le calcule (en « dedans » ou en « dehors »), soit de 13,88 % (3,35386 par rapport à 3,8948) soit de 16,12 % (3,8948 par rapport à 3,35386). Idem pour le plancher du franc. La marge annoncée de 15 % est-elle donc inexacte ? Les spécialistes des banques centrales, qui calculent les grilles de parités, expliquent qu'il s'agit d'une déformation statistique reflétant le fait que le plancher d'une monnaie par rapport à l'autre doit correspondre au plafond de la monnaie en opposition par rapport à celle-ci. L'important est que, au total, 13,88 % ajouté à 16,12 % soient bien égaux à 30 %.

La déformation existait aussi avec l'ancienne grille de parités. Mais elle était bien moins perceptible, car les fluctuations autorisées étaient très étroites.

Réinventer Maastricht

Suite de la première page

Le capitalisme aurait changé de nature. Les organisations régionales, comme l'Europe, présentent dans ce cadre des inconvénients toujours supérieurs à leurs avantages.

Cette façon de voir n'est pas sans fondement. L'internationalisation des capitaux a engendré une hyperconcurrence mondiale dont les effets sont dévastateurs sur les systèmes sociaux et fiscaux. Maurice Allais, Prix Nobel d'économie, a probablement raison d'y voir une menace gravissime pour nos sociétés libérales occidentales (*Libération* du 2 août). Le seul niveau adéquat de réponse serait l'international. Seule une étroite concertation mondiale des politiques monétaires et financières serait à même de contrôler la force démoniaque libérée depuis les années 80. Or nous en sommes loin. De notables tentatives pour maîtriser le dollar ont été faites mais rien à la mesure de l'enjeu. Il faudrait arrêter toute une panoplie de moyens – des taxations au contrôle des banques – qui paraît hors de portée technique et hors de la volonté politique.

Les nationalistes trouvent en outre une justification de court terme à leur conviction. Le SME depuis deux ans ne rendait plus les services de naguère. Le système reposait sur le pilier d'une Allemagne vertueuse (inflation basse, taux d'intérêt faibles et exportation de capitaux), alors que la gestion de sa réunification en a fait un des plus mauvais élèves de la classe européenne. Tout y tourne à l'envers depuis (inflation forte, taux forts et importation des capitaux). La décision prise dimanche dernier de laisser flotter les monnaies aura très probablement des effets positifs. L'autonomie retrouvée permettra une baisse des taux d'intérêt plus ou moins rapide qui redonnera du combustible à la croissance.

Théoriquement, le franc, la peseta et la couronne danoise, plus faibles, devraient stimuler les exportations françaises, espagnoles et danoises. Seuls les Allemands et les Néerlandais risquent de souffrir, puisque leurs produits seraient renchéris. Certains économistes allemands songent à réviser à la baisse leurs pronostics pour le second semestre. En pratique, les mouvements de change de ces derniers jours le montrent, une glissade des monnaies n'est pas du tout acquise. Ce n'était pas les parités qui étaient mises en cause par la spéculation ces dernières semaines – les taux de change correspondent *grosso modo* à la valeur réciproque des économies – mais le système lui-même.

Risques d'éclatement

Pourtant la victoire des nationalistes sera de bien courte durée. Ils vont comprendre que, si le niveau régional, européen, est incapable de lutter, les choses seront pires au niveau inférieur, c'est-à-dire national. Dès qu'un dérapage salarial ou budgétaire, en France par exemple, sera repéré par les marchés financiers, leur sanction sera sans appel. Autrement dit, la marge de manœuvre des politiques économiques est plus réduite au niveau national qu'au niveau régional. Les contraintes du nouveau capitalisme mondialisé ne trouveront des réponses nationales que partielles, provisoires et payées au prix fort. A l'inverse, il n'est pas dit que le pouvoir des nations solidement fédérées ne puisse pas faire céder les marchés financiers ou les raisonner. Ces derniers sont incontrôlables à court terme, mais savent comprendre eux-mêmes que des zones de paix monétaires peuvent être bénéfiques à tous et que la monnaie a besoin de bonnes économies pour vivre.

Si l'idée d'Europe face au désordre monétaire mondial apparaît plus nécessaire que jamais, comment lui redonner vie et crédibilité ? La spéculation ne s'arrêtera que le jour où l'Europe adoptera une monnaie unique. Mais comment y parvenir désormais ? Si la période qui s'ouvre est grosse de risques d'éclatement, trois conditions s'imposent pour la survie de l'Union économique et monétaire.

1. – Réinventer un chemin vers Maastricht. La stabilité des parités en Europe n'était plus le principal intérêt du SME. Les banques savent aujourd'hui « couvrir » les risques de change à moindres frais. Le système servait surtout à rappeler la nécessaire « convergence » des économies des Douze, convergence indispensable pour le passage à la monnaie unique. Le flottement actuel autorise les pays à tirer à hue et à dia. Il risque de déphaser plus encore leur cycle de croissance et de rendre moins urgente la discipline à laquelle ils doivent s'astreindre. Comment restaurer celle-ci ? Les autorités communautaires devront le dire rapidement.

2. – Relancer l'Europe politique. Les autorités allemandes, à Bonn comme à Francfort, le réclament depuis des mois. Le chancelier Kohl lancera à ce sujet une nouvelle initiative aussitôt que son pays aura ratifié le traité de Maastricht, cet automne, indique-t-on dans la capitale allemande, car il n'y a pas d'union monétaire durable sans union politique. Maintes fois éprouvée dans l'Histoire, cette règle vient de se voir à nouveau justifiée. La première fêlure du SME remonte au « non » danois au traité de Maastricht, il y a un an. Faut-il rester à douze ? Faut-il réinventer une Europe à la carte avec un nombre variable de pays suivant les domaines ? Faut-il tout simplement en revenir au schéma antérieur ? Les options sont ouvertes, mais la renaissance de l'Union économique et monétaire (UEM) est plus que jamais suspendue à un projet d'union politique.

3. – Consolider l'axe franco-allemand. Il n'y a pas d'alternative. L'alliance de la France avec les pays méditerranéens, idée caressée par certains, n'aurait pour effet que de pousser l'Allemagne, d'un côté, vers l'Est, où une histoire et des intérêts non négligeables la tirent encore, et, de l'autre, vers les Etats-Unis, qui rêvent ouvertement de l'avoir pour interlocuteur, comme « partenaire dans le leadership ».

Tribunal impitoyable

Pourtant la coopération franco-allemande bute sur une série de thèmes : l'Europe de l'Est, le protectionnisme, la politique monétaire, la gestion de l'unification, etc. Elle se heurte au sentiment que la mort du communisme a rompu l'équilibre militaro-économique du couple et que l'Allemagne n'a, en somme, plus besoin de la France. Sans doute faudrait-il découvrir (ou redécouvrir) que, face aux désordres mondiaux, aux tentations nationalistes et à la vision internationaliste anglo-saxonne, la France et l'Allemagne partagent la même conviction de fond : la société doit être organisée. Autant les cultures française et allemande diffèrent radicalement sur beaucoup de points, autant elles se retrouvent pour donner la primauté aux règles collectives sur l'accomplissement individuel. Sans doute les formes de ce collectif opposent Luther, là, et Colbert, ici. Mais la philosophie est la même qui fait croire sur les deux rives du Rhin à la possibilité d'un contrôle des marchés, à la nécessaire correction des inégalités, au besoin d'équilibre des forces.

Le socle politique du nouveau dialogue franco-allemand se trouve posé là. Sa forme dépend simplement de la connaissance et du respect par Paris de la décentralisation extrême du pouvoir en Allemagne. Ainsi, plutôt que de s'élever contre le « dogmatisme » de la Bundesbank, mieux vaut imposer à Bonn une limite à ses déficits budgétaires et mieux vaut ne jamais prononcer en RFA le mot tabou de « protectionnisme », mais discuter au niveau des branches avec un patronat allemand qui sait « s'organiser » face aux concurrents étrangers.

Ces trois conditions sont-elles réalistes dans le contexte actuel ? Le seront-elles davantage lorsque la reprise apportera la confiance ? La crise du SME aura, en tout cas, souligné combien la mondialisation financière agit comme un tribunal impitoyable qui défait les alliances incertaines. L'Europe, fragile d'être en perpétuelle construction, résiste mal. Elle doit aboutir ou mourir.

ÉRIC LE BOUCHER

□ **Pas de reprise économique en Allemagne avant 1994, selon IFO.** – Il n'y aura pas de reprise économique durable dans la partie ouest de l'Allemagne avant le second trimestre 1994, estime l'institut de conjoncture allemand IFO dans son rapport mensuel publié mercredi 4 août. IFO évoque même un risque de rechute au premier trimestre. La récession ouest-allemande est actuellement à son maximum : les capacités de production n'étaient utilisées qu'à 78,3 % fin juin, contre 78,6 % fin mars. La production ouest-allemande va augmenter *« très modérément »* au second semestre 1993, tout en restant inférieure de 1 % au niveau atteint pendant la même période de 1992. Pour l'ensemble de l'année 1993, le PIB (produit intérieur brut) va reculer d'environ 2 % en volume par rapport à 1992. Il devrait augmenter de 0,5 % en 1994.

ÉCONOMIE

Le FBI contre Herr Lopez

Suite de la première page

Ce *soap opera*, d'un genre nouveau dans l'industrie automobile, a connu son premier épisode public le 15 mars. Ce jour-là, des dizaines de journalistes sont réunis au siège de General Motors à Detroit pour entendre John Smith, directeur général de GM (mais en réalité, le véritable patron de l'entreprise depuis un an), confirmer à la presse que José Ignacio Lopez, responsable des achats pour l'ensemble du groupe, avait finalement décidé de rester fidèle au numéro un mondial de l'automobile, mettant un terme à plusieurs semaines de valse-hésitation qui avaient fini par provoquer l'hilarité des milieux d'affaires. Mais quand M. Smith pénètre dans la salle de presse, le visage encore empourpré par la colère, chacun a compris que le *«Superman des achats»*, rendu célèbre par les parties de bras de fer engagées avec les fournisseurs, a une nouvelle fois claqué la porte. Cette fois définitivement. En avertissant son patron par une simple note de quelques lignes déposée sur son bureau à peine une heure avant la conférence de presse. Une humiliation que John Smith ne pardonnera jamais à cet ingénieur espagnol (pardon, basque!) de cinquante-deux ans qu'il avait appelé à ses côtés, au siège américain de General Motors. Les deux hommes s'étaient connus – et appréciés – en Europe où ils avaient fortement contribué au redressement d'Opel.

La contre-attaque du constructeur allemand

Pourtant, John Smith avait tout accepté de José Ignacio Lopez. De le hisser au poste de vice-président de GM. De l'augmenter en conséquence. Voire, à un moment, d'avaliser un projet pourtant jugé *«démentiel»* par de nombreux cadres de la firme : il s'agissait de construire une usine d'assemblage à Amorebieta, une petite ville de Biscaye où l'enfant du pays, baptisé *«le grand inquisiteur»* par ses collaborateurs en raison de ses accents parfois mystiques, aurait pu expérimenter ses dernières idées en matière de réduction de coûts. *«Et faire bâtir une statue en son honneur»*, persifle Peter Brown, rédacteur en chef de *Automotive News* qui, de Detroit, a suivi la fulgurante ascension de ce croisé, d'abord parti en guerre contre les Japonais pour le compte de General Motors, avant de passer dans le camp de l'un de ses principaux adversaires européens, avec armes et bagages. Du moins si l'on en croit les accusations des dirigeants de la firme américaine qui, au mois de mai, ont intenté en Allemagne un procès à M. Ignacio Lopez de Arriortua, ainsi qu'à six de ses plus proches collaborateurs, également débauchés par Volkswagen, pour n'être pas partis les mains vides.

Le chef des *«guerriers»* et ses collaborateurs se voient notamment reprocher d'avoir transféré chez Volkswagen (où *«Herr Lopez»* a été nommé numéro deux à la tête de l'entreprise) l'équivalent de 8 000 pages de documents confidentiels : des disquettes informatiques concernant à la fois la politique tarifaire pratiquée par Opel, mais aussi des projets de nouveaux modèles, notamment celui répondant au nom de code «O-Car». Ce qui n'était là qu'une simple accusation de la part du constructeur américain se transforme en hypothèse vraisemblable quand la police allemande découvre à la mi-juillet, à l'occasion d'une perquisition effectuée à Wiesbaden, au domicile de l'un des collaborateurs de José Ignacio Lopez, plusieurs cartons contenant effectivement des documents confidentiels.

C'est à la suite de cette découverte que Ferdinand Piëch s'est décidé à contre-attaquer en donnant une conférence de presse. A la fois pour réfuter les accusations de GM (*«qui portent atteinte à la réputation de notre entreprise»)* et pour défendre l'honneur de M. Lopez de Arriortua (victime *«d'une campagne de vengeance personnelle»* orchestrée par les dirigeants de GM). Et certainement pour défendre aussi sa tête au sein du conseil de surveillance de VW, éclaboussé par le scandale.

L'agressivité judiciaire de General Motors avait déjà démontré son efficacité lorsqu'elle avait récemment obligé NBC, l'un des grands réseaux de télévision américains, à faire amende honorable après avoir *«amélioré»* un reportage destiné à démontrer le danger de l'un des modèles de camionnettes GM. Cette fois, les avocats de General Motors et d'Opel (qui pilote l'opération judiciaire et médiatique en Allemagne pour le compte de la société-mère) ont non seulement permis de discréditer l'image de l'ancien *«gestionnaire-miracle»* de General Motors (le magazine allemand *Der Spiegel* qui a apporté d'importantes révélations, fustige régulièrement le nouvel *«homme sans scrupules»* de Volkswagen) mais aussi d'inquiéter les partenaires financiers de VW, à un moment où le groupe automobile est engagé dans une délicate opération de redressement. Le président Piëch s'est ainsi entretenu récemment avec Gerhard Schröder, premier ministre du Land de Basse-Saxe (ce Land est propriétaire de 20 % des actions de Volkswagen) et il est très probable qu'à cette occasion M. Schröder aura exigé du patron de VW qu'il s'engage à se séparer aussitôt de son poulain, si les tribunaux devaient admettre sa culpabilité.

En organisant sa défense, M. Piëch, qui a pris les rênes de l'entreprise en début d'année, avait laissé entendre que c'étaient sans doute des collaborateurs de General Motors qui avaient placé les documents saisis au domicile du suspect, pour piéger Volkswagen. *«Cette accusation ne tient pas»*, affirme Peter Brown. *«GM aurait beaucoup trop à perdre pour s'engager dans une entreprise aussi risquée. Ce serait à coup sûr la mort du groupe»*, assure-t-il.

Conscients d'avoir pour l'instant le bon droit pour eux, les dirigeants de Detroit ont décidé de traiter avec condescendance leurs homologues de Wolfsburg. M. Piëch, qui avait entrepris une démarche visant à obtenir une trêve – ce qui a été aussitôt interprété comme un aveu de faiblesse – s'est heurté à une fin de non-recevoir de la part du patron de GM. Le 2 août, les deux hommes ont eu une brève conversation téléphonique au cours de laquelle John Smith a exigé que le patron de VW ravale les paroles désagréables qu'il a eues à l'encontre de General Motors avant que le géant de l'automobile consente à engager le dialogue. D'abord par écrit. Suite à cet entretien, un conseil de surveillance extraordinaire de Volkswagen a été convoqué vendredi 6 août pour discuter du conflit et évoquer également l'évolution de l'activité de la société.

Pendant que se poursuit la partie de cache-cache, le département américain de la justice est venu prêter main-forte à General Motors pour déterminer si les faits reprochés à M. Lopez de Arriortua – sur lesquels les tribunaux n'ont pas encore tranchés – constituent une infraction à la législation américaine sur la conduite des affaires. *«Le département de la justice a effectivement entrepris une enquête en ce sens»*, confirme à Washington Carl Stern, directeur de la communication de cette administration. *«Il ne s'agit pour l'instant que d'une enquête préliminaire dont la conduite a été confiée au FBI. Ce n'est qu'après avoir examiné le résultat de cette première enquête que le département déterminera s'il convient ou non de lancer une opération de plus vaste envergure»*, précise-t-il.

Une intention maligne

A Detroit où l'on se frotte discrètement les mains face à cet activisme de l'administration, on préfère toutefois prendre un profil bas. *«Nous avons effectivement été approchés par le département de la justice et avisés qu'il menait une enquête sur un éventuel vol de documents. Nous avons simplement assuré les autorités de notre volonté de pleine coopération»*, indique-t-on sobrement.

D'ores et déjà, pour certains commentateurs, l'*«affaire Lopez»* va bien au-delà d'un nouvel épisode – haut en couleur – de la chasse au renseignement auquel se livrent quantité d'entreprises de par le monde. Dans une récente édition, le *Washington Post* y voit la volonté de l'administration Clinton de faire de ce feuilleton industriel un dossier-test visant à décourager les firmes et les gouvernements étrangers d'entreprendre des activités d'espionnage industriel au détriment des intérêts américains. Une intention maligne que récuse naturellement M. Stern. Pourtant, font valoir les auteurs de l'article, l'enquête sur General Motors est conduite en direct de Washington et du département fédéral, alors qu'elle aurait pu être confiée à un tribunal de Detroit. Cette décision, rappellent-ils, est intervenue après qu'au mois d'avril, la CIA eut déconseillé aux grands noms de l'industrie aérospatiale américaine de se rendre au Salon du Bourget, près de Paris, pour éviter les tentations d'espionnage prêtées aux services secrets français. A cette démarche de l'administration fédérale qui vise à protéger les intérêts économiques du pays s'ajoutent les initiatives des industriels eux-mêmes.

Ainsi, la firme General Electric a-t-elle gagné le 2 août le procès pour espionnage industriel qui l'opposait à la firme coréenne Ijin Corporation. Ses dirigeants avaient préféré plaider coupable dès l'ouverture du procès.

SERGE MARTI

Forte baisse des immatriculations en Europe

Derrière l'affaire «Lopez», se profile la lutte que les deux groupes Volkswagen (VAG) et General Motors (GM), respectivement numéros un et deux dans la Communauté européenne, se livrent en Europe. Cette concurrence est d'autant plus acharnée qu'elle se déroule sur un marché en crise où les intervenants sont nombreux.

Au cours des six premiers mois de l'année, les immatriculations de voitures particulières dans la CEE ont chuté de 17,5 %, tombant à 5,67 millions contre 6,836 millions au premier semestre 1992, selon les données de l'ACEA (Association des constructeurs européens d'automobiles). Aucune grande marque n'a été épargnée. Le leader, l'allemand VAG, avec ses marques Volkswagen, Audi et Seat, a le plus pâti de cette détérioration avec 22,5 % d'immatriculations en moins. L'américain General Motors (Opel, Vauxhall, Saab), malgré une baisse de 14 % de ses ventes, a réussi à conforter sa part de marché. L'italien Fiat (Lancia, Alfa-Romeo, Ferrari, Innocenti) a souffert presque autant que VAG (– 21,8 %), alors que les français PSA (Peugeot, Citroën) et Renault enregistrent des tassements de 18 %.

La fusion entre Renault et le suédois Volvo permettrait au nouveau groupe de se hisser devant les constructeurs nippons (Nissan, Toyota, Mazda, Honda, Mitsubishi). Ces derniers, tout en enregistrant également des baisses notables de ventes (– 9,7 %), sont les seuls à augmenter leur part de marché (un point sur les six premiers mois).

Parts de marché dans la CEE des constructeurs automobiles en 1993

nouvelles immatriculations sur les 6 premiers mois

Source : ACEA

□ **Peugeot-Mulhouse : nouvelles mesures de chômage partiel.** – Le centre de production Peugeot de Mulhouse (Haut-Rhin) qui emploie 12 000 salariés, devrait connaître de nouvelles mesures de chômage partiel en septembre, ont fait savoir, mercredi 4 août, les organisations syndicales. Ainsi la plupart des usines du centre chômeront durant quatre jours le mois prochain. Justifiées, selon la direction, par le marasme économique actuel, ces nouvelles dispositions portent à quelque trente jours, depuis le début de l'année, les mesures de chômage partiel au centre de Mulhouse.

□ **Liquidation du voyagiste Camino : la solidarité s'organise.** – L'Association professionnelle de solidarité (APS) des agences de voyage a tenté de calmer les esprits mercredi 4 août à propos des conséquences de la liquidation du tour-opérateur Camino, en laissant entendre qu'une solution pourra être trouvée pour les clients les plus infortunés du voyagiste. *«En juillet, l'APS a réussi à assurer le départ de six cents clients ainsi que la poursuite du séjour de huit cents clients déjà sur place»*, note un communiqué de l'association. Près de mille cinq cents touristes risquent de perdre les acomptes versés au moment de la réservation de leur voyage après cette mise en liquidation, car l'APS avait indiqué qu'elle refusait de prendre en charge la totalité des séjours. En cas de faillite, l'APS se substitue traditionnellement au voyagiste défaillant pour que les vacanciers partis avec celui-ci puissent poursuivre leurs séjours ou se faire rembourser leurs réservations.

Nominations au conseil des ministres

Hubert du Mesnil directeur des ports et de la navigation maritime

Hubert du Mesnil, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été nommé en conseil des ministres directeur des ports et de la navigation maritime au ministère de l'équipement, des transports et du tourisme. Il remplace Thierry Kérisel.

[Né le 24 septembre 1950, Hubert du Mesnil est polytechnicien et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. De 1975 à 1981 il est en poste à la direction départementale de l'équipement d'Ille-et-Vilaine et directeur du port de Saint-Malo. Il va ensuite au Port autonome de Marseille-Fos où il restera jusqu'à 1987 comme directeur de l'exploitation. Il était directeur général du Port autonome de Dunkerque depuis janvier 1988. A ce titre, il a exercé une influence majeure pour que la réforme du statut des dockers, décidée par la loi du 9 juin 1992, s'applique efficacement dans le grand port du Nord, fortement concurrencé par Anvers, Zeebrugge et Rotterdam. Dunkerque est aujourd'hui l'un des ports où la réforme a donné les résultats les plus positifs.]

Anne-Marie Idrac directeur des transports terrestres

Anne-Marie Idrac, directeur général de l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise a été nommée, mercredi 4 août en conseil des ministres, directeur des transports terrestres au ministère de l'équipement, des transports et du tourisme.

[Née le 27 juillet 1951 à Saint-Brieuc, Anne-Marie Idrac, fille de l'ancien ministre (centriste) André Colin, est diplômée de l'Ecole nationale d'administration (ENA) et administrateur civil. Elle commence sa carrière en 1974 au ministère de l'équipement puis elle est chargée de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées. Elle est conseiller technique dans les cabinets de Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat au logement, puis de Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, de 1979 à 1981. Elle continue ensuite sa carrière au ministère de l'équipement. Elle dirigeait la ville nouvelle de Cergy-Pontoise depuis 1990.]

□ **Nomination des présidents d'Elf Aquitaine et de Gaz de France et confirmation de celui de la BNP.** – Le conseil des ministres du 4 août a nommé à la présidence d'Elf Aquitaine Philippe Jaffré en remplacement de Loïk Le Floch-Prigent, qui devient président de Gaz de France (*le Monde* du 4 août). Michel Pébereau, qui a remplacé René Thomas à la tête de la BNP a été confirmé dans ses fonctions.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 août ↑ Timide

Après un démarrage hésitant, la Bourse repartait à la hausse dans un marché plus calme que précédemment. En repli de 0,19 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi un gain de 0,19 % à 2 015 points. Le volume des échanges avoisinait le milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

Le franc français s'effritait face au mark, ce dernier valant 3,4770 francs environ. Le loyer de l'argent au jour le jour était maintenu aux environs de 10,25 % quelques heures avant un appel d'offres et l'adjudication par la Banque de France d'OAT. Mais l'Institut d'émission décidait de maintenir inchangés ses taux directeurs, jeudi, à l'occasion de son opération d'appels d'offres réalisée au taux de 6,75 %. La Banque de France a injecté 28 milliards de francs en allouant 117,9 milliards en regard d'une tombée de 89,9 milliards.

Beaucoup de gestionnaires estiment que la détente n'aura pas lieu tant que les réserves de changes n'auront pas été reconstituées. L'INSEE annonçait dans la journée une baisse de l'activité des services aux ménages en mars de 2,9 % en volume (– 2,2 % en valeur), par rapport à la moyenne des trois mois précédents confirmant ainsi le tassement de l'activité.

Du côté des hausses figuraient Nordon, Vallourec et Fives Lille. En baisse on notait SCOA, Olipar, Groupe de la Cité et Berger.

NEW-YORK, 4 août ↓ Attentisme

Wall Street a terminé en légère baisse mercredi 4 août. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini à 3 552,05 points en baisse de 9,22 points (–0,26 %). Le volume des échanges a été très réduit avec quelque 232 millions de titres traités. La séance a été sans attrait particulier dans l'attente du vote sur le programme de réduction du déficit et des chiffres de l'emploi mensuels en fin de semaine.

De plus le Livre beige publié par la Réserve fédérale a fait état d'une croissance «lente à modérée» de l'économie américaine entre le début juin et la mi-juillet.

Les valeurs en hausse ont pratiquement été égales à celles en baisse : 973 contre 917, alors que 665 actions sont restées inchangées.

Si on considère l'évolution du Dow Jones, principal baromètre de la grande Bourse, on a l'impression qu'«on ne va nulle part, mais en dessous de la surface beaucoup de titres devancent nettement la moyenne», a indiqué Tom McManus, analyste chez Morgan Stanley. Il s'agit en particulier de ceux appartenant aux secteurs des semi-conducteurs et des chaînes de grands magasins. Les statistiques des ventes de grands magasins en juillet devaient être publiées jeudi.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est remonté à 6,55 % contre 6,51 % mardi soir.

VALEURS	COURS DU 3 août	COURS DU 4 août
Alcoa	73 1/2	73 1/4
ATT	63 1/4	63
Boeing	38 7/8	38 1/4
Chase Manhattan Bank	32 3/8	32 7/8
Du Pont de Nemours	46 3/4	46 1/4
Eastman Kodak	54 3/4	55
Exxon	65 1/4	64 1/2
Ford	54 5/8	53 3/4
General Electric	98 5/8	98 1/4
General Motors	49 1/4	49 1/4
Goodyear	41 5/8	41 1/2
IBM	43 3/8	44 1/4
ITT	89 3/4	89 3/4
Mobil Oil	73 7/8	72 1/4
Pfizer	59 5/8	59 7/8
Schlumberger	63 3/8	63 1/8
Texaco	62 3/8	61 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	143 3/4	144 1/2
Union Carbide	18 1/2	18 1/2
United Tech.	57	56
Westinghouse	15 3/8	15 3/8
Xerox Corp.	72 1/4	72

LONDRES, 4 août ↓ Premier recul

Après neuf séances consécutives de hausse, la tendance s'est inversée mercredi 4 août au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 3,7 points (0,1 %) à 2 941,3. Le marché est demeuré néanmoins actif avec 773,1 millions de titres échangés contre 798,8 millions la veille.

Les entreprises réalisant une grande partie de leurs bénéfices en dollars ont été la cible des vendeurs, que ce soit le groupe de service et de tabac BAT Industries, la compagnie aérienne British Airways ou le laboratoire pharmaceutique Wellcome.

HSBC Holdings, propriétaire de la Midland Bank, qui a annoncé un bénéfice imposable sextuplé au premier semestre, s'est apprécié, tout comme la banque Barclays qui devait présenter jeudi ses résultats semestriels.

VALEURS	Cours du 3 août	Cours du 4 août
Allied Lyons	5,78	5,80
B.P.	3,08	3,04
B.T.R.	3,83	3,87
Cadbury	4,75	4,72
De Beers	12,6	12,5
Glaxo	6,32	6,33
G.U.S.	36,13	36,13
I.C.I.	6,74	6,78
Reuters	14,60	14,65
RTZ	6,88	6,85
Shell	6,46	6,42
Unilever	9,82	9,73

TOKYO, 5 août ↓ Petite baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère baisse jeudi 5 août au terme d'une journée calme. L'indice Nikkei a perdu 71,91 points (0,35 %), revenant à 20 425,64 points, dans un marché à activité modérée où 230 millions d'actions ont été échangées contre 300 millions la veille.

Les investisseurs attendaient de connaître la politique économique du gouvernement japonais que décidera le nouveau premier ministre.

Les gestionnaires espèrent que le futur gouvernement présentera une nouvelle série de mesures de relance de l'économie. Certains envisagent une réduction par la Banque centrale du Japon de son taux d'escompte, qui est aujourd'hui de 2,5 %. Les gestionnaires étaient prudents jeudi 5 août, alors que de nombreux titres semblaient se rapprocher de leurs plus hauts.

VALEURS	Cours du 4 août	Cours du 5 août
Ajinomoto	1 380	1 340
Bridgestone	1 280	1 280
Canon	1 360	1 370
Fuji Bank	2 560	2 530
Honda Motors	1 400	1 400
Matsushita Electric	1 360	1 360
Mitsubishi Heavy	668	672
Sony Corp.	4 460	4 450
Toyota Motors	1 670	1 670

CHANGES

Dollar : 5,92 F ↑

Le dollar remontait face au franc jeudi 5 août, s'échangeant à 5,9255 francs contre 5,9035 francs la veille, au cours indicatif de la Banque de France, sous l'effet, notamment, de l'affaiblissement du mark face aux monnaies européennes. Après s'être très nettement redressé mercredi, le franc cédait un peu de terrain, le mark s'échangeant à 3,47 francs contre 3,45 francs la veille.

FRANCFORT	4 août	5 août
Dollar (en DM)	1,7105	1,7175
TOKYO	4 août	5 août
Dollar (en yens)	104,85	104,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 août) .... 10 1/16 % - 10 3/8 %

New-York (4 août) .... 3 1/16 %

BOURSES

	3 août	4 août
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	572,1	573,7
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 110,53	2 101,36

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	3 août	4 août
Industrielles	3 561,27	3 552,05

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	3 août	4 août
100 valeurs	2 945	2 941,30
30 valeurs	2 329	2 330,10
Mines d'or	234,20	231,1
Fonds d'Etat	99,88	99,80

FRANCFORT

	3 août	4 août
Dax	1 843,43	1 860,56

TOKYO

	4 août	5 août
Nikkei Dow Jones	20 497,55	20 425,64
Indice général	1 671,64	1 661,82

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9440	5,9480	6,0175	6,0265
Yen (100)	6,6918	5,7067	5,7621	5,7831
Ecu	6,6522	6,6609	6,6609	6,6776
Deutschemark	3,4728	3,4773	3,4858	3,4956
Franc suisse	3,9529	3,9583	3,9874	3,9978
Lire italienne (1000)	3,7047	3,7108	3,6980	3,7063
Livre sterling	8,9261	8,9382	8,9866	9,0066
Peseta (100)	4,2516	4,2667	4,2208	4,2438

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3	3 1/8
Ecu	8 3/8	8 3/8	7 3/8	7 5/8	7 15/16	7 1/16
Deutschemark	6 3/8	6 3/4	6 7/16	6 9/16	6 3/8	6 1/2
Franc suisse	4 11/16	4 13/16	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16
Lire italienne (1000)	9 1/2	9 3/4	8 15/16	9 3/16	8 3/4	9
Livre sterling	5 7/8	6	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	11 1/4	12 1/2	10 1/2	11 1/2	9 7/8	10 5/8
Franc français	10	10 7/8	8 1/6	8 3/4	6 15/16	7 3/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 5 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 12,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,17 % (2104,96)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5490	EDF-GDF 3%	5560	5560	—
1090	B.N.P. (T.P)	1074	1091	+1,58
1000	Cr.Lyonnais(T.P.)	1015	1015	—
2031	Renault (T.P.)	2080	2056	-1,15
2160	Rhone Poulenc(T.P)	2299	—	—
1070	Saint Gobain(T.P.)	1090	1100	+0,92
1000	Thomson S.A (T.P)	990	990	—
650	Accor 1	693	690	-0,43
750	Air Liquide 1	770	774	+0,52
655	Alcatel Alsthom 1	678	680	+0,29
2980	Alsac.Super.(Ny) 1	2330	2400	+3
335	Alspi 1	341	340	-0,29
590	AGF(Ass.gle.Fca) 1	614	613	-0,16
1356	Axa 1	1499	1493	-0,40
55	Bail Equipement 1	55,60	55,90	+0,54
1040	Bail Invest. 1	1105	1090	-1,36
575	Bancaire (Cie) 1	558	561	+0,54
134	Banque Colbert C1	148	151	+2,03
628	Bazar Hot. Ville 1	678	—	—
1180	Berger (M) 1	1195	1165	-2,51
430	Bertrand Faure 1	430	426	-0,93
1200	BIC 1	1285	1282	-0,23
138	BIS 1	127	128	+0,79
540	B.N.P. CI 1	565	564	-0,18
410	Bollore Techno 1	422	420,50	-0,36
2420	Bongrain 1	2665	2625	-1,50
559	Bon Marche (Au) 1	575	577	+0,35
675	Bouygues 1	675	680	+0,74
116	BP France 1	111	—	—
855	BSN 1	881	885	+0,45
1270	Canal + 1	1220	1238	+1,48
182	Cap Gemini Sogeti1	200	202,70	+1,35
210	Carnaudmetalbox 1	221,60	223,50	+0,88
2880	Carrefour 1	3112	3133	+0,67
146	Casino Guichard 1	152,40	155,90	+2,30
104	Casino Guich.ADP 1	108,80	111,40	+2,39
630	Castorama Dl (Li)1	641	650	+1,40
230	C.C.F. 1	257	258	+0,39
29	CCMC-Managix(Ly) 1	33,50	35	+4,48
205	Cegid (Ly) 1	210	215	+2,38
31	Centrest (Ny) 1	32,20	32	-0,62
378	CEP Communication1	401	401	—
88	Cerus Europ.Reun 1	90	90,60	+0,67
1090	Cetelem 1	1211	1210	-0,08
1750	CGIP 1	1174	1195	+1,79
1040	Chargeurs 1	1075	1100	+2,33
295	Christian Dior	337,90	333,80	-1,21
470	CICA (M) 1	480	477	-0,63
310	Ciments Fr.Priv.B.	311	322	+3,54
535	Clarins 1	578	565	-1,91
385	Club Mediterranee1	416	414	-0,48
965	Colas 1	982	1000	+1,83
595	CGP (Papiers)(Ly)1	577	576	-0,17
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1290	Comptoir Moder. 1	1440	1420	-1,39
380	CPR Paris.Reesc. 1	392	395	+0,77
1040	Credit.F.France 1	1125	1128	+0,27
410	Credit Local Fce 1	433	431,50	-0,35
685	Credit Lyonn.CIP 1	745	750	+0,67
1240	Credit National 1	1400	1396	-0,29
435	CSEE 1	442	440	-0,45

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
3870	Damart 1	4740	4665	-1,81
430	Dassault-Aviation1	456	465	+1,97
300	Dassault Electro 1	321	321	—
1520	De Dietrich 1	1560	1561	+0,06
500	Degremont 1	498	500	+0,40
35	Dev.R.N-P De Cal 1	37,10	37,10	—
81	Dev.R.Sud-Est.Ly1	76,90	83	+7,93
275	DMC (Dollfus Mi)1	304,40	297	-2,43
550	Docks France 1	588	578	-1,70
110	Dynaction 1	112	111	-0,89
2120	Eaux (Gle Des) 1	2375	2379	+0,17
685	EBF (Epeda B.) 1	660	680	—
465	Ecco 1	508	502	-1,18
895	Eiffage(ex Foug.)1	1010	1011	+0,10
400	Elf Aquitaine 1	431	430,40	-0,14
925	Elf Sanofi 1	972	971	-0,10
345	Erap-Elf CPst 1	360	359,90	-0,03
760	Eridania Beghin 1	760	759	-0,13
475	Essilor Intl 1	494	499	+1,01
270	Essilor Intl ADP 1	284	292	+2,82
680	Esso 1	737	731	-0,81
1780	Eurafrance 1	1885	1875	-0,53
58	Euro Disney 1	59,90	59,90	—
570	Euro RSCG W.W	589	589	—
975	Europe 1-1	1015	1017	+0,20
36	Eurotunnel 1	39,30	39,50	+0,51
700	Filipacchi Medias	761	757	-0,53
130	Finextel 1	140	140,50	+0,36
395	Fives-Lille 1	335	351	+4,78
4550	Fromageries Bel 1	4420	4420	—
1660	Galeries Lafayet.1	1718	1755	+2,15
465	GAN 1	535	528	-1,31
330	Gascogne (B) 1	387	386	-0,27
1700	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1750	1740	-0,57
585	Geophysique 1	618	610	-1,29
600	Groupe Andre S.A.	620	616	-0,65
615	Groupe De La Cite1	633	600	-5,21
425	GTM-Entrepose 1	475	477	+0,42
1510	Guyenne Gascogne 1	1582	1587	+0,32
420	Havas 1	457	460	+0,66
280	IDIA 1	207	209	+0,97
440	Imetal 1	476,50	478,60	+0,44
143	Immob.Phenix 1	141	141,10	+0,07
160	Ingenico 1	152,20	152,50	+0,20
10520	Ins.Merieux Int. 1	10500	10400	-0,95
520	Interbail 1	525	520	-0,95
450	Intertechnique 1	470	470,30	+0,06
1110	Jean Lefebvre 1	1190	1200	+0,84
615	Klepierre 1	642	650	+1,25
675	Labinal 1	676	670	-0,89
395	Lafarge Coppee 1	423,10	423,10	—
114	Lagardere (MMB) C1	117,30	119	+1,45
198	Lapeyre C1	216	222	+2,78
255	Lebon 1	253	253	—
4430	Legrand 1	4673	4665	-0,17
2740	Legrand ADP 1	2880	2885	+0,17
163	Legris indust. 1	179,90	180	+0,06
980	Locindus 1	930	933	+0,32

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
3950	LVMH Moet Vuitton1	4157	4153	-0,10
475	Lyon.Eaux-Dumez 1	507	507	—
340	Marine Wendel 1	351	357	+1,71
132	Matra-Hachette 1	142,70	141,70	-0,70
72	Metaleurop 1	75	75,60	+0,80
13,50	Metrologie Intl 1	14,90	15	+0,67
168	Michelin 1	178,50	178,40	-0,06
97	Moulinex 1	108	106,40	-1,48
950	Navigation Mixte 1	1035	1049	+1,35
134	Nord-Est 1	141	141,70	+0,50
450	Nordon (Ny) 1	427	455	+6,56
38	Olipar 1	32,20	30,50	-5,28
1040	Oreal 1	1070	1086	+1,50
430	Paribas 1	489	489,50	+0,10
325	Pechiney CIP 1	370	377	+1,89
194	Pechiney Intl 1	216,40	217	+0,28
385	Pernod-Ricard 1	397	403	+1,51
630	Peugeot 1	668	668	—
720	Pinault-Printemps1	736	734	-0,27
710	Plastic-Omn.(Ly) 1	765	764	-0,13
298	Poliet	311	306,50	-1,45
790	Primagaz 1	789	798	+1,14
860	Promodes 1	856	855	-0,12
385	Radiotechnique 1	320,50	334	+4,21
7580	Redoute(S.A.La)1	7530	—	—
179	Remy Cointreau 1	201	200	-0,50
460	Rexel(ex.CDME) 1	520	518	-0,38
145	Rhone Poulenc A 1	153,50	153,30	-0,13
27	Rochette (La) 1	31,60	31,40	-0,63
555	Roussel Uclaf 1	584	593	+1,54
3070	Rue Imperiale(Ly)1	3200	3210	+0,31
163	Sade (Ny) 1	161	162	+0,62
1660	Sagem 1	1740	1740	—
535	Saint-Gobain 1	592	591	-0,17
1250	Saint-Louis 1	1330	1361	+2,33
1700	Salomon (Ly) 1	1750	1745	-0,29
390	Salvepar (Ny) 1	385	385	—
1720	Sat 1	1775	1730	-2,54
840	Saupiquet (Ns) 1	896	918	+2,46
640	Schneider 1	739	740	+0,14
13,50	SCOA 1	12,80	11,80	-7,81
585	SCOR S.A 1	620	635	+2,42
430	S.E.B. 1	467	466	-0,21
485	Sefimeg 1	490	490	—
158	Selectibanque 1	160,60	161	+0,25
185	Sextant Avionique1	204	209,10	+2,50
800	SFIM 1	785	780	-0,64
215	SGE 1	235	234	-0,43
545	Simco 1	527	525	-0,38
620	S.I.T.A 1	620	609	-1,77
1220	Skis Rossignol 1	1359	1340	-1,40
475	Sligos 1	484,90	481	-0,80
685	Societe Gale A 1	653	654	+0,15
44	Sodecco (B) 1	41,10	42	+2,19
64	Sodero (Ns) 1	74,50	74	-0,67
970	Sodexho 1	1014	1014	—
197	Sogenal (Ny) 1	122	127,80	+4,75
1530	Sommer-Allibert 1	1627	1611	-0,98

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
560	Sophia 1	538	541	+0,56
1310	Sovac 1	1479	1475	-0,27
435	SPEP 1	491	488,10	-0,59
340	Spie Batignolles 1	386,50	389,50	+0,82
450	Strafor Facom 1	511	511	—
310	Suez 1	328,30	328	-0,70
215	Synthelabo 1	225	222	-1,33
169	Thomson-CSF 1	183,40	183,80	+0,22
288	Total 1	310,30	308,30	-0,64
595	UAP 1	615	612	-0,49
335	UFB Locabail 1	370	376	+1,62
225	UGC DA(ex Robur)M1	248	245,90	-0,85
525	UIC 1	524	523	-0,19
615	UIF 1	592	587	-0,84
860	UIS 1	842	860	+2,14
415	Unibail 1	420	425	+1,19
895	Valeo 1	558	563	+0,52
194	Vallourec 1	200	213,10	+6,55
320	Via Banque 1	322	321	-0,31
275	Worms & Cie 1	283	286	+1,06
1680	Zodiac 1	1800	1800	—
950	Elf Gabon	973	967	-0,62
139	Amax 1	146	148,10	+1,44
140	American Barrick 1	162,50	158	-2,77
189	American Express 1	200	203,10	+1,55
375	A.T.T. 1	372,10	377	+1,32
184	Anglo American 1	199	194,20	-2,41
425	Amgold 1	470	471,40	+0,30
255	Banco Santander 1	268,30	270	+0,63
880	B.A.S.F. 1	877	883	+0,68
1000	Bayer 1	1014	1026	+1,18
39	Blenheim Exhibit.1	42,40	41	-3,30
64	Buffelsfontein 1	69	67,10	-2,75
186	Chase Manhattan 1	188,80	195,60	+3,60
2320	Daimler Benz 1	2348	2357	+0,38
103	De Beers 1	114,40	111,10	-2,88
2490	Deutsche Bank 1	2623	2651	+1,07
1340	Dresdner Bank 1	1418	1430	+0,85
71	Driefontein 1	74,60	71,45	-4,22
285	Du Pont Nemours 1	276	279,60	+1,30
295	Eastman Kodak 1	317,50	326	+2,68
21	East Rand 1	21	20,35	-3,10
72	Echo Bay Mines 1	79	75,80	-4,05
168	Electrolux 1	194,10	197,30	+1,65
255	Ericsson 1	258,10	256	-0,81
375	Exxon Corp. 1	377,50	382,60	+1,35
305	Ford Motor 1	315	—	—
65	Freegold 1	73,90	70,70	-4,33
14,50	Gencor Limited 1	14,85	14,75	-0,67
575	General Electric 1	577	584	+1,21
288	General Motors 1	290	293	+1,03
405	Generale Belgique1	428	425	-0,70
35	Grd Metropolitan 1	37,80	37,20	-1,59
40	Guinness Plc 1	42,40	42,50	+0,24
21	Hanson Plc 1	21,50	21,70	+0,93
29	Harmony Gold 1	29,10	28,25	-2,92
440	Hewlett-Packard 1	428	—	—
45	Hitachi 1	47,95	48,10	+0,31

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
935	Hoechst 1	950	960	+1,05
250	I.B.M 1	263,90	265,90	+0,76
58	I.C.I 1	60	61	+1,67
510	I T T 1	525	535	+1,90
245	Ito Yokado 1	255,30	264,60	+3,64
71	Matsushita 1	75,10	77,05	+2,60
285	Mc Donald's 1	305,20	305,10	-0,03
191	Merck and Co 1	186,80	186	-0,43
635	Minnesota Mining 1	622	627	+0,80
58	Mitsubishi Corp. 1	61,20	61,40	+0,33
405	Mobil Corporat. 1	439,50	431,50	-1,82
405	Morgan J.P. 1	439,80	—	—
4010	Nestle SA Nom.	4126	4075	-1,24
86	Nippon Meat Packer	84,90	85	+0,12
150	Norsk Hydro 1	155	156	+0,65
167	[illegible] 1	187	186	-0,53
1560	Petrofina 1	1560	1557	-0,19
280	Philip Morris 1	281	278,60	-0,85
95	Philips N.V 1	101,70	105,70	+3,93
114	Placer Dome Inc 1	126	124,50	-1,19
290	Procter Gamble 1	281	284,20	+1,14
210	Quilmes 1	210	203	-3,33
52	Randfontein 1	56,20	54,10	-3,74
280	Rhone Poul.Rorer 1	275,10	274	-0,40
540	Royal Dutch 1	566	563	-0,53
59	R T Z 1	60,40	60,50	+0,17
14	Saatchi & Saatchi	14,50	14,75	+1,72
558	Sega Enterprises	628	635	+1,11
44	Saint-Helena 1	52	48,70	-6,35
375	Schlumberger 1	368	374,50	+1,77
53	Shell Transport 1	56,50	56,80	+0,53
2230	Siemens 1	2250	2290	+1,78
245	Sony Corporation 1	250	252,20	+0,88
128	Sumitomo Bank 1	140,50	140,10	-0,29
215	T D K 1	226,10	230	+1,72
61	Telefonica 1	60,50	60,30	-0,33
38	Toshiba 1	39,80	39,90	+0,25
575	Unilever 1	579	581	+0,35
320	Unit.Technologie 1	327,10	332,10	+1,53
420	Vaal Reefs 1	517	505	-2,32
1190	Volkswagen A.G 1	1250	1290	+3,20
320	Volvo (act.B) 1	323	—	—
184	Western Deep 1	216,50	211	-2,54
425	Xerox Corp 1	422	425,60	+0,85
122	Yamanouchi 1	131,60	134,30	+2,05
5,50	Zambia Copper 1	5,45	5,30	-2,75

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,6%79	—	9,912
CNA 9% 4/92 CB	113,95	2,293
EDF 8,6% 92 C1	113,80	2,780
Emp.Etat 6%7/93-97	100,41	0,329
Em.Etat 13,4%83 CA	101,85	8,334
Em.Etat10,26%86 CA	108,80	4,104
OAT 9,90% 12/97 CA	114,63	6,374
OAT TMB 91/99 CA	98,70	4,959
OAT 10% 5/00 CA	119,75	1,918
OAT 01 TME CA	—	3,489
OAT 8,5%11/02 CA	113,79	5,892
OAT 8,50% 19 CA	116,30	6,814
OAT 8,50% 92-23 CA	116	2,375
BFCE 9% 91-02	114,80	6,756
CEPME 8,5% 88 CB	108,15	0,815
CEPME 9% 89 CA	113,52	8,655
CEPME 9% 92-06 TSR	113,60	1,060
CFD (CCCE)9,7%90CB	117,85	4,810
CFD exCCCE8,6%92CB	111,80	4,147
CFF 10% 88-98	116,51	7,863
CRH 8,5% 87-88 CA	110,55	3,563
CFF 9% 88-97 C1	110,15	7,545
CFF 10,25% 90 C1	120,47	4,016
CRH 8,6% 92-93 CB	112	0,872
CLF 8,9% 88 C1	—	1,682
CLF 9%88-93/98 C1	110,85	4,582
EDF 8,6% 88-89	111,50	4,029
Finansder 9%91C2#	117,30	6,214
Finansd.8,6%92 #C2	112,10	4,477
Floral9,75% 90 C1	117,30	0,321
PTT 11,2% 85 CB#	111,60	6,987
SNCF8,8% 87-93C1	111,25	4,436

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	285	290
Bains C.Monaco 1	912	930
B.Hypoth.Europ.	174	—
B.N.P Intercont.2	485,20	490
Benedictine	2975	—
Bidermann Intl	380	—
B T P (la cie) 2	31,70	31,70
Cambodge	826	855
Carbone Lorraine	418	419
Case Poclain 2	2,10	—
CBC 2	314	316
Centenaire Blanzy	330	318,30
Ceragan Holding	24	25,20
Champex (Ny)	8	—
CIC Un.Euro.CIP 1	260,80	263
C.I.T.R.A.M. (B)	2985	—
Cpt Lyon Alem.2	360	362
Concorde-Ass Risq2	721	730
Constr.Met.Prov.	11,50	—
Credit Gen.Ind.	112	—
Darblay	590	—
Didot Bottin	515	500
Eaux Bassin Vichy	2410	—
Ecia 2	365	365

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	3800	—
Eridania Beghin CI	600	601
Fidei(ex Innofica)2	370	370
Finalens	388	—
F.I.P.P.	149,20	—
FNAC 2	2890	—
Fonciere (Cie)	681	681
Foncina	381	—
France I.A.R.D	365	—
France S.A 1	1875	1875
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	585	580
Genefim	328,50	320
Gevelot	475	480
G.F.C. 2	460	457
Groupe Victoire	1480	1480
G.T.I (Transport)	225	—
Immobail 2	445	446
Immobanque 2	835	850
Im.Marseillaise	5100	—
Invest.(Ste Cle.)2	2900	—
Lille Bonnieres	1030	1030
Localfinanciere	490	—
Louvre 1	2210	2380
Lucia	170	170
Machines Bull 2	26	25,50
Mag.Uniprix	184	178
Metal Deploye	250	260
Mors 2	38	38,10
Navigation (Nle)	130	136
Optorg 2	270	—
Oreal (CI)	830	771
Origny-Desvroise	770	791
Monoprix	1250	1255
Paluel-Marmont	408	—
Parfinance	188	—
Paris Orleans	201	201
Piper Heidsieck	700	720
Porcher	190	198
Promodes (CI)	690	—
Publicis 2	755	760
Rochefortaise Com.	160	164,50
Rosario 2	165	167
Rougier	231,50	231,50
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	175	—
Saga	348	—
Salins du Midi 2	523	526
Savoisienne M.	155	—
Sific 2	725	—
S.I.P.H.	82	—
Sofal 2	470	—
Soffo	280	280
Sofitam	58,10	58
Sofragi 2	3480	—
Soudure Autogene	688	689
Sovabail	393	392
Steral	852	985
Taittinger 1	1980	1970
Testut-Aequitas	100	—
Tour Eiffel	249	—
Ufiner Cofradh	1370	1370
Vicat 2	443	450
Viniprix	1700	1700
Virax	108	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	470	—	Kubota Corp.	34,50	34,10
Akzo NV	511	—	Noranda Mines	87	88,40
Alcan Aluminium	117	116	Olivetti Priv.	5,70	—
American Brands	189,10	—	Pfizer Inc.	355	—
Arbed	476	—	Ricoh Cy	41	—
Asturienne Mines	113	—	Robeco	355,90	356,80
Banco Pop. Espanol	631	—	Rodamco N.V.	177,10	177,80
Banque Regl.Inter.	39000	38990	Rolinco	358	356,90
Chrysler Corp.	285	299	Saipem SPA	5,10	5,35
C.I.R SPA	3,10	—	Sema Group Plc	31	29,50
Commerzbank AG	1100	1121	SKF Aktiebolaget	75	72,55
Dow Chemical Co.1	350	356,40	Tenneco Inc.	285	—
Fiat Ord.	23,50	23,50	Toray Ind.	35	35
G.B.L.(Brux.Lamb.)	550	560	West Rand Cons.	6	5,80
Gevaert	1249	1250		—	—
Glaxo Holdings Plc	54	—		—	—
Goodyear T.& R.Cy	250	—		—	—
Honeywell Inc.	280	—		—	—
Johannesburg Cons.	80,10	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—	Lecteurs Monde+ *	185,10	—
Blanzy-Ouest*	826	—	Nicolas nom	675	—
Brasseries Maroc	480	—	Off.Com.Pham. *	950	—
Calciphos*	53	—	Paris France	215	—
Canadian Pacifique	87	—	Partic.Percier *	209,10	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—	Rorento	287,50	—
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	525	—	S.A.C.E.R.	630	—
Cie Industrielle*	3962	—	St-Dominique(Fin)2	154	—
Coparex Inter.*	553	—	St Gobain Emball.*	1550	—
Cr.Universel (Cie)	224	—	Schlumberger Ind.*	428	—
CEAC.*	75,85	—	SEPR *	1202	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	4,20	—	SMCI (M)	50	—
Grace and Co	236	—	SPR "B" nom	250	—
Table France*	343	—	Waterman *	1100	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	601	604	Idianova	60	63
B.A.C.	23,70	—	Immob.Hotel. 2 #	1202	1202
Boiron (Ly) 2 #	472	471	Int. Computer	129	125
Boisset (Ly)	208	208	IPBM	38,90	39
CRCAM Paris IDF 1	905	895	Molex	187	—
Calberson	285	285	N.S.C Schlum.Ny 2.	650	650
Cardif SA 2	1000	1080	Seribo	138	138
CEGEP	155	155	Sopra	395	—
CFPI	178	176,50	TF1-1	502	492
C.N.I.M 2	1245	1290	Thermador Hold(Ly)	344	335
Codetour	305	—	Unilog	235	235
Creeks	115,50	115,50	Viel et Compagnie	170,60	—
Dauphin OTA	260	—	Yves St Laurent 1	740	730
Devanlay 2	1120	1101		—	—
Labor.Dolisos	116	—		—	—
Editions Belfond	132	—		—	—
Europ Propulsion 2	245	243		—	—
Finacor	160	—		—	—
G.I.M. S.A.	680	680		—	—
Gravograph	155	155		—	—
Guintoli 2	800	800		—	—
I.C.C.	231	230		—	—

Sicav (sélection) 4 août

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	256,22	248,39
Actimonetaire C et D	31779,64	31779,64
Améri-gan	8198,60	7893,27
Amplitude	746,84	725,09
Antigone trésor	727324	727324
Arbitr. Court Terme	8073,48	8073,48
Associa Première	33264,98	33264,98
Associc	1183,07	1183,07
Atout Futur	516,23	503,64
Aurecic	1812,22	1759,44
Avenir Alizes	1988,67	1949,68
Axa Capital	205,78	199,79
Axa Court Terme	8912,71	8912,71
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1139,58	1106,39
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	913,49	886,88
Axa Europe	138,58	134,54
Axa Investissements	131,59	127,76
Axa NPI	137,20	133,20
Axa Ob.Fr.Extraes	162,27	157,54
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	161,85	157,14
Axa Prem.Ex.Agepre	127,50	123,79
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	159,52	154,87
Axa Valeurs PER	144,92	140,70
Cadence 1	1123,46	1101,43
Cadence 2	1129,31	1107,17
Cadence 3	1121,90	1099,90
Capimonetaire	6983,23	6976,25
Capiobliq	7693,61	7542,75
Capitacic	1577,45	1554,14
Coexis	1535,89	1507,25
Comptavalor	3921,35	3915,48
Credinter	503,95	489,27
Credit Mutuel Capital	1480,82	1451,78
Cred.Mut.Ep.Cour.T	743,57	743,57
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	110,08	107,13
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	108,16	105,27
Cred.Mut.Ep.J	77501,84	77501,84
Cred.Mut.Ep.long.T	231,36	225,17
Cred.Mut.Ep.Monde	1388,65	1351,48
Cred.Mut.Ep.Obratre	1170,83	1139,49
Dieze	1581,98	1552,48
Drouot France	1003,16	973,94
Drouot Sécurité	268,99	261,16
Ecocic	1196,47	1161,62
Ecupar	137,03	133,04
Ecur Capitalisation	3027,86	2997,88
Ecur Expansion	539185,61	538378,04
Ecur. Géovaleurs	2620,69	2544,36
Ecur Investissement	169,57	164,63
Ecur. Monepremière	74972,13	74972,13
Ecur Monetaire	21968,97	21968,97
Ecur Tresorerie	2705,49	2705,49
Ecur. Trimestriel	2164,56	2143,13
Elanciel	131,66	127,83
Energia	425,98	406,66
Eparcic	4031,63	4031,63
Eparcourt-Sicav	4359,73	4348,86
Epargne Associat.	26301,67	26002,20
Epargne-Unie	1515,83	1478,66
Eufi Cash capi.	8900,54	8900,54 ◆
Eurco Solidarité	1209,70	1197,72
Eurocic Leaders	1200,05	1165,10
Eurodyn	1333,53	1301
Euro Gan	7189,92	6913,38
Fonsicav	16188,02	16155,71
France-gan	12098,54	11633,21
France Garantie	282,33	281,77
France Obligations	492,79	487,91
Francic	523,33	507,99

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	126,76	123,07
Francic-Regions	1231,22	1195,36
Fructi-Associations	39,07	39,07
Fructi-Capi.	48,78	48,06
Fructidor	254,88	251,11
Fructifrance action C	217,48	212,18
Fructifrance action D	206,13	203,05
GAN Rendement	5674,30	5590,34
Gestion	17119,75	17119,75
Gest.Associations	202,76	198,38
Horizon	1554,48	1509,20
HLM Monetaire	15596,87	15596,87
Indicia	1213,62	1189,65 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1648,89	1648,89
Intensys	105,18	104,92
Interepar	113362,45	110060,63
Interoblig	17273,33	16934,64
Intersélection Fce.	572,63	561,40
Japacic	197,40	191,65
Jeunepargne	330,22	325,34
Latitude	2506	2502,25
Lion Association	11988,11	11988,11
Lion Institution	35654,80	35565,89
Lionplus	1182,50	1159,31
Lion Tresor	2369,71	2346,25
Livret Bourse Inv.	613,83	595,95 ◆
Livret Portefeuil.	818,07	794,24
Méditerranée	201,55	195,68
Mensuel CIC	10426,32	10323,09
Moneden	76247,18	76247,18
Mone.J.	40286,66	40286,66
Monevalor	45817,37	45817,37
Mutualité dépôts	15481,21	15450,31
Natio Court Terme	106110	105793
Natio Court Terme2	318759	318759
Natio Epargne	20381,94	20190,14
Natio Ep. Capital	12773,51	12647,04
Natio Ep. Croissance	2054,15	1999,17
Natio Ep. Obligations	219,72	213,84
Natio-Ep. Retraite	144,07	140,21
Natio Ep. Trésor	9064,64	9046,55
Natio. Eparg. Valeurs	510,06	496,41
Natio-Fran.index	1174,78	1143,34
Natio-Imm.	1359,20	1322,92
Natio-Inter	1784,52	1736,76
Natio-Monétaire	28032,48	28032,48
Natio-Opportunites	1265,09	1231,23
Natio-Patrimoine	1591,07	1548,49
Natio-Perspectives	1253,83	1220,27
Natio-Placements	65937,56	65937,55
Natio-Revenus	1122,21	1111,10
Natio Sécurité	12311,26	12311,26
Natio-Valeurs	936,31	959,91
Nippon-Gan	7462,60	7290,53
Nord Sud Develop.	1681,29	1677,53
Obli-Associations	193,47	185,74
Oblicic-Mondial	3091,69	3036,15
Oblicic Regions	1039,13	1002,68
Oblitutur	3379,82	3316,00
Oblig. tres cate.	210,07	206,97
Obliton	1715,71	1638,72
Oblisecurité Sicav	14445,50	14445,50
Oracien	1808,22	1764,12 ◆
Paribas Capitalisation	1629,16	1793,12
Paribas Opportunites	145,55	141,60
Paribas Patrimoine	665,75	647,33
Patrimoine Retraite	254,03	249,05
Pervalor	662,72	549,73
Planinter	1370,52	1337,09 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Plénitude	155,10	150,58
Poste Croissance	6117,56	6111,45
Poste Gestion	73613,54	73613,54
Première Oblig.	11105,47	11094,38
Prévoy. Ecureuil	112,32	111,21
Priv'Associations	32775,41	32775,41
Proficus	1030,82	1001,79
Quartz	153,75	150
Rentacic	171,40	168,87
Revenus Trimestr.	5708,11	5661,59
Revenu-Vert	1220,79	1198,03
St Honore Vie & Sante	1071,92	1023,31
St Honore Bons du Tr.	12502,96	12440,76
St Honoré Invest.	881,16	841,22
St Honoré Pacifique.	818,33	781,22
St Honoré Real.	16709,74	16643,17
Securicic	1931,65	1931,66
Securi-Gan	13460,05	13196,13
Securitaux	1547,81	1547,81
Sicacdeo	761,23	749,98
Sicav Associations	2050,52	2050,52
SFI-CNP Assur	766,92	744,58
S G. Fr. opport. C et D.	1406,49	1378,91
Sicav 5000	495,72	482,45
S.L Est	1615,50	1569,45
Silvafrance	768,76	767,65
Silvam	465,83	453,39
Silvarente	235,36	230,65
Silvamer	542,76	528,23
S.N.I	1266,81	1229,91
Sogenfrance C	1348,97	1322,52
Sogenfrance D	1303,15	1277,60
Sogepargne	355,60	348,63
Soginter	1592,24	1551,02
Soleil Investissements	680,89	654,70
Solstice	2292,25	2286,54
State Street Act. Eur	11434,67	11047,99 ◆
State Street Act. Frce	12258,07	11939,67
St. Str. Act.Japon	17181,86	16600,63
State Street Emer. Mts	15072,60	14347,95 ◆
St.Street OAT Plus	12572,84	12326,31
Stratégie Actions	964,09	927,01
Stratégie Rendement	1624,28	1573,15
Techno-Gan	6377,23	6131,95
Thesora	772,09	764,45
Tresor Plus	1509,55	1494,60
Tresor Trimestriel	1080,36	1063,66
Tresoricic	145625,36	145625,26
Trilion	5547,92	5476,72
Uni-Associations	124,38	124,83
Uni-Foncier	1422,92	1339,31
Unifrance	659,02	641,97
Uni Régions	1259,47	1267,75
Univar	260,33	263,23
Univers Actions	1525,48	1458,03
Univers Obligations	2136,28	2086,63
Valorg	2295,09	2232,81
Valreal	59437,71	59403,01
Winterthur St-Honore	253,23	241,75

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 04/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9690	5,9035	5,75	6,25
Ecu	6,6810	6,6385	—	—
Allemagne (100 dm)	349,9900	345,2400	340	360
Belgique (100 F)	16,3625	16,5585	15,80	16,80
Pays-Bas (100 fl)	310,9900	306,9300	301	321
Italie (1000 lires)	3,7260	3,6905	3,55	4,05
Danemark (100 krd)	87,8300	87,4000	80	91
Irlande (1 iep)	8,4165	8,3185	8,05	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,9745	8,8680	8,60	9,40
Grèce (100 drachmes)	2,5085	2,4810	2,69	3,09
Suisse (100 f)	398,6000	391,7400	385	405
Suède (100 krs)	74,4700	73,7700	69	78
Norvège (100 k)	80,9500	80,1400	76	85
Autriche (100 sch)	49,7540	49,0810	48,30	51,30
Espagne (100 pes)	4,2635	4,2850	4	4,60
Portugal (100 esc)	3,4250	3,4100	3,05	3,85
Canada (1 $ can)	4,6236	4,5853	4,45	4,90
Japon (100 yens)	5,7147	5,6304	5,52	5,82

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 04/08
Or fin (kilo en barre)	76500	75000
Or fin (en lingot)	76200	75050
Napoléon (20f)	438	420
Pièce Fr (10 f)	390	—
Pièce Suisse (20 f)	436	428
Pièce Latine (20 f)	436	426
Souverain	561	540
Pièce 20 dollars	3180	2730
Pièce 10 dollars	1580	1580
Pièce 5 dollars	735	—
Pièce 50 pesos	2900	2780
Pièce 10 florins	446	455

Matif (Marché à terme international de France)

4 août 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 130 381

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	124,22	121,76	121,26
Précédent	124,14	121,94	121,34

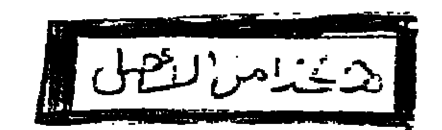
CAC 40 A TERME
Volume : 17 857

Cours	Août 93	Sept. 93	Oct. 93
Dernier	2118	2128,50	—
Précédent	2127	2137	2148

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS
B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre reduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



ÉCONOMIE

Après la publication du rapport Mattéoli sur l'emploi

Les syndicats sont hostiles à un nouveau SMIC

Les organisations syndicales ont vivement critiqué, mercredi 4 août, certaines des propositions destinées à relancer la création d'emplois, avancées dans le rapport remis la veille au premier ministre par Jean Mattéoli (*le Monde* du 5 août). Tandis que la CGT estime que ce rapport constitue *« une véritable provocation »* et *« une machine de guerre contre l'emploi, le droit du travail et les garanties collectives »*, Force ouvrière considère que *« des mesures de ce type, ancrées dans la logique de flexibilité et de baisse du coût du travail, sont créatrices de chômage »*. De leur côté, la CFDT et la CFE-CGC se sont montrées plus modérées en relevant que certaines recommandations allaient dans le bon sens.

Toutes ont rejeté, en revanche, la proposition visant à aligner la progression du SMIC sur celle des prix. Cette mesure conduirait, pour la CGT, à *« revenir un quart de siècle en arrière, sur les acquis de 1968 »*, Marc Blondel, secrétaire général de FO, estimant, pour sa part, qu'il s'agirait là d' *« une régression »*. La CFDT relève que cette disposition est *« illusoire »* car, *« faute d'un renforcement sérieux de la négociation collective, elle reviendrait de fait, pour une majorité de smicards, à un blocage inacceptable de leur pouvoir d'achat »*. Enfin la CFE-CGC juge *« les voies relatives à l'abaissement du coût du travail (...), difficiles à emprunter, tant socialement qu'économiquement, à la lumière des tentatives antérieures »*.

Si la réduction du temps de travail préconisée satisfait la CFDT et Force ouvrière, cette dernière a toutefois critiqué la proposition visant à annualiser le temps de travail, car cela *« a pour conséquence*, a affirmé M. Blondel, *de ne plus faire payer les heures supplémentaires »*. De son côté, la CFE-CGC a précisé qu'elle était *« favorable à toutes les propositions qui permettent de contribuer au maintien du contrat de travail plutôt qu'à l'exclusion de l'emploi »*, et notamment à celle visant à l'extension du chômage partiel.

A l'inverse, le CNPF a indiqué que ces mesures, et en particulier la réforme du SMIC et l'annualisation du temps de travail, allaient *« dans un sens tout à fait positif »*, en précisant toutefois que ces propositions *« ne peuvent prendre effet que si nous retrouvons un minimum d'activité »*.

Protection de l'environnement et droits sociaux

Le Canada, les Etats-Unis et le Mexique reprennent leur négociation sur la zone de libre-échange

Les négociateurs américains, canadiens et mexicains se sont retrouvés mercredi 4 août à Washington pour une nouvelle série d'entretiens consacrés à l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA ou NAPHTA, en anglais).

Cet accord, conclu il y a un an, vise à créer en quinze ans le plus grand marché commun du monde, avec 370 millions de personnes. Pour l'instant, seul le Canada l'a ratifié. Les Etats-Unis ne veulent pas conclure avant d'avoir obtenu des arrangements annexes sur la protection de l'environnement et les droits sociaux. Aucun compromis n'a encore pu être trouvé sur la manière de faire respecter ces arrangements, Mexico et Ottawa rejetant l'idée américaine de sanctions commerciales.

En arrivant à cette réunion, le ministre canadien du commerce, Thomas Hockin, a indiqué que son pays continuait à s'opposer à des sanctions commerciales.

Selon la presse américaine, les trois pays seraient très proches d'un accord sur les arrangements annexes. L'ALENA a de nombreux opposants au Congrès des Etats-Unis, ainsi que chez les syndicats et les écologistes qui craignent que l'accord n'incite les entreprises américaines à transférer leurs activités au Mexique, dont les lois sur la protection de l'environnement et les droits syndicaux sont moins strictes. Les arrangements annexes visent à apaiser ces craintes.

Mexicains et Américains doivent aussi se mettre d'accord sur la manière de financer l'assainissement de l'environnement le long de leur frontière commune. Ce nettoyage pourrait coûter jusqu'à 30 milliards de dollars (plus de 178 milliards de francs. – *(AFP.)*

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• Commandes industrielles : – 1,5 % en juin. – Les commandes à l'industrie manufacturière de la partie ouest de l'Allemagne ont baissé de 1,5 % en juin par rapport à mai. Cette baisse, qui intervient après deux mois de hausses, concerne aussi bien les commandes en provenance de l'étranger (– 1 %) que d'Allemagne (– 2 %). Sur la période mai-juin comparée à la période mars-avril (une comparaison moins sensible aux fluctuations à court terme), les commandes ont augmenté de 2,5 % (+ 3 % de l'étranger, + 2,5 % d'*Allemagne*). La demande en biens d'investissements a fait un bond de 4 % durant cette période de référence. En un an, c'est-à-dire par rapport à mai-juin 1992, les commandes à l'industrie manufacturière ont baissé de 7,3 %.

ESPAGNE

• Finances publiques : déficit de 4,5 % en 1992. – Le déficit de l'ensemble des administrations publiques a atteint en 1992, selon des chiffres provisoires, 2 600 milliards de pesetas (115 milliards de francs), soit 4,5 % du PIB (produit intérieur brut) contre 5 % en 1991, a indiqué le ministère espagnol de l'économie.

□ **Le britannique BT s'inquiète du rapprochement STC-Alcatel Câble.** – BT (ex-British Telecom) a exprimé de vives objections après le rachat par Alcatel Câble de STC Submarines Systems qui hisse le groupe français au numéro un des câbles optiques sous-marins (*le Monde* du 23 juillet). Ces critiques interviennent au moment où le dossier de rachat est étudié par la commission de Bruxelles.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 4 août, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de ses travaux, le service de presse du premier ministre a publié un communiqué dont voici les principaux extraits :

• Conventions internationales

Le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant chacun l'approbation d'une convention conclue par la France, respectivement avec l'Inde et avec le Vietnam, en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune. Ces deux conventions sont conformes au modèle de convention établi par l'organisation de coopération et de développement économique en cette matière.

• Adhésion de l'Espagne et du Portugal à la convention d'application de l'accord de Schengen

Le ministre délégué aux affaires européennes a présenté deux projets de loi autorisant l'approbation des accords d'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la convention d'application de l'accord de Schengen, conclue le 19 juin 1990 entre l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas et à laquelle l'Italie a adhéré le 27 novembre 1990.

Ces deux projets de lois, déposés devant l'Assemblée nationale en novembre 1992 sans y avoir été discutés depuis, et devenus caducs de ce fait, sont à nouveau déposés devant le Parlement.

La convention d'application de l'accord de Schengen pose le principe de la suppression des contrôles des personnes aux frontières entre les Etats parties à l'accord. En contrepartie, elle prévoit des mesures compensatoires qui consistent notamment en la définition de principes uniformes à respecter dans les contrôles aux frontières extérieures, l'harmonisation des politiques des visas, les modalités de la coopération policière et judiciaire et l'institution d'un système commun d'information automatisé, nécessaire à l'efficacité de cette coopération.

• Réunion exceptionnelle des ministres de l'économie et des gouverneurs des banques centrales des Etats membres de la Communauté européenne

(Lire le Monde *des 3, 4 et 5 août et page 19.)*

• La poursuite de la réforme de France-Télécom

Le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur a présenté une communication relative à la poursuite de la réforme de France-Télécom.

La loi du 2 juillet 1990 relative notamment à l'organisation du service public des télécommunications a donné la personnalité morale à France-Télécom et a établi son autonomie de gestion par rapport à l'Etat. La loi du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications a modernisé la réglementation de ce secteur. L'application de ces deux lois a permis de préparer les télélcommunications françaises à l'échéance de l'ouverture du marché unique européen au 1er janvier 1993.

Mais la Communauté européenne a décidé, en juin, d'ouvrir à la libre concurrence le marché de la téléphonie vocale à compter du 1er janvier 1998. De plus, le marché des télécommunications se caractérise, à l'échelle mondiale, par une internationalisation et une concurrence accrues. Cette situation nouvelle impose de poursuivre la réforme des télécommunications françaises, notamment en donnant à France-Télécom un statut définitif et mieux adapté.

1. France-Télécom sera transformé en société anonyme dont le capital sera détenu en majorité par l'Etat. Ses missions de service public seront maintenues.

2. Les garanties liées au statut actuel des personnels seront également maintenues, de même que les institutions œuvrant dans le domaine social en faveur des agents. Une concertation sera organisée avec le personnel de France-Télécom pour définir un projet social à long terme. La participation du personnel au capital de la société sera encouragée à ce titre. Ce débat éclairera le gouvernement dans la préparation de la réforme. Comme prévu, le processus de redéfinition des classifications des personnels sera mené à son terme d'ici la fin de l'année.

3. Le ministre organisera une consultation publique sur les adaptations qui pourraient être apportées à la réglementation des télécommunications pour mieux assurer le dynamisme et le caractère loyal de la concurrence sur le marché français.

∴

Un projet de loi sera préparé sur ces bases, pour être déposé devant le Parlement au cours du premier trimestre de 1994.

• L'opération « été-jeunes »

Le ministre de la jeunesse et des sports a présenté une communication relative à l'opération « été-jeunes ».

Les vacances d'été doivent être pour les jeunes l'occasion d'enrichir leur expérience en changeant de cadre de vie, de pratiquer des activités leur permettant d'accroître leur sens des responsabilités, et de développer leur pratique du sport. Les dispositifs mis en place par l'Etat, qui s'ajoutent aux initiatives prises par des associations et par des collectivités locales, s'inspirent de ces objectifs.

1. Les centres de loisirs et de vacances seront fréquentés cette année par environ 4 millions de jeunes, dont 2,5 millions au cours de l'été. L'Etat contribue à améliorer l'animation de ces centres, en y consacrant 16 millions de francs. Les chantiers de jeunes, associant les jeunes à la restauration du patrimoine architectural, à la mise en valeur ou à l'entretien de la nature, à la réalisation d'équipements éducatifs ou sportifs ou à des activités de découverte accueilleront cette année 8 000 personnes. L'Etat y consacrera 10 millions de francs.

2. Le programme interministériel « Projet J », auquel le ministère de la jeunesse et des sports consacre 55 millions de francs, permet l'organisation de 4 500 projets, auxquels 36 000 jeunes participent, dans les domaines des activités culturelles, sportives ou de voyage. Les ateliers de proximité permettent de faire participer les jeunes à la rénovation et à l'embellissement du cadre de vie ou à des activités culturelles, scientifiques et techniques. 1 500 ateliers, ouverts à 30 000 jeunes, seront ouverts cette année pendant les périodes de vacances.

3. Un programme interministériel de prévention, organisé dans les 29 départements les plus urbanisés, permet aux jeunes qui restent chez eux de pratiquer des activités sportives de manière intensive. Les établissements publics relevant du ministère de la jeunesse et des sports sont ouverts au cours de l'été pour permettre à 1 500 jeunes résidant dans des quartiers défavorisés de pratiquer des activités sportives. L'ouverture des équipements sprotifs normalement fermés au cours de l'été est encouragée. L'Etat consacre à cette action 25 millions de francs. Environ 150 000 jeunes bénéficieront de cette mesure. Les fédérations sportives, aidées par l'Etat à cette fin, organisent des stages d'initiation ou des tournois à l'intention d'environ 20 000 jeunes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6099

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■			■			
IV							■		
V			■			■			
VI				■					
VII					■				
VIII			■						
IX					■			■	
X				■			■		
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Manifestation de masse. – II. Atteint de la fièvre *acheteuse.* – III. En marge. Pronom. Plus inconnue. – IV. Moyen de communication. Caractères d'imprimerie. – V. Un peu de rouge. S'emploie rarement seul. Devise. – VI. Coule en France. Rendez-vous de châsses. – VII. Son vieillard est son plus illustre enfant. S'élève en Thessalie. – VIII. Préfixe. Souffrit le martyre. – IX. A parfois la tête dans les nuages. Point répété. – X. Orientation. Précède le patron. Partie du monde. – XI. Elles bouffaient à longueur de journée.

VERTICALEMENT

1. Exprime l'assurance d'une considération très distinguée. – 2. Manifestation annuelle. – 3. Sigle. Ne prête pas à rire. Adverbe. – 4. Bonne, elle est sévère. Mesure algérienne. – 5. Se combat par le fer. Participe. – 6. Avant Jésus-Christ. Mangent salement. – 7. Paradoxalement, on le voit mieux les yeux fermés. La meilleure des répliques. – 8. Nettement avantageuse. Préposition. – 9. Loin d'être séduisantes.

Solution du problème n° 6098

Horizontalement

I. Alambic. – II. Déballage. – III. OAS. Elbe. – IV. Luette. Ni. – V. Etna. LSD. – VI. Satrape. – VII. Cueillir. – VIII. Edifié. Os. – IX. Urne. X. Tome. Race. – XI. Enervé. Es.

Verticalement

1. Adolescente. – 2. Léautaud. On. – 3. Absentéisme. – 4. Ma. Tarif. Er. – 5. Blet. Ali. – 6. Ille. Pleure. – 7. Cab. Lei. Ra. – 8. Gens. Ronce. – 9. De. Ide. Sées.

GUY BROUTY

LOTO — MERCREDI 4 AOUT 1993

19H55 — 4 8 21 32 44 45 — numéro complémentaire 22 — période de tirage n° 31

6 bons numéros	4	800 830 F
5 bons numéros + complémentaire	12	136 440 F
5 bons numéros	730	7 900 F
4 bons numéros	40 288	132 F
3 bons numéros	671 878	10 F

20H35 — 3 6 24 34 44 45 — numéro complémentaire 21 — période de tirage n° 31

6 bons numéros	1	7 136 830 F
5 bons numéros + complémentaire	14	107 560 F
5 bons numéros	830	9 355 F
4 bons numéros	36 187	155 F
3 bons numéros	700 430	10 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

CARNET DU Monde

Naissances

Anne-Marie LE GLOANNEC
et
Andor-György KÖMIVES
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Elisabeth-Kyrià, Tündér,

le 24 juillet 1993, à Paris.

185, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Décès

– Jacqueline Bossé,
son épouse,
Laurence et Christian Le Roux
et leurs enfants,
Olivier et Deena Bossé
et leurs enfants,
Jeanne Sèche,
sa belle-mère,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BOSSÉ,
artiste musicien,

survenu le 3 août 1993, à l'âge de soixante-douze ans.

Les condoléances seront reçues en sa demeure, le vendredi 6 août, à 12 h 30.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 août, à 14 heures, en l'église de Ciran (Indre-et-Loire).

11, rue de Berne,
75008 Paris (code 33B).

– Mme Duclusaud
(Angoulême),
Les familles Pierre Jan
(Nantes),
J.-Louis Duclusaud
(Foix, Paris, Toulouse),
Hubert Duclusaud
(Poitiers),
Emile Brune
(Rennes),
font part du rappel à Dieu de

René DUCLUSAUD,

décédé le 30 juillet 1993, dans sa quatre-vingtième année.

– Sa famille,
Ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice DUPREY,
ancien directeur régional
de l'URIOPSS-Normandie,

survenu à Dieppe, le 4 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Le service religieux se déroulera le vendredi 6 août en l'église Saint-Aubin de Neuville-lès-Dieppe (Seine-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part.

114, rue Chasselièvre,
76000 Rouen.
9, rue du Général-de-Gaulle,
76370 Neuville-lès-Dieppe.
Résidence « Le Prieuré »,
rue Vauban,
59600 Maubeuge.

– Mme Simone Guyard,
son épouse,
à la douleur de faire part du décès de

M. Alain GUYARD,
conseil en propriété industrielle,

survenu le 2 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-un ans, à Paris.

On se réunira le vendredi 6 août, à 10 h 15, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, 18 *bis*, rue de Châteaudun, Paris-9e.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles.

41, rue des Martyrs,
75009 Paris.

– Mme Simone Pomirol,
Le commissaire commandant (TA)
et Mme Alain Pomirol,
et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Ghibaudo
et leur fils,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean POMIROL,
commissaire général de division (CR),
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 31 juillet 1993 dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jean-Pierre Wurmser,
Laurence et Gilles,
M. et Mme Jacques Zivy,
Michel et Anouk,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges ZIVY,
née Lili Blum,

survenu le 2 août 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

167, rue de la Convention,
75015 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Remerciements

– Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Pierre PRENTKI,

sa famille remercie du fond du cœur tous ceux qui ont pris part à son grand deuil.

– Simone et Ericka
vous remercient de vos marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de

Albert ROLIN.

140, avenue Sadi-Carnot,
91160 Saulx-les-Chartreux.

Condoléances

– Après le décès de

S. M. BAUDOUIN,
roi des Belges,

un registre de condoléances a été ouvert à l'ambassade de Belgique, 9, rue de Tilsitt, Paris-17e, le jeudi 5 août 1993, de 15 heures à 18 heures, et le vendredi 6 août, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Anniversaires

– Il y a trois ans, nous quittait

Gérard AUBERT.

Une pieuse pensée est demandée en prières.

– Opio. Boston. Paris.

On nous prie de rappeler le souvenir de

M. Jean CASSEGRAIN,
croix de guerre 1940,
chevalier du Mérite maritime,

décédé à Opio (Alpes-Maritimes), le 6 août 1992,

et de son fils,

Philippe,

disparu le 26 décembre 1986, à Paris.

De la part des familles Cassegrain, Saheb-Ettaba, Colliac, Abhervé.

– Pour le sixième anniversaire du rappel à Dieu de

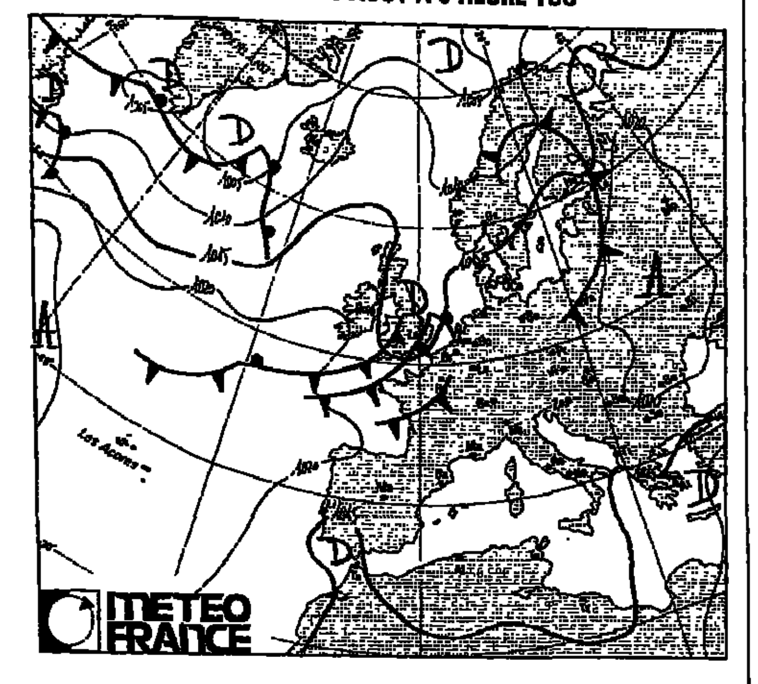
Vanina SOUHAM,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

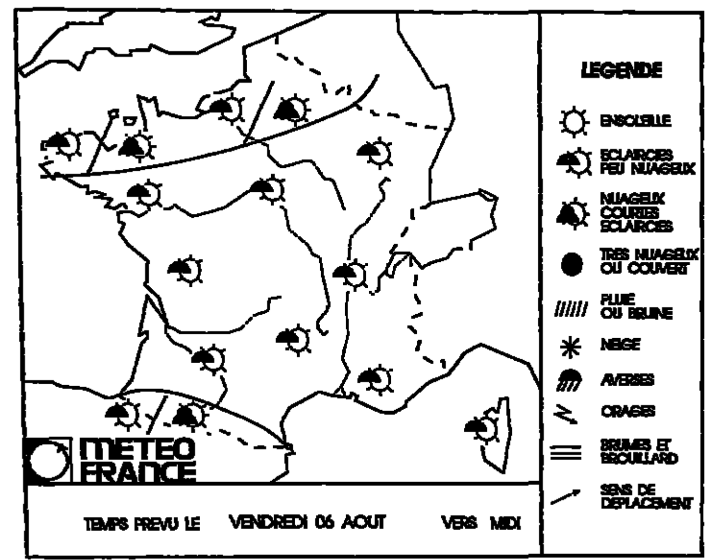
CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 100 F
Abonnés et actionnaires .. 90 F
Communicat. diverses .... 105 F
Thèses étudiants .... 60 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 AOÛT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 6 AOÛT 1993



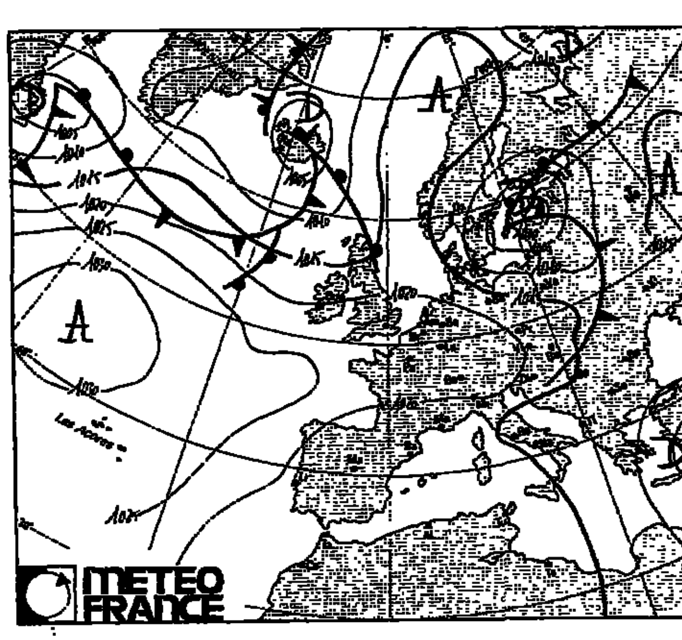
Vendredi : le soleil dominera. – Près de la Manche, les passages nuageux seront nombreux, de Brest à Lille avec un ciel variable toute la journée. Toutefois, le temps sera généralement agréable, avec par moments de belles éclaircies.

Sur tout le reste du pays, ce sera une belle journée, le soleil dominera. Les régions du Sud-Ouest aux Alpes devront compter le matin encore avec des passages nuageux plus nombreux ; en revanche, dès la mi-journée, on n'en parlera plus, seuls les sommets du relief pyrénéen étant encore un peu accrochés. Le vent sera de dominante nord sur tout le pays, faible à modéré en général. Il sera de secteur ouest sur le littoral varois, et la tramontane se lèvera à Béziers, soufflant à 40 km/h au maximum.

Au lever du jour, il fera aux environs de 13 degrés de la Bretagne à l'Ile-de-France, 14 degrés dans le Nord-Est. Plus au sud, le thermomètre affichera entre 13 degrés et 16 degrés, mais il fera 19 degrés près de la Méditerranée.

Dans l'après-midi, les températures seront généralement conformes aux normales, avoisinant 20 degrés sur le littoral de la Manche, 24 degrés au nord de la Loire, 27 degrés au sud, mais encore 32 degrés sur le pourtour méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 7 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 05-8-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 04-8-1993 à 18 heures TUC et le 05-8-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	31	18	D
BIARRITZ	25	19	N
BORDEAUX	29	16	C
BOURGES	28	17	N
BREST	18	14	C
CAEN	24	15	C
CHERBOURG	20	15	C
CLERMONT-FER.	30	15	N
DIJON	29	18	C
GRENOBLE	31	17	C
LILLE	23	15	N
LIMOGES	26	16	N
LYON	31	18	D
MARSEILLE	33	22	N
NANCY	27	17	N
NANTES	25	13	B
NICE	29	20	N
PARIS-MONTS.	26	18	D
PAU	30	17	N
PERPIGNAN	26	21	D
POINTE-A-PITRE	32	24	N
RENNES	24	16	C
ST-ETIENNE	31	18	N
STRASBOURG	28	18	C
TOULOUSE	31	19	C
TOURS	27	14	D

ÉTRANGER			
ALGER	33	24	N
AMSTERDAM	21	13	P
ATHÈNES	33	25	D
BANGKOK	34	25	D
BARCELONE	27	22	N
BELGRADE	36	19	D
BERLIN	27	17	C
BRUXELLES	22	15	N
LE CAIRE	35	23	N
COPENHAGUE	19	12	N
DAKAR	40	26	C
GENÈVE	31	17	D
ISTANBUL	30	22	N
JÉRUSALEM	32	20	D
LISBONNE	33	21	N
LONDRES	20	15	P
LOS ANGELES	25	18	D
LUXEMBOURG	25	16	C
MADRID	37	19	N
MARRAKECH	40	20	N
MEXICO	26	12	C
MILAN	31	17	D
MONTRÉAL	25	16	N
MOSCOU	23	13	N
NAIROBI	22	9	C
NEW-DELHI	28	26	C
NEW-YORK	35	23	N
PALMA-DE-MAJ.	32	21	N
PÉKIN	27	23	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	32	19	D
HONGKONG	31	27	D
SÉVILLE	42	24	N
SINGAPOUR	33	28	N
STOCKHOLM	20	13	D
SYDNEY	14	10	D
TOKYO	23	20	C
TUNIS	36	18	D
VARSOVIE	32	19	N
VENISE	34	21	D
VIENNE	33	21	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Mythe

IL y a eu escroquerie ! Sous couvert d'« information », tout ce que la télé nous a vendu, depuis samedi, sur la mort de Baudouin Ier, avait peu à voir avec la couverture classique d'un événement. La frénésie avec laquelle les chaînes se sont emparées de ce roi des Belges comme s'il était le nôtre, la jubilation avec laquelle les journaux télévisés ont insisté, jour après jour, sur la vie, la mort, l'amour des princes d'outre-Quiévrain – au point que le presque décès du serpent monétaire européen a failli passer inaperçu –, l'heureux hasard qui a amené TF 1 à diffuser mercredi 4 août, à 20 h 45, un téléfilm sur l'histoire *« authentique »* de Lady Di, princesse de Galles, la rediffusion volontaire le même soir par France 2, à 22 h 30, d'une interminable apologie mélodramatique consacrée à la famille royale belge et, enfin, la décision des deux plus grandes chaînes françaises de diffuser simultanément et en direct, samedi prochain, les obsèques de Baudouin..., toute cette accumulation d'indices souligne une évidence : entre la télévision et l'idée de royauté existe une connivence profonde.

Ni info ni culture ou distraction, il s'agit tout le temps et uniquement de mythe. Celui de la bergère et du Prince Charmant, de Blanche Neige et Cendrillon mâtiné de collection Harlequin. Quand TF 1 nous montre Lady Di s'exaspérant de voir son prince lui échapper sitôt conquis, quand France 2 nous conte cette famille royale belge aux liens sans cesse menacés par les passions politiques ou guerrières, c'est la midinette amoureuse que les images veulent faire vibrer en nous, celle qui rêve jour après jour et sans le dire à une fusion éternelle entre les sexes.

Cette mythologie est si rentable – l'audience et la publicité sont là – que les familles royales d'Europe devraient faire comme les clubs de football : passer des contrats d'exclusivité. Mariages, baptêmes, fiançailles, adultères, intronisations, décès... Il y a là une mine d'or sottement abandonnée à l'alibi de l'« information ». Reste que ces excès d'aristocratie ont quelque chose de déplaisant.

A rebours, ils obligent à s'interroger sur l'idée que les professionnels de la programmation se font de leur public. Ce que la télé cible ainsi, c'est moins l'abonnée à *Point de vue-Images du monde* que la représentation que les programmateurs, sûrement cultivés et instruits, se font de cette abonnée. On respire à l'idée que les révolutionnaires de 1789 ont guillotiné Louis XVI. Si une monarchie constitutionnelle avait perduré jusqu'à aujourd'hui, la face de nos soirées télévisées en eût été incontestablement changée.

YVES MAMOU

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 5 août

TF 1

20.45 **Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.** De Daryl Duke (dernière partie).
22.25 **Série : Les Dessous de Palm Beach.** Meurtre à la batte, de Stuart J. D. Perry.
23.20 **Série : Dans la chaleur de la nuit.** Emeute à Sparta, de Russ Mayberry.

FRANCE 2

20.50 **Documentaire : Notre télévision.** 4. Les feux du direct.
21.40 **▶ Documentaire : Les Inventions de la vie.** 4. L'Ecole des prédateurs.
22.10 **Cinéma : Le Fou du labo 4.** □ Film français de Jacques Béanard (1967).
23.35 **Journal et Météo.**
23.55 **Téléfilm : Le Gâchis.** De Franco Rossi (2e partie).
1.20 **Musique : Jazz à Antibes.**

FRANCE 3

20.40 **Cinéma : Le Vent de la Toussaint.** □ Film français de Gilles Béhat (1989).
22.30 **Journal et Météo.**
22.55 **Variétés : Le Midem.** Emission présentée par Manu Dibango.
0.25 **Musique : Portée de nuit.** *Suite en si majeur n° 2*, de Bach, par l'Orchestre de chambre de Normandie.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Les Amusements de la vie privée.** ■ Film franco-italien de Cristina Comencini (1990).
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : Robin des Bois.** ■ Film américain de John Irvin (1990) (v.o.)
23.50 **Cinéma : Le Marin des mers de Chine.** □ Film de Hongkong de Jackie Chan (1986).

ARTE

20.40 **Soirée thématique : La Bombe atomique.** Soirée proposée par Axel Hofmann. 1. L'Apprentissage de la sorcellerie.
20.45 **Téléfilm : La Fin de l'innocence.** De Frank Beyer, avec Fritz Düren, Rolf Hoppe (1re partie).
22.15 **Documentaire : Deux jours en août.** De Karl Gass.
22.45 **Documentaire : Les Témoins à charge à Tahiti.** De Peter Williams et Vivian Morgan. *Les expériences atomiques françaises, conséquences.*
23.30 **Documentaire : Paul Jacobs et la bombe atomique.** De Jack Willis et Saul Landau
0.05 **Documentaire : Jamais sans risque.** De Hilka Sinning.

M 6

20.45 **Téléfilm : New-York, alerte à la peste.**
22.30 **Série : La Maison de tous les cauchemars.** A 22.35, L'Empreinte du diable ; A 23.30, L'Enfant de la pleine lune
0.35 **Six minutes première heure.**
0.45 **Magazine : Culture rock.**

FRANCE-CULTURE

20.50 **Ecrire au temps de la communication.** Les VIIes Rencontres d'écrivains francophones de la Communauté des radios publiques de langue française. 4. Le livre-objet, l'objet du livre.
21.50 **Dramatique.** L'Ecumeur, de Michelle Tourneur (rediff.).
22.40 **Musique : Nocturne.** Festival de Radio-France et Montpellier. Avec Patricia Beracasa et Jean-Marie Tomasi. Œuvres de Popper, Brahms, Liszt, Ginastera, Estèves, Dutilleux, Stravinsky.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Concert** (donné le 26 juillet à Montpellier) : Symphonie n° 31 en ré majeur K 297, de Mozart ; Concerto pour hautbois et orchestre n° 3, de Maderna. Symphonie n° 5 en mi mineur op. 64, de Tchaïkovski.
22.30 **Concert** (donné le 7 décembre 1992 à l'Opéra-Bastille) : Quatuor à cordes op. 3, de Berg ; Ainsi la nuit pour quatuor à cordes, de Dutilleux, Quatuor à cordes n° 1, de Reverdy, La Nuit transfigurée op. 4, de Schoenberg, par le Quatuor Rosamonde.
0.35 **Bleu nuit.**

Vendredi 6 août

TF 1

15.20 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.10 **Jeu : Une famille en or.**
16.40 **Club Dorothée vacances.**
18.05 **Série : Chips.**
18.55 **Série : Premiers baisers.**
19.25 **Série : Hélène et les garçons.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Feuilleton : Les Grandes Marées.** De Jean Sagols (5e épisode).
22.25 **Feuilleton : A nous deux, Manhattan !** De Douglas Hickox et Richard Michaels (1er épisode).
0.10 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**

FRANCE 2

15.25 **Série : Les deux font la paire.**
16.10 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.40 **Série : L'Equipée du Poney Express.**
17.25 **Magazine : Giga.**
18.30 **Série : Riptide.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Série : Taggart.** Héritage fatal, d'Alan Mac Millan.
22.25 **Documentaire : L'Encyclopédie audiovisuelle.** 5. Vivaldi, de Lina Wertmuller.
23.15 **Journal et Météo.**
23.35 **Concert : Jane Birkin au Casino de Paris.** Enregistré en juin 1991 (rediff.).
0.35 **Série : Les Amours romantiques.** Laure et Adriani.

FRANCE 3

15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Variétés : 40° à l'ombre.** En direct de Collioure. Avec Fanie, Clémence et José, Alma Ritano.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Feuilleton : Une famille pas comme les autres** (24e épisode).
20.40 **Magazine : Thalassa.** Portrait de Louis-Antoine de Bougainville ; Bugis Blues à Java, de Bernard Dussol (rediff.).
21.35 **Magazine : Faut pas rêver.** Japon : les bains de Vulcain ; Etats-Unis : Cassadaga, village de médiums ; Madagascar : les Tsingy, royaume des morts.
22.25 **Journal et Météo.**
22.50 **Feuilleton : Pavillons lointains.** De Peter Duffel (dernier épisode).
23.45 **Musique : Portée de nuit.** *Airs bohémiens*, de Sarasate ; Air de Papageno, *Marche turque*, de Mozart, par Syrinx, flûte de pan, Michel Desjardins, piano.

CANAL PLUS

15.45 **Cinéma : Sup de fric.** □ Film français de Christian Gion (1992).
17.10 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
17.40 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Série animée : Batman.**
18.55 **Le Top.**
19.29 **Série animée : Tam-tam.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.15 **Sport : Football.** A 20 h 30, Lille-Lens, en direct.
22.30 **Sport : Les KO de Canal +.**
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Désigné pour mourir.** □ Film américain de Dwight H. Little (1990)
0.30 **Cinéma : Rebel.** □ Film australo-américain de Michael Jenkins (1985)

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Téléfilm : La Fin de l'innocence.** De Frank Beyer (1re partie, rediff.).
18.35 **Cinéma d'animation : Snark.** La Maison de la culture, de Toomas Kaal et Riho Unt (rediff.)
19.00 **Magazine : Rencontre.** Gert-Stephan Troller/Hans Dieter Grabe
19.30 **Grafic.** De Jean Frapat. Lune à Lune.
19.40 **Documentaire : Velasquez.** De Rainer et Rose-Marie Hagen.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Hiroshima ; Luna Tour ; Chronique des livres de l'été, par Michel Polac.
21.35 **Musique : Savonlinna 1993.** Les grands moments du Festival d'opéra de Savonlinna
22.20 **Musique : Festival de Glyndebourne 1992.** Gala de clôture. Montserrat Caballé, Frederica von Stade, Cynthia Haymon, The London Philharmonic, sous la direction d'Andrew Davis, interpréteront des œuvres de Verdi, Monteverdi, Gershwin et Britten. *Dédié à l'origine exclusivement à Mozart, le Festival de Glyndebourne, un des hauts lieux musicaux d'Europe, accueille aujourd'hui l'opéra baroque, contemporain et classique.*
23.10 **Documentaire : Do Sanh.** De Hans-Dieter Grabe. *Retrouvailles du réalisateur avec Do Sanh, rencontré pour la première fois il y a vingt ans*
0.05 **Documentaire : Vivre dans le sultanat d'Oman.** De Jürgen Schneider (rediff.)

M 6

13.55 **Magazine : Destination vacances.**
17.05 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **Série : O'Hara.**
19.00 **Série : Deux flics à Miami.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : Délit de fuite.** De Peter O'Fallon.
22.30 **Série : Mission impossible.** L'Appât vivant.
23.30 **Magazine : Emotions.**
0.00 **Magazine : Les Enquêtes de Capital.** La machine de guerre hollywoodienne.
0.30 **Informations : Six minutes première heure.**
0.40 **Musique : Rapline.**

FRANCE-CULTURE

20.50 **Ecrire au temps de la communication.** Les VIIes Rencontres d'écrivains francophones de la Communauté des radios publiques de langue française. 5. Correspondance d'écrivains.
21.50 **Dramatique.** Fin d'un jeu, de Julio Cortazar, traduction de Laure Bataillon (rediff.)
22.40 **Musique : Nocturne.** Festival de Radio-France et Montpellier. Concert donné le 31 juillet, cour Jacques-Cœur : Friedrich Gulda, piano. Œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert, Chopin, Debussy, Gulda..
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

19.00 **Concert** (en direct de Montpellier) : Sigurd, opéra en quatre actes et neuf tableaux, de Reyer, par le Chœur des Opéras du Rhin et de Montpellier, l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. Günter Neuhold.
22.45 **Concert** (donné le 29 mars au Théâtre Grévin) : Quintette pour piano et cordes en si mineur op. 51, de Schmitt ; Quintette pour piano et cordes en fa mineur, de Franck, par le Quatuor Anton ; Denis Pascal, piano
0.35 **Bleu nuit.**

Le Monde

Après un mois de flottement à la tête du groupe

Un homme du Crédit lyonnais prend la présidence de la FNAC

La FNAC a, depuis le mercredi 4 août, un nouveau président : Alain Bizot, un banquier ayant fait toute sa carrière au Crédit lyonnais, qui remplace à ce poste Jean-Louis Pétriat. Après la candidature de François Pinault à la reprise de la FNAC, la banque indique ainsi qu'elle reprend le dossier en main, tout en marquant sa volonté d'apaisement.

Un des feuilletons les plus agités de l'été est-il en passe de retrouver la sérénité ? Le conseil d'administration de la FNAC a nommé mercredi 4 août un nouveau président à sa tête, mettant ainsi fin à un mois de flottement à la direction du groupe. Il s'agit d'Alain Bizot (soixante-sept ans), un banquier qui a fait toute sa carrière au Crédit lyonnais : entré en 1949, il en a gravi tous les échelons, pour être notamment directeur général adjoint de la banque du boulevard des Italiens et président de Clinvest, son bras séculier dans les affaires. M. Bizot remplace à ce poste Jean-Louis Pétriat, président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), qui occupait cette fonction depuis 1987 et demeure président d'honneur de la société.

Au cours de la même réunion, le conseil a également nommé quatre autres administrateurs : il s'agit de Jean-Marc Oury, PDG de la Compagnie immobilière Phénix, de Jérôme de Ségogne, membre du directoire d'Altus Finance, de Claude-Eric Paquin, président du directoire d'Altus Finance, et de Michel Payan, associé de Clinvest. M. Oury, sur proposition de M. Bizot, a été nommé vice-président administrateur délégué de la FNAC. On retrouve dans cette nouvelle équipe dirigeante tous les actionnaires actuels de la chaîne de distribution, puisque depuis le vendredi 16 juillet Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais, et la Compagnie immobilière Phénix, du groupe Générale des eaux, détiennent à elles deux 50,01 % de la FNAC. Une prise de contrôle suivie du lancement d'une offre publique d'achat (OPA) simplifiée sur le reste du capital de la FNAC, assortie d'une garantie de maintien des cours.

Le rôle de François Pinault

Ces nominations interviennent sans que l'on connaisse la position de la Commission des opérations de Bourse (COB), qui passe au crible actuellement toute l'opération. On attend d'un moment à l'autre son feu vert.

Néanmoins, la FNAC – qui a été agitée au printemps dernier par un sérieux conflit social – ne pouvait rester longtemps sans équipe dirigeante en période de ralentissement de la consommation. D'autant que deux événements avaient jeté le trouble dans les esprits : d'une part, les informations selon lesquelles les deux nouveaux propriétaires avaient confié un mandat de gestion à quatre hommes d'affaires; d'autre part, la candidature officielle de François Pinault – un poids lourd de la distribution française depuis qu'il a racheté le Printemps – à la reprise de la FNAC (*le Monde* du 28 juillet).

Compte tenu des relations privilégiées qu'il entretient depuis toujours avec le groupe Pinault, cette candidature surprise a plongé le Crédit lyonnais dans un conflit d'intérêt entre son client (Pinault) et sa filiale (Altus). En appelant à la tête de la FNAC un de ses hommes les plus fidèles – et en retirant, de fait, leur mandat de gestion aux quatre hommes d'affaires – la banque indique clairement qu'elle reprend le dossier en main. Le choix de M. Bizot marque sa volonté d'apaisement et lui permet de se donner un peu de temps pour trouver un compromis à froid.

Reste qu'on peut se demander comment François Pinault réussira à se remettre en selle sur la FNAC. Si la COB donne son feu vert à la reprise par Altus et l'Immobilière Phénix, le groupe de distribution aura bel et bien changé de mains. S'il veut surenchérir, François Pinault – très endetté – aura besoin de l'argent de son banquier, qui n'est autre que le Crédit lyonnais. Mais l'homme d'affaires breton est l'un des plus habiles de la place...

F. V.

□ **Le gouvernement espagnol décide de réduire les dépenses budgétaires.** – Au cours d'un conseil des ministres extraordinaire qui s'est tenu mercredi 4 août, le gouvernement espagnol a adopté des mesures pour diminuer le déficit public de l'année en cours. Différentes dépenses budgétaires ont été réduites et le prix de l'essence augmenté . Dans un communiqué rendu public à l'issue de ce Conseil, le gouvernement a précisé que les économies décidées pour 1993 s'élèveront à 100 milliards de pesetas soit l'équivalent de 4,5 milliards de francs.

En application de la loi du 27 janvier 1993

Les caisses d'assurance-maladie reconnaissent les couples homosexuels

Les couples homosexuels pourront désormais bénéficier des droits ouverts par les caisses d'assurance maladie, jusqu'à présent réservés aux concubins ou aux couples mariés. La loi qui permettait une telle mesure date du 27 janvier (*Journal officiel* du 30 janvier) et son décret d'application du 27 mars (*Journal officiel* du 28 mars). Mais il s'agissait pour la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) d'une véritable révolution culturelle.

Quatre mois n'ont pas été de trop pour adapter des textes conçus pour un mode de vie familial et pour former les agents à une autre logique que celle dans laquelle ils étaient habitués à travailler. D'autant plus que la loi telle qu'elle a été rédigée a des effets qui n'avaient pas été appréciés lors des débats parlementaires. Le premier est plutôt positif puisqu'elle ouvre des droits à d'autres personnes que les homosexuels. Le second cré une autre forme d'inégalité.

Que disent la loi et le décret ? Ils expliquent que toute personne vivant à la charge effective, totale et permanente, d'un assuré social peut bénéficier de ses droits.

Une seule et unique personne

A condition qu'elle vive sous le toit de l'assuré depuis au moins douze mois consécutifs, qu'elle ne relève pas d'un régime obligatoire d'assurance maladie et qu'elle fournisse une attestation sur l'honneur cosignée par l'assuré. Mais ce droit ne peut être ouvert que pour une personne par assuré social.

A aucun moment il n'est fait référence au lien qui lie l'assuré et la personne qui vit avec lui. Il peut donc s'agir d'un couple d'homosexuels comme de deux ami(e)s ou de parents. D'un enfant qui n'a pas de couverture – parce qu'il a plus de vingt ans ou que l'établissement où il fait ses études ne donne pas droit au régime étudiant. D'un autre qui a quitté tôt l'école et ne trouve pas de travail. Cela peut également être une grand-mère à la charge de sa famille.

En revanche, le texte est très précis sur le nombre de bénéficiaires. Une seule et unique personne. A l'origine de cette décision, le souci de lutter contre la polygamie. Mais du coup des familles peuvent se trouver dans l'obligation de choisir entre leurs enfants, entre la grand-mère et un fils, une mère et une fille... pour savoir qui pourra bénéficier de ce droit.

Ch. Ch.

L'examen des dépenses électorales des candidats

Le rejet des comptes de campagne reste « rarissime » estime le secrétaire général de la commission

En épinglant notamment Jack Lang et Bernard Tapie, la Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques, que préside un ancien haut fonctionnaire de la Cour des comptes, René Vacquier, s'est rappelée au bon souvenir des élus (*le Monde* du 5 août). Créée par la loi de 1990 sur le financement des activités politiques, la Commission s'est manifestée pour la première fois à l'échelon national après les élections régionales et cantonales de 1992.

Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard, et Camille Sudre, alors président du conseil régional de la Réunion, ont eu à souffrir de sa rigueur puisqu'ils ont été frappés tous les deux, l'un par le tribunal administratif, l'autre par le Conseil d'Etat, juges respectifs de ces élections, de la sanction la plus lourde, l'inéligibilité pour un an à l'élection incriminée, pour cause de dépassement de plafond (1).

Pour les législatives comme pour les scrutins précédents, la Commission examine les comptes de campagnes de tous les candidats, lesquels disposent d'un délai de deux mois après l'élection pour les lui transmettre. Toutefois, la Commission s'est intéressée en priorité aux dossiers faisant déjà l'objet d'un contentieux électoral, automatiquement transmis à ce titre au Conseil constitutionnel, qui est, pour les parlementaires, le seul juge de l'élection. Comme pour les cantonales ou les régionales, la commission n'a pas le pouvoir de casser l'élection d'un député ou de déclarer un candidat inéligible.

Selon le secrétaire général de la Commission, Jean Fuerxer, les avis rendus ne constituent qu'*« un élément d'appréciation », « une pré-instruction »*. Les comptes de mille cinq cents candidats sur les quelque cinq mille trois cents des élections législatives ont d'ores et déjà été examinés. M. Fuerxer assure que le rejet de comptes pour dépassement des dépenses autorisées est pour l'instant *« rarissime »*. Il rappelle qu'*« en 1992 2,9 % des comptes de candidats aux régionales avaient été rejetés pour dépassement et 1,9 % pour les cantonales »*.

Trois des cinq comptes rejetés le 3 août, ceux de Bertand Cousin (RPR), Jack Lang (PS) et Bernard Tapie (RL), ont en commun un dépassement de plafond dû à l'intégration, par la commission, de dépenses liées à la réalisation de sondages. Le cas n'est pas nouveau. En 1991, René Galy-Dejean (RPR), vainqueur à Paris lors d'une élection législative partielle, avait vu son compte (qui s'élevait à 495 000 francs) augmenté de près de 208 000 francs après l'ajout, par la commission, de sondages effectués par le RPR.

A cette occasion, le Conseil constitutionnel avait établi une distinction parmi les sondages entre ceux qui, mesurant des intentions de vote globales, ne seraient pas portés au compte des candidats, et ceux qui, évaluant l'état d'esprit et les attentes des électeurs, devraient au contraire y figurer. Magnanime, le Conseil n'avait cependant pas sanctionné M. Galy-Dejean pour le dépassement du plafond légal qui s'en était suivi, compte tenu de l'imprécision du texte de loi sur ce sujet.

La décision du Conseil avait cependant valeur d'avertissement. Le coût élevé de ces enquêtes, qui représentent parfois le quart d'un budget de campagne, avait d'ailleurs conduit en mars les candidats à esquisser des parades. Certains avaient ainsi été tentés de susciter de fausses candidatures dans le seul but de leur imputer des dépenses de sondages dont les enseignements profiteraient au « vrai » candidat.

GILLES PARIS

(1) M. Baumet a fait appel devant le Conseil d'État, qui n'a pas encore tranché.

Succédant à Philippe Jaffré

Lucien Douroux prendrait la direction du Crédit agricole

Le conseil d'administration de la Caisse nationale de Crédit agricole, réuni jeudi 5 août, sous la présidence d'Yves Barsalou, devait très vraisemblablement nommer directeur général Lucien Douroux, vice-président de la Caisse et animateur de la caisse régionale d'Ile-de-France.

Le poste était vacant depuis le départ inopiné de Philippe Jaffré, en fonction depuis cinq ans, et désormais PDG du groupe pétrolier Elf-Aquitaine. Ce serait le couronnement de la carrière d'un autodidacte de soixante ans, issu du monde paysan et du syndicalisme agricole, fin politique et excellent banquier. En ce cas, sa désignation aura été rapide, son nom faisant l'unanimité. La « banque verte » estimerait ainsi faire preuve de maturité en privilégiant une solution interne.

M. Douroux, qui avait, dit-on, tourné la page après avoir été victime du veto du premier ministre, M. Rocard, à l'automne 1988, lorsqu'il était candidat désigné à ce poste, prendrait là une revanche méritée. Quant au Crédit agricole, devenu totalement indépendant de l'Etat il y a trois ans, il serait désormais totalement dirigé par les siens.

F. R.

Sous le pavillon des Kerguelen

La CGM s'engage à mettre en œuvre « un plan social ambitieux »

Le passage des dix-neuf navires de la Compagnie générale maritime (CGM) sous le pavillon des Kerguelen se fera en deux temps, indique un communiqué de l'armateur public, diffusé mercredi 4 août, après une rencontre entre les syndicats et la direction (1). Dans un premier temps les conditions d'armement des navires (équipages entièrement français) ne seront pas modifiées. Par la suite (courant octobre), les commissions paritaires se réuniront pour réexaminer les moyens d'aboutir à des économies significatives sur les coûts de personnels (*le Monde* du 30 juillet).

Les conséquences de ces mesures, indique la direction de la CGM, seront réglées *« par un plan social ambitieux, sans licenciement autoritaire »*. Le plan comprendra des mesures d'âge permettant des départs anticipés avant cinquante ans ainsi que des primes aux départs volontaires.

(1) Le décret et l'arrêté correspondants ont été publiés au *Journal officiel* du 5 août.

□ **La réforme de la Banque de France : M. Malvy (PS) se félicite que le gouvernement garde la maîtrise de la politique monétaire.** – Après la décision du Conseil constitutionnel d'invalider partiellement le texte de loi sur la réforme du statut de la Banque de France, Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, estime qu'*« une fois encore, la précipitation du gouvernement et de la majorité actuelle tourne court »*. L'ancien ministre du budget se félicite que *« le gouvernement se voie interdire l'abandon d'un levier essentiel de la politique économique – la politique monétaire –, alors que les difficultés du moment exigent que chacun assume ses responsabilités constitutionnelles »*.

Sabena est menacée de faillite

BRUXELLES

de notre correspondant

La Sabena est de nouveau en difficulté. Le conseil d'administration de la compagnie aérienne belge a tenu mercredi 4 août une réunion de crise, en présence de Bernard Attali et des deux autres représentants d'Air France qui y siègent depuis l'entrée de la compagnie française dans son capital (à hauteur de 37,6 %).

Le conseil a demandé à son président, Pierre Godfroid, de procéder dans les quinze jours à une nouvelle évaluation de la situation avant de rendre effective la démission qu'il lui a présentée.

Mardi, 56 % du personnel de la compagnie avait voté contre un plan d'économie de 5,5 milliards de francs belges (916 millions de francs français) présenté par la direction.

Un des volets de ce plan concernait une réduction de plus de 1 milliard de francs belges de la masse salariale avec des amputations pouvant aller jusqu'à 15 % des gros salaires.

Quelque 3,5 milliards devaient être trouvés grâce à l'augmentation de la rentabilité des réseaux et à des synergies avec Air France. Le solde devait être fourni par des *« solutions externes »*, c'est-à-dire, en dernier recours, par un nouvel apport de fonds publics. Après la fronde du personnel, malgré les menaces de faillite complète de l'entreprise, la note risque d'être encore plus lourde pour le gouvernement.

J. de la G.

EN BREF

□ **Selon un sondage CSA, M. Balladur serait un meilleur « présidentiable » que M. Chirac.** – Selon un sondage de l'institut CSA effectué du 19 au 21 juillet auprès d'un échantillon de 1 009 personnes et publié dans *l'Evénement du jeudi* daté 5-11 août, Edouard Balladur serait un meilleur « présidentiable » que Jacques Chirac face à un candidat socialiste. Au second tour de l'élection présidentielle, le premier ministre devancerait largement aussi bien Michel Rocard (69 % des voix contre 31 %) que Jacques Delors (61 % contre 39 %). Opposé aux mêmes adversaires, Jacques Chirac l'emporterait sur Michel Rocard (58 % contre 42 %), mais serait battu par Jacques Delors (47 % contre 53 %). Dans l'hypothèse d'un duel UDF-RPR au second tour, Jacques Chirac serait victorieux face à Valéry Giscard d'Estaing (60 % contre 40 %), à François Léotard (62 % contre 38 %) et à René Monory (67 % contre 33 %), mais il serait devancé par Raymond Barre (46 % contre 54 %).

□ **M. Monory ne se considère pas comme *« présidentiable »*.** – René Monory (UDF-CDS), président du Sénat, a affirmé jeudi 5 août, sur RTL, qu'il ne se considère pas comme *« présidentiable »* pour l'élection de 1995. *« Je me situe comme président du Sénat, qui veut que le Sénat retrouve beaucoup d'audience et un certain lustre »*, a-t-il affirmé. M. Monory s'est déclaré *« assez d'accord »* avec son homologue de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin (RPR), pour renforcer *« par la Constitution »* le pouvoir des assemblées législatives. *« Il y a des modifications à faire, mais pour l'instant il semble que le climat n'y soit pas, le premier ministre n'est pas d'accord »*, a-t-il souligné.

□ **La SNCF continue à voir diminuer sa clientèle, selon l'OEST.** – L'évolution du trafic voyageurs de la SNCF apparaît *« assez préoccupante »*, indique mercredi 4 août la dernière enquête de conjoncture publiée par l'Observatoire économique et statistique du ministère des transports (OEST) selon laquelle le recul du trafic voyageurs s'est élevé à 8,4 % au premier semestre. *« Le recul du trafic passagers amorcé à l'automne semble s'être aggravé »*, note l'étude, depuis la généralisation au printemps du nouveau système de réservation. Dans le domaine du transport de marchandises également, la situation de la SNCF a continué de se détériorer, relève l'étude, *« sous l'effet de la conjoncture et de la concurrence de la route »*.

□ **Deux fonctionnaires de la police de l'air et des frontières mis en examen pour attentat à la pudeur.** – Deux policiers de la police de l'air et des frontières (PAF) en poste à Menton (Alpes-Maritimes) ont été mis en examen, samedi 24 juillet, pour *« attentat à la pudeur sous la contrainte par personne ayant autorité »* et écroués à Nice. L'un de leurs collègues a également été mis en examen mais laissé en liberté par le doyen des juges d'instruction, Jean-Paul Renard, dans le cadre de cette enquête lancée à la mi-juillet à la suite d'une plainte déposée par une jeune femme d'origine maghrébine. Cette dernière, qui n'avait pu produire sa carte d'identité lors de son passage au poste frontière entre l'Italie et la France, affirme avoir été victime de sévices au cours d'une fouille. Côté italien, deux policiers seraient également soupçonnés d'avoir infligé des mauvais traitements à la jeune femme.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 5 août 1993 a été tiré à 451 186 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans Visa » : les légendes de Liverpool

De sa gloire du passé, il reste à Liverpool un fameux caractère. De cette ville d'outrances et de légendes, on dit qu'elle peut renaître comme le phénix qui lui sert de symbole. C'est de là que partirent « quatre garçons qui allèrent conquérir le monde »... Également dans ces pages : une visite au Tivoli, parc modèle de Copenhague, qui fête un siècle et demi d'existence.